TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 003 — 38 PAGES — MARDI 29 MARS 1977

THE LIBRARY
THE UNIVERSITY OF

AUX CANARIES

Près de 600 morts après la collision au sol de deux Boeing-747

LIRE PAGE 38

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 dh ; Maroc, 1,50 dir. ; Tunisie, 120 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 12 fr. ; Canada, 1 $; Danemark, 1,50 kr. ; Espagne, 20 ptas ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 300 l. ; Liban, 175 p. ; Luxembourg, 12 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 14 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 16 n. din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4240-48 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Gérontocratie en Inde

L'avenir de plus de six cents millions d'Indiens dépend maintenant d'un homme de quatre-vingt un ans, M. Morarji Desai, qui vient de succéder à Mme Gandhi dans la fonction de premier ministre. Le nouveau gouvernement a pu être formé grâce à la médiation de M. Narayan, un autre vieillard hostile à la fille de Nehru, qui a été hospitalisé d'urgence juste à la fin d'ultimes tractations politiques.

Après avoir donné une preuve de maturité politique qui a stupéfié le monde, en ce cédant pas à la propagande du parti gouvernemental, les Indiens vont-ils s'en remettre à des politiciens âgés, qui, au lendemain même d'une victoire électorale révélant l'éveil des masses, donnent le spectacle de mesquines rivalités de personnes ?

La défaite de Mme Gandhi s'explique essentiellement par l'hostilité de deux catégories d'électeurs : les classes moyennes, qui n'acceptaient pas les atteintes aux libertés traditionnelles depuis la proclamation de l'état d'urgence ; les masses paysannes, qu'effrayaient les mesures de contrainte utilisées pour la réalisation du programme de stérilisation.

Ces masses obtiennent satisfaction sur ce dernier point. Dans un discours prononcé ce lundi 28 mars, le président de la République, qui en Inde a surtout un rôle honorifique, a déclaré que la politique de limitation des naissances sera poursuivie, mais qu'elle se fondera sur le développement économique et sur une meilleure éducation. Les paysans pauvres échappent à la stérilisation, mais leur situation matérielle va-t-elle s'améliorer ? Ils ne comptent aucun représentant direct au sein du gouvernement, note notre envoyé spécial à New-Delhi, à l'exception du nouveau ministre de la défense. Le poste a été finalement accepté par M. Ram, qui, ayant assumé les plus hautes fonctions dans le gouvernement de Mme Gandhi jusqu'à sa rupture avec elle, au début de la campagne électorale, avait d'abord refusé, voulant être vice-premier ministre. Il ne peut être considéré comme un homme nouveau, même s'il incarne un courant moins conservateur que la plupart de ses collègues.

En revanche, les classes moyennes, parmi lesquelles l'opposition à Mme Gandhi s'était le plus fait sentir, sont mieux représentées qu'autrefois dans la nouvelle majorité. C'est un facteur positif, dans la mesure où la petite bourgeoisie indienne constitue un élément dynamique dans le domaine économique.

Mais certains de ses représentants incarnent aussi la tradition nationaliste et l'intégrisme religieux. Deux membres du Jan Sangh, formation de droite, qui constitue l'une des quatre composantes du parti Janata, occupent des ministères importants : M. Valpayee, ministre des affaires étrangères, passe pour avoir assoupli ses positions, mais M. Advani, ancien dirigeant de l'hebdomadaire du Jan Sangh, sera-t-il accepté par les musulmans ? Ceux-ci, particulièrement visés par la politique de stérilisation, ont oublié leurs querelles traditionnelles avec les hindous, et ont voté pour les candidats les mieux placés dans la lutte contre les partisans de Mme Gandhi.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Inde, les questions ethniques et religieuses n'ont guère tenu de place dans la campagne électorale. A défaut d'avoir réalisé son programme économique et social, le Parti du Congrès avait réussi à créer un Etat laïc. Le Jan Sangh est désormais le parti indien le mieux organisé. Il voulait à l'origine exprimer la « renaissance culturelle de l'hindouisme ». Maintenant qu'il participe largement au pouvoir, pourra-t-il renoncer à identifier la nation à la religion dominante ? L'avenir de l'unité indienne dans un sous-continent toujours agité est sans doute à ce prix.

(Lire nos informations page 6.)

M. Giscard d'Estaing prépare un second gouvernement Barre

Sans attendre le 31 mars, date retenue pour un entretien télévisé consacré aux affaires internationales qu'il a finalement ajourné, M. Valéry Giscard d'Estaing s'adresse au pays, dès lundi soir 28 mars, pour l'informer des « initiatives » rendues nécessaires par l'échec subi par les formations de la majorité à l'occasion des élections municipales des 13 et 20 mars. Un échec jugé « grave » par M. Chirac, qui doit être reçu mardi à midi par le chef de l'Etat, puis par le chef du gouvernement.

L'intention qui était prêtée au président de la République, et qui n'avait pas été démentie lundi en fin de matinée, était de procéder non pas à un simple remaniement, mais à un changement substantiel de l'équipe constituée par M. Barre le 27 août 1976. Le premier ministre demeurant en place, plusieurs postes importants devaient changer de titulaire.

En dehors des deux membres du gouvernement qui, ayant perdu leur mairie, ont donné leur démission, MM. Dorafour et Brousse, on s'interrogeait sur le sort des ministres d'Etat.

L'Assemblée nationale et le Sénat tiendront, samedi après-midi 2 avril, des séances de pure forme pour l'ouverture de la session de printemps du Parlement. M. Raymond Barre se rendra mercredi 30 mars devant les parlementaires républicains indépendants réunis à Paris et il assistera le lendemain, aux Baux-de-Provence, à la séance de clôture des journées d'études du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale.

A Lyon, M. Barre avait, dimanche, invité la nation à l'effort, rappelant que le redressement financier « est une œuvre de longue haleine ». Le premier ministre avait annoncé l'ouverture de crédits de 4 milliards (dont 2 pour les P.M.E. et l'artisanat), afin de financer de nouveaux investissements, et l'octroi de 1 milliard supplémentaire pour des dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie.

Le patronat a salué ces décisions, que M. Ceyrac juge « cohérentes » et M. Gingembre, « courageuses » ; (ce dernier espère cependant que « les actes suivront les paroles »). Les syndicats sont plus réservés : « Les travailleurs vont payer la note » de ce plan, qui « ne comporte aucune garantie d'emploi pour les travailleurs et aucun contrôle sérieux des fonds publics utilisés », estime M. Rolant (C.F.D.T.). M. Bergeron se demande si cela suffira « à endiguer la montée du chômage », tandis que la FEN estime impossible de résorber le sous-emploi « sans une politique radicalement différente ».

Lutter sur deux fronts

M. Raymond Barre, qui aura plusieurs rendez-vous politiques importants dans les jours qui viennent, ne conteste pas plus que M. Chirac qu'un avertissement sévère ait été donné à la majorité à l'occasion des scrutins des 13 et 20 mars, mais il ne semble pas disposé pour autant à modifier son langage. Il persiste à traiter de « *marchands de rêves et d'illusions* » ceux qui ont pourtant prouvé que leur audience et leur « *crédibilité* » n'avaient rien d'imaginaire en enlevant à la majorité 60 des 221 villes de plus de 30 000 habitants, sans parler de toutes les autres.

Ce ton déplaît à M. Mitterrand, qui va jusqu'à reprocher au chef du gouvernement « *une méconnaissance de la vie démocratique et parlementaire française* » et souhaite qu'il « *arrive à aligner au plus tôt son langage de technocrate avec la réalité politique dont il se charge* ». Il aurait d'autant plus intérêt à s'y résigner que le premier secrétaire du P.S. paraît plus confiant que jamais en l'avenir d'une gauche qui se rajeunit et qui est définitivement « *ancrée à un projet, à un programme, à une alliance politique, à une alliance électorale* ».

Au sein de la majorité, le dynamisme est du côté du R.P.R. bien plus que dans les rangs des républicains indépendants et des centristes comme en ont porté témoignage samedi et dimanche les débats du conseil politique puis du comité central de la formation gaulliste. Le principal souci des amis de M. Chirac, qui envisagent avec « les plus expresses réserves » le débat sur l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne et s'opposent à une modification de la loi électorale qui ne serait qu'un « tour de passe passe », est d'affirmer leur personnalité et de confirmer leur rôle et leurs ambitions d' « élément déterminant » de la majorité quels que puissent être la nouvelle structure ou le nouvel organigramme de cette majorité.

P. F.

(Lire la suite page 9.)

Soutien modeste à l'économie

Les mesures annoncées à Lyon par M. Barre seront certainement efficaces. Suffiront-elles à guérir l'économie française de l'anémie qui la gagne peu à peu ?

C'est à vrai dire la seule question d'importance qu'appelle le discours de Lyon, tant l'ensemble du propos est conforme à ce que M. Barre répète depuis six mois. Si l'on excepte les pointes finales contre « *les marchands de rêves et d'illusions* » — que, curieusement, le premier ministre lance tout en affirmant n'être animé « *d'aucun esprit partisan* » — l'allocution de M. Barre reprend les thèmes habituels depuis le 22 septembre dernier : nécessité d'une stagnation du pouvoir d'achat des salariés (à l'exception de celui des « smicards »), appel à l'effort de tous, recherche de la « vérité des prix » (qui fera monter les tarifs des entreprises nationales de 6 % le mois prochain), invitation à l'investissement, destinée aux chefs d'entreprise, réaffirmation que « *le redressement est une affaire de longue haleine* »...

Sur cette toile de fond connue, M. Barre a épinglé deux mesures nouvelles : 4 milliards de crédits pour le « *financement de nouveaux investissements* » à engager avant le 30 septembre (2 pour les P.M.E. et l'artisanat, 2 pour les grandes entreprises) ; 1 milliard pour les investissements destinés à économiser l'énergie. En y ajoutant le crédit annuel de 3 milliards (comme en 1975 et 1976), annoncé il y a un mois par M. Rossi pour les investissements des firmes exportatrices, cela fait un total de 8 milliards à dépenser cette année.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 9.)

Le projet de réforme des études médicales

- Sélection pré-universitaire
- Internat supprimé
- Cycle terminal pour tous

Le rapport de la commission Fougère, chargée par le gouvernement de dresser un bilan critique de la formation des futurs médecins, a été rendu public ce lundi 28 mars : les propositions avancées — notamment le renforcement de la sélection, la création d'un cycle terminal pour le généraliste, la suppression de l'internat — apparaissent comme extrêmement novatrices.

Mais ces mesures provoqueront sans doute des réserves, sinon des oppositions importantes, si elles sont retenues par les ministères concernés : le ministère de la santé, le secrétariat d'Etat aux universités, et également le ministère des finances dans la mesure où le coût des réformes proposées a pu être chiffré par la commission à plus de 300 millions de francs.

Deux préoccupations essentielles ont présidé aux travaux de la commission Fougère : le renouveau de la médecine générale et la formation de spécialistes de haut niveau. Les propositions de réforme les plus importantes concernent la dernière période des études médicales, mais des aménagements substantiels pourraient, d'après ce rapport, être apportés à l'organisation des six premières années de formation des futurs praticiens.

● DES STAGES HOSPITALIERS PLUS PRECOCES.

Cette commission a estimé que le premier cycle des études médicales, dont la durée resterait fixée à deux ans, posait le problème de la place qui devait être accordée aux sciences fondamentales. Ce rapport ne remet pas en cause la nécessité d'une formation axée au début sur les connaissances scientifiques, mais il souhaite que, dès le premier cycle, les étudiants puissent se familiariser avec le malade et l'hôpital. A cet égard, l'introduction d'un premier stage de sémiologie dès la deuxième année du premier cycle est apparue souhaitable aux membres de la commission.

NICOLAS BEAU.

(Lire la suite page 12.)

La Corée du Sud, démocratie très musclée...

I. — La coûteuse relève des Américains

M. Nam Duk Woo, vice-premier ministre et ministre du plan de la Corée du Sud est arrivé à Paris le 26 mars et doit y commencer, le mardi 29, une visite officielle de deux jours. Il s'entretiendra avec le premier ministre, M. Raymond Barre, des perspectives de redressement de la balance commerciale, actuellement fortement déficitaire au détriment de Séoul. Accompagné par une délégation d'hommes d'affaires, M. Nam Duk Woo doit visiter plusieurs usines et rencontrer M. François Ceyrac, président du C.N.P.F.

Dans la série d'articles dont nous commençons la publication, notre envoyé spécial décrit la situation économique de la Corée du Sud et les répercussions politiques du plan américain de retrait des forces des Etats-Unis stationnées dans le pays. Le dimanche 27 mars, près de trois mille chrétiens ont organisé une manifestation à Séoul pour marquer leur hostilité à ce projet.

De notre envoyé spécial
PHILIPPE PONS

Tongtuchun. — La succession de bars, d'hôtels à entrée étroite et de vitrines de tailleurs présentant vestes bariolées et feutres à larges bords, révèle la proximité de la base militaire. A Camp-Casey, à une heure de voiture au nord de Séoul, sont stationnés six mille hommes de la deuxième division d'infanterie des Etats-Unis, principale force terrestre américaine en Corée du Sud.

Petite ville de garnison, Tongtuchun est située à une dizaine de kilomètres de la zone démilitarisée qui, à la hauteur du trente-huitième parallèle, partage en deux la péninsule. Le 25 juin 1950, moins de deux heures après le déclenchement de l'offensive nord-coréenne, elle était sous le feu des batteries communistes. Défendant la vallée Pochan et le « couloir » Chowan, les deux voies traditionnelles d'invasion, la deuxième division d'infanterie se trouverait automatiquement engagée en cas de conflit.

Bien que M. Carter n'ait fait que confirmer, lors de son entretien, le 10 mars, à Washington, avec le ministre des affaires étrangères de Séoul, son intention de réduire progressivement la présence militaire en Corée du Sud, et qu'officiellement aucun calendrier précis n'ait été fixé (M. Habib, sous-secrétaire d'Etat, s'est contenté d'annoncer que d'ici cinq ans toutes les forces américaines terrestres seraient retirées), l'heure n'est guère à l'euphorie dans les bars et chez les commerçants de Tongtuchun qui, depuis des années, vivent de la présence des GI's. « *Bientôt, on devra fermer, comme les autres* », dit un tailleur en montrant la rangée de magasins à l'abandon dans la grand-rue : conséquence de la première réduction des forces américaines en 1970 (le départ de la 7e division d'infanterie).

La tenancière d'un bar regarde ses clients quitter l'établissement peu avant le couvre-feu : « *Dans un an ou deux, ce sera comme ça* », dit-elle devant le bar vide. « *On ne trouve déjà plus à se faire engager comme domestique à la base. Et on ne pourra même pas vendre la « baraque. »* Depuis qu'on parle d'un retrait américain, le prix du terrain a baissé de 30 % à Tongtuchun. « *Même si les militaires coréens s'installent ici, ce n'est pas avec leur solde qu'ils nous feront vivre* », ajoute-t-elle. On estime que chaque mois les troupes américaines en Corée (quarante et un mille hommes) dépensent près de 2 millions de dollars pour leurs distractions ».

(Lire la suite page 4.)

Lire page 7 : LE MARKETING POLITIQUE ET LE FIASCO DE LA MAJORITÉ par Bernard Krief

AU JOUR LE JOUR

RECONVERSION

M. Barre a-t-il songé, dans son mini-plan de relance, à ces innombrables élus locaux, que les dernières élections ont mis au chômage ?

La plupart n'ont reçu d'autre salaire que la joie de servir leurs concitoyens et l'honneur d'être des notables, et c'est une monnaie qui ne se dévalue guère.

Mais demain, peut-être, des ministres, dans un an des députés, seront dans le même cas : il est temps de s'occuper des politiciens demandeurs d'emploi.

Ne pourrait-on ouvrir à l'Agence nationale pour l'emploi un bureau où on les renseignerait sur les secteurs de l'opinion où il y a de la demande et organiser pour eux un service de recyclage qui, leur permettrait de se reconvertir à des convictions plus rentables ?

ROBERT ESCARPIT.

BERNARD CHARLOT

LA MYSTIFICATION PEDAGOGIQUE

"une œuvre particulièrement salubre, un vrai *discours de la méthode*"
P. B. Marquet / l'Education

PAYOT

LES CINÉMAS ARABES À LA CINÉMATHÈQUE

Un continent d'images

La Cinémathèque française propose, au palais de Chaillot, jusqu'au 24 avril, un panorama des cinémas des pays arabes élaboré par l'Office algérien du cinéma (ONCIC) et la Cinémathèque algérienne, en collaboration avec la Cinémathèque de Tunis et l'Union de la critique arabe (Le Caire).

Près de quatre-vingts longs métrages de quinze pays arabes seront présentés par une trentaine de réalisateurs, qui expliqueront au public les caractéristiques de ces cinématographies souvent mal connues en France.

L'islam et les images entretiennent, on le sait, un rapport malheureux. Longtemps, les étrangers en ont profité pour se réserver, dans un monde arabe encore colonisé et féodalisé, le monopole du « regard imprimé ». Dans de telles circonstances, la possession des caméras, la libération des images et le changement de l'ordre du regard devinrent très tôt, pour les cinéastes arabes, un enjeu culturel de grande importance politique.

L'Egypte est le premier pays où l'idée d'un cinéma arabe prend corps. Elle résulte du parti pris nationaliste de la banque MISR : ses fondateurs, des capitalistes nationaux qui veulent développer dans le pays les idées « modernistes », créent d'abord le parti politique Wafd pour s'opposer à la présence des Anglais et à la monarchie du roi Fouad ; puis, la Constitution ayant été abolie en 1930, ils établissent une industrie cinématographique chargée de répandre, par le film, les idées de progrès.

Pourtant, les premières productions des studios MISR ne relèvent guère du modernisme ; elles proposent surtout des chansons et des danses qui obtiennent l'adhésion immédiate du public. Le tout premier film, *Wedad* (1935), raconte les amours d'une esclave à la voix mélodieuse qu'interprétait, pour la première fois à l'écran, la chanteuse Oum Kalsoum.

IGNACIO RAMONET.

(Lire la suite page 25.)

DIPLOMATIE

PENDANT SON SÉJOUR A HELSINKI

M. Kossyguine a étudié un programme à long terme de coopération soviéto-finlandaise

De notre correspondant

Helsinki. — La « *visite d'amitié* » de M. Kossyguine, chef du gouvernement soviétique, en Finlande, du 22 au 26 mars, a permis d'apporter une impulsion à certains projets de coopération économique. Des accords devraient être définitivement conclus lors de la visite que le président Kekkonen fera au mois de mai à Moscou.

Parmi les questions économiques les plus importantes figuraient le programme à long terme pour la période 1977-1990 et le projet de construction du combinat minier soviétique de Kostamous. Le programme à long terme a pour objet d'abord de régulariser les échanges entre la Finlande et l'U.R.S.S. Il s'agit avant tout d'éviter les « coups de boutoir » sur la balance commerciale qu'engendre la réalisation de grosses unités ou d'équipements lourds (machines, navires, etc.). Il faut tenter d'en compenser le coût au cours de la même année par des livraisons de produits de consommation, ce qui provoque une surchauffe dans le secteur en question. Depuis la crise du pétrole, l'U.R.S.S. est devenue le premier client et le premier fournisseur de la Finlande (environ 20 % du commerce extérieur de la Finlande).

Cinq mille emplois

Les autres objectifs du programme jusqu'en 1990 sont : la coordination des grands projets finno-soviétiques, construits sur le territoire de l'un des deux partenaires, dans les domaines forestier, minier, sanitaire, technologique, etc. ; l'examen des perspectives de la coopération dans la production (par exemple, les navires finlandais exportés vers l'U.R.S.S. pourraient être équipés de moteurs soviétiques). En général, on étudiera les moyens d'augmenter en Finlande les importations de biens d'équipement soviétiques et de machines; les négociateurs soviétiques le demandent régulièrement, mais, semble-t-il, sans grand succès.

Le projet de Kostamous, décidé au début de la décennie, a fait quelques progrès. Le centre minier sera situé à 37 kilomètres de la frontière finlandaise et à une latitude où se posent, du côté finlandais, de très gros problèmes d'emploi. Les Finlandais ont déjà construit une route et une voie de chemin de fer raccordant Kostamous au réseau filandais et au golfe de Botnie. La seconde phase de Kostamous (construction de la ville elle-même pour 9 000 habitants, et installation industrielle d'enrichissement de minerai) n'a pas encore commencé. Les Finlandais semblent avoir été partagés sur l'intérêt de s'associer au projet de construction de la ville, surtout que des hausses de coût très fortes, dues à l'inflation, les ont quelque peu disqualifiés face aux concurrents étrangers. Grâce en partie aux garanties à l'exportation apportées par l'Etat contre l'inflation, la quatrième offre lancée par le consortium finlandais d'entreprises devrait avoir un résultat positif au mois de mai ; les termes de l'accord sont déjà pratiquement fixés.

La seconde tranche fournira jusqu'à cinq mille emplois aux travailleurs finlandais pour une durée de quatre à cinq ans.

Si les questions économiques ont été longuement examinées au cours de cette « *visite d'amitié* », les questions politiques occupent la partie essentielle du communiqué exceptionnellement long (plus de sept pages dactylographiées) diffusé alors que M. Kossyguine — ce qui est tout à fait exceptionnel — prononçait une allocution à la télévision finlandaise. Après les discussions qui ont eu lieu sur la politique de neutralité finlandaise ces derniers mois, le communiqué reprend la formule devenue désormais traditionnelle du communiqué de 1971 : « *Les deux parties réaffirment que l'orientation fondamentale de la politique étrangère de la Finlande, la ligne Paasikivi-Kekkonen, qui, en vertu du traité finno-soviétique d'amitié de coopération et d'assistance mutuelle, assure le développement de l'amitié et de la coopération dans les relations avec l'Union soviétique, exprime la volonté de la Finlande d'appliquer une politique de neutralité et éprise de paix, pour le bien de la paix et de la sécurité internationale et pour le maintien de relations amicales avec tous les pays.* »

Une distinction est donc faite nettement dans la politique étrangère finlandaise entre ce qui concerne l'U.R.S.S. et les autres pays, le concept de neutralité ne s'appliquant qu'à ces derniers.

GILLES GERMAIN.

● *M. Andreas Papandréou*, dirigeant du parti socialiste pan hellénique (PASOK) se rendra ce lundi 28 mars à Paris, pour une visite de trois jours, à l'invitation de M. Mitterrand.

MM Papandreou et Mitterrand s'entretiendront de la coordination de l'activité des partis socialistes en Europe occidentale. M. Mitterrand avait effectué un court séjour en Grèce en janvier dernier. — *(A.F.P.)*

LA VISITE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN A MOSCOU

M. Vance propose aux Soviétiques des « coupes profondes » dans le plafond d'armements stratégiques agréé à Vladivostok

M. Brejnev participe aux conversations

M. Brejnev a pris part, lundi matin 28 mars, au Kremlin, à la première séance de travail que M. Vance, secrétaire d'Etat américain, arrivé samedi soir à Moscou, a eue avec les dirigeants soviétiques. La délégation américaine comprend notamment MM. Warnke, directeur de l'agence pour le contrôle des armements et le désarmement, chef de la délégation américaine aux négociations pour la limitation des armements stratégiques (SALT), M. Marshall Shulman, conseiller du secrétaire d'Etat pour les affaires soviétiques, et un représentant du comité des chefs d'état-major américain. Du côté soviétique, MM. Gromyko, ministre des affaires étrangères, et Dobrynine, ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington, participent notamment aux conversations.

Dans une déclaration faite dimanche à une agence de presse norvégienne, l'académicien soviétique André Sakharov a affirmé que la détente « ne doit pas entraîner une capitulation des pays de l'Ouest devant les pays totalitaires » et que les premiers « ne devraient pas se laisser intimider » par les réactions soviétiques.

A Pékin, l'agence Chine nouvelle a accusé l'U.R.S.S. d'avoir « toujours cherché à obtenir la suprématie atomique » et d'avoir lancé « un programme massif pour la mise au point d'une nouvelle génération de missiles balistiques intercontinentaux ».

reproche ensuite à la nouvelle administration de l'avoir proposé « *rien de constructif depuis plus de deux mois qu'elle est entrée en fonction* (...). *Les promesses des démocrates de développer activement des relations pacifiques avec l'U.R.S.S. n'ont pas encore été matérialisées dans les faits* ».

M. Vance a fait allusion à ces critiques dans sa conférence de presse de dimanche en laissant entendre qu'un délai de deux mois n'avait rien d'excessif pour mettre au point la position américaine. Il a précisé qu'il n'était pas question, au cours de son séjour à Moscou, de conclure un nouvel accord SALT, mais de dégager le « cadre » d'un tel accord. Il faudra, ensuite envoyer le dossier aux négociateurs de Genève, a-t-il dit, avant d'ajouter que « *seul un travail très dur de la part des deux côtés permettra d'arriver à un accord pour le mois d'octobre.* » (C'est le 3 octobre prochain que vient à expiration le premier accord SALT.)

Au cours de sa conférence de presse, M. Vance s'est, d'autre part, déclaré satisfait de l'accueil « cordial et sérieux » qu'il avait reçu samedi soir de la part de M. Gromyko. Le secrétaire d'Etat avait été accueilli à l'aéroport de Vnoukovo par le ministre soviétique des affaires étrangères. Les deux hommes ont eu un entretien d'une demi-heure dans la voiture qui emmenait M. Vance dans la villa gouvernementale où il réside.

Le secrétaire d'Etat a consacré sa journée de dimanche à Moscou à peaufiner ses dossiers avec les treize collaborateurs qui l'accompagnent. Dans la soirée, il s'est rendu au Bolchoï pour assister à une représentation d'*Anna Karénine*, qui a été suivie d'un dîner à la résidence de l'ambassadeur américain.

JACQUES AMALRIC.

De notre correspondant

Moscou. — Les premiers pourparlers ont commencé dans une ambiance pour le moins inhabituelle : jusqu'au dernier moment, la presse soviétique a réitéré ses critiques à l'égard de la position adoptée par M. Carter en ce qui concerne la défense des droits de l'Homme. Dimanche, la Pravda s'en est encore pris aux « autorités officielles américaines qui ont fait des tentatives inadmissibles pour s'ingérer dans les affaires intérieures de notre pays, sous le prétexte fallacieux de la défense des droits de l'homme ». Le quotidien du parti s'indigne tout particulièrement de ce que M. Carter ait demandé, la semaine dernière, au congrès des crédits supplémentaires pour Radio-Liberté et Radio-Europe libre, les deux stations qui émettent à partir de Munich, en direction des pays de l'Est. Leur existence est considérée par Moscou comme « contraire à l'esprit et à la lettre des accords d'Helsinki ».

L'insistance des commentateurs soviétiques permettait de penser que les négociations allaient s'ouvrir par une passe d'armes sur la lutte idéologique, ce sujet étant soulevé par la partie soviétique. M. Vance a, en effet, confirmé, dimanche, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'aborderait pas le problème des droits de l'homme, mais qu'il était prêt à en parler si les Soviétiques y font allusion. Le secrétaire d'Etat devait rappeler, dans ce cas, que la nouvelle politique américaine est « globale », et qu'elle ne vise pas un seul pays ou le seul bloc des pays socialistes, comme paraissent le croire les dirigeants soviétiques.

Sans doute pour rassurer ses interlocuteurs, M. Vance a précisé qu'il ne recevrait aucun dissident au cours de son séjour à Moscou, bien que certains (non identifiés) aient demandé par l'intermédiaire de l'ambassade américaine, à le rencontrer. « Je serai très occupé, a expliqué le secrétaire d'Etat, et j'entends consacrer tout mon temps passé à Moscou à discuter des problèmes dont nous sommes venus traiter. »

Echange de bons procédés ? Toujours est-il que, contrairement à ce qu'elles faisaient à la veille des visites de M. Nixon ou de M. Kissinger, les autorités soviétiques n'ont « neutralisé » aucun dissident au cours des derniers jours, soit en les consignant à l'intérieur de leur appartement, soit en les arrêtant pour une semaine, soit en les assignant temporairement à résidence hors de Moscou. Il est vrai que le nombre des dirigeants contestataires encore en liberté est très faible depuis la dernière vague d'arrestations.

Le ton apparemment conciliant adopté par M. Vance pour parler des droits de l'homme contraste avec la fermeté avec laquelle il a évoqué la négociation d'un nouvel accord SALT. Aussi bien au cours d'une discussion avec les journalistes américains à bord de l'avion qui l'a amené samedi de Washington à Bruxelles, qu'au cours de la conférence de presse donnée dimanche après-midi à Moscou, le secrétaire d'Etat a clairement laissé entendre que « les aspects essentiels des propositions américaines ne sont pas négociables ». Ces propositions, a-t-il indiqué, sont de deux sortes :

1) Une proposition principale qui remet en cause par « des coupes profondes » l'accord de principe conclu en 1974 à Vladivostok par MM. Brejnev et Ford. C'est cette proposition qui a la préférence des Etats-Unis : alors qu'à Vladivostok, Américains et Soviétiques s'étaient mis d'accord pour fixer à 2 400 le nombre d'engins stratégiques que pourrait conserver chaque pays, M. Vance va proposer d'abaisser considérablement ce plafond. Jusqu'où ? Le secrétaire d'Etat veut manifestement réserver la primeur de l'information à ses interlocuteurs soviétiques, mais parmi la délégation américaine, on parle de ramener le plafond de Vladivostok à 1 800. Les deux systèmes d'armement actuellement controversés, le missile de croisière américain Cruise, et le bombardier soviétique Backfire, seraient couverts par un tel accord.

2) La deuxième proposition américaine a été qualifiée par M. Vance de position « d'attente ». Si les Soviétiques refusent une réduction massive des armements stratégiques, a expliqué le secrétaire d'Etat, les Etats-Unis leur proposeront de signer rapidement un accord SALT basé sur le plafond de Vladivostok, mais ne couvrant ni le Backfire ni les Cruise. Chaque pays serait alors libre de développer ces deux systèmes comme il l'entend. Leur contrôle devrait faire l'objet d'une nouvelle négociation.

Il est probable que ni la première ni la deuxième formule ne satisferont les Soviétiques. Tous les commentaires publiés jusqu'à présent font penser que Moscou reste favorable aux termes de l'accord de Vladivostok, étant entendu que les Cruise doivent être comptabilisés alors que le Backfire devrait rester hors contingent. La Pravda de dimanche réitère cette position en affirmant « qu'un accord de principe a bien été conclu à Vladivostok, mais que le travail final a impardonnablement traîné en longueur, et pas par notre faute ». La Pravda ajoute : « C'est un secret de polichinelle à Washington. Les forces du complexe militaro-industriel s'opposent à la mise en pratique de l'accord de Vladivostok. » Le quotidien du parti

Désormais dans toutes nos voitures, vous trouverez une carte d'appréciation que vous pourrez remplir en fin de voyage.

Evidemment, nous courons le risque que vous y portiez des appréciations défavorables. A nous d'en faire plus pour que cela n'arrive jamais. Si cela était (la carte arrive sur le bureau du Directeur Général), nous ferions tout pour que cela ne se renouvelle pas. C'est utile pour nous, pour vous et pour nos autres clients.

Bien entendu, comme nous entendons vous offrir un service au-dessus de tout soupçon, nous espérons aussi que cette carte d'appréciation se transformera en carte d'approbation ou, pourquoi pas, de suggestions. Ce qui serait le meilleur des stimulants. Chez Avis, nous savons que nul n'est parfait, mais nous croyons être perfectibles.

Aidez-nous à faire mieux encore. Vous profiterez encore mieux de nous. Avis loue des Simca-Chrysler et d'autres grandes marques.

En dehors des agences Avis, vous pouvez réserver votre voiture Avis auprès de notre Centre de réservation (Tél. 584.12.58) ou auprès de votre agence de voyage.

Avis.
Profitez de nous.

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

APRÈS LE CONSEIL DE ROME

M. Giscard d'Estaing : l'Europe tient bon

De notre envoyé spécial

Rome. — « *La réunion a été très utile puisque, sur tous les points inscrits à l'ordre du jour, nous avons abouti à des conclusions... Malgré la tourmente économique, l'Europe tient bon* », a déclaré M. Giscard d'Estaing samedi 26 mars en fin de matinée à l'issue de la réunion du Conseil européen. M. Callaghan, qui présidait la réunion, et les autres participants se sont montrés satisfaits.

Les quatre déclarations publiées à l'issue du Conseil européen concernent : 1) La participation de la Communauté au « sommet » occidental de Londres les 7 et 8 avril ; 2) La croissance économique, l'inflation et l'emploi ; 3) Les relations avec le Japon ; 4) La situation sur le marché de l'acier. En ce qui concerne une relance du dialogue Nord-Sud, sauf mauvaise surprise, une position commune devrait pouvoir être adoptée par les ministres des affaires étrangères lors de leur prochaine réunion, le 5 avril. M. Callaghan a laissé entendre que les informations qu'il avait fournies à son collègue concernant la position de M. Carter sur cette affaire (le premier ministre britannique revient d'un voyage à Washington) n'étaient pas étrangères au revirement du chancelier Schmidt.

Aux termes de la déclaration sur la crise de l'industrie sidérurgique, la Commission de Bruxelles obtient du Conseil européen l'encouragement qu'elle souhaitait avant d'agir pour stabiliser le marché et favoriser la restructuration de cette industrie. M. Giscard d'Estaing a fait remarquer aux journalistes que le chancelier Schmidt, dont on dit souvent qu'il est hostile à l'intervention des pouvoirs publics européens pour discipliner le marché de l'acier, s'était exprimé, comme l'ensemble de ses collègues, en faveur d'une action communautaire.

Sur la question de l'élargissement de la Communauté, c'est surtout M. Giscard d'Estaing qui s'est exprimé. Il ressort de ses propos que la France entend aborder cette affaire de l'éventuelle adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne avec une grande prudence. « *Nous sommes politiquement favorables à l'élargissement*, a déclaré le président français, *mais avec trois réflexions :*

» 1) *L'adhésion des pays candidats suppose une étude attentive de la situation économique, car il ne faudrait pas que, une fois dans le Marché commun, ils soient obligés, faute d'être capables d'appliquer les règles communes, de demander constamment des dérogations ;*

» 2) *Elle suppose également* « la modification préalable des règles fixées pour le fonctionnement de certains marchés agricoles » *(fruits, légumes et vin en particulier) ;*

» 3) *Elle implique que les gouvernements membres réfléchissent sur la vie de la Communauté après son éventuel élargissement.* »

Cette déclaration française n'a pas été suivie à proprement parler d'un débat. Cependant, M. Andreotti, le premier ministre italien, aurait intervenu dans le même sens que M. Giscard d'Estaing, et le chancelier Schmidt aurait considéré, quant à lui, qu'un aménagement institutionnel deviendrait nécessaire.

Enfin, les chefs de gouvernement ont chargé la Commission de mettre à l'étude la création d'une fondation européenne de la culture.

PHILIPPE LEMAITRE.

Les déclarations

● **Sur la participation de la Communauté au « sommet » des pays industrialisés à Londres :**

« *Le président du conseil et le président de la Commission seront invités à participer à celles des séances de la réunion « au sommet » de Downing Street au cours desquelles seront discutés les sujets qui relèvent de la compétence communautaire. Les négociations sur les échanges internationaux et le dialogue Nord-Sud fournissent des exemples de tels sujets.* »

● **Sur la croissance économique, l'inflation et l'emploi :**

« *Le Conseil européen est convenu qu'une action devrait être engagée au niveau communautaire dans trois directions : 1) en vue de favoriser l'adoption de mesures visant à contribuer à la solution de certains problèmes propres au marché du travail, spécialement en améliorant les possibilités de formation et d'emploi des jeunes et des femmes ; 2) en vue d'atteindre un niveau d'investissements plus important dans les Etats membres ; 3) mettre un terme à la divergence des performances économiques et au contraire promouvoir leur convergence.*

» *Le Conseil (...) a souligné l'importance de la coopération des partenaires sociaux dans ces domaines, et il est convenu de convoquer au cours du premier semestre de cette année une nouvelle conférence tripartite dont la date devra être fixée d'un commun accord, afin de constater les progrès accomplis et de voir quelles seraient les possibilités futures. Le Conseil européen est convenu de réexaminer les progrès réalisés sur cet ensemble de questions à sa troisième session, prévue en juin.*

» *Le Conseil européen procédera lors de sa réunion de la fin de l'année à un examen des résultats obtenus dans les domaines de la croissance, de l'emploi et de la lutte contre l'inflation et appréciera les perspectives de progrès vers l'union économique et monétaire.* »

● **Sur les relations avec le Japon :**

« *Le Conseil européen (...) constate que des progrès ont été réalisés au cours des quatre derniers mois en vue de trouver une solution à certains problèmes spécifiques relatifs aux échanges commerciaux ; il observe toutefois que tous les problèmes n'ont pas encore été résolus et considère que les efforts doivent être poursuivis, notamment afin de permettre une expansion continue des exportations de la Communauté en direction du Japon ; il invite par conséquent les institutions compétentes de la Communauté à poursuivre avec les autorités japonaises des discussions intensives visant à trouver aussi rapidement que possible une solution aux difficultés qui subsistent.* »

● **Sur l'industrie de l'acier :**

« *Ce secteur connaît actuellement la dépression la plus grave que l'on ait jamais connue dans l'histoire de la Communauté du charbon et de l'acier. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont confirmé à cette occasion leur volonté de redonner à l'industrie sidérurgique, par des mesures appropriées, le caractère viable et compétitif indispensable pour le maintien d'un potentiel industriel propre à l'Europe.*

» *Le conseil européen exprime son appréciation des efforts accomplis par la commission pour formuler, à une date rapprochée, des propositions pratiques et des initiatives en vue de promouvoir des mesures à court terme susceptibles de stabiliser le marché et de réaliser une restructuration à long terme de la sidérurgie européenne et des mesures dans le domaine social en faveur des travailleurs touchés par la restructuration.*

» *Le conseil européen souhaite que le conseil des ministres examine d'urgence les propositions et initiatives de la commission dans ces domaines.* »

● *Le Front progressiste* (gaullistes d'opposition) déclare : « *Les seuls résultats tangibles de la réunion de Rome sont de nouveaux abandons français. Considérer ces résultats comme conformes aux intérêts de la France, avoir l'air de triompher lorsqu'on vient de céder, est une merveille de diplomatie politique. Nos intérêts nationaux les plus évidents, le rôle international de la France, sont sacrifiés à l'image de marque que M. Valéry Giscard d'Estaing eut donner de lui-même à une Europe qui n'a pour but que le nivellement de la France au niveau du Luxembourg.* »

Pologne

Pendant que MM. Gierek et Husak se rencontrent

Un « mouvement pour la défense des droits de l'homme et du citoyen » est créé à Varsovie

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les consultations entre les dirigeants d'Europe de l'Est se multiplient depuis quelque temps. A peine les entretiens entre l'Allemand de l'Est Honecker et le Hongrois Kadar étaient-ils terminés qu'on apprenait, dimanche 27 mars, le début de conversations entre MM. Gierek (Pologne) et Husak (Tchécoslovaquie). La rencontre, qualifiée par l'agence C.T.K. de « *visite de travail amicale* », a eu lieu dans les Hautes-Tatras, à la frontière polono-tchécoslovaque, du côté polonais, semble-t-il.

La Pologne et la Tchécoslovaquie ont été, ces dernières semaines, les deux pays du camp socialiste où la contestation s'est manifestée le plus vigoureusement. Mais, alors qu'à Varsovie le pouvoir paraît aujourd'hui, tout en restant vigilant, avoir opté pour une certaine tolérance, à Prague, les autorités continuent de réagir avec une extrême sensibilité à la moindre manifestation oppositionnelle.

Le hasard a voulu qu'à la veille du jour où MM. Husak et Gierek se retrouvaient la question des libertés publiques revienne au premier plan, avec l'annonce de la création à Varsovie d'un « *mouvement pour la défense des droits de l'homme et du citoyen* ». Ce mouvement, lancé par dix-huit intellectuels, se propose de veiller au respect de la convention des droits de l'homme de l'O.N.U., *ratifiée le 3 mars dernier par la Pologne.* Parmi les dix-huit fondateurs figurent l'avocat Andrzej Czuma et le journaliste et historien Leszek Moczulski, ses deux porte-parole ; l'avocat Adam Wojciechowski, membre d'Amnesty International ; le sociologue Zbigniew Sikulski ; le général en retraite Mieczyslaw Boruta-Spiechowicz et deux membres du comité de défense des travailleurs, MM. Antoni Pajdak, avocat, et Wojciech Ziembinski, journaliste.

L'absence des journalistes polonais

Les animateurs de ce mouvement ont fait savoir, au cours d'une conférence de presse — à laquelle aucun journaliste polonais ne participait, en dépit des invitations lancées, — que leur action n'avait pas un caractère « *politique ou oppositionnel* ». Ils ont également indiqué que leur appel avait été remis au président du Parlement. Dans ce texte, la population polonaise est invitée à fournir son « *soutien moral* » et sa « *coopération* » pour déceler les violations des droits de l'homme dans le pays.

D'autre part, à Vienne, Amnesty International a publié, dimanche, une documentation critiquant sévèrement les conditions de fonctionnement de la justice en Tchécoslovaquie. La moindre activité politique ou publique, indique l'organisation, est passible de la prison. La détention provisoire, en principe d'une durée maximale de deux mois, peut se prolonger jusqu'à six mois, voire un an. La notion de prisonnier politique n'existe pas et, dans la pratique, il n'est pas rare que des détenus relevant de cette catégorie soient plus maltraités que les prisonniers de droit commun.

MANUEL LUCBERT.

Belgique

« Blanche-Neige et les sept nains » devant les électeurs

De notre correspondant

Bruxelles. — Blanche-Neige et les sept nains remporteront-ils les élections législatives du 17 avril à Charleroi ? Réussiront-ils à battre les grands partis traditionnels ou à les affaiblir ? On se pose assez sérieusement la question dans les quartiers généraux des partis politiques après le succès des listes écologistes aux municipales françaises. Bruxelles a souvent imité Paris, mais, cette fois-ci, les répercussions en Belgique peuvent être plus profondes. Le journal communiste *le Drapeau Rouge* note, dans son édition du samedi 26 mars, qu'il n'y a qu'un tour aux élections belges et que « *les écologistes prendront leurs électeurs dans les autres listes progressistes* ».

A Charleroi, la liste Blanche-Neige et les sept nains avait déjà présenté des candidats, mais sans grand succès. Aujourd'hui, on lui prédit de meilleurs résultats, comme aux autres formations écologistes qui se présentent en Wallonie (Bruxelles et la Flandre semblent plus réticents). La plupart des mouvements de « *défense du milieu de vie* » se déclarent apolitiques mais se situent nettement à gauche. Ils s'opposent au développement de l'énergie nucléaire et réclament l'exploitation d'autres formes d'énergie. En matière d'aménagement du territoire, ils se prononcent contre les projets de « *villes à la campagne* » et condamnent le « gaspillage » des terres agricoles (au rythme de 16 000 hectares par an). Ils demandent le développement des transports en commun et l'aménagement d'un plus grand nombre de pistes cyclables. Ils souhaitent aussi « *démédicaliser la médecine* » en favorisant des thérapeutiques plus naturelles.

Mais ils vont plus loin : ils sont pour l'autogestion, la démocratie directe et le fédéralisme intégral. Ils veulent aussi le « *contrôle permanent des parlementaires* », une révision du système de croissance, moins d'écart entre les salaires, et une redistribution des revenus.

Pendant la campagne électorale, le mouvement écologiste ne badigeonnera pas les murs de ses slogans pour ne pas souiller davantage les villes, sauf à Charleroi, « *déjà si sale qu'on ne peut plus faire pire* ». Les écologistes n'auront pas accès à l'antenne de la R.T.B. Ils le déplorent « *parce que la radio est le système de propagande le moins salissant* ».

PIERRE DE VOS.

Espagne

Pour la première fois depuis la guerre civile

DES MILLIERS DE PERSONNES ONT ASSISTÉ A DES RÉUNIONS SOCIALISTES ET ANARCHISTES

(De notre correspondant.)

Madrid. — Répondant à la convocation du parti socialiste populaire (P.S.P., autogestionnaire), la gauche espagnole a tenu, le samedi 26 mars, à 20 heures, dans les arènes de Vista-Alègre, le premier meeting qui ait eu lieu dans une telle enceinte depuis 1936. La place des taureaux de Vista-Alègre, qui est située dans un quartier ouvrier de la capitale, avait été en effet choisie par le P.S.P. pour clôturer la semaine du parti.

Environ vingt mille personnes se sont rendues à ce meeting, portant le drapeau rouge du P.S.P. (avec l'emblème du parti, une colombe posée sur le poing), le drapeau républicain basque, canarien, andalou et même du Front Polisario (parti qui lutte pour l'indépendance de l'ancien Sahara espagnol).

Dans les rènes, chants et hymnes révolutionnaires alternèrent. Les partis « gauchistes », qui se situent à gauche du P.C.E., saluèrent le P.S.P. à l'aide de pancartes demandant la légalisation de tous les partis politiques et réclamant l'« unité des socialistes de gauche ». La foule scanda, à diverses reprises : « *L'Espagne de demain sera républicaine !* »

Douze heures plus tard, aux arènes de San-Sébastian de Los-Reyes (à une vingtaine de kilomètres de la capitale), la Confédération nationale des travailleurs (C.N.T., anarchiste) a réuni plus de quinze mille personnes dans l'ordre le plus parfait. Les anarcho-syndicalistes de la C.N.T. ont montré ainsi qu'ils n'ont pas disparu de la scène politique et qu'ils peuvent jouer un rôle important dans la vie publique de la nouvelle Espagne. — J.-A. N.

A travers le monde

Bénin

● LE PRESIDIUM DE L'ORGANISATION DE SOLIDARITE DES PEUPLES AFRO-ASIATIQUES (OSPAA) a ouvert samedi 26 mars sa cinquième réunion à Cotonou. Plus d'une cinquantaine de pays et mouvements de libération participent aux travaux. — *(A.F.P.)*

Cambodge

● LE PRINCE SIHANOUK est en bonne santé et mène une « *vie retirée* » à Phnom-Penh, a déclaré, samedi 26 mars, un membre de la suite de M. Ieng Sary, vice-premier ministre et ministre cambodgien des affaires étrangères, en visite à Kuala-Lumpur. Au cours de son séjour en Malaisie, M. Ieng Sary a proposé aux dirigeants de Kuala-Lumpur de renforcer les relations commerciales avec le Cambodge, qui, a-t-il dit, dispose d'un surplus de 100 000 tonnes de riz qu'il est prêt à vendre. La délégation cambodgienne aurait étudié les moyens d'utiliser la Malaisie comme pays de transit pour exporter du caoutchouc en Europe. — *(A.F.P.)*

Cuba

● M. JUAN MARINELLO VIDAURETTA, qui fut président du parti communiste cubain avant l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro, est mort dimanche 27 mars à La Havane, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Ecrivain et homme politique, M. Marinello avait été représentant permanent de Cuba à l'UNESCO. Ses obsèques auront lieu ce lundi, à La Havane. — *(A.F.P., Reuter.)*

Grande-Bretagne

● UNE DÉLÉGATION de quatre généraux, trois colonels et deux lieutenants soviétiques, conduite par le général Reznichenko, commandant adjoint de l'académie militaire de Frounzé, à Moscou, est arrivée dimanche 27 mars pour une visite de deux semaines en Grande-Bretagne, et est la première de ce genre depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Une douzaine de manifestants portant des pancartes en faveur de la libération de juifs soviétiques ont hué la délégation à son arrivée à l'aéroport. — *(Reuter.)*

Japon

● M. EDA, VICE-PRESIDENT DU PARTI SOCIALISTE JAPONAIS, a confirmé, samedi 26 mars, qu'il quittait cette formation politique, contrôlée, selon lui, par des extrémistes de gauche, et qu'il allait fonder un parti du centre dont le nom sera : Union sociale des citoyens *(le Monde* du 25 mars). — *(A.F.P.)*.

Mali

● AU TERME DU RECENSEMENT effectué en décembre, la population malienne s'élève à 6 308 000 habitants. Bamako, la capitale, compte 400 022 habitants. — *(Reuter.)*

Norvège

● M. MARIO SOARES, premier ministre portugais, est arrivé dimanche 27 mars à Oslo, pour une visite officielle de trois jours en Norvège. Il a indiqué que ses conversations avec les dirigeants norvégiens porteraient notamment sur un éventuel accroissement de l'aide de ce pays au Portugal. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● DES CONTACTS EXPLORATOIRES ont eu lieu entre les Etats-Unis et le Pakistan en vue de l'ouverture prochaine de discussions sur le projet d'achat par Islamabad d'une usine française de retraitement des déchets nucléaires, a annoncé vendredi 25 mars le porte-parole du département d'Etat à Washington. — *(A.F.P.)*

Philippines

● LE PRESIDENT MARCOS a annoncé vendredi 25 mars qu'il acceptait la formation d'un gouvernement provisoire avec la participation des rebelles musulmans dans les treize provinces du Sud, dont ceux-ci demandent l'autonomie. Toutefois, a ajouté le chef de l'Etat philippin, un référendum (que les rebelles refusent) devra avoir lieu avant la création définitive d'une zone autonome. — *(A.F.P., Reuter.)*

Portugal

● LES ENVOIS DE DEVISES DES ÉMIGRÉS PORTUGAIS ont atteint en 1976 plus de 26 milliards d'escudos (3,25 milliards de francs), soit une augmentation de 25,6 % par rapport à 1975, a annoncé samedi 26 mars la banque nationale portugaise. Ces envois, élément fondamental de la balance des paiements du pays, ont retrouvé ainsi, après une chute brutale en 1975, le niveau enregistré avant le 25 avril 1974. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● PLUSIEURS MILLIERS D'ECOLIERS ET D'ECOLIERES DE SOWETO, vêtus de noir en signe de deuil, ont défilé dimanche 27 mars dans les rues de la ville africaine proche de Johannesburg. Ils entendaient clôturer ainsi la semaine des « *héros de la cause africaine* » commencée par une manifestation analogue il y a huit jours en commémoration du dix-septième anniversaire des événements de Sharpeville qui avaient fait soixante-neuf morts. — *(A.F.P.)*

Syrie

● LES AUTORITÉS SYRIENNES ont annoncé samedi 26 mars le démantèlement d'un réseau soutenu, selon elles, par l'Irak. On indique à Damas que les « *saboteurs, parmi lesquels figurent les deux meurtriers du Dr Mohammad Fadel, recteur de l'université de Damas, assassiné le 22 février dernier dans la capitale syrienne, se sont livrés au cours des derniers mois à des actes terroristes dans diverses villes de Syrie* ».

A Bagdad, en revanche, les dirigeants accusent la Syrie d'être impliquée dans le meurtre du chef de la gauche libanaise, Kamal Joumblatt. — *(A.F.P., Reuter.)*

Union soviétique

LE DOCTEUR STERN A OBTENU SON VISA DE SORTIE

Moscou (A.F.P.). — Le docteur Mikhail Stern, condamné à huit ans de détention en 1974 puis libéré récemment après une remise de peine, a annoncé à des journalistes occidentaux que sa femme Alda et lui-même avaient obtenu leurs visas d'émigration.

Le docteur Stern, qui a donné cette indication, a déclaré que les autorités de l'OVIR (organisme chargé des visas) les avaient reçus « très correctement ».

Il a caractérisé sa libération anticipée le 14 mars comme « un acte d'humanité ».

Le docteur Stern, cinquante-huit ans, médecin endocrinologiste de la polyclinique de Vinitsa (Ukraine) avait été accusé d'avoir reçu des pots-de-vin de ses patients. Sa famille et ses amis avaient expliqué la mesure prise contre lui par son refus de s'opposer à l'émigration de ses deux fils.

● *La mission soviétique auprès des Nations unies a accepté* une requête de Mme Natalya Chtcharanski adressée à M. Brejnev, demandant la libération de son mari Anatole, détenu à la prison Lefortovo de Moscou, annonce un communiqué de la National Conference on Soviet Jewry (N.C.S.J.) à New-York. Mme Chtcharanski demande que son mari puisse la rejoindre en Israël. M. Chtcharanski avait été arrêté le 16 mars. — *(A.F.P.)*

● *L'Assemblée de la République* portugaise a adopté, le 24 mars, une motion présentée par le groupe parlementaire socialiste à propos de la mort à Prague du professeur Jan Patocka. Cette motion contre laquelle seul le parti communiste a voté, déclare que l'Assemblée « *proteste solennellement contre les violations répétées des droits de l'homme en République de Tchécoslovaquie et s'incline devant la mémoire de Jan Patocka, combattant de la liberté et des droits de l'homme* ». — (A.F.P.)

Marie Cardinal
Autrement dit

"Autrement dit" indique par où passera la libération : l'agonie du couple traditionnel, le droit des femmes à plaire sans s'attifer, la fin des agenouillements tartuffes devant la maternité. Marie Cardinal ajoute à ces armes des livres de femmes, sans le jargon qui coupe les théoriciennes du public concerné. Marie Cardinal est un écrivain."

Bertrand Poirot-Delpech
Le Monde

B. Plantard
grasset
M.B.C.

Prochains départs pour l'Extrême-Orient : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche.

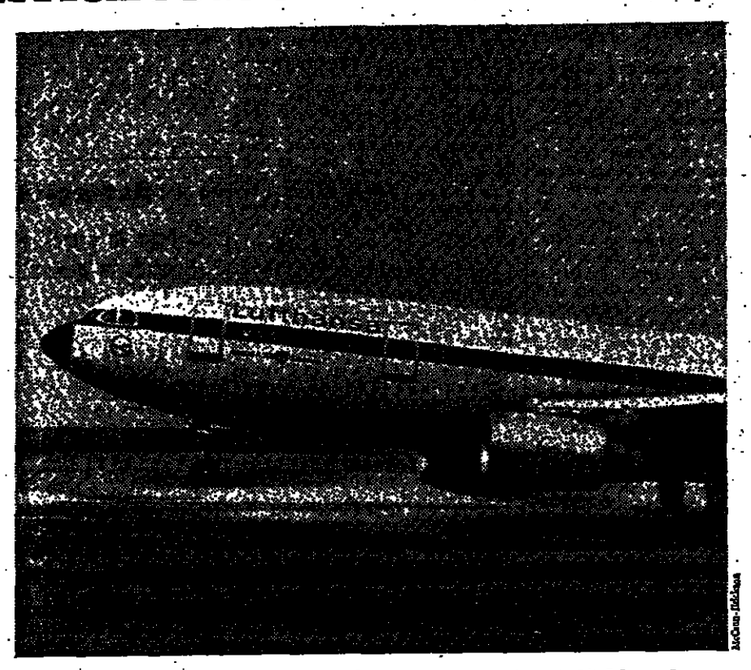

Ne partez pas pour l'Extrême-Orient sans notre Petit Livre Jaune

En DC10 ou en Boeing 747, au départ de Francfort, Lufthansa vous propose : pour Hong Kong ou Bangkok un vol quotidien; pour Delhi 4 vols par semaine; pour Bombay, Singapour, Sydney *ou Karachi 3 vols par semaine.* Orly-Francfort en Airbus ou en Boeing 727. Départ d'Orly Ouest. Limite d'enregistrement 15 minutes minimum.

Avec Lufthansa, vous attendrez moins au départ, vous ferez moins d'escales, bref, vous y serez plus vite.

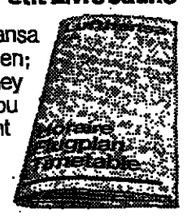

Lufthansa

MONTPARNASSE, capitale SHERATON

En plein cœur de Montparnasse,
le Sheraton est le plus grand hôtel de la Rive Gauche
avec ses 1000 chambres vastes et silencieuses dominant Paris,
(toutes avec bar, téléphone direct, TV couleur et films vidéo),
ses 32 suites, ses salles de réception et de conférences spacieuses
ses 2500 places de parking.
Le Sheraton, c'est aussi une table gastronomique réputée "Le Montparnasse 25".
un bar feutré "Le Corail" où il fait bon s'attarder,
"La Ruche" un restaurant à service rapide (de 7 h à 23 h),
des boutiques luxueuses, des pelouses et des jardins...
Confort, calme, détente et élégance.
Le cœur de Montparnasse bat vraiment au Sheraton.

Pour réserver : 260 35 11

Paris-Sheraton Hotel
SHERATON HOTELS AND INNS, WORLDWIDE
AVENUE DU MAINE - RUE DU COMMANDANT MOUCHOTTE TELEX 200135

ASIE

La Corée du Sud, une démocratie très muselée...

(Suite de la première page.)

Les GI's du contingent, qui ne restent en Corée que douze mois, ne se sentent pas concernés par le projet de Washington. Mais ceux qui ont fait souche ne sont guère enthousiastes. L'administration Carter a précisé que le retrait ne toucherait que les troupes terrestres, l'aviation, dont les principales bases sont à Osan et à Taegu, et la marine devant rester sur place.

Selon des sources militaires, la réduction des forces américaines devrait commencer dans le courant de l'année. La première unité à partir serait le 38e bataillon d'artillerie, dont le commandement est à Osan, au sud de Séoul, et qui a la responsabilité des missiles Nike-Hercules et Hawk, répartis autour de la capitale. Ces *engins seraient* laissés à l'armée sudiste, qui en possède déjà. La seconde étape pourrait concerner une partie des troupes de Camp-Casey ou le 4e Missile Command, armé de missiles terre-terre Honest Jones et Sergeant, qui se trouve à Chungchon, à l'est de Séoul, et à Nankan, au sud-est. Ces missiles aussi seraient laissés aux Coréens, mais les têtes nucléaires seraient retirées. On estime que les Etats-Unis ont entreposé six cent quatre-vingt-six armes nucléaires de divers types dans la péninsule.

La décision de M. Carter de procéder à un retrait progressif des forces américaines de Corée n'a pas de quoi surprendre. En 1969 déjà, à Guam, M. Richard Nixon avait annoncé dans le cadre de sa « *doctrine* », qui voulait laisser aux Asiatiques le soin de défendre l'Asie, que les troupes américaines ne devraient pas rester en Corée plus de cinq ans. La chute de Saigon a retardé le processus : apparemment M. Ford n'a pas voulu que son pays se dégage aussi de Corée. L'arrivée au pouvoir de M. Carter et son souci de veiller à la protection des droits de l'homme, notamment chez les alliés des Etats-Unis, ont surtout donné une dimension idéologique à la question, la réduction des forces américaines pouvant passer pour une sanction à l'égard d'un régime pour lequel le respect des libertés est loin d'être la préoccupation majeure.

La politique américaine a pour principe, depuis le début des années 70, la souplesse : elle vise à éviter tout engagement automatique dans un *conflit. La Corée* demeure le seul pays d'Asie où les troupes des Etats-Unis se trouvent directement face à l'*adversaire. Depuis 1970, il n'y* a plus de GI's sur la ligne de feu : les premiers postes américains sont en arrière de la zone démilitarisée. L'incident survenu en août dernier à Panmunjom, qui coûta la vie à deux soldats américains, a cependant démontré à Washington qu'en Corée la marge de manœuvre est étroite, et que les Etats-Unis peuvent être engagés *de facto* dans un conflit. Certes, aux termes du traité signé en 1954 entre les deux pays, l'intervention américaine en cas de guerre est subordonnée à la décision du Congrès (le processus est analogue à celui de l'OTAN). Cependant, si les troupes américaines sont en première ligne, elles doivent se défendre.

Les responsables militaires américains estiment que la présence de forces importantes (dont l'entretien coûte actuellement 500 millions de dollars) n'est plus indispensable à la sécurité de la Corée du Sud, cette présence ayant avant tout un caractère dissuasif. Telles sont les conclusions des entretiens qu'ont eus à la fin de février, le général Vessey, commandant la VIIIe armée en Corée et M. Carter. La réduction des troupes américaines comporte deux conditions : ne pas entamer la crédibilité dissuasive (d'où le maintien des forces aériennes et navales), éviter de provoquer un déséquilibre des forces en présence (d'où la nécessité de renforcer le potentiel militaire du Sud).

La cinquième armée du monde

Actuellement, Séoul, qui a la cinquième armée du monde, dispose d'effectifs (630 000 hommes) supérieurs à ceux que peut aligner Pyongyang (470 000 hommes). En revanche, la Corée du Nord dispose d'une force aérienne (573 appareils) et navale plus importante que le Sud. Ce déséquilibre est largement compensé par la présence des escadrilles américaines de chasseurs Phantom F-4. L'armée sud-coréenne a, d'autre part, pris livraison, en 1975, de soixante chasseurs F-5-E, alors qu'apparemment le Nord ne dispose que d'appareils moins perfectionnés (Mig 17 et 19).

La réaction de Séoul à la nouvelle politique américaine est mitigée. Dans la forme, le défi et la bravoure dominent : « *Après tout,* nous dit un personnage haut placé, *si les Américains veulent partir, qu'ils s'en aillent ! Nous sommes assez forts pour nous défendre* » Dans la même veine, on se plaît à rapporter cette phrase du président Park : « *S'ils veulent se retirer, ce n'est pas moi qui les retiendrai par la manche !* » Derrière le langage ronflant du pouvoir, se cache une certaine anxiété. En privé, dit-on, les autorités de Séoul exercent de fortes pressions sur l'ambassade américaine pour que le retrait soit le plus graduel possible.

M. Park a fait de l'éventualité d'une attaque venant du Nord le fondement de son régime dans la mesure où elle « justifie » tous les sacrifices. Le scénario a été quelque peu affiné ces derniers temps. Selon un responsable de la C.I.A. coréenne, chargé de la guerre psychologique, « *le renforcement du potentiel militaire de la Corée du Sud, qui, en 1980, sera égal à celui du Nord, met Pyongyang devant la nécessité d'agir vite. Si les Américains s'en vont avant que nous soyons prêts, le Nord a tout intérêt à nous attaquer tant que nous sommes en position d'infériorité. Une attaque massive de divisions blindées, combinée à des actions de guérilla, permettrait une avance de plusieurs dizaines de kilomètres et la prise de Séoul* ».

Pour M. Kim Kyung Won, conseiller de M. Park pour les affaires internationales, « ancien » de Harvard, où il fut élève de M. Kissinger, « *il est impensable qu'un conflit en Corée n'implique pas les grandes puissances. En réalité, nous ne faisons pas face à un seul ennemi, mais aussi à des adversaires potentiels qui sont la Chine et l'U.R.S.S. C'est pourquoi les Etats-Unis doivent maintenir leur présence ici* ». Selon M. Kim, la paix dépend du rapport de forces dans la péninsule et plus précisément de l'idée que le Nord se fait de la résolution de Washington. « *C'est moins la quantité des troupes américaines que la qualité de nos relations avec les Etats-Unis, et, par conséquent, l'effet de dissuasion qui en découle, qui importe le plus* », dit-il.

Afin de développer son autonomie militaire, Séoul a lancé en 1976 un plan de défense ambitieux. L'année dernière, les dépenses militaires ont doublé par rapport à 1975, pour s'élever à 1,5 milliard de dollars, représentant 34,6 % du budget national et 8 % du P.N.B. Pour la première fois, le budget militaire du Sud a dépassé celui du Nord (880 millions de dollars, soit 13 % du P.N.B.). En 1977, les dépenses militaires se chiffreront à 1,8 milliard de dollars. La population subit directement le fardeau de l'armement par le biais d'une taxe de défense, perçue sur tous les produits et services (comme la T.V.A., elle doit apparaître sur les factures) et sur les revenus. En 1977, la taxe de défense rapportera 583 millions de dollars.

L'armée sud-coréenne est parfaitement entraînée (trois cent mille hommes ont combattu au Vietnam). « *Il n'y aurait pas de Da-Nang ici* », nous dit un « béret vert » coréen, qui appartient à une unité d'élite stationnée au nord de Séoul, et qui a fait campagne au Vietnam avec la Tiger Division, réputée pour sa manière expéditive de « nettoyer le terrain » (1).

Comme le reste de l'armée coréenne, les parachutistes sont équipés de fusils à tir rapide, M-16, « made in Korea ». Sont d'autre part fabriqués sur place la majorité des munitions, les équipements individuels, des jeeps, des camions et des vedettes rapides.

A la recherche de nouveaux fournisseurs

Le principal fournisseur de matériel militaire est évidemment Washington. Mais Séoul cherche à diversifier ses partenaires. L'une des plus importantes opérations fut, en 1975, la vente par la France de missiles Exocet (la Corée avait, en fait, exigé que l'achat des Airbus soit lié à la fourniture des Exocet). Les Italiens et les Anglais s'intéressent actuellement à ce marché.

Sur le plan militaire, Séoul semble rassuré. M. Vance, secrétaire d'Etat américain, a demandé au Congrès que l'aide militaire à la Corée du Sud (325 millions de dollars en crédits pour 1977) ne soit pas affectée par les divergences entre les deux pays sur les droits de l'homme. En matière diplomatique, la crainte demeure que Washington ne soit tenté de répondre aux avances de M. Kim Il Sung, qui a fait parvenir, au début de l'année un message de félicitations à M. Carter, par l'entremise du premier ministre pakistanais, M. Bhutto. La Corée du Nord ayant toujours affirmé ne vouloir négocier qu'avec les Etats-Unis seuls — en l'absence des représentants de Séoul — une *ouverture de Washington en direction de Pyongyang mettrait le régime Park dans une situation délicate, ce que, visiblement, les Américains ne souhaitent pas pour l'instant.* Déjà, le retrait des troupes américaines semble avoir des conséquences sur l'appréciation que portent les hommes d'affaires étrangers sur le « risque » coréen.

PHILIPPE PONS.

(1) Les communistes sont entrés à Da-Nang le 29 mars 1975 sans tirer un coup de feu. Prises de panique, les unités saigonaises avalent fui la ville, et l'aviation n'a pas pris l'air

Prochain article :

LE CULTE DU PRÉSIDENT PARK

LA TENTATION NUCLÉAIRE

L'INDE a y a un donné l'« exemple » en procédant *en 1974 à sa première* explosion nucléaire, la Corée du Sud fut, avec Taïwan, l'un des premiers pays d'Asie à laisser entendre qu'elle souhaitait se *doter d'un armement nucléaire.* L'abandon, au début de 1976, d'un projet d'achat à la France d'une usine de retraitement nucléaire — qui permet de produire du plutonium nécessaire à la production d'une bombe, — à la suite de fortes pressions exercées par Washigton sur Séoul et Paris, a-t-il mis fin à la tentation nucléaire de M. Park ? C'est du moins ce qu'il a affirmé une nouvelle fois le 28 janvier.

La Corée du Sud a un programme nucléaire ambitieux. Construite avec l'aide américaine et britannique la première centrale, « Kori-1 » (d'une puissance de 650 mégawatts), sera mise en service en automne prochain. La seconde, construite également avec l'aide américaine, sera terminée en 1979.

L'année dernière, la Corée a signé avec le Canada un accord pour la fourniture des équipements destinés à la troisième centrale. Il s'agit d'un réacteur *Candu analogue à celui fourni* à l'Inde. Les experts estiment que les garanties prévues contre un détournement de l'énergie nucléaire à des fins militaires ne sont pas aussi satisfaisantes que dans le cas des réacteurs américains. Les « noyaux » nucléaires des centrales 5 et 6 (900 mégawatts chacun) pourraient être fournis par la France, qui s'est engagée à accorder les crédits nécessaires à Séoul (2 milliards de francs).

Pour toutes ces centrales, ce sont les Etats-Unis qui fourniront le combustible nucléaire. Washington a donc la possibilité de couper l'approvisionnement si l'utilisation des installations lui semble contestable. Séoul tente actuellement de se dégager de cette contrainte en trouvant d'autres *fournisseurs*, notamment en Europe. Mais, techniquement, tant que la Corée du Sud ne disposera pas d'une usine de retraitement des *déchets nucléaires*, elle aura de grandes difficultés à fabriquer des bombes. — Ph. P.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt en date du 6 nov. 76, la 11e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné ENGRAND Guy, né le 15-9-49 à Cumlin (59), gér. de Sté, dem. à Chichy (92), 12, r. Pasteur, à un total de 477 amendes de 20 F ch. pr non-paiem. des cotisat. pour les mois de juin, juillet et août 1975.

Par arrêt en date du 6 octobre 1975 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné : 1) PITTAU Angelo, né le 2 juillet 1903 à MANIAGO (Italie), F.D.G., demeurant à PARIS (10e), 13, rue Yves-Toudic, à 3 mois d'emprisonnement avec sursis et 5.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale et passation d'écritures inexactes et fictives ;

2) GIVERNAUD Louis, né le 11 août 1926 à PARIS (14e), directeur de société, demeurant à PARIS (10e), 13, rue Yves-Toudic, à 1 mois d'emprisonnement avec sursis et 1.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale.

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT
D'EXPERT COMPTABLE
Aucun diplôme exigé
Aucune limite d'âge
Demandez le nouveau guide
Gratuit numéro 888
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat
4, rue des Petits-Champs, 75080 PARIS - CEDEX 02

très musclée...

A la recherche de nouveaux fournisseurs

LE CULTE DU PRÉSIDENT FAR

APRÈS LES ÉLECTIONS EN INDE

Le nouveau gouvernement représente toutes les tendances de la nouvelle coalition

M. Ram occupe une position-charnière

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — Comprenant toutes les tendances de la coalition qui a remporté les récentes élections législatives, le gouvernement Desai est un gouvernement de large union. Les personnalités dont les noms figuraient sur la liste ministérielle rendue publique vendredi (MM. J. Ram et Bahuguna — Congrès pour la démocratie — et Narain et Fernandes — Parti du peuple, tendance socialiste), qui, tergiversant, ne s'étaient pas rendues samedi à la cérémonie de prestation de serment (*le Monde* daté 27-28 mars), ont finalement annoncé, dimanche, leur participation au cabinet. Cette valse hésitation, bien dans la tradition des marchandages politiques traditionnels lors de la formation de gouvernements provinciaux, a révélé au grand jour les divisions ou les ambitions concurrentes au sein de la coalition majoritaire.

Les médiateurs chargés de réconcilier MM. Desai et Ram ont dû faire preuve d'une grande habileté pour ramener le leader des intouchables au sein de la coalition gouvernementale.

M. Ram s'est vu confier le portefeuille de la défense qu'il a déjà détenu de 1970 à 1974, et, notamment, pendant le conflit indo-pakistanais de 1971. Le secrétaire général du Congrès pour la démocratie, M. Bahuguna, brahmane, intelligent et ouvert, forte personnalité de l'Uttar-Pradesh, qui rompit également avec Mme Gandhi pendant l'état d'urgence, sera chargé des industries chimiques.

Estimant que leur action avait largement contribué à renverser l'ancien régime, MM. Ram et Bahuguna pensaient pouvoir prétendre à des responsabilités prestigieuses. M. Ram eut souhaité que soit créé pour lui un poste de vice-premier ministre et détenir, en plus, le portefeuille de l'intérieur, que ne lui a jamais confié Mme Gandhi. Un tel ministère permet en Inde à son titulaire de disposer d'une grande influence politique.

En Uttar Pradesh, M. Bahuguna a pour grand rival M. CharanSingh. Or, c'est à cette personnalité considérée comme le représentant d'une classe de propriétaires terriens entreprenants et relativement nantis, mais aux mœurs quasi-féodales, que M. Desai a confié l'intérieur. M. Singh, qui est vice-président du parti du peuple, avait indiqué qu'il n'entrerait pas au gouvernement si M. Ram avait prééminence sur lui.

Ce ne sont pas là bien entendu de simples questions de protocole, mais des rivalités personnelles et politiques qui auront des conséquences importantes dans les années à venir sur la situation politique, tant au niveau fédéral que dans certains Etats de l'Union.

Nouveaux revers au Congrès

Sans doute M. Ram a-t-il calculé qu'il aurait plus de chances de rester dans la course future au pouvoir en faisant partie du gouvernement Desai qu'en s'en tenant à l'écart. Ayant fait pratiquement toute sa carrière à des postes ministériels, il lui était sans doute aussi difficile de renoncer aux honneurs, étant donné son origine sociale. Mais, surtout, sa petite formation, qui ne compte que 28 élus (contre 270 au parti du peuple), n'aurait pas été assurée d'un grand avenir dans une assemblée où, pour la première fois dans l'histoire parlementaire du pays, après l'hégémonie trédécennale du Congrès, il va y avoir une polarisation entre deux blocs. L'appui du congrès pour la démocratie est, à la revanche, pour le moment indispensable au parti du peuple, non pas pour gouverner mais pour atteindre la majorité des deux-tiers dans la chambre du peuple. Ce quorum est nécessaire pour permettre au gouvernement de modifier comme il en a l'intention, la Constitution, et notamment de supprimer les articles introduits par Mme Gandhi à l'automne lorsqu'elle a institutionnalisé l'état d'urgence.

Occupant une position charnière, M. Ram et ses amis devraient être, en outre, en position de rallier à la nouvelle majorité des membres de leur ancienne formation, le parti du Congrès, dans l'opposition maintenant. Celui-ci vient de subir un nouveau revers : le parti tamul, qui avait alliance avec lui pendant la campagne électorale, s'est rallié, dimanche, à la coalition gagnante, apportant l'appoint de dix-neuf élus pour la majorité constitutionnelle des deux tiers. Autre manifestation, moins inattendue, d'opportunisme politique, sheikh Abdullah, qui avait été installé au pouvoir à la tête du gouvernement de l'Etat du Jammu-Cachemire grâce à Mme Gandhi, a perdu le soutien du Congrès après avoir montré son penchant pour les vainqueurs des élections. La province a été placée sous l'administration directe de New-Delhi.

Le cabinet de M. Desai est tout à fait à l'image de ce « *manteau d'Arlequin* » dont parlait Mme Gandhi à propos de l'opposition, durant la campagne électorale. Tous les courants hétérogènes de la majorité s'y équilibrent et s'y neutralisent plus ou moins. Les socialistes sont honorablement représentés par M. Raj Narain croisé triomphant de l'opposition à la famille Nehru. Agitateur plus que personnalité constructive, il se voit gratifié d'un portefeuille pour avoir fait condamner, pour irrégularités électorales, Mme Gandhi, en 1975. Il sera chargé de la santé, et l'avocat de Narain, qui obtint la condamnation de l'ancien premier ministre, un non-parlementaire, M. Shanti Bhushan, aura pour mission, à la tête du ministère de la justice, de démanteler tout l'arsenal législatif et constitutionnel mis en place par Mme Gandhi pour se maintenir au pouvoir.

M. Georges Fernandès, président de la Fédération des cheminots et du parti socialiste, dont il contribua, en 1971, à réunir les différentes tendances, est passé, en moins d'une semaine, de la prison au poste de ministre des communications. Entre-temps, les accusations de complot qui avaient été portées contre lui et certains de ses amis pendant l'état d'urgence, ont été rapportées samedi. Une autre personnalité socialiste, M. P. Kaushik, qui s'est signalé par son action sociale en faveur des populations tribales, aura la responsabilité du ministère du tourisme et de l'aviation civile.

M. Desai a confié le ministère des finances, sur lequel il conservera cependant un contrôle étroit, à M. H.-M. Patel, un ancien haut fonctionnaire d'une grande expérience, qui conduira vraisemblablement une politique orthodoxe. Un musulman, M. Sikaner Bakht, également modéré, élu brillamment dans un quartier de la Vieille-Delhi, où eurent lieu des opérations d'assainissement urbain et de stérilisation forcée, s'occupera du travail et de la construction.

Tout gouvernement indien reflète un souci de dosage, non seulement entre personnalités et tendances mais entre représentants de régions, de castes et de communautés religieuses différentes. Comme son prédécesseur, M. Desai s'est efforcé d'inclure dans son cabinet des représentants des principales régions du pays, et notamment du Sud, qui déplore après l'écrasante victoire du Parti du peuple dans le Nord, la « domination » de celui-ci. (Aussi la présidence de l'Assemblée a-t-elle été confiée à un parlementaire de l'Andhra-Pradesh). D'autre part c'est M. P.-S. Badal, leader du Mouvement Akali de la communauté minoritaire des Sikhs, installé surtout au Pendjab, terre d'élection de la « révolution verte », qui détiendra le portefeuille-clef de l'agriculture et de l'irrigation. On peut penser que sa politique s'inspirera de celle qui a permis à sa province d'atteindre le revenu par habitant le plus élevé de l'Inde. Ce dosage est apparu d'autant plus souhaitable que, pour la première fois entrent au gouvernement central — et à des postes stratégiques — les éléments ultra-nationalistes du Jan Sangh.

GÉRARD VIRATELLE.

La composition du cabinet

Voici la liste du gouvernement indien :

Premier ministre : M. Morarji Desai.
Affaires intérieures : M. Charan Singh.
Défense : M. Jagjivan Ram.
Affaires étrangères : M. Atla Behari Vajpayee.
Information et radiotélévision : M. L.K. Advani.
Agriculture et irrigation : M. Prakash Singh Badal.
Travaux publics, logement et approvisionnements : M. Sikandar Bakht.
Loi et justice : M. Saanti Bhushan.
Education, affaires sociales et culturelles : Dr Pratap Chandra Chunder.
Chemins de fer : M. Madhu Bandavate.
Commerce, approvisionnements civils et coopération : M. Mohan Dharia.
Tourisme et aviation civile : M. Purushottan Kaushik.
Finances et banques : M. H.M. Patel.
Acier et mines : M. Biju Patnaik.
Energie : M. P. Ramachandran.
Industrie chimique et engrais : M. H.N. Bahuguna.
Industrie : M. Brijlal Verma.
Communications : M. Geroge Fernandes.
Santé et planning familial : M. Raj Narain.
Travail et relations avec le Parlement : M. Ravindra Varma.

PORTRAIT

Un réformateur et un habile tacticien

« Nous sommes progressistes et conservateurs. » *Cette définition qu'il donnait récemment de ses compatriotes, mais qui pourrait s'appliquer à lui-même, permet mieux que toute autre de cerner la personnalité de M. Ram. Si cet « harijan » (enfant de Dieu, ainsi que Gandhi, appelait les intouchables) a pu prononcer des discours vigoureux en faveur de l'émancipation des membres de sa communauté de quatre-vingts millions de « sous-hommes », il n'est pas allé jusqu'à prendre la tête d'un mouvement de révolte. Il a fait toute sa carrière à des postes ministériels et s'identifie à la classe dirigeante, à laquelle il appartient finalement. On ne lui connaît pas de prises de position idéologiques catégoriques. S'il a quitté avec éclat le gouvernement de Mme Gandhi — parce que, a-t-il dit, l'ancien premier ministre ne consultait plus les membres de son cabinet, — M. Ram n'en a pas moins été associé à la politique du précédent régime.*

« Je ne suis pas un moraliste, *devait-il expliquer*, mais un politicien, et je devais garder le silence. » *Ce silence, M. Ram l'a rompu lorsqu'il a senti tourner le vent de l'histoire. Depuis lors, les caricaturistes indiens ont retrouvé leur meilleur « sujet ». M. Ram a des traits presque négroïdes (les membres des castes inférieures ont assez souvent la peau foncée) que soulignent d'abondants sourcils et d'épaisses lèvres surmontées d'une petite moustache. Un solide embonpoint rend sa démarche lente (il s'appuie parfois sur une canne). Il témoigne à tout propos d'une bonhomie souriante.*

Il est né en 1908, à Arrah, au Bihar, dans une famille pauvre, appartenant à la caste des Chamars (il existe de nombreux groupes plus ou moins hiérarchisés parmi les intouchables). Son père composait, dit-on, des poèmes populaires, qu'il chantait dans les villages. Il put cependant aller à l'école, à une époque où il n'y avait pas de bourses scolaires, puis à l'université de Bénarès et à celle de Calcutta, dont il est sorti diplômé en 1937. Dès son retour au Bihar, il forme un mouvement de paysans sans terre, dont il veut favoriser l'émancipation. « Notre slogan devra être « La terre à celui qui la travaille », *déclare-t-il alors. Quarante ans plus tard, et bien qu'il ait été à deux reprises ministre de l'agriculture, ce rêve socialiste n'est toujours pas réalisé. M. Ram n'en conserve pas moins la réputation d'un réformateur efficace mais discret.*

Ancien ministre de la défense

« Je ne vais pas vous révéler ma stratégie », *répondit-il, en tant que ministre de la défense, aux journalistes, alors qu'en décembre 1971 les troupes indiennes ont déjà franchi les frontières du Pakistan oriental, devenu plus tard le Bangladesh. Même si Mme Gandhi tenait, à travers un homme qui avait alors sa confiance, à conserver la haute main sur la défense, la victoire militaire a été également portée au crédit du ministre qui avait su nouer des relations de confiance avec l'état-major, et était parvenu rapidement à dominer les problèmes militaires.*

Jusqu'à sa démission, en février, M. Ram avait soutenu Mme Gandhi en plusieurs occasions et en particulier lors de la crise du Congrès en 1969. Les vieux dirigeants du parti (le « syndicat ») dont M. Desai était le chef, prononcèrent alors l'« expulsion » de Mme Gandhi. M. Ram se rangea aux côtés de la fille de Nehru, qui put ainsi mieux faire face à la dissidence de la vieille garde. Celle-ci forma le Congrès (O), fondu aujourd'hui dans le Parti du peuple. « Pourquoi quitterai-je le parti ? Je vois un meilleur avenir pour moi dans le Congrès », *avait-il dit. Mme Gandhi lui confia pendant quelque temps la direction de la formation gouvernementale, qu'il conduisit à la victoire aux élections législatives de 1971.*

Ses relations avec le chef du gouvernement ne seront pas aussi confiantes sous l'état d'urgence. Comme la plupart des ministres, il courba la tête, mais il avait du ressentiment. « Si j'avais donné ma démission plus tôt, il n'y aurait pas eu d'élections », *a-t-il expliqué. Cela est vraisemblable*

GÉRARD VIRATELLE.

M. VAJPAYEE
(affaires étrangères)

M. Atal Bihari Vajpayee, nommé ministre des affaires étrangères, a siégé au Parlement sans interruption depuis 1957. Né en 1926, il a fondé en 1956 le parti Jana Sangh (droite), formation dont il sera le leader au Parlement jusqu'à ce qu'elle fusionne, en janvier 1977, avec le parti Janata de M. Desai.

M. Vajpayee était au nombre des dirigeants de l'opposition arrêtés en 1975 lorsque le gouvernement de Mme Gandhi a proclamé l'état d'urgence. Il a été relâché en janvier 1977

M. SINGH
(intérieur)

Le ministre de l'intérieur, M. Charan Singh, vice-président du parti Janata, a déjà occupé plusieurs postes ministériels dans le gouvernement central depuis 1951 et a été ministre dans le gouvernement local de l'Etat de l'Uttar-Pradesh. Il a été membre du parti du Congrès jusqu'en 1967 avant d'appartenir au parti Bharatiy-Lok Sal's, formation qui, elle aussi, a fusionné avec le parti Janata.

Né en 1902, ancien militant nationaliste, M. Singh passe pour être conservateur.

Pakistan

LA PLUPART DES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

M. Bhutto, à qui le parti gouvernemental a demandé, après les élections du 7 mars, de demeurer premier ministre, a prêté serment ce lundi 28 mars devant l'Assemblée nationale, en l'absence de l'opposition.

Les élus de l'Alliance nationale pakistanaise (coalition des partis d'opposition) refusent de siéger dans une assemblée qu'ils considèrent comme « *illégale* » en raison des irrégularités constatées lors des élections. La plupart des députés de l'opposition ont d'ailleurs été arrêtés.

MATH à PAQUES
Révision complète
MATH ET PHYSIQUE
de 6e en Terminale
à partir du 4 avril
MATH ASSISTANCE
Centre pédagogique privé
Saint-Lazare 526-37-17
Vaugirard 531-31-13
Nation 373-09-38

Comité international pour le soutien de la Charte 77 en Tchécoslovaquie
MICHAEL LONSDALE
MICHEL PICCOLI
lisent
L'AUDIENCE
pièce en un acte de VACLAV HAVEL dramaturge tchèque en prison à Prague
introduction par PIERRE EMMANUEL GILLES MARTINET PIERRE DAIX
LUNDI 28 MARS 20 h. 30
TNP Palais de Chaillot Salle Gémier
Entrée libre

LEONIDE BREJNEV

DISCOURS MESSAGES
Avec une préface inédite de LEONIDE BREJNEV
PLON

EUROPARTENAIRES
le groupe bancaire international pour vos affaires dans le monde.
CREDIT LYONNAIS
et ses partenaires
BANCO DI ROMA - BANCO HISPANO AMERICANO - COMMERZBANK

ASIE

Thaïlande

Le coup d'État manqué a porté atteinte à l'autorité du régime militaire

De notre correspondant

Bangkok. — L'agitation qui s'était emparée des esprits samedi 26 mars quand la radio — occupée pendant quelques heures par les putschistes — annonça le coup d'Etat, est retombée très rapidement, dès que l'échec de l'aventure du général Chalard Hiranyas Iri fut connu de la population. Certes, en dehors de quelques points chauds situés dans les quartiers administratifs et militaires, le calme n'avait jamais cessé de régner dans la capitale écrasée par la chaleur.

Ce coup manqué aurait plutôt ressemblé à un vaudeville s'il n'y avait eu mort d'homme. Le seul simple soldat tué, a été écrasé par un char qui reculait. Mais l'assassinat du commandant de la première division de la 1re armée, de la garnison de Etangkok et de la garde royale, le général Arun Thavathas Iri, a tout changé. Les cinq principaux responsables — selon la version officielle — le général Chalard, son fils, un colonel et deux commandants, après s'être vus refuser l'asile politique par Taïwan et d'autres pays voisins, devraient être jugés pour haute trahison. Ils encourent la peine de mort. Il y a très longtemps que des officiers ont été déférés à un tribunal dans ce royaume, plus habitué à être gouverné par des militaires que par des civils.

Les soldats putschistes, venus de province, aux treillis usés et aux vieux godillots, sont restés pendant plus d'une demi-journée face aux militaires de la capitale vêtus d'uniformes impeccables. Les premiers portaient au bras un ruban aux couleurs thaïes, les seconds une bande blanche sur la cuisse. Ils ont parfois fraternisé, tandis que la foule entourait les insurgés et les bombardait de questions. Les distributeurs bénévoles de boissons et de fruits circulaient au milieu des troupes.

Seul signe de tension, les chars postés devant le quartier général de l'ISOC, organisme de lutte anti-communiste, où s'étaient réfugiés le général Chalard et ses partisans, ceux que le général Boonchai, vice-premier ministre, a qualifiés de « *Jeunes Turcs* ». C'est là aussi qu'étaient détenus les deux généraux Prasert Thammas Iri, commandant en chef adjoint de l'armée de terre — présenté par les rebelles comme leur chef et considéré par les loyalistes comme un otage — et le général Pralong Virapri, chef d'état-major de l'armée de terre.

C'est donc sans trop d'effusion de sang que s'est déroulé « *ce coup qui n'en était pas un* », titre du quotidien en langue anglaise *Bangkok Post*. Toutefois samedi, aucun journal n'avait voulu, ou osé, prendre position. Tous publiaient côte à côte les photos des chefs insurgés et loyalistes, ainsi que les communiqués des deux bords. A aucun moment, la population ne semble s'être souciée de ce qui n'était pour elle qu'une affaire de militaires. Le coup d'Etat mené par trois cents soldats téméraires, soulève bien des questions. Il porte atteinte à la crédibilité du régime. Déjà, en février, des rumeurs en cascade faisaient état de préparatifs de coups d'Etat. Elles avaient cessé au début de ce mois, pour reprendre. Il y a quelques jours. Finalement, le coup est venu du côté où on ne l'attendait pas. Il aura fallu attendre samedi soir pour que le premier ministre fasse une brève apparition à la télévision, monopolisée jusque-là par les militaires de la junte.

D'autre part, bien rares sont ceux qui croient qu'un officier, aussi habitué aux tentatives de putsch que le général Chalard, ait pu se lancer dans l'aventure avec seulement trois cents hommes. Certains milieux militaires ou civils lui avaient-ils promis un soutien qu'ils retirèrent dès qu'ils se rendirent compte que l'affaire était vouée à l'échec et, si oui, qui sont-ils ? Que s'est-il passé entre 6 heures, moment où les insurgés s'emparèrent de bâtiments officiels et 9 h. 30, heure où ils annoncèrent à la radio qu'ils avaient pris le pouvoir ? Qui a assassiné le général Arun — certaines sources, démenties par d'autres, affirment que le meurtrier est le général Chalard lui-même — et pourquoi ? Les putschistes n'ont-ils pas publié un communiqué nommant ce même général Arun commandant en chef de l'armée de terre ? Pourtant, on dit maintenant que les deux hommes ne s'entendaient pas.

Enfin, on comprend mal qu'un officier comme le général Prasert ait accepté de prendre personnellement la parole à la radio en faveur du coup d'Etat. On s'étonne qu'il ne soit pas apparu à la télévision dans la soirée, comme cela avait été annoncé ; selon la version officielle, il serait « malade ». Certains se demandent si la junte, dont il est membre, n'aurait pas voulu ainsi lui réserver une porte de sortie honorable, d'autant qu'il jouit d'un grand prestige dans l'armée.

Le putsch a confirmé l'existence de rivalités parmi les militaires, opposant notamment ceux qui sont au pouvoir et ceux qui en ont été écartés l'an dernier. Il révèle aussi au grand jour, pour la première fois, l'impatience grandissante de certains « Jeunes Turcs » qui voudraient qu'une place plus importante leur soit accordée.

Le caricaturiste du quotidien *Thai Rath* résume bien les événements en dessinant un char avec la légende « *remède pour améliorer la situation* ».

PATRICE DE BEER.

Japon

M. EDA A QUITTÉ LE PARTI SOCIALISTE POUR FONDER SA PROPRE FORMATION

(De notre correspondant.)

Tokyo. — M. Eda, ancien vice-président du parti socialiste et chef de son aile droite, a annoncé, samedi 26 mars, qu'il quittait cette formation politique. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre (*le Monde* du 25 mars), M. Eda, qui avait été vivement critiqué lors du dernier congrès du P.S. en février, a précisé qu'il formait un nouveau mouvement — la Fédération des citoyens socialistes, et non le Nouveau club socialiste, comme il avait été annoncé, — et qu'il se présenterait aux élections pour le renouvellement de la Chambre haute, en juillet. (Comme les principaux dirigeants du P.S., M. Eda a été battu aux élections générales du 5 décembre 1976.)

Jusqu'à présent, aucun des membres de sa faction ne l'a suivi. Il leur a expressément demandé de rester dans le P.S. jusqu'aux élections de juillet, entendant apparemment faire cavalier seul jusque-là.

Le départ de l'ancien vice-président est interprété dans les rangs du P.S. comme le prélude à une scission aussi grave que celle de 1959, lorsque l'aile droite de l'époque décida de former le parti social-démocrate. M. Eda a d'ailleurs obtenu le soutien d'un certain nombre d'organisations régionales du P.S. Son départ va provoquer un rassemblement des forces du centre qui craignent qu'il empiète sur leur électorat. — Ph. P.

(PUBLICITÉ)

LANVIN
15, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris - 265 14.40

Les qualités d'une chemise sur mesure

ON RECONNAIT assez facilement un homme qui s'habille chez un bon tailleur; les qualités d'une belle chemise sont, à priori, moins évidentes à l'observateur non prévenu. C'est que l'on ne voit pas grand'chose d'une chemise : la couleur, le col, quelques centimètres de manchettes.

Pourtant, ces détails suffisent à témoigner de l'art du chemisier. Le col, par exemple. Il faut savoir qu'avant d'obéir aux canons d'une mode plus ou moins éphémère, sa forme est surtout fonction de la morphologie de celui qui va le porter.

Pour un homme mince, au visage allongé, les pointes du col seront assez courtes et plutôt écartées, de façon à ne pas accentuer les traits du visage au point d'en faire des défauts. Au contraire, un visage rond s'accomodera de pointes longues et rapprochées.

Cependant, la coupe du col doit s'adapter à la largeur des cravates. Là, la mode montre le bout de son nez. Aujourd'hui, elle exige des cravates larges, et nous ne saurions couper nos cols comme au temps des cravates étroites et des nœuds un peu trop serrés.

L'importance du détail

En revanche, nous n'avons pas changé d'un iota notre façon de les monter — à la main, évidemment. Et nous nous obstinons à mettre un soin presque excessif dans les finitions. Une boutonnière ne peut être qu'irréprochable, un bouton — de nacre évidemment — exclusif, une couture d'épaule rabattue à points imperceptibles.

De même, lorsque nous taillons une chemise sport dans une soie imprimée, le motif de la poche coïncide si exactement avec celui de la chemise qu'il faut y regarder à deux fois pour deviner que cette poche existe vraiment...

Le plaisir de choisir

Quant aux tissus, unis, rayés, façonnés, imprimés, ils autorisent toutes les coquetteries qu'un homme doit s'accorder. Nous ne cessons pas de courir le monde pour les trouver : si les voiles de coton les plus aériens sont français, il faut aller en Italie pour les soieries imprimées, en Angleterre pour le crêpe, et même au Japon pour certaine toile de soie.

Car, c'est du tissu que naît véritablement le plaisir égoïste que procure une chemise. Toutes les subtilités de la coupe, du montage, des finitions, sont faites presqu'uniquement pour y contribuer.

Le confort, c'est une emmanchure appuyée à la pointe de l'épaule, juste assez large mais non tombante, une ampleur précisément calculée pour accompagner tous les mouvements en restant près du corps. Tout cela s'explique.

Le plaisir... il faut avoir porté nos voiles de coton, nos crêpes de soie, pour le comprendre. Et savoir aller au-delà des apparences.

AFRIQUE

Tchad

L'attentat contre le général Malloum

LA COUR DE SURETÉ PRONONCE QUATRE CONDAMNATIONS A MORT

N'Djamena (A.F.P.). — Quatre condamnations à mort, douze acquittements et des peines allant de cinq ans de prison aux travaux forcés à perpétuité ont été prononcés, samedi 26 mars, à N'Djamena par la Cour de sûreté de l'Etat, qui jugeait les auteurs de l'attentat commis, le 13 avril dernier, contre le général Félix Malloum.

Selon les autorités, huit personnes ont été tuées et plus de soixante-dix autres blessées par l'explosion de trois grenades lancées en direction du chef de l'Etat lors de la cérémonie marquant alors le premier anniversaire de la prise du pouvoir par les militaires.

L'un des principaux accusés, un chauffeur âgé de trente-neuf ans, M. Hassan Abakar Adef, membre du Front de libération national du Tchad (FROLINAT), a été condamné avec trois de ses compagnons à la peine capitale. Au cours du procès, il avait reconnu être l'un des instigateurs de l'opération du 13 avril dernier et a dit s'être rendu à N'Djamena pour y prendre contact avec les membres du réseau du FROLINAT, aux quels il a remis plusieurs grenades destinées à abattre le chef de l'Etat.

République populaire du Congo

● RECTIFICATIF. — L'omission d'un mot a altéré le sens d'une phrase du dernier paragraphe de l'article de notre envoyé spécial à Libreville, Pierre Biarnès (*le Monde* du 26 mars). Au lieu de « *Des opposants de l'ex-président Massemba-Debat auraient ainsi été poussés au crime par d'autres personnalités plus proches du pouvoir et qui actuellement seraient en train de s'en emparer définitivement* », il fallait lire : « *Des opposants, familiers de l'ex-président Massemba-Debat...* »

Zambie

Moscou fournira « toute l'aide nécessaire » aux mouvements de libération

déclare M. Podgorny à Lusaka

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — La visite de M. Podgorny en Zambie, deuxième étape de sa tournée africaine, est centrée sur l'aide soviétique aux mouvements de libération d'Afrique australe. Lundi 28 mars, le chef d'Etat soviétique devait, en effet, s'entretenir avec deux de leurs dirigeants, MM. Sam Nujoma (Swapo, Namibie) et surtout Joshua Nkomo (l'un des deux leaders du Front patriotique de Rhodésie). La veille, il s'était rendu à Livingstone, près des chutes Victoria, sur la frontière rhodésienne qu'il a qualifiée de limite « *entre la liberté et l'esclavage* » en Afrique.

Samedi, jour de son arrivée en Zambie, il avait réaffirmé sans réserve l'engagement de son pays en faveur de la décolonisation complète de la partie méridionale du continent et la promesse de « *fournir toute l'aide nécessaire* » aux mouvements de libération.

Le ton adopté par l'homme d'Etat soviétique pendant son voyage en Afrique orientale et centrale semble aller crescendo. A l'accueil poli, offert par les autorités tanzaniennes la semaine dernière, les Zambiens ont préféré une réception plus chaleureuse, rehaussée d'un généreux étalage de drapeaux soviétiques et même de banderoles réclamant la « *dictature du prolétariat* ». Il semble que, de son côté, Maputo prépare une fête encore plus enthousiaste à M. Podgorny à l'occasion de son arrivée, prévue mardi, dans la capitale du Mozambique, dernière étape officielle d'une tournée qui doit se terminer par une visite privée dans un parc national du Nord tanzanien.

Que le chef d'Etat soviétique ait choisi Lusaka pour y dire que son pays « *ne se reposera pas* » jusqu'au renversement de l'« *oppression coloniale* » en Afrique rappelle le précédent créé par M. Kissinger, lors de sa première tournée au sud du Sahara, en mai 1976. L'ancien secrétaire d'Etat avait choisi la capitale zambienne pour y prononcer un grand discours sur l'Afrique australe. M. Kissinger s'était aussi rendu à Livingstone, mais pour des raisons surtout touristiques.

Lundi, la rencontre de M. Podgorny avec M. Nkomo retient d'autant plus l'attention que ce dernier s'est rendu récemment à Moscou et que le mouvement qu'il préside — la ZAPU (Union populaire africaine du Zimbabwe) — vient de rouvrir en territoire zambien ses principaux camps de guérilleros opérant en Rhodésie.

Dimanche, on a pu mesurer la gravité du désaccord entre le Conseil national africain uniié, présidé par l'évêque Muzorewa, lequel espère encore une solution politique au conflit rhodésien, et le Front patriotique de MM. Mugabe et Nkomo, qui ont opté pour la lutte armée. Alors que le chef d'Etat soviétique, sur la frontière rhodésienne, se disait pleinement assuré « *que le jour n'est pas loin où la liberté et l'égalité franchiront le Zambèze* », l'évêque relançait, de Salisbury, son appel à la Grande-Bretagne en faveur d'un référendum immédiat et multiracial, en vue de doter le pays d'un régime majoritaire. Au même moment, un communiqué conjoint tanzanien-soviétique, publié à Dar-Es-Salaam vingt-quatre heures après le départ de M. Podgorny, faisait état de l'appui soviétique au seul Front patriotique.

Ce communiqué indique aussi qu'une aide soviétique de 19 millions de dollars sera fournie à la Tanzanie, ce qui représente une somme relativement modeste. M. Podgorny devait prononcer lundi soir une allocution à l'occasion d'un banquet offert en son honneur par le président Kaunda.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *Cuba n'acceptera jamais de négocier avec les Etats-Unis son aide militaire et civile à l'Angola* », a affirmé dimanche 27 mars, à Luanda, M. Fidel Castro, lors d'une grande manifestation populaire à laquelle il assistait en compagnie du président Neto. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

JE FERAI TOUT MON POSSIBLE POUR AIDER M. CARTER A TROUVER UNE JUSTE PAIX

déclare M. Arafat

« *Je ferai tout mon possible pour aider M. Carter à trouver une juste paix dans la région du Proche-Orient, oui, tous les efforts nécessaires* », a déclaré M. Arafat, dans une interview à la chaîne américaine de télévision C.B.S., diffusée dimanche 27 mars. Le président de l'O.L.P. a qualifié l'appel du président Carter pour la création d'une patrie palestinienne de pas important en direction de la paix. En revanche, il a éludé la question concernant une éventuelle reconnaissance *de jure* d'Israël par l'O.L.P.

D'autre part, dans une interview au journal égyptien *Goumhouriya*, M. Arafat a affirmé que « *les Etats-Unis avaient le pouvoir d'imposer un règlement au Proche-Orient, comme l'a déclaré à plusieurs reprises le président Sadate* ». Il a ajouté que tout ce qu'il demandait aux Etats-Unis était de ne pas s'opposer aux résolutions des Nations unies. « *La reconnaissance par le président américain de la nécessité de créer une patrie pour les Palestiniens est conforme à la réalité.* » *(...)*

De son côté, dans une interview diffusée dimanche soir par C.B.S., le président Sadate a souhaité que les Etats-Unis reprennent l'initiative diplomatique en vue de la paix au Proche-Orient. Pour y parvenir, a-t-il dit, il importe qu'ils ramènent Israël à la raison. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Iran

● *La Société des réalisateurs de film (1) nous a communiqué le* texte d'une motion qu'elle a adressé à l'ambassadeur d'Iran à Paris, dans laquelle elle dénonce « *les diverses formes de répression dont sont victimes, dans leur pays, les artistes et cinéastes de l'Iran. Après l'exécution, en 1974, du cinéaste Danechian, la répression s'est amplifiée avec, entre autres, les incarcérations, accompagnées de sévices — et sans jugements contradictoires — de Mahmoud Doulat Abadi, écrivain et scénariste, de Moshen Yalfani, Saïd Soltanpour et Nasser Bahmani Nejad, artistes et écrivains, dont la Société des réalisateurs de film demande la libération immédiate* ».

(1) 215, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

Liban

Les partis conservateurs engagent l'épreuve de force contre le président Sarkis

Grève générale à Beyrouth-Est

De notre correspondant

Beyrouth. — L'épreuve de force paraît engagée, ce lundi 28 mars, entre le président Sarkis et une partie du Front libanais (conservateur). Les phalangistes se sont en effet désolidarisés de l'ordre de grève générale et illimitée déclenchée à Beyrouth-Est, où régnait dans la matinée une vive agitation. Peu avant l'aube, un bâton de dynamite avait explosé dans l'immeuble où habite, en secteur chrétien, M. Fouad Boutros, ministre des affaires étrangères, qui soutient M. Sarkis contre le Front libanais. Le ministre et les membres de sa famille n'ont pas été atteints par l'explosion.

Les partis conservateurs n'avaient pas aggravé la décision du chef de l'Etat de procéder, en principe lundi soir, à d'importants remaniements à la tête de l'armée et de la sûreté générale. Plusieurs responsables acquis au Front libanais devaient ainsi être limogés. M. Sarkis avait informé M. Camille Chamoun, jeudi dernier, de ses intentions. M. Chamoun avait alors mis en garde le président contre « *les conséquences négatives* » qu'un tel changement pourrait avoir sur « *l'état de la sécurité, particulièrement dans le sud du pays* ».

Cette mise en garde, reproduite dans la presse de droite, a été suivie d'une réunion importante du Front et d'une déclaration de l'ancien président Frangié, qui a reconnu explicitement, dans le journal *Al Amal*, organe du parti phalangiste, l'existence de divergences d'opinions entre le Front libanais et le chef de l'Etat.

Cette campagne, la première du genre menée par le Front libanais, marque un tournant important dans la vie politique libanaise, car elle consacre l'existence de deux conceptions différentes de la solution libanaise. Pour le Front, que dirige depuis le 18 mars M. Chamoun, la priorité doit être donnée à la mise en application des accords du Caire (sur le statut des Palestiniens), condition indispensable au règlement du problème du Sud. Le chef de l'Etat estime, en revanche, que ces deux problèmes sont indissolublement liés, et qu'il lui faut absolument reconstituer l'armée pour disposer d'une force militaire susceptible d'intervenir au Sud. La reconstitution de l'armée aurait également pour objectif de renforcer le pouvoir central et de lui permettre de prendre les dispositions politiques qu'il jugerait nécessaires pour rétablir définitivement la paix au Liban.

Le chef de l'Etat, qui jouit du soutien de la majeure partie de l'opinion publique, favorable au maintien de l'unité du pays, semble aujourd'hui déterminé à mettre fin à l'état d'exception en vigueur au moment de la crise, et à exercer pleinement ses prérogatives. Il dispose, en outre, de l'appui des dirigeants syriens, qui ont approuvé, dimanche, la nomination d'un nouveau commandant en chef de l'armée.

Inquiets de l'évolution de la situation au Liban après l'assassinat de Kamal Joumblatt et la nomination de M. Chamoun à la tête du Front libanais, les dirigeants de Damas avaient reçu, le 22 mars, une délégation phalangiste, à laquelle ils avaient réaffirmé leur détermination de soutenir le chef de l'Etat libanais dans ses efforts pour normaliser la situation. Selon des milieux proches de la délégation, ils auraient informé les phalangistes de leur opposition à tout projet de « régionalisation » qui n'aurait pas l'approbation de M. Sarkis. *(Intérim.)*

● *Les deux principales familles druzes du Liban, les Joumblatt et les Yazbeki, ont décidé de mettre fin à leur rivalité traditionnelle*, dix jours après l'assassinat de Kamal Joumblatt, dirigeant de la gauche libanaise. Cette décision a été prise samedi par M. Walid Joumblatt, qui a succédé à son père à la tête de la famille Joumblatt, et par l'émir Majid Arslane, chef du clan Yazbeki, au cours d'une rencontre à Moukhtara, dans la montagne druze du Chouf (au sud-est de Beyrouth). Les deux dirigeants druzes ont décidé « d'œuvrer en commun dans l'intérêt de leur communauté et et du Liban tout entier. »

LES DENIERS DE L'ETAT EN COTE D'IVOIRE ET AU SENEGAL

dans le mensuel AFRICA, entièrement réalisé en Afrique noire. C'est mieux pour en bien parler. Vente France : Drugstores, magasins. Rens. BP. 1826 Dakar

Le mark

une étude complète et documentée sur 69 pays d'afrique et du moyen-orient,

seul le supplément annuel de jeune afrique pourrait tenir ce pari

Le marketing politique et le fiasco de la majorité

I. — Des erreurs stratégiques

par BERNARD KRIEFF (*)

Pour la première fois, il y a quelques semaines, à une « table ronde », on a vu, à côté d'experts extérieurs, des spécialistes en marketing politique des formations de la majorité, du parti socialiste et du parti communiste.

L'expert en marketing — qu'il s'agisse de la politique ou de l'industrie — se doit de rester à sa modeste place de technicien. Il montre les conséquences d'une décision politique, il ne la provoque pas. Il est un *auxiliaire* désormais nécessaire, sans plus : il aide à la victoire, il ne désigne pas l'ennemi, même s'il mène la campagne de bout en bout. Il propose des stratégies, il ne les choisit pas.

Idéalement, le marketing politique a pour but de connaître les besoins et les désirs des citoyens, ce qui permet aux hommes politiques d'y ajuster leur action en organisant les programmes capables de les satisfaire.

Caricaturalement, c'est le remarquable « *Littératron* » de Robert Escarpit (1). Cette caricature grossit et déforme mais elle est d'une extraordinaire qualité. A l'époque, elle fut même prémonitoire.

Le marketing politique est à la fois analyse scientifique, *réflexion stratégique* et action coordonnée et fermement menée.

Seules les personnes non informées peuvent croire que les dépenses publicitaires parfois excessives, voire absurdes, engagées par les candidats sont le « marketing ». Ce serait prendre la partie pour le tout, de même que de le limiter à des études.

1) Une attitude commune à certains hommes politiques de la majorité, et que j'ai déjà dénoncée clairement il y a plus d'un an comme suicidaire, a conduit à quatre erreurs stratégiques graves.

Cette attitude consiste à détruire ce qui les soutient pour tenter d'attirer ce qui les combat. C'est cette destruction qui est stérile.

— Depuis plusieurs années, le ministère des finances, par exemple, a pris des mesures dont le résultat — sinon le but — a été de mécontenter gravement les électeurs de la majorité : chefs d'entreprise, cadres, professions libérales, artisans, commerçants. Mais, plus encore que les mesures elles-mêmes, ceux-ci ont été souvent désignés par des propos « racistes » à l'opinion publique comme de mauvais citoyens, des profiteurs — ce que, pour un petit nombre, ils sont peut-être, — mais jamais comme de gros payeurs d'impôts, des créateurs d'emplois, des apporteurs de devises étrangères, etc., — ce qu'ils sont presque toujours.

En se comportant de cette manière, le ministère des finances a profondément heurté et blessé ceux qui soutenaient la majorité. En outre, les hommes politiques du gouvernement se livrant à des attaques allant dans le même sens que leurs adversaires de gauche, ils leur ont apporté ainsi une caution inattendue d'un poids considérable, dont les conséquences peuvent se chiffrer aujourd'hui en nombre de voix.

— Mais, de loin, le plus grave est que, outre les mesures fiscales à proprement parler, le ministère des finances a, par un centralisme sans cesse croissant, fait passer l'*administration du stade aimable* de Courteline à celui, tragique, de Kafka. On peut en donner des exemples *par centaines*.

Cette volonté de centralisation a installé dans les faits, en France, la bureaucratie paralysante, voire la privation de certaines libertés, et c'est finalement les leaders de la gauche qui peuvent, de façon crédible, se présenter comme des libérateurs sur ce point.

— Sur le plan de l'action gouvernementale, dès son élection en 1974, le président de la République a très vite exprimé son goût pour les relations directes avec des ministres qui ne dépendaient en réalité que de lui, l'économie et les finances, l'intérieur, les affaires étrangères, la justice. M. Jacques Chirac, qui n'avait pas un goût marqué pour l'inauguration des chrysanthèmes, et qui, de surcroît, ne disposait pas des moyens de décision sur le plan de la stratégie électorale, ne pouvait que partir.

Je ne crois pas qu'il se soit agi chez M. Jacques Chirac, à ce moment, d'ambition ni de défense de ses prérogatives. Ambitieux, il l'est probablement — quel homme politique pourrait le lui reprocher ? — mais sa préoccupation était le pronostic du fiasco proche de la majorité.

Après le départ de M. Jacques Chirac, les accusations d'arrivisme portées contre lui en privé et parfois en public par ceux-là même qui étaient dans son gouvernement ont eu trois effets négatifs :

— Elles ont rendu furieux les membres du R.P.R. et leurs amis;

— Elles ont choqué beaucoup de Français, qui ont trouvé ce manque de contrôle indécent ;

— Elles ont pu créer une image désagréable de M. Chirac qui a pu pousser à voter à gauche.

Les effets positifs ne m'apparaissent pas.

2) Avoir attribué la majorité à l'âge de dix-huit ans sans avoir accompagné cette mesure extraordinairement importante d'une action intense d'information civique s'est révélé un mauvais calcul. Seuls participent à la consultation les plus politisés. Or, sur ce point comme sur d'autres, la gauche est très bien organisée, et elle a raison.

3) Remplacer l'ancienne majorité par une « majorité présidentielle » s'est révélé une funeste erreur pour la majorité. Pourquoi ? Parce que le rééquilibrage ne se décide pas « au sommet », mais dans la vérité des isoloirs.

Au lendemain des élections présidentielles, l'U.D.R. aurait pu être évincée. Bien que peu prudente, cette décision, à l'époque, pouvait se révéler payante. Elle comportait tout de même, malgré l'affaiblissement de l'U.D.R., des dangers certains : il ne faut pas sous-estimer un parti composé de gaullistes qui savent ce que c'est que la « traversée du désert » sans se perdre dans les sables.

Ce n'était pas au lendemain de la fondation du R.P.R. qu'il fallait commettre cette erreur stratégique, qui aurait pu aussi bien coûter Paris à la majorité.

Une rancœur contre le pouvoir demeuré en place venant — hélas ! pour lui — de ses soutiens les plus naturels, ainsi qu'un besoin d'une ligne plus ferme, c'est-à-dire plus constante, interdisaient une telle décision.

4) Si tant est que cette décision de « rééquilibrage » fût prise, encore eût-il fallu que la stratégie choisie fût la bonne.

La force de la cohérence

Au jeu d'échecs comme à la guerre, on s'arrange pour prendre discrètement des positions inexpugnables et non en fanfare des postes dont on se fera chasser. En politique, la stratégie a le même sens. Je définirai en matière de marketing la stratégie comme le choix d'une ligne forte qui, ayant intégré prévisionnellement toutes les réactions des adversaires ou des concurrents, choisit la direction la meilleure possible de manière que les réactions rencontrées n'obligent pas à en changer. Au contraire, la tactique permet de s'adapter au terrain. Elle n'a de chances de succès que si elle est fille de la stratégie.

Que s'est-il passé ? Après l'annonce de la candidature de M. d'Ornano, on a appris — et la presse confidentielle l'a publié en donnant les noms — que la plupart des arrondissements de Paris seraient « confiés » à des ministres « non-R.P.R. ».

Comment pouvait-on penser que l'homme qui a eu l'intransigeance — semble-t-il par rigueur — de quitter le poste somme toute agréable pour un homme ambitieux — si ambitieux il y a — de premier ministre, allait s'incliner devant un diktat qui brisait le parti qu'il venait de ragaillardir ?

Et ce, d'autant plus que la fermeté qu'il propose semble rencontrer une adhésion réelle ? Et qu'elle fait partie de lui-même ? En bonne stratégie, il fallait intégrer les réactions probables du R.P.R. à de telles attaques et agir en conséquence.

Ce qui surprend, c'est la surprise de ceux qui, s'y étant frottés, s'y sont piqués.

La violence des attaques contre le R.P.R. et son chef ne pouvait pas favoriser les reports de voix. Ce n'est pas impunément que l'on agresse ses amis, qui vous agressent en retour pendant six semaines. Les dirigeants peuvent obtenir le retrait des listes, ils ne peuvent pas obtenir le report des voix car ce n'est pas en leur pouvoir.

A contrario, la gauche n'a pas varié dans sa ligne et elle a gagné.

De même M. Jacques Chirac.

Il n'a pas sauté d'un arrondissement à un autre, il n'a pas annoncé, après sa candidature, son retrait, puis son maintien.

Apparemment, il a réfléchi longuement avant de prendre sa décision. Mais, ayant défini sa stratégie, il n'en a pas varié.

Tous les efforts tactiques de ses adversaires s'y sont brisés.

Les campagnes dites à l'américaine, les tactiques les plus dynamiques, les dépenses les plus grandes, ne changent rien à ceci :

Il y a au fond des urnes une *vérité démocratique*.

La force d'une stratégie est justement de laisser les amusements des gadgets à leur juste place et de se fonder sur cette vérité qui fait qu'on est authentique. On ne doit pas « paraître » ferme pour plaire aux électeurs, ou « libéralo - capitalisto - sympathisant de gauche » pour les mêmes raisons. On est comme on est. Les électeurs aiment ou n'aiment pas. Le marketing politique fait ses choix stratégiques en fonction des risques que l'homme politique accepte de courir pour défendre ses idées en choisissant une ligne solide, c'est-à-dire *fondée*. S'il n'y a pas d'idée à défendre, il n'y a pas de succès possible. La gauche l'a compris, elle s'en porte bien. A Paris, M. Jacques Chirac aussi l'a compris

5) La mobilisation de moyens financiers et humains considérables dans la lutte fratricide de Paris a placé au second plan la province. Trop de problèmes qui auraient nécessité des décisions sont restés en suspens. Cela a ajouté à la puissante et intelligente action de la gauche.

Prochain article :

ET LES LÉGISLATIVES DE 1978 ?

(1) *Le Littératron*, de R. Escarpit (édit. Flammarion).

(*) Conseil en marketing.

Quand un homme N°1 nous dit qu'il arrive.
Nous sommes prêts à le recevoir.
Vérifiez-le en adhérant au Hertz N°1 Club.

LA VOITURE EST RETENUE. LES PAPIERS SONT PRETS. VOUS PARTEZ.

Nous savons ce qu'il faut faire quand un homme N° 1 nous téléphone pour nous dire qu'il va atterrir sur l'un des grands aéroports d'Europe ou d'Amérique du Nord et qu'il a besoin d'une voiture, arrivé à destination. Et nous le faisons.

Nous remplissons son contrat de location par avance. Comme cela, il n'a pas à le faire à son arrivée. Il n'a plus qu'à le signer, prendre ses clefs et partir au volant de la voiture entièrement nettoyée et contrôlée que nous mettons à sa disposition.

Adhérez vous aussi au Hertz N° 1 Club*. A votre arrivée, vous n'aurez plus qu'à signer et prendre le volant de la voiture que vous aurez demandée : une Ford Escort ou Granada, ou une autre grande marque. Appelez le numéro qui se trouve en bas de cette page, ou celui de votre agence de voyage, et dites-nous quand et où vous voulez votre voiture. Elle sera au rendez-vous.

Pas de frais d'inscription. Plus jamais de formulaires. Pourquoi perdre du temps à louer une voiture? Demandez votre inscription au Hertz N° 1 Club, à n'importe quel bureau ou comptoir Hertz. Ou la prochaine fois que vous louerez une voiture chez nous, demandez à être inscrit automatiquement. * en Allemagne, Hertz VIP Club.

Hertz

Hertz N°1 Club.
788.51.51

TELEPHONEZ. SIGNEZ. ET PRENEZ LE VOLANT.

TED BATES

une étude complète et documentée sur 69 pays d'afrique et du moyen-orient,

seul le supplément annuel de «jeune afrique» pouvait tenir ce pari

200 F TTC
sur commande adressée à :
groupe j.a.
51 avenue des ternes
75017 paris

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
(non vendu dans les kiosques)

Offre un dossier complet sur :
LE SPORT
Envoyez 10 francs (timbres ou chèque à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 40 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

(Publicité)
Communiqué aux cadres des entreprises
Le CREA-France, Centre français pour le développement de la recherche et de l'enseignement de l'arabe, organise du MARDI 19 AVRIL 9 h. 30 au JEUDI 21 AVRIL 17 heures un séminaire sur :
« LA COMMUNICATION AVEC LE MONDE ARABE DANS LES RELATIONS COMMERCIALES. »
Pour tous renseignements et inscriptions :
CREA-France,
42, rue de Grenelle 75007
Tél. : 544-67-85, 548-87-71, 548-15-44

Centre ISTH Centre
AUTEUIL - TOLBIAC
Institut privé des Sciences et Techniques humaines
EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE CONFIRMÉE DEPUIS 1953
préparation au diplôme d'état de
L'EXPERTISE COMPTABLE
- Examen PROBATOIRE (Octobre à Avril)
- DECS : trois certificats (Novembre à Juin)
AUTEUIL 6, Av. Leon-Heuzey 75016 Paris - Tel. 224.10.72
TOLBIAC 93, Av. d'Italie 75013 Paris - Tel. 566.63.91

POLITIQUE

DEVANT LE CONSEIL POLITIQUE ET LE COMITÉ CENTRAL

M. Chirac : le R.P.R. doit réaffirmer sa personnalité

Les dirigeants du R.P.R. refusent de se placer dans une « stratégie de l'échec ». Malgré la « défaite politique grave » que, selon leur propre expression, la majorité vient de subir un an après l'avertissement des élections cantonales, les responsables du R.P.R. ne considèrent pas qu'un échec aux élections législatives, l'année prochaine, soit inéluctable. Tel est le sentiment dominant qui ressort des délibérations successives du conseil politique et du comité central du mouvement gaulliste, samedi 26 et dimanche 27 mars, et avant que les parlementaires R.P.R. ne se réunissent en journées d'études, du 29 au 31 mars, aux Baux-de-Provence.

A la différence de ce qui s'est souvent produit dans le passé, la réunion de ces instances n'a pas uniquement consisté à dresser des réquisitoires contre le président de la République, contre ses plus proches ministres ou contre les autres formations de la majorité. Sans doute, rendent-ils responsables tous ceux-là des revers subis par la majorité dans les élections municipales, et les coups de pattes n'ont pas manqué ! Mais ils se sentent surtout ragaillardis par le succès de M. Jacques Chirac à Paris, confirmés dans leurs analyses et résolus à poursuivre leur action. C'est pourquoi, ils ont décidé d'ores et déjà de « réaffirmer la personnalité du R.P.R. » dans la majorité. A cette fin, la réorganisation du mouvement, son élargissement et le renouvellement de ses cadres vont être menés activement. La nomination de M. Denis Baudouin comme responsable des problèmes de communication auprès de M. Chirac est reçue comme le gage d'une plus vaste audience et comme une marque d'élargissement du mouvement.

Au cours de leurs journées d'études, les parlementaires vont proposer des textes précis sur la fiscalité, la famille, l'administration, l'environnement et la culture, et M. Chirac lui-même précisera ensuite les nouveaux objectifs du mouvement. C'est dire de façon suffisamment claire que le R.P.R. n'entend pas se laisser enfermer dans des structures de la majorité qui seraient trop contraignantes. Il attend seulement du premier ministre qu'il obtienne des divers partenaires de la majorité qu'ils se comportent sans agressivité et sans exclusive, et que lui-même observe une impartialité totale. C'est dans cet esprit que M. Chirac rencontrera son successeur à l'hôtel Matignon.

Parmi les nombreux orateurs qui sont intervenus, les plus jeunes ont insisté sur la nécessité de changer de vocabulaire afin d'être mieux compris de l'électorat populaire. Ils ont souligné l'utilité de traiter des préoccupations quotidiennes des électeurs, et une ouvrière O.S. d'une chocolaterie a invité M. Chirac à visiter davantage les usines. Pour la première fois dans un comité central du mouvement gaulliste, la pression des éléments jeunes ou récents s'est manifestée clairement, mettant en relief le combat des générations qui se déroule aussi au R.P.R. Sans renier pour autant les « grands principes », les nouveaux membres du mouvement souhaitent une action plus pragmatique et plus réaliste. Ils ont reçu de M. Chirac de vifs encouragements à poursuivre dans cette voie.

Dans deux domaines, le conseil politique puis le comité central ont marqué circonspection, réserve et vigilance.

Le projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel est dans son état actuel inacceptables par les gaullistes. Ils souhaitent au moins un engagement solennel du gouvernement, à défaut d'un préambule ou d'une renégociation du traité afin que l'indépendance nationale soit réellement protégée. M. Chirac lui-même a exprimé ses « plus expresses réserves » à l'égard du projet gouvernemental. Incidemment, le comportement de M. Giscard d'Estaing lors du « sommet » européen de Rome a été vivement critiqué en raison des concessions qu'il a consenties.

En ce qui concerne l'éventuelle instauration de la représentation proportionnelle pour les élections législatives à la place du scrutin majoritaire actuel, seul M. Edgar Faure a exprimé sa faveur alors que d'autres membres du conseil politique n'ont pas écarté ce mode de vote assorti du système de la plus forte moyenne. Mais il s'agissait surtout de députés battus. En revanche, le comité central et M. Chirac lui-même ont marqué leur opposition fondamentale à cette transformation qui apparaîtrait comme une « combine ».

Fort de son prestige tout neuf de maire de Paris, le président du R.P.R. a pendant deux jours constaté que le soutien et la confiance des dirigeants de son mouvement ne lui étaient pas mesurés. Ayant enregistré leurs espoirs, il peut maintenant, comme il l'a dit, rencontrer le président de la République et le premier ministre « dans le meilleur esprit et avec les meilleures intentions ». ANDRÉ PASSERON.

M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., rendant compte des travaux du conseil politique réuni à huis clos, a indiqué que celui-ci avait étudié les problèmes européens, la loi électorale, la concertation dans la majorité et la situation économique et sociale.

Après avoir noté que l'entretien entre MM. Chirac et Giscard d'Estaing seront « *autre chose qu'une visite formelle* », M. Monod a rendu compte des délibérations du comité central. « *Ce dernier, a-t-il dit, a constaté que la majorité avait essuyé aux municipales un échec politique grave, qui est le deuxième après les cantonales. Mais cela ne doit pas conduire le R.P.R. et la majorité à une stratégie d'échec. Il est donc nécessaire de faire preuve de fermeté et de réaffirmer la personnalité du R.P.R. La stratégie du recours en cas d'échec aux législatives est à écarter.*

» *Le R.P.R. s'est mieux comporté à Paris et dans l'ensemble de la France que certains de ses alliés. La victoire de l'opposition tient sans doute à la progression des socialistes et des communistes, mais elle s'explique aussi par la faiblesse de la majorité dans son union et dans sa détermination. Il faut donc réaffirmer notre personnalité, poursuivre la réorganisation du R.P.R., l'élargir, renforcer son dynamisme, renouveler ses cadres.*

Partenaire loyal

» *Le R.P.R. est décidé à se comporter en partenaire loyal dans la majorité, ce qui suppose une concertation active et permanente sans exclusive ni agression. Le premier ministre doit conserver une attitude impartiale à l'égard des différentes composantes de la majorité, et l'on ne doit plus parler de son rééquilibrage.* »

M. Jacques Chirac a notamment déclaré devant le comité central :

« *Il est difficile de faire des élections politiques dans un climat d'austérité. Aussi je ne pense pas que les élections législatives soient anticipées. Le R.P.R. n'entend pas prendre la responsabilité d'une crise. Mais cela dépend avant tout de l'attitude de nos partenaires à noter égard. Oui ou non tra-t-on au combat organisés et discipinés ou, au contraire, avec la volonté de nous réduire ou de nous détruire ? La sagesse nous commande d'être plus que jamais responsables de notre propre sort, ce qui implique la nécessité d'affirmer très nettement notre originalité et notre personnalité, c'est-à-dire de ne pas transiger sur nos principes essentiels. Toute stratégie de secours en cas de victoire de la gauche est inconcevable et irréaliste.*

» *Nous serons dans la majorité des partenaires loyaux. Nous y remplirons nos devoirs mais nous y exercerons nos droits qui consistent à nous exprimer et à y être considérés comme nous le méritons. Nous sommes un élément déterminant d'une majorité unie et cohérente.* »

A propos du scrutin proportionnel, M. Chirac a déclaré : « *Le problème est plus complexe qu'on ne l'imagine, mais la grande majorité d'entre nous y est hostile car elle y voit une transformation du régime, ne serait-ce que sur le plan de la stabilité gouvernementale. En outre, intervenant après un échec électoral et avant une consultation qui sera décisive, une transformation du mode de scrutin apparaîtra comme un trucage aux yeux des électeurs, comme une sorte de tour de passe-passe.* »

Evoquant le projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel, le président du R.P.R. a indiqué : « *Tel qu'on va nous le proposer, le texte n'est pas compatible avec l'idée que nous nous faisons de l'indépendance nationale et n'est donc pas susceptible d'être voté par nous. Nous faisons à son égard les plus expresses réserves.* »

Pour l'ancien premier ministre, il convient avant tout que l'Assemblée n'ait pas plus de pouvoirs qu'elle n'en a aujourd'hui. Mais il faut aussi que la durée et l'ordre du jour de ses sessions restent de la compétence de l'exécutif, que le mode de scrutin soit le même partout et, enfin, que les élections se déroulent à la même date.

Enfin, à propos du R.P.R. lui-même, M. Chirac a déclaré : « *Il importe que l'esprit du 5 décembre se ressente à tous les échelons du rassemblement. Or, sauf quelques cas, l'ouverture et le dynamisme ne se sont pas suffisamment représentés. Il va falloir prendre des décisions rapides. A partir du mois de mai, nous tirerons toutes les conséquences de la situation actuelle. Nous ne pouvons plus faire du sentiment à un an des élections législatives. Le P.S. et le P.C. ont fait ce que nous avions fait en 1958 en choisissant des candidats jeunes.* »

Au cours du débat, où plus de trente orateurs sont intervenus, M. Labbé, président du groupe de l'Assemblée nationale, a indiqué que sur cent trente députés R.P.R. candidats aux municipales « *vingt-six seulement ont connu la défaite* ».

M. Jean-Claude Servan-Schreiber a posé une série de questions : « *Doit-on emboîter le pas à la droite ? Doit-on être contre toute nouvelle nationalisation ? Ne doit-on pas organiser un débat sur les sociétés multinationales ?* »

M. Jacques Legendre, maire de Cambrai, député du Nord, a estimé : « *Nous devons changer de style et de vocabulaire. L'opposition a compris que l'opinion s'intéressait essentiellement aux conditions de vie. Elle a tenu un langage concret alors que nous avons répondu par des abstractions.* »

Mme Parmentier (Nord), ouvrière dans une chocolaterie, a affirmé que « *le thème gaulliste de la participation intéresse toujours les milieux ouvriers* », et Mme Jacqueline Caille a demandé que les militants R.P.R. soient les « *mao-gaullistes de la majorité* », M. Philippe Clay a souhaité que le R.P.R. se définisse plus complètement et plus clairement. M. Boutbien, président de Présence socialiste, a affirmé, à propos du programme commun : « *Ceux qui l'ont lu ne l'ont pas toujours compris, et ceux qui l'ont compris sont épouvantés.* »

M. Michel Debré a déclaré enfin : « *Le R.P.R. doit d'abord compter sur lui-même. Il s'agit pour lui de s'organiser, d'attaquer, de proposer et de parfaire son image de marque. Attaquer, c'est dire au pays ce que serait le monopole syndical, ce que seraient les nationalisations, c'est montrer la désunion de la coalition socialo-communiste sur les méthodes, les objectifs, les hommes, c'est démontrer le scandale de leur fausse unité.* »

LE MAIRE DE PARIS A L'ARC DE TRIOMPHE

M. Jacques Chirac a inauguré samedi 26 mars, à 17 h. 30, son mandat de maire de Paris en déposant une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu à l'Arc de triomphe, où il a salué les délégations d'anciens combattants. Plusieurs milliers de personnes, qui s'étaient massées sur la place Charles-de-Gaulle, l'ont acclamé aux cris de « Chirac, Chirac » ; certains brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « Chirac y croit », d'autres agitaient des drapeaux tricolores frappés de la croix de Lorraine.

Rapidement entouré par la foule, le maire de Paris s'est retrouvé sur le toit de sa voiture, levant les bras à la manière du général de Gaulle : les acclamations ont alors redoublé. Un cortège s'est spontanément formé, descendant les Champs-Elysées jusqu'au rond-point, avant de se disperser. Le premier magistrat de la capitale, qui avait remonté les Champs-Elysées en voiture, a regagné l'Hôtel de Ville par le même moyen, précédé par deux motards qui lui ont difficilement frayé un chemin dans la foule (sa voiture a d'ailleurs été légèrement endommagée). La circulation est redevenue normale autour de l'Etoile vers 18 h. 15.

Pour partir en Renault 12, il vous suffit de verser un loyer mensuel modéré, payable d'avance, ainsi qu'un dépôt de garantie récupérable** en fin de contrat.
Ce dépôt peut éventuellement être constitué par la reprise de votre véhicule actuel.
En fin de contrat, vous pourrez choisir en toute liberté :
— soit acheter la voiture, pour un montant égal à votre dépôt de garantie, dans ce cas aucune nouvelle sortie d'argent,
— soit renoncer à cet achat, rendre la voiture et récupérer votre dépôt de garantie initial.

* Modèle	Prix catalogue au 28/2/77	Dépôt de garantie récupérable	Mensualités pendant 4 ans
Renault 12 L	23700 F	2300 F	469 F la 1re année 661 F la 2e année 718 F la 3e année et la 4e année

Option d'achat à la fin de la 4ème année : 2300 F, soit un prix total d'acquisition de 33092 F T.T.C. (barème au 15/03/77)
L'option d'achat peut également être levée en fin de 2ème ou 3ème année. Votre concessionnaire Renault vous donnera toute précision à ce sujet.
** le véhicule devant être en bon état de fonctionnement et d'entretien, conformément aux normes argus.

RENAULT 12 Renault préconise elf

PUBLICIS P6154

Veuillez me faire parvenir sans engagement, toute information concernant les diverses possibilités de financement de la Renault 12

Nom _____

Adresse _____ N° _____

Code Postal _____ Ville _____

Retourner ce bon à Renault-Informations BP 142 / 92106 Boulogne-Billancourt.

M

هكذا من الأصل

POLITIQUE

LE VOYAGE DE M. RAYMOND BARRE A LYON

«Le choix de 1978 commandera pour longtemps l'avenir de la France»

Consacrant aux problèmes politiques et électoraux la dernière partie du discours qu'il a prononcé à Lyon dimanche 27 mars, M. Raymond Barre a notamment déclaré :

« *La France sort d'une période électorale, pendant laquelle les joutes politiques ont fait passer quelque peu au second plan les problèmes fondamentaux de notre pays. Nous voici de nouveau face aux réalités, avant que nous ayons de nouveau à nous prononcer en 1978 : le choix que nous ferons dans un an commandera pour longtemps l'avenir de la France.*

Le langage de la vérité et de l'effort

» *Les marchands de rêves et d'illusions ont eu et auront beau jeu de décrire une France à venir, dont tous les problèmes seraient résolus comme par enchantement.*

» *Ils peuvent d'autant mieux le faire qu'ils n'ont pas les responsabilités du pouvoir et de l'action.*

» *Je ne veux pas, pour ma part, tenir dans les circonstances actuelles un autre langage que celui de la vérité et de l'effort, sans lequel l'espérance n'est que chimère.*

» *Notre pays a connu depuis vingt ans une croissance exceptionnellement rapide. Les Français ont régulièrement bénéficié d'une prospérité sans cesse accrue. Qui pourrait objectivement le nier, même si le partage des fruits de la croissance doit être toujours plus équitablement réparti ?*

» (...) *La France ne peut compter que sur le dynamisme de ses entreprises, la productivité de ses travailleurs, la discipline et l'effort de tous.*

» *Aucun gouvernement français, quelle que soit son orientation et quels que soient ses désirs, ne saurait échapper aux contraintes d'une dure réalité. Le gouvernement doit s'y plier. Il ne conduit pas une politique très différente de celle que mènent d'autres pays occidentaux, qui ont à faire face à des problèmes analogues. Il est à cet égard significatif qu'aucun d'eux n'ait voulu recourir à une certaine panacée, qui nous est proposée avec assurance et insistance, mais dont l'application n'a encore subi nulle part l'épreuve des faits.*

» *Souhaitons à notre pays de ne pas en faire le premier l'expérience.*

» (...) *Je demande à tous les responsables politiques, quelles que soient leurs tendances, et dont je ne doute pas de l'attachement à leur pays, de ne point compromettre par des attitudes ou des promesses dictées par le désir de conquérir le pouvoir, le nécessaire redressement du pays.*

» *Ces propos que je leur tiens ne procèdent d'aucun esprit partisan, mais sont seulement inspirés par les responsabilités que le président de la République m'a confiées et que je m'efforce d'exercer pour le seul service du pays.*

» *Le dur chemin sur lequel nous sommes engagés est le seul qui sauvegarde notre avenir et qui puisse nous conduire, dans le respect de nos libertés, à une société de progrès et de justice. Parcourons ensemble ce chemin avec courage et ténacité en pensant d'abord à la France.* »

Lutter sur deux fronts

(Suite de la première page.)

Le maire de Paris affirme, certes, qu'il rencontrera M. Giscard d'Estaing « *dans le meilleur esprit et avec les meilleures intentions* », mais *la Lettre de la Nation* de lundi donne la mesure étroite de la bonne volonté et de la compréhension du R.P.R. lorsqu'elle fait observer : « *C'est le R.P.R. qui peut faire gagner les élections, mais il ne peut pas gagner seul. L'union de la majorité est une nécessité. Encore faut-il qu'elle soit possible. Elle ne le sera que si la loyauté observée par le R.P.R. vis-à-vis de ses partenaires est réciproque. Cela signifie le renoncement au « rééquilibrage » qui n'est qu'une tentative de réduction des gaullistes et aussi au rêve d'une majorité nouvelle. Le groupe parlementaire R.P.R. est bien décidé à soutenir l'action du gouvernement mais si celui-ci nous fait « avaler notre chapeau » sur un sujet ou un autre, il ne doit pas s'attendre à ce que nous ayons la digestion tranquille.* »

Voilà de clairs avertissements qui donnent à penser que demain comme hier, M. Barre et son gouvernement devront se battre sur deux fronts, c'est-à-dire à la fois contre une opposition qui progresse et contre un parti « majoritaire » qui ne veut céder aucun terrain.

R. B.

● *La fédération de Paris de l'U.J.P.*, mouvement des jeunes gaullistes, estime, dans une déclaration remise à la presse vendredi 25 mars, que l'élection de M. Jacques Chirac « *ne semble pas ouvrir une page glorieuse dans l'histoire de la capitale* ». Elle ajoute : « *Utilisant son nouveau fauteuil comme un escabeau pour parvenir au pouvoir et suivre son itinéraire personnel, regroupant ses partisans autour de lui, comme dans une forteresse assiégée par un envahisseur, il est à craindre que le nouveau maire de Paris ne donne de sa ville une image en rupture avec son passé de grandeur et de générosité révolutionnaire.* »

LES ÉLECTIONS CANTONALES

ARDENNES : canton de Monthermé (1er tour).

Inscr., 9 583 ; vot., 6 202 ; suffr. expr., 5 998. MM. René Visse, sec. de la féd. dép. du P.C., 3 142 voix, *ELU* ; Gaspard, P.S., 2 856.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'André Compain, P. C., récemment décédé, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 2 324 voix contre 2 615 à Mlle Malherbe, Centre dém., sur 3 886 inscrits, 5 079 votants et 4 949 suffrages exprimés. Au premier tour, André Compain n'avait pas été déclaré élu car, bien qu'ayant obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés, il n'avait pas recueilli un nombre de voix au moins égal au quart du nombre des électeurs inscrits. Les résultats de ce premier tour avaient été les suivants : inscr., 3 883 ; vot., 4 396 ; suffr. expr., 4 263. M. Compain, 2 151 voix ; Mlle Malherbe, 1 150, et M. Husson, P. S., 1 612.]

HERAULT : canton de Capestang (1er tour).

Inscr., 8 435 ; vot., 5 050 ; suffr. expr., 4 901. MM. Bernard Neyral, P.S., 3 178 voix, *ELU* ; Antoine Belle, P.C., 1 723.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Fernand Vidal, P. S., décédé, qui avait été élu — seul candidat — au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 2 714 voix sur 7 586 inscrits, 2 875 votants et 2 714 suffrages exprimés. Au premier tour, Fernand Vidal était arrivé en tête avec 1 688 voix contre 1 041 à M. Parmène, P. C., et 440 à M. Gianessi, ss étiq., sur 3 169 suffrages exprimés, 3 214 votants et 7 586 inscrits.]

VISITANT LA BASE DES SOUS-MARINS STRATÉGIQUES

Le premier ministre estime qu'« il faut en finir avec les plaisanteries sur la bombinette»

De notre correspondant

Brest. — M. Raymond Barre a consacré sa journée du samedi 26 mars à la marine nationale à Brest, où il a visité la base de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.). Cependant, avec M. Pierre Maille, premier adjoint au maire (P.S.), représentant la municipalité de gauche nouvellement élue à Brest, qui était venu avec plusieurs autres personnalités l'accueillir à sa descente d'avion, le premier ministre devait s'entretenir des problèmes de l'emploi.

Brest compte environ six mille huit cents chômeurs. La réduction des activités de l'arsenal — première entreprise locale — inquiète à juste titre les élus et les syndicats.

Les syndicats ont demandé, dans une motion destinée au gouvernement, « *que des négociations soient immédiatement ouvertes au niveau national avec l'Etat et le patronat pour arrêter la dégradation de la situation et l'emploi, et pour garantir la progression du pouvoir d'achat* ».

Reçu à la préfecture maritime par le vice-amiral d'escadre Coulondres, préfet maritime de la deuxième région et commandant en chef pour l'Atlantique, M. Barre s'est rendu ensuite à l'Ile-Longue (presqu'île de Crozon), où est installée la base des S.N.L.E. Il a visité un sous-marin rentré récemment d'une patrouille de deux mois.

Interrogé sur la crédibilité de la force de dissuasion, M. Barre a répondu vivement : « *Je pensais que les Français avaient compris que la dissuasion était l'élément essentiel et central de leur défense. Il faut en finir avec les plaisanteries sur la bombinette et autres commentaires malveillants, superficiels et inopportuns.* »

Pas de ministère de la mer

Le premier ministre a survolé en hélicoptère les lieux du naufrage du pétrolier est-allemand *Boelhen* dont le pompage des soutes doit commencer le 3 avril. M. Barre s'est rendu également à bord de la frégate de lutte anti-sous-marine *Tourville*. Sur ce bateau, il a eu une conversation particulière avec le vice-amiral Philippe de Gaulle, commandant l'escadre de l'Atlantique. L'entretien a porté notamment sur la surveillance de la zone économique de 200 milles que M. Barre a qualifiée de « *chose vraiment importante et qui allait nécessiter une activité encore plus importante de la part de notre marine nationale* ». « *Je ne doute pas*, a-t-il ajouté, *que la marine nationale soit à la hauteur de cette tâche.* »

M. Barre a démenti, à ce sujet, l'éventualité de la création d'un ministère de la mer à l'occasion des rumeurs faisant état d'un remaniement ministériel. « *Je ne crois pas*, a-t-il dit, *que pour traiter des problèmes de la mer il soit nécessaire de créer un ministère ou même un secrétariat d'Etat.* »

JEAN DE ROSIÈRE.

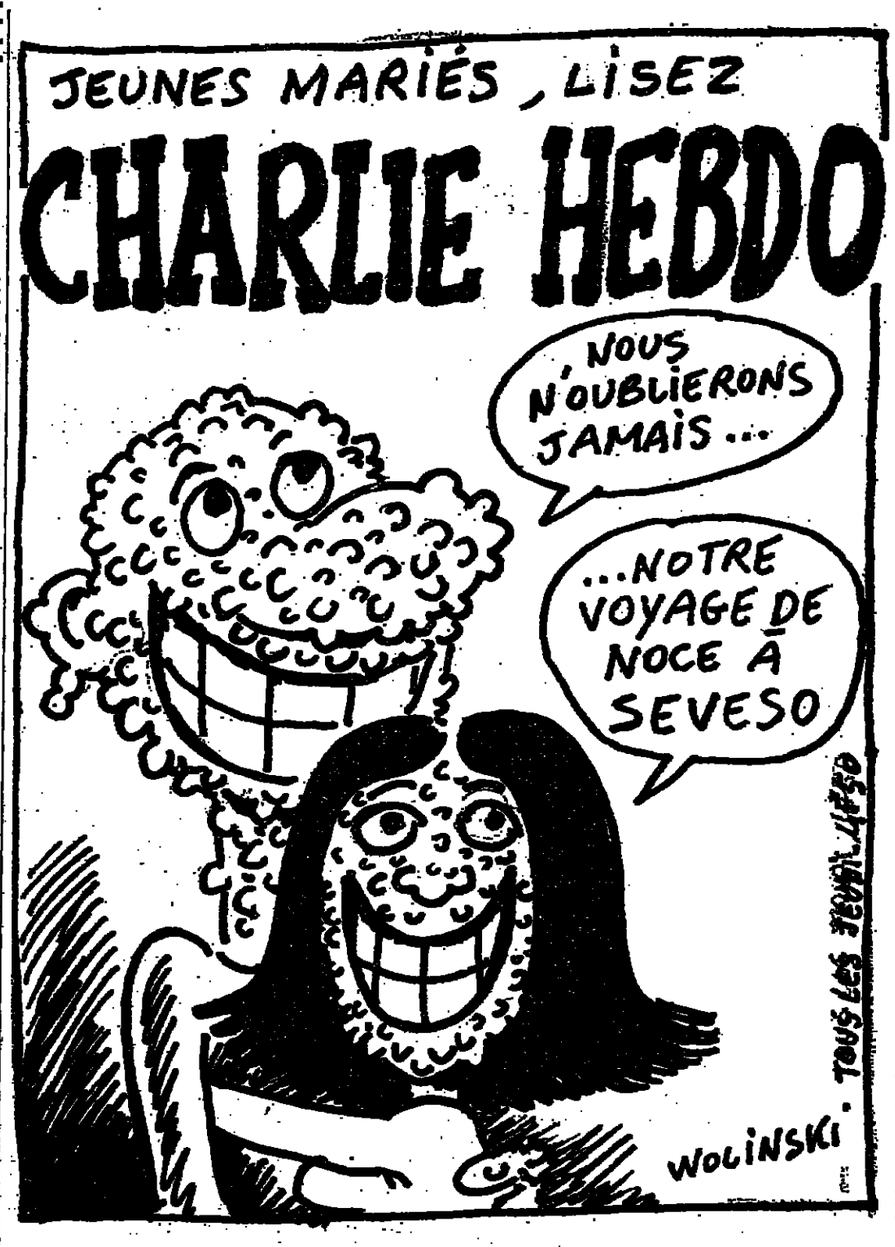

(PUBLICITÉ)

S'ILS NE PEUVENT RIEN POUR VOS CHEVEUX ILS VOUS LE DIRONT AUSSI

L'EXPÉRIENCE

Les spécialistes EUROCAP du traitement capillaire ont examiné et traité des milliers de cuirs chevelus au cours de leur carrière. Ils savent ce qu'est un cheveu sain et un cheveu menacé

DES SYMPTOMES

Si vous avez des pellicules, des démangeaisons, un cuir chevelu hypersensible ou tendu, des cheveux très gras ou très secs, ce sont là des manifestations d'autodéfense du système capillaire. Mais ce sont toujours des signes certains d'une chevelure en mauvais état.

DES SOLUTIONS

Pour avoir une belle chevelure, les cheveux doivent être en bonne santé. Le cosmétologie moderne se préoccupe de cette notion capitale. Elle a mis au point des produits hygiéniques traitant le cuir chevelu et favorisant ainsi la croissance naturelle du cheveu.

LA DIFFÉRENCE

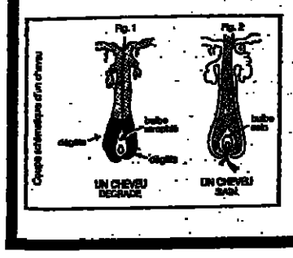

L'AVIS D'UN SPÉCIALISTE

Rien ne peut expliquer le succès des méthodes de l'INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP sinon leur sérieux et leur efficacité. Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous par téléphone ou d'écrire. Un SPÉCIALISTE vous conseillera et vous informera sur l'état de vos cheveux, sur les possibilités d'amélioration, ainsi que sur la durée et le coût du traitement à suivre. Des traitements sont préparés pour les clients habitant en banlieue ou en province. L'INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP est ouvert sans interruption du lundi au vendredi, de 11 h. à 20 h., et le samedi, de 10 h. à 17 h.

EUROCAP
INSTITUTS CAPILLAIRES
4, rue de Castiglione
Paris (1er) - Tél. 260-38-84
LILLE : 16, rue Faidherbe. Tél. : 51-24-19.
BORDEAUX : 34, place Gambetta. Tél. : 48-06-34.
TOULOUSE : 42, rue de la Pomme. Tél. : 23-29-96.
METZ : 2/4, en Chapitre. Tél. : 75-00-11.

Avec les 8 BHV* mettez vos biens sous bonne garde.

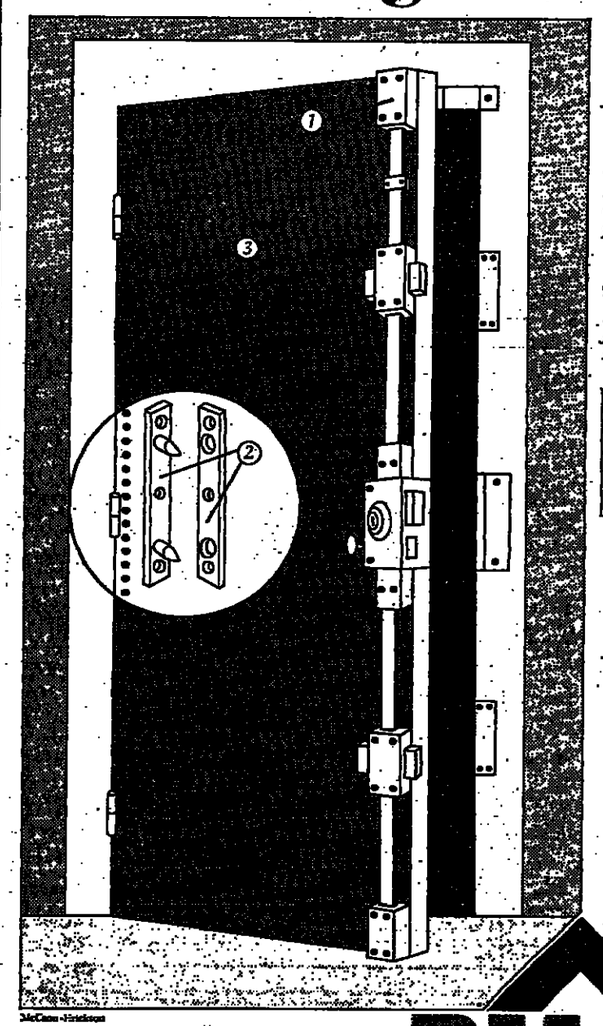

① *Ensemble de fermeture Kezo, 5 points de condamnation cylindre double, haute sécurité, technique suisse,*
② *avec renforts de paumelles,* 630F

③ *Blindage de la porte (tôle d'acier électro-zinguée (15/10e),*
Pose de la serrure et du blindage (prix pour une pose simple sur porte plane, huisserie bois - Paris et proche banlieue), 870F

Total 1500F

Jusqu'à épuisement des stocks. Non cumulable avec le crédit gratuit.

BHV Installations Service est à votre disposition pour faire poser chez vous fermetures de sûreté, verrous et blindage de portes par des professionnels sélectionnés.

* Également aux BHV LYON - VENISSIEUX ET GRENOBLE-GRAND'PLACE

Pour être sûr de bien choisir. BHV BAZAR DE L'HÔTEL DE VILLE

LES 8 BHV : RIVOLI · PARLY 2 · MONTLHERY · GARGES · FLANDRE · BELLE EPINE · ROSNY 2 · CRETEIL

POLITIQUE

La préparation du congrès du parti socialiste est entamée

Le comité directeur du parti socialiste était, samedi 26 mars, partagé entre la joie profonde que les résultats des élections municipales ont suscitée chez les dirigeants du P.S. et les soucis que fait naître la préparation du congrès de Nantes. Il en est résulté une *discussion dont* selon un mot d'un des dirigeants du CERES, chacun s'est soigneusement appliqué à évacuer toute politique.

Les principaux dirigeants du P.S. cherchent pour l'instant à savoir ce que prépare le premier secrétaire du parti. Celui-ci insiste surtout sur l'importance de l'émergence, à travers le dernier scrutin, d'une nouvelle génération de dirigeants, et il compte sur eux pour surmonter les clivages en tendances héritées des origines du P.S. La formation socialiste est, en effet, le résultat d'une juxtaposition de groupes dont il convient d'accroître l'homogénéité.

Les échos que la presse a, de manière anticipée, consacrés à cette situation ont contribué à faire évoluer le débat. M. Michel Rocard, qui, depuis plusieurs mois, se sent en butte à l'hostilité de l'entourage de M. Mitterrand, espère par exemple clarifier sa situation. Il témoigne en tout cas dans presque toutes ses interventions publiques sa fidélité au premier secrétaire du P.S. En contrepartie, les amis de l'ancien secrétaire national du P.S.U. espèrent que M. Mitterrand rendra hommage à son adjoint.

Au-delà des jeux internes à l'appareil de son parti, le premier secrétaire va s'adresser à l'ensemble des adhérents de sa formation par le biais d'un article qui servira d'introduction au bulletin intérieur contenant les motions des fédérations départementales. Il répétera à cette occasion ce qu'il a déjà expliqué au micro d'Europe 1 : il ne peut exister de petits partis autonomes au sein du P.S. A Europe 1, le premier secrétaire a, en outre, précisé un peu ses intentions en indiquant que, à l'issue du congrès de Nantes, il subsisterait au sein du parti socialiste une majorité et une *minorité*. Le CERES ne réintégrera donc probablement pas le secrétariat national du P.S. dont il avait été écarté lors du congrès de Pau en février 1975.

La véritable inconnue réside dans les intentions de M. Mitterrand à l'égard de sa majorité. On prête au premier secrétaire l'intention, pour renforcer la cohésion de la direction du P.S., de sélectionner lui-même les signataires de la motion majoritaire. Or, seuls *les signataires de motions peuvent être élus.* Jusqu'à présent, M. Mitterrand négociait cette liste avec les principales personnalités du parti : MM. Mauroy, Defferre, Rocard. — T. P.

M. Mitterrand : il ne peut y avoir plusieurs partis dans un parti

Invité au « Club de la presse » d'Europe 1 dimanche 27 mars, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a notamment déclaré : « *Les méthodes que le parti socialiste entend faire prévaloir ne sont ni révolutionnaires ni réformatrices ; ce sont celles que la démocratie politique reconnaît : nous faisons appel au suffrage universel. Nous demandons aux Français et aux Françaises de se prononcer sur des programmes, sur des idées, sur des projets, sur des candidats, sur des hommes et des femmes. Nous travaillons au grand jour.* (...)

» *Nous entendons développer une société d'économie mixte dans laquelle le marché dispose de ses propres lois, mais dans le cadre d'un plan, d'une qualification, c'est-à-dire d'une décision prise par tous ceux qui ont compétence, expérience et qualité pour le faire, afin de déterminer quels doivent être les objectifs dans lesquels le marché doit s'inscrire.* »

Interrogé sur la situation de la majorité, il a ajouté : « *Indiscutablement, M. Chirac a une vertu de rassemblement de la droite et, dans ce sens, il peut représenter beaucoup plus que M. Giscard d'Estaing quant à la prise de conscience des forces qui ne veulent pas du changement. Seulement, ces forces sont minoritaires. M. Giscard d'Estaing a cherché à devenir vraiment majoritaire et il n'a pas poussé l'analyse assez loin, ni au fond pensé que ceux qui pouvaient le faire, c'étaient les autres, c'est-à-dire l'opposition. M. Chirac ne se pose pas ce genre de questions ; il est plus simple et plus direct, mais il n'a pas de vocation majoritaire.* »

Le premier secrétaire a évoqué en outre la situation au sein de son parti en déclarant : « *Le parti socialiste a besoin d'une organisation, il a besoin d'éléments d'unité, il a besoin d'éléments d'homogénéité, non seulement dans la pensée — j'espère que c'est le cas — mais aussi dans le projet politique, mais aussi dans le comportement quotidien, mais aussi dans la discipline que chacun se doit d'observer à l'intérieur d'un parti politique. Et c'est sur ce plan-là qu'il convient aujourd'hui de faire des progrès, car le parti socialiste ne peut pas se contenter — il n'est pas cela et ce serait injuste de le qualifier ainsi — d'être une juxtaposition de familles politiques, toutes honnêtement et correctement socialistes, mais finalement qui ne seraient reliées que par un lien formel.*

» *Le parti socialiste peut être amené à gouverner demain dans le cadre de l'union de la gauche. Il sera confronté à des difficultés considérables. Il devra convaincre les Français que son projet, c'est le bon, et il ne peut pas proposer en même temps trois ou quatre projets différents et, le cas échéant, contradictoires. Alors, cet effort de clarification doit être entrepris. En plus, il ne peut pas y avoir plusieurs partis dans un parti et tout ce qui peut ressembler à un parti, au sein du parti socialiste, différent du parti socialiste doit disparaître.*

» *Voilà pourquoi les règles d'existence du parti socialiste devront être, à partir du prochain congrès, éclaircies, non pas pour réaliser une mise au pas, mais tout simplement pour être sérieux, pour ne pas égarer les Français, était bien entendu que nous sommes un parti démocratique qui aura demain, comme hier et comme aujourd'hui, une majorité et une minorité, que c'est très bien comme cela.* »

Enfin, comme un journaliste demandait à M. Mitterrand s'il accepterait de rencontrer M. Giscard d'Estaing pour évoquer les problèmes qui se poseraient en cas de victoire de la gauche aux élections législatives, le député de la Nièvre a indiqué : « *Ce que je peux simplement dire au président de la République, c'est que je pense que le moment sera encore mieux venu au lendemain des élections législatives.* »

Le grain mûr

« Je dors très bien... Je ne me souviens pas d'avoir jamais avalé une pilule de quoi que ce soit pour dormir... » C'était M. Mitterrand, dimanche soir, au Club de la presse.

Ce qui frappe chez les hommes politiques, c'est leur belle, leur désarmante assurance. On dirait que faire l'histoire est finalement moins éprouvant que la raconter. Nous voilà pleins de sollicitude pour leur santé, en train de perdre le sommeil en nous demandant s'ils ne feront pas de cauchemars à cause de leurs mauvaises fréquentations... Eh bien, non : *ils* dorment bien.

Plus serein, plus clair, plus lucide que jamais, qu'il doit bien dormir, en effet, François Mitterrand ! On devinait le général Bigeard, entre autres, se tordre les doigts derrière son transistor, songeant : « *Ah ! si seulement il n'était pas socialiste !* » Mais, s'il est depuis quelque temps aussi attachant, n'est-ce pas justement dans la mesure où il l'est devenu ?

PABLO DE LA HIGUERA.

Le P.S. se dote d'un règlement intérieur

Le comité directeur du parti socialiste, qui a siégé samedi 26 mars, au Sénat, a dressé le bilan des élections municipales (*le Monde* daté 27-28 mars) A cette occasion, le P.S. a précisé que, dans les villes de plus de trente mille habitants, la répartition des conseillers municipaux de gauche était la suivante : le parti socialiste passe de 1 251 élus à 2 246 et le P.C.F. de 1 327 à 2 230. Les radicaux de gauche totalisent 310 conseillers municipaux, auxquels s'ajoutent encore une centaine d'élus (personnalités, membres du P.S.U., gaullistes d'opposition). Pour Paris et la région parisienne, le nombre des conseillers municipaux socialistes passe de 366 à 807, et celui des conseillers communistes de 826 à 1 207.

Au cours des débats, M. François Mitterrand a insisté sur le fait qu'une nouvelle génération de gestionnaires s'est dégagée, génération que, par référence à l'Etat d'Israël, les dirigeants socialistes appellent « les sabras » (1). Il s'agit, en effet, de militants qui ont adhéré au parti socialiste depuis sa création, en juin 1971, et qui ne sont donc pas marqués par leur appartenance à l'une des familles constitutives de cette nouvelle formation. Le premier secrétaire a jugé cette situation prometteuse pour les futures élections législatives.

Les membres du comité directeur ont d'autre part commencé à préparer le prochain congrès du parti, qui siégera à Nantes du 17 au 19 juin. Il s'agira donc du dernier congrès du P.S. avant les élections législatives. Dans son rapport sur ce sujet, M. Pierre Mauroy, député, maire de Lille, a souligné qu'« *il s'agit de faire à Nantes la démonstration de ce qui est à la fois la diversité et l'unité du parti socialiste* ».

Commentant les délibérations du comité directeur, M. Claude Estier, membre du secrétariat, interrogé sur les luttes de tendances qui se poursuivent au sein du P.S. a indiqué qu'il n'y « *a pas lieu de dramatiser* ». « *Tout cela doit être ramené à sa juste mesure*, a-t-il ajouté. *Il nous faut tenir compte de notre diversité et renforcer l'unité du parti* ».

A cette fin, le comité directeur a adopté une sorte de règlement intérieur qui précise notamment les conditions de vote au sein du parti. En premier lieu, il est prévu que les sections d'entreprises devront se réunir dans le local de la section territoriale pour émettre leurs votes.

En second lieu, si le nombre des votants est inférieur à 25 % du nombre des inscrits le total des mandats dont dispose la section pour les congrès départementaux est diminué de 50 %. Si le nombre des votants est inférieur à 10 % du nombre des inscrits, seules les voix exprimées sont comptabilisées à l'échelon départemental.

Dans les tout premiers jours d'avril un numéro spécial du bulletin intérieur du P.S. sera publié contenant les projets de motions déposés par les fédérations départementales.

Le comité directeur a enfin adopté des mesures disciplinaires. Il a désavoué les sections de Lens et d'Auxerre, qui ont refusé de constituer des listes d'union de la gauche lors des élections municipales (à Lens, la liste du P.S. a été élue). En outre, il a décidé d'envoyer une commission d'enquête à Châteaudun et à Péronne, où des maires communistes ont été élus alors que le P.S. est majoritaire au conseil municipal.

Le comité directeur a également confirmé l'exclusion du P.S. des « citoyens » qui ont figuré sur des listes opposées à celles présentées par le parti socialiste. Cette confirmation vise en particulier les membres du CERES qui, à Toulon, se sont présentés sur la liste constituée par le parti communiste.

(1) En Israël, on appelle « sabras » les citoyens nés sur le territoire de l'Etat hébreu et n'étant donc pas venus du fait de l'émigration.

● *La fédération de Paris du Mouvement des radicaux de gauche* a renouvelé la composition de son bureau. Président : M. Pierre Mattei, conseiller de Paris ; vice-présidents : MM. Guy Gennesseaux, conseiller de Paris, Leveau et Roger-Gérard Schwartzenberg, délégué général du M.R.G. ; secrétaire général : M. Georges Martory ; secrétaire général adjoint : Mme Lydia Dubarry ; trésorier : M. Roger Fischtenberg, et trésorier adjoint : M. Pierre Boyer.

● *Le bureau national du P.S.U.* a indiqué, samedi 26 mars, que 929 conseillers municipaux ont été élus avec son investiture. Le P.S.U. est présent dans deux cents communes urbaines, dont cinquante et une de plus trente mille habitants. Le bureau national estime que les résultats du scrutin « *ont réaffirmé, à travers les progrès du P.S.U., du mouvement écologique et, à un moindre degré, des listes d'extrême gauche, l'existence d'un courant pourtant fondamentalement anticapitaliste, critique à l'égard de la gauche traditionnelle à laquelle il reproche de préparer un changement d'équipe plutôt qu'un changement de société* ».

Les candidats écologistes font le bilan des élections

Une centaine de militants écologistes ont participé, samedi et dimanche à Lons-le-Saunier (Jura), à un week-end de réflexion organisé par le Mouvement écologique. Thème des débats : bilan des élections municipales et actions à venir.

Plusieurs élus municipaux participaient à la réunion, particulièrement ceux venus d'Alsace. Pour eux, ce premier succès électoral après quatre ans d'efforts est un encouragement à persévérer. Ils présenteront donc des candidats aux législatives de 1978. Mais ailleurs en France où les troupes écologistes ont connu leur première bataille électorale on hésite.

Tout le monde est d'accord pour éviter de se laisser récupérer par les *partis politiques, mais de là à* se lancer soi-même dans une campagne législative avec l'équipement idéologique et matériel que cela suppose, il y a un pas que la plupart des délégués à Lons-le-Saunier se sont refusés à franchir. Les actions de harcèlements sur le terrain, en particulier contre les centrales nucléaires, continueront.

Quant aux « grandes décisions » concernant mars 1978 on les a remises prudemment à l'automne.

Cette attitude n'a pas surpris les observateurs. Les mouvements écologistes, étant par définition « autogérés », ont toujours le plus grand mal à se mettre d'accord sur une tactique nationale. Comme au lendemain de la campagne de René Dumont en 1974 chaque association « *reprend ses billes* », « digère » son succès ou son échec local et approfondit sa *réflexion. On se retrouvera donc* le 11 novembre prochain dans la région Rhône-Alpes en un lieu qui n'est pas encore fixé.

L'administration préfectorale ne s'oppose plus à la fusion de Lille et d'Hellemmes

Quelque deux mille personnes, réunies dans le grand hall d'honneur de la mairie de Lille, ont assisté, dimanche matin 27 mars, à la réélection à l'unanimité de M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du parti socialiste, au poste de maire de la ville. Dans son allocution, M. Mauroy a insisté sur « le droit à la ville » en dénonçant « *le mythe du paradis hors de la ville* ». « *Ce mirage est*, selon lui, *plus que suspect* ». Il a cependant souligné que « *la commune, qui était le symbole de la sécurité, est devenue aujourd'hui celui de l'insécurité* ». « *Le phénomène urbain va encore s'accentuer, mais nous devons reconquérir le centre des villes* », a affirmé le maire de Lille.

Dix adjoints ont été élus, parmi lesquels trois communistes. Le premier adjoint sera M. Marceau *Prison* (P.S.), le second, M. Alain Bocquet, chef de file des dix élus communistes du conseil municipal. Quatre postes restent à pourvoir, mais ils sont réservés. En effet, le préfet du Nord, dans une lettre adressée au maire de Lille, vient de faire savoir qu'il ne juge plus nécessaire qu'un référendum soit organisé à propos de la fusion de Lille avec la commune voisine d'Hellemmes. Cette fusion avait été décidée par les deux conseils municipaux le 19 *septembre* 1976, mais le préfet du Nord, tout en déclarant que les modalités de cette fusion n'appelaient aucune observation de sa part, avait demandé une consultation des populations. Il est vrai qu'on était à quelques mois des élections municipales, et que la ratification immédiate de la fusion, qui semblait logique au regard de la loi, aurait apporté un supplément de voix de gauche à M. Mauroy (*le Monde* des 28 septembre et 18 novembre 1976). Les listes de gauche dans les deux villes ayant été réélues, alors qu'elles affirmaient dans leur programme la volonté de fusionner, il ne subsistait plus d'argument pour justifier un référendum. Dans quelques semaines Lille et Hellemmes (dix-huit mille habitants) auront donc consacré leur fusion, et tous les postes d'adjoints au maire de Lille seront alors pourvus. — G. S.

CORRESPONDANCE

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES A NICE

Une lettre de M. Jacques Médecin

La publication, dans le Monde *du 18 mars, d'un article sur la situation électorale à Nice avant le second tour du scrutin municipal, nous a valu une réaction de M. Jacques Médecin, maire de la ville, secrétaire d'Etat au tourisme, qui écrit notamment :*

Le chef de file des « jobertistes-écologistes » mettant gravement en cause la gestion municipale, je vous serais très obligé de bien vouloir publier le complément d'information qui suit :

1) En cette période d'inflation provoquée par divers mouvements économiques mondiaux, telle la hausse de l'énergie, il est évident que le recours à l'emprunt permet des investissements à moindre frais par suite de la démonétisation constante.

En bonne gestion communale, l'évolution des emprunts dont les annuités pèsent sur les contribuables doit répondre à certains critères de sorte financière.

L'annuité de la dette ne doit pas dépasser 33 % des recettes ordinaires de l'exercice. A Nice, 25 % à peine sont atteints au 1er janvier 1977.

Le capital emprunté ne doit pas dépasser trois ans de recettes ordinaires. A Nice, le capital n'atteint que 67 %, soit les deux tiers du total de trois années de recettes ordinaires.

Les pourcentages prouvent bien qu'une marge de sécurité appréciable nous sépare du seuil d'alerte indiqué par les textes.

Quant à la pression fiscale subie par chaque habitant, Nice n'arrive qu'au treizième rang des *villes de France de plus de* 100 000 habitants.

Tout ceci me permet d'affirmer que Nice a une gestion saine, qui permet d'assurer le bon fonctionnement de tous les services, de rembourser les charges de la dette et d'assurer avec le concours de l'Etat des dépenses d'investissement de plus de 400 millions de francs par an.

2) L'affaire de la Charité : cette affaire a fait l'objet d'un large débat. L'administration municipale, soucieuse de ne pas pénaliser, en le neutralisant par la création d'un seul espace vert, ce qui est le cœur de notre ville, a opté pour un programme plus aéré faisant une plus grande place aux équipements publics et à caractère social.

Les travaux concernant le parc autos souterrain actuellement en cours se poursuivront et s'intégreront en tout état de cause dans le programme futur.

La ville de Nice continuera de solliciter les différents ministères intéressés afin d'obtenir des subventions pour les parties de l'opération qui concernent les équipements publics.

3) Les espaces verts : à Nice, on plante plus qu'on arrache, comme le prouvent les multiples taches vertes qui enrichissent notre cité aux rues fleuries et aux trottoirs ornés de vasques.

Il est absolument faux d'affirmer que Nice ne compte que 3 mètres carrés de verdure par habitant. Compte tenu des espaces verts publics et privés, il y a plus de 50 mètres carrés de verdure par habitant.

Dans les perspectives d'avenir, le plan d'occupation des sols en cours d'élaboration prévoit pour 1985 la création de 82 hectares d'espaces verts à réaliser.

4) *M. Roubault parle du scandale du Vinaigrier.* Comme le prouve le journal *le Patriote* du 21 juillet 1962, ce sont les communistes qui voulaient couvrir les collines de Nice d'« immeubles importants ».

Il n'y a jamais eu de ZAC sur le mont Vinaigrier. Comme le ministre de l'équipement l'avait demandé en 1970, les zones non boisées sont affectées dans le POS à l'habitat individuel sur *des parcelles de 3 000* mètres carrés. Les parties boisées ont été protégées de manière stricte.

Contrairement à ce qui est dit dans cet article, l'urbanisation de la zone du Vinaigrier n'a pas été commencée. La couronne de verdure de Nice est protégée et sera conservée.

5) En ce qui concerne la zone piétonne Masséna, elle résulte d'un projet lancé dès 1972, mis sur pied en 1974 et qui a fait l'objet de la plus large concertation.

Une exposition accessible à tous les Niçois a eu lieu en 1975, chacun a pu s'exprimer sur le projet. Les travaux commencés il y a plus d'un an seront terminés à la fin de l'année.

La zone piétonne de Nice couvrira une superficie de 12 000 mètres carrés. Ses moindres détails ont été particulièrement soignés et la réussite éclatante de cette opération montre le bien-fondé des travaux exécutés. Ils font l'admiration de tous, Niçois et touristes, qui la fréquentent assidument.

M. Roubault omet de signaler que cette dépense a été subventionnée à 50 % par l'Etat. Il est donc faux de proclamer que ces travaux ont été entrepris à quelques semaines des élections et que les dépenses sont disproportionnées par rapport à l'objectif.

Ces quelques précisions vous permettront, je l'espère, de parfaire l'information toujours complète que *le Monde* entend donner à ses lecteurs.

[Ces intéressantes précisions de M. Jacques Médecin auraient pu figurer dans l'article consacré à la situation électorale à Nice si celui-ci avait accepté de nous recevoir. Il n'en fut malheureusement rien, le maire de Nice ayant exprimé par téléphone, le mardi 15 mars, son refus de rencontrer le représentant du « Monde », et M. Médecin reproche notamment au « Monde » d'avoir eu à son égard une attitude « inconvenante », « frisant le ridicule », et « déshonorante » lors de l'affaire Spaggiari (?). Témoignage d'ingratitude à l'égard d'un journal qui, sur sa demande, lui a largement ouvert ses colonnes pour qu'il s'explique sur *les insinuations dont* il était l'objet (« le Monde » daté 19-20 décembre 1976). — J. Sn.]

Le P.S. à Orléans

A la suite de l'article consacré à la remise en ordre du P.S. (le Monde *du 24 mars), M. Michel de la Fournière, qui dirigeait à Orléans la liste d'union de la gauche, nous écrit :*

Je ne vois pas sur quoi M. Pfister s'appuie pour dire que la victoire de la gauche à Orléans était « à portée de la main ». Dois-je rappeler qu'en 1974 François Mitterrand avait obtenu 43,6 % des voix dans cette ville, et ceci avec le soutien du maire, M. Thinat, qui a rallié ensuite le camp du président Giscard d'Estaing ?

Il reste que la ville de Jeanne d'Arc n'est pas encore tout à fait prête à rallier la gauche : cela ne serait tarder. Quant à ma désignation comme tête de liste, elle a été décidée dès le mois de septembre par les sections, et sans qu'aucune voix ne s'y oppose. Il est exact qu'il y a eu des difficultés avec le P.C. sur le principe d'une tête de liste socialiste, et que, pour cette raison, l'union s'est faite assez tard. Mais cela n'est pas particulier à Orléans, vous le savez bien.

[L'opinion que nous avions rapportée est celle de la direction du parti socialiste. Celle-ci considère, ainsi que le confirme M. Roger Fajardie dans son rapport au comité directeur, qu'Orléans avait une municipalité sortante de gauche. La candidature décidée par la fédération départementale du Loiret de l'ancien chef de file local du P.S.U. ne lui apparaît pas, compte tenu des résultats, avoir été la mieux appropriée, alors que l'un des socialistes *siégeant dans la municipalité* sortante aurait peut-être tiré davantage M. Thinat. — T. P.]

BMW 25 rue Cardinet Paris 17e 267-31-00 GAP WAGRAM
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

HAIR CHIRURGICAL
esthétique
applique
une nouvelle technique
SANS PERRUQUE
consultation gratuite
sur rendez-vous
tél:723-55-18

Les maires élus après le scrutin du 20 mars

ALBI (Tarn). — M. Michel Castel (P.S.) succède à M. Laurent Mathieu (C.D.S.), dont la liste a été battue.

[Agé de trente-huit ans, M. Castel, professeur à l'Ecole normale, a adhéré à la S. F. I. O. en 1956.]

ALENÇON (Orne). — M. Pierre Mauger (P.S.). Il succède à M. Jean Cren (C.D.S.), dont la liste a été battue.

[Agé de cinquante et un ans, M. Pietre Mauger, ancien maire du Sap (de 1965 à 1971), conseiller pédagogique à Alençon, est secrétaire de la section du P. S. d'Alençon depuis 1975.]

ANGOULÊME (Charente). — M. Jean-Michel Boucheron (P.S.) succède à M. Roland Chiron (cent. g.), dont la liste a été battue.

[Agé de trente et un ans, M. Boucheron, enseignant, est entré en 1973 au parti socialiste. Depuis 1975, il est secrétaire de la section d'Angoulême.]

BELFORT (Territoire de Belfort). — M. Emile Géhant (P.S.) succède à M. Pierre Bonnef (mod. maj.), dont la liste a été battue. Il représentera la ville au conseil régional. M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste, leader du CERES, a été élu premier adjoint.

[Agé de cinquante-neuf ans, M. Gehant, avocat, a été élu le 17 mars 1976 président du conseil général, fonction qu'il avait déjà occupée de 1967 à 1970.]

BEZIERS (Hérault). — M. Paul Balmigère, député communiste. La liste du maire sortant, M. Pierre Brousse (radical), ministre du commerce, a été battue au second tour.

[Né le 25 décembre 1909 à Camplong-d'Aude (Hérault), M. Paul Balmigère, ancien ouvrier agricole, conseiller général du canton d'Agde, est député communiste depuis décembre 1962.]

BIARRITZ (Pyrénées-Atlantiques). — M. Bernard Marie, député (R.P.R.), succède à M. Guy Petit (C.N.I.P.), qui ne se représentait pas.

[Né le 17 juin 1918, à Toulouse, M. Marie, chef de service de la Banque de France, a été élu député de la circonscription de Bayonne-Biarritz le 13 mars 1967, puis réélu en juin 1968 et en mars 1973. M. Marie a été arbitre international de rugby de 1955 à 1968.]

ESSOYES (Aube). — M. Yann Gaillard, radical, directeur du cabinet de M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale.

[Né le 9 octobre 1936 à Paris, M. Yann Gaillard, ancien élève à l'Ecole nationale d'administration, inspecteur des finances, est secrétaire général du Nouveau Contrat social, que préside M. Edgar Faure.]

FLERS (Orne). — M. Emile Halbout (cent.), ancien député, succède à M. Van der Gucht (mod. maj.).

[Né le 15 février 1905 à La Lande-Patry (Orne), M. Halbout, président de la caisse de Crédit agricole de Flers, président de la Société de crédit immobilier de l'Orne, a été maire de La Lande-Patry (1950-1967), puis de Flers (1967-1973), dont il a été conseiller général de 1945 à 1973. Membre de la deuxième Assemblée constituante (1946), il est élu député de l'Orne en 1946, réélu en 1958, 1962, 1967, 1968 et battu par le candidat U.D.R. en mars 1973.]

HEM (Nord). — M. Jean-Claude Provo (P.S.) succède à M. Jean Leplat (mod.), qui ne se représentait pas.

[Né en 1941 à Roubaix, l'année même où son père, M. Victor Provo, sénateur du Nord, devenait maire de Roubaix sous l'étiquette S.F.I.O. M. Provo a étudié à l'école normale de Lille, puis a été nommé instituteur à Roubaix. Après un stage de perfectionnement à Douai, il est devenu professeur de C.E.G.. Il exerce dans un C.E.S., où il est délégué du S.N.I. Il a adhéré à la S.F.I.O. en 1960. Il est premier secrétaire de la section locale du P.S. depuis 1972.]

GUERET (Creuse). — M. Guy Beck, député (P.S.), succède à M. Chantreile (mod. maj.), réélu conseiller, mais dont la liste est minoritaire.

[Né le 9 juin 1912 à Guéret, sous-préfet hors classe en retraite, M. Beck a été notamment, en 1963, chef de la mission permanente d'aide et de coopération de la France au Cameroun et, en 1967, chargé de mission auprès du ministre d'Etat chargé de la réforme administrative. Conseiller général de Guéret depuis 1970, conseiller municipal depuis 1971, il a été élu député de la Creuse en mars 1973.]

LE PUY (Haute-Loire). — M. Roger Fourneyron, député (réf.), succède à M. Louis Porte (C.D.S.), qui a été élu premier adjoint et désigné comme représentant de la ville au conseil régional d'Auvergne, dont il était le vice-président.

[Né le 13 janvier 1921 au Puy-en-Velay, M. Fourneyron, éducateur spécialisé, a été conseiller municipal du Puy de 1953 à 1959, puis de 1965 à 1971. Suppléant de M. Jacques Barrot de 1967 à 1974, il devient député (Le Puy-Sud-Est, Yssingeaux) en juillet 1974 lorsque M. Barrot entre au gouvernement.]

MENDE (Lozère). — M. Pierre Coudert, R.I., député. Il succède à M. Tremolet de Villers, div. d., qui, bien que réélu au conseil municipal, est minoritaire au sein de la nouvelle assemblée avec quatre sièges sur vingt-sept.

[Né le 19 août 1919 à Sainte-Enimie (Lozère), M. Pierre Coudert, médecin, ancien maire de Sainte-Etienne-du-Valdonez, est conseiller municipal de Mende depuis 1971. Député R. I. de la première circonscription de la Lozère depuis 1962, il est conseiller général depuis 1958.]

MILLAU (Aveyron). — M. Manuel Diaz (rad. g.) succède à M. Esperce (ss étiq.) qui ne se représentait pas.

[Né le 10 novembre 1924 à Abres (Espagne), M. Diaz, industriel, directeur de sociétés, dont la Société européenne d'entreprises, est membre du bureau national du Mouvement des radicaux de gauche.]

MONS-EN-BARŒUL (Nord). — M. Marc Wolf (P.S.) succède à M. Verrue (mod. maj.), qui s'est retiré entre les deux tours.

[Né en 1949 à Lomme, dans la banlieue lilloise, M. Wolf est le petit-fils de Mme Michèle Lempereur, qui fut député S. F. I. O. de la deuxième circonscription du Nord et adjointe au maire de Lille pendant de nombreuses années. Il est entré à la S. F. I. O. à l'âge de seize ans, a milité dans les Jeunesses socialistes et, depuis 1970, est membre du bureau de la fédération du Nord, dans laquelle il anime la tendance CERES. Professeur d'histoire et de géographie au C. E. S. Jean-Zay à Lomme, il est chargé de cours à l'université de Lille-III.]

NANTES (Loire-Atlantique). — M. Alain Chenard (P.S.) succède à M. André Morice (cent. rép.), dont la liste a été battue au deuxième tour.

[Né en 1937 à Nantes, fils d'un artisan électricien, M. Chenard a fait ses études à l'école normale de Savenay avant de s'orienter vers l'informatique et de devenir ingénieur. Il adhère à dix-neuf ans aux Jeunesses socialistes, dont il est bientôt élu secrétaire général, puis accède au bureau national. Il crée à Nantes une section des clubs Léo-Lagrange. Devenu secrétaire de la section nantaise de la S.F.I.O., il entre en 1965 au conseil municipal. Réélu en 1971, il est nommé adjoint à la jeunesse et aux sports. En 1975, il est le seul des douze conseillers municipaux socialistes à accepter, sur l'injonction de son parti, de ne séparer de la majorité, renonçant ainsi à son poste d'adjoint. Conseiller général depuis 1973, M. Chenard est le suppléant à l'Assemblée nationale de M. Christian Chauvel, qui fut exclu du P.S. en 1975.]

NYONS (Drôme). — M. Jean Escoffier, R.P.R. Il succède à M. Pierre Juillien, P.S., qui ne s'est pas représenté.

[Né en 1928 à Paris, M. Jean Escoffier, journaliste, est conseiller général depuis 1973. Ancien membre de section du Conseil économique et social, M. Escoffier est membre du comité central du R. P. R.]

POITIERS (Vienne). — M. Jacques Santrot (P.S.) succède à M. Pierre Vertadier (R.P.R.), ancien député, qui ne se représentait pas.

[Agé de trente-neuf ans, maître assistant à l'Ecole nationale supérieure de mécanique, M. Santrot a été vice-président de la M.N.E.F. à Poitiers et membre de la commission nationale du SNE-Sup. En 1967, il adhère à la Convention des institutions républicaines. Secrétaire de section en 1971, il est secrétaire fédéral de la Vienne depuis 1973. Elu conseiller général en 1973, il a été réélu en mars 1976.]

ROCHE-LA-MOLIERE (Loire). — M. Jean Limousin (modéré) succède à M. Théo Gilbert, conseiller depuis 1952, réélu le 13 mars, qui a été nommé maire honoraire.

[Agé de cinquante-deux ans, retraité, M. Limousin a exercé la profession de géomètre de la mine.]

SAINTE-FOY-LES-LYON (Rhône). — M. Maurice Moulin, sans étiquette, favorable à la majorité.

[Né en 1911 à Lyon, M. Maurice Moulin, conseiller technique dans le domaine pétrolier et énergétique, sollicitait pour la première fois un mandat électif. Il succède à M. Barley, mod. maj., qui, réélu conseiller municipal, ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat de maire.]

TOURCOING (Nord). — M. Guy Chatillez (P.S.) succède à M. René Lecocq (R.P.R.), qui ne se représentait pas.

[Né en 1922 en Savoie, M. Chatillez milite dès son adolescence dans les rangs de la Jeunesse ouvrière chrétienne et assume la direction de la fédération de Tourcoing de ce mouvement. Après la guerre, il devient journaliste et continue à militer dans les rangs du M. R. P., puis du Centre démocrate. Sous ces étiquettes, il se présente sans succès aux cantonales et aux législatives. En 1970, il entre au P. S., où il siège à la commission exécutive de la fédération du Nord. Membre du conseil régional depuis 1973, M. Guy Chatillez a mené des campagnes en faveur du tiers-monde et des éprouvés avec la Fondation Raoul-Follereau.]

VAULX-EN-VEXIN (Rhône). — M. Jean Capievic (P.C.) succède à M. Robert Magny (P.C.), qui a été élu quatrième adjoint.

[Né le 13 août 1923, M. Capievic a suivi une formation d'ajusteur-outilleur. Entré aux Jeunesses communistes à l'âge de quinze ans, il en devient rapidement l'un des responsables nationaux. Il a participé à la Résistance à Paris et dans le Nord-Pas-de-Calais. M. Capievic a travaillé, en tant que journaliste, à « la Vie ouvrière » et dirigé le quotidien communiste « la République », à Lyon, de 1955 à 1958. Secrétaire général de la fédération départementale du P.C. depuis 1960, il a été élu conseiller général de Bron en 1973.]

VERDUN (Meuse). — M. René Vigneron, P.S. Il succède à M. André Beauguitte, député R.I., qui n'a pas été réélu conseiller municipal.

[Né le 11 août 1921 à Hérimoncourt (Doubs), M. René Vigneron, ancien conseiller pédagogique, est secrétaire de la fédération départementale du parti socialiste. Il était conseiller municipal de Verdun depuis 1971.]

VILLENEUVE-D'ASCQ (Nord). — M. Gérard Caudron (P.S.) succède à M. Jean Desmarests, sénateur (C.N.I.P.), qui ne se représentait pas.

[Né en 1945 à Laon (Aisne), M. Caudron a été inspecteur stagiaire du Trésor public à Lille, puis est entré à l'Ecole des impôts de Clermont-Ferrand. En 1968, il passe avec succès le concours du CAPET des sciences techniques et économiques. Depuis 1969, il enseigne au lycée Turgot à Roubaix. M. Gérard Caudron, qui s'est inscrit à la S. F. I. O. en 1964, appartient à la tendance CERES du P. S.]

VILLEURBANNE (Rhône). — M. Charles Hernu (P.S.) succède à M. Etienne Gagnaire, député (réf.). Le nouveau conseil se compose de 26 P.S., 11 personnalités choisies par le P.S. et 4 radicaux de gauche (et non de 19 personnalités, 18 P.S. et 4 radicaux de gauche comme indiqué par erreur dans *le Monde* du 22 mars).

[M. Charles Hernu est né le 3 juillet 1923 à Quimper, où son père était fonctionnaire. Venu à la politique par la Résistance, il a été député de la Seine de 1956 à 1958. Radical « mendésiste », il fut secrétaire de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale pendant cette période. Il a ensuite été délégué général et vice-président de la fédération de la Gauche démocrate et socialiste, fondée et présidée par M. François Mitterrand, puis président du présidium de la Convention des institutions républicaines (1965-1970). Entré au parti socialiste avec M. F. Mitterrand, M. Charles Hernu est membre du comité directeur de ce parti. Il préside le Club des jacobins.]

BONDY (Seine-Saint-Denis). — M. Claude Fuzier, conseiller général socialiste. Dans le commentaire qui précédait les résultats du second tour (*le Monde* du 22 mars), c'est à tort que Bondy figurait parmi les villes où l'élection avait été acquise au premier tour à l'avantage du P.C. Dans cette commune gérée sans interruption depuis la libération par des socialistes, la liste d'union de la gauche composée de vingt et un P.S. et de douze P.C. a été élue au premier tour.

LE CANNET (Alpes-Maritimes). — La fédération départementale du Mouvement des radicaux de gauche nous précise qu'elle n'a pas d'adhérent dans le nouveau conseil municipal, contrairement à ce qu'indiquait *le Monde* du 22 mars.

LES MAIRES DE FRANCE
COMPTENT SUR NOUS.

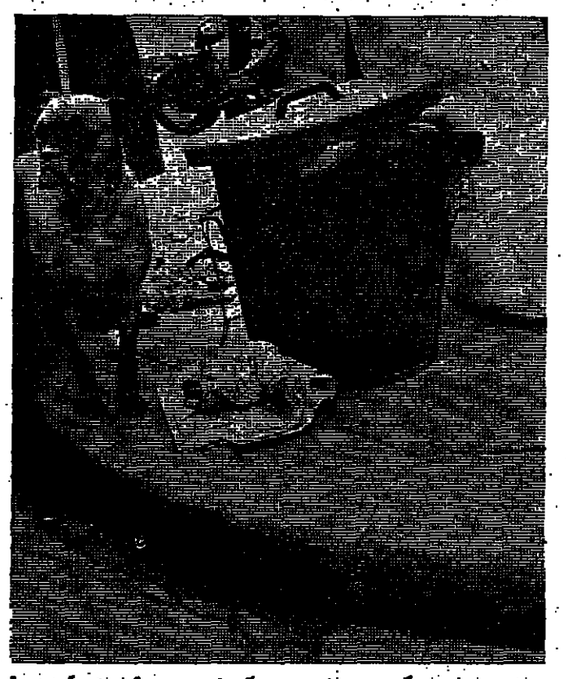

Nettoyer les rues. Installer le téléphone. Eteindre le feu. Tous les jours, les camions Unic assurent d'innombrables services dans les villes et les villages de France.

Quand nous avons ouvert nos premiers ateliers, il y a 70 ans, nous ne pensions pas encore qu'Unic jouerait un si grand rôle dans la vie du pays.

Aujourd'hui, nous construisons 18 000 camions dans nos trois usines de Trappes, Bourbon-Lancy et Fourchambault. Et Unic donne directement du travail à 10 000 personnes.

De 3,5 à 38 tonnes, les camions Unic réussissent dans tous les métiers – du service municipal au transport long courrier, du travail de chantier à la livraison à domicile.

Les milliers d'entreprises qui les utilisent pour leurs transports, les millions de consommateurs qui en dépendent pour leurs approvisionnements comptent sur eux.

Comme beaucoup de maires de France.

UNIC

Constructeur français de camions.
Partenaire du Groupe européen Iveco.

IVECO

M.A.O.

ÉDUCATION

RÉUNI EN CONGRÈS A GRENOBLE

Le Syndicat général de l'éducation nationale C.F.D.T. fête son quarantième anniversaire

Grenoble. — Comment être un syndicat minoritaire et néanmoins efficace? C'est le problème posé au Syndicat général de l'éducation nationale C.F.D.T., dont le congrès s'est ouvert ce lundi 28 mars, à Grenoble, et qui fête cette année son quarantième anniversaire. L'histoire du SGEN, marquée par les apports de la gauche catholique et par mai 1968, est liée à celle de la C.F.D.T. Elle lui a donné une place à part dans le syndicalisme enseignant dominé par la Fédération de l'éducation nationale et ses cinq cent cinquante mille adhérents.

Mais, malgré sa croissance au cours des dernières années (près de 50 % en trois ans), ce syndicat, qui veut réunir toutes les catégories de personnels de l'éducation, représente encore moins de 12 % des effectifs de la FEN. Aussi ne parvient-il que difficilement à agir seul, même s'il recherche de nouvelles formes d'action.

Comment être minoritaire

De la démocratie chrétienne au gauchisme : ainsi pourrait-on résumer, de l'extérieur et schématiquement, l'évolution du Syndicat général de l'éducation nationale C.F.D.T. Trop schématiquement sans doute. Mais dans la complexe histoire du SGEN l'évolution des catholiques « engagés » se lie à celle du syndicalisme avec deux dates charnières : la déconfessionnalisation de la centrale syndicale dont il fait partie et mai 1968. Créé en 1937, le SGEN s'est rattaché alors au *syndicalisme chrétien incarné* par la C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens), même s'il se voulait laïc et ne comprenait que des membres de l'enseignement public.

Son évolution vers la gauche à partir des années 50 a été celle des catholiques qui, au sein de l'Union nationale des étudiants de France, s'opposaient à la guerre d'Algérie. Ceux-ci ont poussé à la déconfessionnalisation de l'ancienne C.F.T.C., sanctionnée par le congrès de 1964 et préparée par la tendance Reconstruction, dont M. Paul Vignaux, secrétaire général du SGEN de 1948 à 1970, avait été un des fondateurs.

Cette appartenance à une famille spirituelle a contribué à donner au SGEN une certaine physionomie : la sensibilité à la pratique qui s'est manifestée dans l'intérêt marqué par le syndicat pour les problèmes pédagogiques autant que pour les questions corporatives. Elle a permis aussi de surmonter les tensions entre corps d'enseignants et entre catégories qui n'ont cessé d'entraver la puissante FEN, autant que les conflits politiques. Très minoritaire dans le milieu enseignant, le SGEN a pu, plus facilement, se montrer audacieux dans les projets et critiques, sinon autocritiques, à l'égard des attitudes enseignantes.

La majorité des responsables de l'*état-major syndical* appartiennent encore à cette famille, quelle qu'ait été leur évolution politique. Mais la base a bien changé. Selon l'expression d'un syndiqué, « *1968 a tout effacé* ». Une partie des adhérents ont vu en mai 1968 un phénomène politique radicalement nouveau. Surtout, le syndicat s'est largement renouvelé : sur les soixante-cinq mille adhérents qu'il revendique aujourd'hui, près des deux tiers y sont entrés après 1972. Mais, en même temps qu'il gagnait, en quelques années, près de quarante mille adhérents, le SGEN perdait *plus de dix mille* anciens hostiles au gauchissement du syndicat.

De notre envoyé spécial

Pareil renouvellement ne s'est pas fait seulement par l'arrivée des jeunes. Le SGEN présente aujourd'hui cette particularité d'être *en grande partie, et dans certaines de ses sections*, en majorité sinon en totalité composé de transfuges, c'est-à-dire d'anciens adhérents de la FEN. Ce passage, commencé en 1969 dans l'enseignement primaire et secondaire, n'a pas cessé. Chaque grand mouvement d'agitation dans les lycées ou les universités a apporté au syndicat des adhérents. Et de plus en plus par petits groupes : en juin 1976 encore, à la suite des grèves d'étudiants contre la réforme du deuxième cycle, quarante enseignants de l'université des sciences et techniques de Lille ont ainsi quitté le Syndicat national de l'enseignement supérieur (affilié à la FEN) pour le SGEN.

Ces transfuges appartenaient le plus souvent à des « courants de pensée » minoritaires, et notamment à ceux d'extrême gauche : par suite de la rigidité des tendances organisées de la FEN, ils se sentaient dans l'impossibilité d'exercer une influence sur la réflexion et sur l'action de leur syndicat. Le SGEN a, en particulier, hérité d'une grande partie des troupes de la tendance Rénovation syndicale, apparue après 1968, et qui s'est effondrée depuis.

Ces nouveaux adhérents étaient d'abord attirés par la C.F.D.T. Entrer au SGEN leur permettait de faire partie d'une confédération ouvrière — première façon de manifester leur volonté de lutter avec la classe ouvrière pour une transformation de la société, — de surcroît plus ouverte à l'égard de nouvelles revendications et de nouvelles formes d'action, en particulier celles des étudiants et des lycéens. La recherche d'une expression plus libre de la base pouvait correspondre aux thèses de la C.F.D.T sur l'autogestion.

La volonté du SGEN, depuis 1972, de resserrer ses liens avec la confédération et ses proclamations selon lesquelles l'école n'est pas seulement l'affaire des enseignants ont renforcé cette tendance.

Un fourre-tout ?

Mais ce qui réunit les adhérents aujourd'hui encore est davantage une sensibilité qu'un engouement politique. « *Le SGEN est un fourre-tout* », affirme un instituteur, et le secrétaire de section d'un lycée parisien déclare : « *Il y a parmi nous de trotskistes, des maoïstes, des sociaux-démocrates, etc. Ce qui nous réunit, c'est avant tout un comportement, une attitude à l'égard des mouvements d'élèves. D'autres les jugent irresponsables. Pour nous, ils sont porteurs de quelque chose.* » Mais cette convention ne serait pas aussi affirmée par tous les adhérents. De surcroît, il y a plus de socialistes que de trotskistes au SGEN. Les militants de la Ligue communiste révolutionnaire, notamment, se regroupent généralement dans la tendance Ecole émancipée de la FEN et ceux de l'Organisation communiste internationaliste dans la tendance Front unique ouvrier.

Si l'opposition à la hiérarchie est largement partagée, tous les adhérents n'approuvent pas l'accent mis par la direction du syndicat sur la défense des auxiliaires. Même parmi les adhérents d'après 1968, les désaccords sont nombreux. La conviction généralement admise que l'école joue un rôle de reproduction des inégalités sociales apporte aux uns une incitation supplémentaire à transformer l'enseignement en l'ouvrant sur l'extérieur, en essayant de trouver un terrain commun avec les familles défavorisées, et suscite chez d'autres, notamment dans l'enseignement secondaire, un découragement supplémentaire renforcé par la crainte d'être « récupérés ». Enfin, même s'ils sont minoritaires, les partisans d'un syndicalisme plus traditionnel n'ont pas abandonné le terrain.

Paradoxalement, le SGEN tend aujourd'hui à se rapprocher des autres syndicats d'enseignants. Est-ce par réalisme, est-ce l'effet de l'évolution des adhérents ou le désir de se montrer plus combatif ? En tout cas, si le SGEN s'attache toujours à partir des pratiques professionnelles, s'il demeure ouvert aux innovations, l'action « revendicative » paraît l'emporter actuellement dans ses préoccupations sur la réflexion pédagogique. De même, il emprunte volontiers à son tour la phraséologie marxiste traditionnelle : la préparation du congrès a ainsi mené à affirmer la nécessité pour le SGEN de devenir « *un syndicat de masse et de classe* ».

Mais c'est surtout dans son action que le SGEN a du mal à se distinguer des autres syndicats. Ses militants sont hostiles aux « sempiternelles » grèves de vingt-quatre heures, et le syndicat met l'accent sur l'initiative de la base et le soutien des actions locales. Lors de son dernier congrès, en 1974, il avait décidé des grèves de harcèlement contre la réforme Haby. Il a aussi appuyé les grèves et les manifestations contre la « répression », fait écho au refus d'inspection et enfin encouragé, en 1974-1975, les actions « effectifs-emploi » qui consistaient pour les enseignants à limiter à vingt-cinq élèves l'effectif de leurs classes. Mais il est souvent revenu aux traditionnelles journées de grève, que ce soit à la rentrée dernière pour protester contre le licenciement d'auxiliaires ou en janvier à propos des transformations des postes dans les instituts universitaires de technologie.

Ces journées n'ont eu qu'un écho limité, sauf dans les établissements où le SGEN est fortement implanté, et certains militants du syndicat ont critiqué la grève de rentrée, la jugeant « parachutée », ou même ne l'ont pas suivie. Mais les grèves des effectifs, pour leur part, n'avaient touché qu'un nombre limité d'établissements et certaines n'avaient tenu que quelques jours.

L'action des militants du SGEN reste souvent dépendante de la collaboration d'autres syndicats, au moins sur le plan local. « *Peu de sections locales ont suivi les actions « effectifs-emploi » alors qu'elles y étaient favorables, parce qu'elles se sentaient trop minoritaires dans leur établissement*, dit un professeur de la banlieue parisienne. *Mais la direction syndicale elle-même est paralysée pour appuyer des initiatives locales lorsque celles-ci ne viennent pas.* »

GUY HERZLICH.

APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

★ Hôtel confortable et école dans le même bâtiment.
★ 5 heures de cours par jour, pas de limite d'âge.
★ Petits groupes (moyenne 9 étudiants).
★ Ecouteurs dans toutes les chambres. Laboratoire moderne de langues.
★ Ecole reconnue par le ministère de l'Education britannique.
★ Piscine intérieure chauffée, sauna, etc. Situation tranquille bord de mer.

ECRIVEZ AU :
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH RAMSGATE, Kent, Grande-Bretagne.
Tél. : Thanet 572-12,
ou Mme Rouillon,
4, rue de la Persévérance,
93 - EAUBONNE.
Tél. : 959-28-33 en soirée.

MÉDECINE

Le projet de réforme des études médicales

(Suite de la première page.)

Quant au deuxième cycle des études médicales, qui dure quatre ans, certains éléments de souplesse pourraient être apportés à l'enseignement théorique grâce à l'introduction de matières optionnelles ; une plus grande place devrait être accordée dans l'enseignement à la médecine préventive et à l'économie de la santé. Enfin, si le rétablissement de l'externat a été écarté par l'ensemble de la commission, à une exception près, celle-ci a estimé nécessaire une amélioration des stages hospitaliers du deuxième cycle ; diverses suggestions ont été avancées : ainsi l'obligation d'effectuer des stages dès la première année du deuxième cycle ou une validation des stages plus rigoureuse qui, outre le contrôle de l'assiduité, comprendrait l'examen d'un malade par l'étudiant au terme de son stage.

L'institution d'un examen final, remplaçant les examens de clinique actuels, est envisagée avec faveur par le rapport Fougère, qui souligne néanmoins les réserves formulées par certains membres de la commission et par les représentants des étudiants consultés à ce sujet.

● **REVALORISER LA FORMATION DU GÉNÉRALISTE.**

Les stages du second cycle sont aujourd'hui accomplis dans des services très spécialisés des C.H.U. et le stage pratique du généraliste effectué au cours de la septième année d'études est trop court, peu formateur et mal rémunéré, estime la commission. Elle propose donc la création d'un cycle terminal propre aux généralistes dont la durée serait de deux ans et qui intégrerait le stage actuel.

Durant dix-huit mois, le futur généraliste effectuerait des stages dans des centres hospitaliers avec des responsabilités qui sont aujourd'hui celles de l'interne et une rémunération décente. La commission estime, en effet, que le nombre des postes formateurs est suffisant pour organiser de tels stages. Les six autres mois de ce cycle terminal devraient être occupés par des stages extra-hospitaliers. La commission a souligné le rôle exemplaire que pourraient jouer des stages auprès des praticiens en exercice, à la condition toutefois que le stagiaire accomplisse un certain nombre d'actes médicaux. Un nombre suffisant de praticiens semble disposé à accueillir de tels stagiaires (1).

Ce cycle terminal comporterait également un enseignement théorique dont la durée annuelle n'excéderait pas cent cinquante heures, et il serait validé après un examen du dossier par le conseil de l'unité d'enseignement et de recherche.

UNE RÉDUCTION D'UN TIERS DES PRATICIENS FORMÉS TOUS LES ANS

La commission Fougère propose l'institution d'une sélection à l'entrée des études médicales permettant de réduire de moitié les effectifs de la première année, qui s'élèvent actuellement à 25 000 étudiants. Trois groupes d'élèves pourraient s'inscrire en faculté de médecine : les bacheliers ayant obtenu une mention bien ou très bien ; les bacheliers, à l'exception de ceux de la série A, dont les résultats aux épreuves littéraires et scientifiques seraient satisfaisantes ; enfin, à concurrence de 15 ou 20 % du total, un certain nombre de candidats au profil original.

Le concours en fin de première année ne serait pas supprimé, et ces divers barrages devraient permettre, d'après la commission Fougère, une réduction du nombre des médecins formés annuellement de 9 000 à 6 000 afin d'assurer la réussite des formes préconisées. En effet, le cycle terminal du généraliste ne pourra fonctionner que si l'effectif annuel ne dépasse pas le chiffre des 4 000. Et il est prévu d'accepter chaque année 2 000 étudiants s'orientant vers les spécialités.

● **LES SPÉCIALISTES : UNE FILIÈRE UNIQUE.**

Les étudiants qui désirent se spécialiser peuvent actuellement choisir entre la voie universitaire des certificats d'études spéciales (C.E.S.) ou la voie hospitalière de l'internat des divers C.H.U. Or, le rapport Fougère estime que la formation dispensée dans le cadre des C.E.S. présente de nombreuses imperfections : spécialisation excessive, absence de formation à temps plein, médiocrité de l'enseignement pratique. L'internat n'est pas à l'abri non plus des critiques de la commission, en raison notamment de l'inexistence de l'enseignement théorique.

De toute façon, la formation des futurs spécialistes, telle qu'elle est dispensée en France, devrait être modifiée en raison de son incompatibilité avec les directives européennes entrées en vigueur à la fin de 1976, qui exigent notamment, pour ces futurs spécialistes, un enseignement à la fois théorique et pratique.

La commission Fougère propose une filière unique pour l'ensemble des spécialistes qui emprunteraient pour la formation pratique le moule hospitalier des internats actuels, désormais unifiés. La formation théorique serait dispensée sous forme de séminaires dans les unités d'enseignement et de recherche de chaque région. Un *numerus clausus* sera institué, permettant d'assurer un bon équilibre entre le nombre des généralistes et le nombre des spécialistes, alors qu'on assistait ces dernières années à une désaffection croissante pour la médecine générale.

Cette nouvelle filière suppose une égalité entre le nombre des postes formateurs, qui n'a jamais fait l'objet d'un recensement complet, et le nombre de médecins à former par spécialité, alors que l'on connaît dans ce domaine des variations très fortes (ainsi en pédiatrie ou en pneumologie). La commission a estimé qu'une adéquation entre les besoins et les postes disponibles était possible en retenant comme estimation pour ces prochaines années le nombre des spécialistes formés actuellement chaque année (soit environ 2 000).

● **UN EXAMEN DE CLASSEMENT UNIQUE.**

L'accès à l'un ou l'autre des cycles terminaux est ouvert aux étudiants qui ont satisfait à l'examen probatoire à la fin du deuxième cycle. La commission Fougère propose d'instituer pour tous un examen de classement auquel les étudiants pourront se présenter deux fois consécutives. En fonction de leur rang de classement, il est prévu qu'ils choisiront la région où ils accompliront leur cycle terminal, leur filière de formation (médecine générale ou médecine spécialisée) et, le cas échéant, leur spécialité — dont la psychiatrie, qui ne fera plus désormais l'objet d'un concours propre. Cet examen demeurerait facultatif, mais il serait de fait obligatoire pour les futurs spécialistes, étant donné le nombre limité des postes disponibles.

Il est prévu par le rapport Fougère que cet examen sera passé et corrigé au niveau national, mais que le classement demeurera régional — chaque étudiant ayant choisi avant les épreuves trois régions déterminées. Le rapport Fougère suggère que deux types d'épreuves portant sur le programme du deuxième cycle soient proposés aux candidats : des questions à réponses courtes et une épreuve de contraction de textes.

NICOLAS BEAU.

(1) Une enquête réalisée à l'initiative de la commission Fougère auprès de 1 536 médecins en 1976 et ayant obtenu le taux de réponses élevé de 70 % permet de'estimer à plus de 33 % ceux des praticiens qui accepteraient de recevoir des stagiaires sans conditions et à 23 % ceux dont l'accord est subordonné à certaines conditions (compensation financière, conditions de sexe, origine géographique).

LES CHANGEMENTS D'ORIENTATION

La commission Fougère estime que les changements d'orientation doivent rester possibles en cours de formation ou en cours de carrière. Ainsi les généralistes désireux d'acquérir une spécialité pourront se voir reconnaître par l'ordre une qualification sur titre, comme c'est le cas aujourd'hui, ou passer par la filière normale de l'internat qualifiant, où un certain nombre de places leur seraient réservées. Les spécialistes qui voudraient exercer comme généralistes devraient, eux, accomplir le cycle terminal spécifique du généraliste, cette obligation pouvant être allégée dans certains cas.

● **RECTIFICATIF.** — Dans *le Monde* daté du 25 mars, il était indiqué que le service de chirurgie de l'hôpital Bretonneau était transféré depuis le début de l'année à l'hôpital Trousseau. Les chirurgiens de l'hôpital Bretonneau précisent qu'un tel transfert aura lieu effectivement à partir de la mi-avril pour quarante-cinq lits de chirurgie, à cause des travaux, mais qu'en revanche continuent à fonctionner vingt-cinq lits de chirurgie néonatale et vingt-cinq lits de chirurgie d'adolescents à l'hôpital Bretonneau lui-même.

RELIGION

Les évêques français de la région Centre à Rome

L'ordination d'hommes mariés relève des « solutions impossibles ou illusoires » déclare Paul VI

De notre correspondant

Cité du Vatican. — *Recevant, samedi 26 mars, les huit évêques du centre de la France, venus à Rome pour leur visite périodique, Paul VI ne s'est pas contenté de leur exprimer des félicitations et de chaleureux encouragements. Il a voulu aussi les mettre en garde contre des innovations périlleuses et leur rappeler* « la solidarité sans faille » *à laquelle sont tenus les membres de l'épiscopat. Ceux-ci devraient notamment* « mesurer les risques » *que comporte* « la remise en cause publique du célibat sacerdotal » *et savoir que l'ordination d'hommes mariés relève des* « solutions impossibles ou illusoires ».

Il est difficile de ne pas voir, dans les paroles du pape, une allusion directe au « point de vue » publié par Mgr Guy Riobé dans *le Monde* du 16 février. L'évêque d'Orléans — l'un des huit prélats reçus samedi — s'y était prononcé en particulier pour une dissociation de la prêtrise et du célibat. Cet article avait vivement déplu au pape. Dans les milieux autorisés du Vatican, on reprochait à Mgr Riobé d'avoir mis sur la place publique des idées qui, à la rigueur, pourraient être discutées à huis clos entre théologiens. Il aurait ainsi troublé l'opinion publique et, en dernière analyse, fait le jeu de Mgr Lefebvre et de ses amis intégristes.

Ne nommant personne, le pape donne l'impression de mettre en cause tous les évêques du centre de la France et, à travers eux, l'ensemble de l'épiscopat français. Peut-être reprocha-t-il à celui-ci de n'avoir pas voulu — ou pas su — rappeler à l'ordre le plus turbulent de ses membres. Mais les propos de Paul VI ont une portée plus vaste. Ils s'inscrivent dans une longue série d'interventions pontificales, résolument axées sur la défense de la doctrine et de la tradition. Si le pape déclare « *partager la préoccupation missionnaire* » des évêques du Centre pour les non-pratiquants et tous les marginaux de l'Eglise, son souci principal semble être différent : redonner confiance à la masse des fidèles — « *ceux qui ont la foi et la manifestent de quelque façon* » — et barrer ainsi la route à l'intégrisme.

Dans un préambule, Paul VI a dit notamment à ses interlocuteurs : « *N'oubliez pas que vous êtes liés à tous vos frères de l'épiscopat ; la collégialité épiscopale, si bien mise en lumière au concile Vatican II, vous fait prendre part aux charges de l'Eglise universelle, autour du pape ; elle appelle donc une solidarité sans faille, lorsqu'il s'agit d'appliquer les orientations et les mesures adoptées pour les autres diocèses ou l'ensemble de l'Eglise, même si, personnellement, vous êtes tentés par d'autres projets.* »

Puis il a abordé « *trois problèmes particuliers* » : le ministère presbytéral, les assemblées dominicales sans prêtre et la catéchèse. « *Nous comprenons*, a dit le pape, *que la raréfaction sacerdotale vous préoccupe de plus en plus. Le problème doit vous préoccuper sérieusement, mais non au point de vous paralyser, ni vous amener à concentrer vos regards et vos espoirs sur des solutions impossibles ou illusoires. (...) L'hypothèse de recourir à l'ordination d'hommes mariés dans l'Eglise latine n'a pas été jugée opportune, comme vous le savez tous, par les plus hautes instances de l'Eglise. (...) Mesurez-vous les risques de doutes, d'hésitations paralysantes, de désengagements que peut procurer ou renforcer la remise en cause publique du célibat sacerdotal, même à l'état de souhait ? Pensez-vous vraiment que ce serait la solution ?* »

Pour le pape, le problème crucial concerne la foi. Il faut donner confiance aux jeunes, au lieu de faire preuve d'un « *manque de cohésion, de clarté, de fermeté, sur l'identité du prêtre de demain* ». Une identité qui « *n'a pas changé et ne saurait changer* ».

« Avancez avec discernement »

Les deux autres points ont été abordés plus brièvement. Les assemblées dominicales sans prêtre, qui remplacent, de temps en temps, la messe dans certaines paroisses, ne semblent pas enthousiasmer le pape : « *Avancez avec discernement, mais sans multiplier ce type de rassemblement, comme si c'était la meilleure solution et la dernière chance.* »

Quant à la catéchèse, qui sera le thème du prochain synode mondial des évêques, elle doit certes trouver des méthodes plus adaptées. Mais « *à tous, il nous faut annoncer le message, sans que jamais dans le caractère progressif de la présentation ou l'adaptation du langage n'entre une incohérence avec la doctrine authentique* ».

En conclusion, Paul VI a suggéré à ses interlocuteurs de s'ouvrir « *aux soucis et aux espoirs des autres Eglises locales* » dont les difficultés « *sont peut-être d'un autre ordre, mais ne sont pas légères* ». Une manière peut-être de rappeler à l'« enfille aînée » qu'elle n'est pas le centre du monde et que l'avenir de l'Eglise se joue d'abord dans les pays de l'Est, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.

ROBERT SOLÉ.

Jean-François SIX

LES JEUNES L'AVENIR ET LA FOI

collection Croire Aujourd'hui
20 F

DDB
Desclée De Brouwer

JUSTICE

Le Tchadien d'Hazebrouck

Un coup de couteau après une dispute, l'auteur déféré au parquet, puis inculpé et écroué : c'est une procédure ordinaire pour un fait divers banal. Mais cette procédure ne suivra pas son cours, et l'affaire devient singulière. L'inculpé, après avoir fait l'objet d'une intervention ministérielle, se trouve désormais à des milliers de kilomètres du tribunal devant lequel il devrait comparaître.

Il s'agit d'un militaire tchadien. En compagnie de plusieurs compatriotes, il suivait un stage de formation de pilotes sur un terrain d'aviation situé près d'Hazebrouck (Nord). Il a blessé, le 11 mars dernier, un autre stagiaire — nord-africain — affecté lui aussi au titre de la coopération militaire.

Trois jours après l'incarcération, le tribunal d'Hazebrouck est averti que le ministère de la coopération s'inquiète vivement de cet incident. Le ministère fait état des nouveaux accords de coopération négociés il y a un an, en mars 1976, avec le gouvernement tchadien au moment de la visite à N'Djamena de M. Jacques Chirac, alors premier ministre. On précise que l'une des clauses de ces accords prévoit que les coopérants militaires des deux Etats contractants seront, en cas de poursuites, immédiatement transférés devant une juridiction de leur propre pays.

Cette mesure est tout à fait inhabituelle. Elle est, en droit, très exceptionnelle, par rapport aux autres conventions internationales conclues jusqu'alors en la matière. La chancellerie est avisée. Mais ce texte y est inconnu. Renseignement pris, il s'avère inapplicable, les accords en question n'ayant pas encore été ratifiés par le Parlement. Toutefois, le militaire tchadien a quitté le 18 mars la prison de Saint-Omer et a été aussitôt rapatrié.

Pour expliquer cette affaire doublement étrange, on laisse entendre au ministère de la coopération que le texte auquel il a été fait référence a été manifestement et spécialement conçu dans le souci de préserver le sort des militaires français en mission au Tchad. Mais on reconnaît que les accords ne sont toujours pas « légalement applicables », les textes n'ayant pas encore été déposés devant le Parlement. Cependant, on précise qu'en marge de ces accords et en attendant leur ratification les deux gouvernements avaient prévu la possibilité de décider éventuellement, par des contacts directs, une application partielle en cas de nécessité.

Une intervention discrète se trouve ainsi justifiée, mais au détriment de la loi. Si l'élargissement d'un détenu — qui allait de toute façon être remis en liberté — ne paraît pas grave, l'exception faite délibérément à l'action de la justice et du pouvoir législatif l'est davantage.

FRANCIS CORNU.

Le Comité contre la peine de mort réclame la suppression de la réclusion à perpétuité

Mille deux cents personnes ont assisté, samedi 26 mars à Paris, à la Mutualité, au gala de soutien à la cause de l'abolition de la peine de mort qu'organisait le Comité de liaison contre la peine de mort (C.L.C.P.M.), créé au moment de l'affaire Patrick Henry.

A l'occasion de cette manifestation, qui mettait fin à une semaine internationale contre la peine de mort, le C.L.C.P.M. a fait connaître qu'il étendra désormais son combat à la peine de réclusion perpétuelle. Il devient dès lors le Comité de liaison contre les peines perpétuelles.

Entre les prestations bénévoles du chanteur Yvan Dautin et de Guy Bedos, Mme Françoise d'Eaubonne a notamment affirmé que « *ce n'est pas à une société qui a fait de l'industrie du crime la base de son existence de porter un jugement contre ceux qui ne sont que de petits artisans du crime* ».

« La vie pour tout le monde »

Me Henri Leclerc soulignа avec plusieurs autres orateurs que « *la réclusion criminelle à perpétuité est comparable à la peine de mort* ». Invitant l'auditoire à dépasser « *les arguments romantiques hostiles à la peine de mort* » (...) « *contre laquelle il faudrait encore que nous soyons, quand bien même elle ne serait pas horrible et inutile* », Me Leclerc proposa d'approfondir la « *notion de vengeance et de châtiment sur laquelle repose la peine de mort* ». « *L'avenir dont nous rêvons*, conclut-il, *c'est la vie pour tout le monde et non la mort pour quelques-uns.* »

Lecture fut donnée d'une lettre de Roger Gentis, médecin-chef d'un hôpital psychiatrique aux organisateurs dans laquelle il attire l'attention sur les dangers de la « *psychiatrisation* » ou de la « *médicalisation* » conçues comme alternatives aux conceptions présentes de la détention ou de la peine capitale.

Comme Me Leclerc, Serge Livrozet, ancien détenu, étendit son hostilité à la peine de mort aux « *ennemis politiques* ». S'il souleva quelques protestations en affirmant : « *Je suis contre la mort de Tramoni* », c'est que l'unanimité est plus ou moins complète selon qu'il s'agit de l'aspect « *politique* » ou « *droit commun* » de la cause. Mais tous paraissent s'accorder sur l'urgence de poser « *à ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui et à ceux qui le seront peut-être demain* », le problème de la peine de mort et de la réclusion à perpétuité. — M. K.

★ 117, avenue de Choisy, 75013 Paris (707-41-19). Le comité tient des réunions ouvertes tous les mercredis à 20 h. 30, 46, rue de Vaugirard.

● *Le Syndicat des avocats de France* proteste, dans un communiqué publié vendredi 25 mars à Toulouse, contre la suspension de trois mois décidée par le conseil de l'ordre à l'encontre de Me René Segond, avocat du journal *le Meilleur* (*le Monde* daté 13-14 mars 1977).

● *Reconnue coupable du délit d'homicide involontaire* pour avoir refusé d'hospitaliser, en février 1972, le jeune Frédéric Moussy, qui devait mourir huit jours plus tard chez ses parents, une interne de l'hôpital d'Argenteuil (Val-d'Oise) a été condamnée, vendredi 25 mars, par le tribunal de cette ville à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende.

Avant la comparution de M. de Vathaire

Jean Kay reparaît... ...par lettre

Jean Kay reparaît : réputé disparu depuis le mois de juillet 1976, au moment où il se faisait remettre les 8 millions de francs par M. Hervé de Vathaire tirés du compte de M. Marcel Dassault, l'ancien mercenaire se fait une nouvelle fois connaître, en adressant une lettre à l'hebdomadaire le Point, *qui la publie dans son édition du 28 mars.*

Dans ce texte de trois feuillets manuscrits, Jean Kay affirme que M. de Vathaire « *a trop lourdement payé pour une faute qu'il n'a pas commise* ». Il déclare vouloir disculper son « *ami* » et rejette la responsabilité de l'« *affaire* » sur M. Dassault, qui, selon lui, aurait fait « *don* » des 8 millions.

On apprend d'autre part que M. Dassault a déposé une plainte le 25 mars contre *le Point* pour un article intitulé « Dassault : l'affaire commence... », publié au mois de décembre dernier. A ce moment, M. Dassault avait déclaré son intention de réclamer en justice 100 millions de dommages et intérêts à M. Olivier Chevrillon, directeur du *Point* (*le Monde* du 29 décembre 1976).

Les explications de Jean Kay sont faites alors que M. de Vathaire doit comparaître le 30 mars pour abus de confiance devant la treizième chambre correctionnelle de Paris en compagnie de Mme Bernadette Roels, son amie ; de Jean Kay, théoricien, et de Jacques Fournet, promoteur immobilier, tous deux inculpés de complicité.

Dans sa lettre, Jean Kay déclare notamment : « *Les 8 millions de francs lourds que m'a remis Hervé de Vathaire ne proviennent pas d'un « abus de confiance », d'une escroquerie ou d'une manière de chantage. Ils résultent d'un don de M. Dassault au profit de causes pour lesquelles j'ai engagé ma vie et mon combat.*

» *Il n'y a jamais eu d'« affaire ». Il y a eu l'impétuosité de M. de Bénouville, qui a déposé une plainte en ignorant que M. Dassault en personne avait donné son accord et son visa pour débloquer les fonds remis à M. de Vathaire par le directeur de la succursale de la B.N.P.* »

Il ajoute : « *Ce don de Marcel Dassault (qui lui fait honneur en cette circonstance précise) a été couvert par le secret. Secret que nous étions tous tenus de respecter (...). Il explique tous les points obscurs de cette affaire et les contradictions qui l'ont résumée.* »

Enfin, Jean Kay indique : « *Je ne puis révéler la destination de cette somme (d'une partie seulement, l'autre ayant été interceptée)* (1). *Mais je peux dire que l'usage qui en a été fait ne serait désapprouvé en rien par l'ensemble de ceux qui œuvrent pour la liberté et la paix.* »

Interrogé à propos de ces allégations, M. Dassault a démenti, le 27 mars, avoir eu l'intention de remettre de l'argent à Jean Kay. « *Non, il doit y avoir une confusion dans tout cela*, a-t-il ajouté. *Ses causes sont peut-être respectables, mais je n'ai jamais eu le plaisir de voir Jean Kay.* »

On a déjà émis l'hypothèse selon laquelle la somme emportée par Jean Kay aurait été remise à des partis de droite libanais, avec lesquels l'ancien mercenaire avait été en relation à plusieurs reprises au cours des dernières années. Mais Jean Kay a combattu pour d'autres « causes », notamment en Afrique, à Cabinda, en 1974. Cette hypothèse n'a jamais pu être confirmée.

(1) Trois millions de francs ont été récupérés dans des banques suisses où Jean Kay les avait déposés.

VASTE OPÉRATION ANTI-DROGUE EN GRANDE-BRETAGNE

Londres (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Une centaine de suspects arrêtés, de nombreuses quantités de drogue saisies, huit cents policiers participant au coup de filet : après deux ans d'enquête, la police britannique a lancé, samedi 26 mars, une vaste opération — la plus importante de ce genre — qui a permis de démanteler un réseau de fabrication et d'exportation de L.S.D. dont les revenus s'élèveraient à plusieurs millions de livres sterling.

Dès l'aube, les perquisitions effectuées par seize brigades de police, dont le quartier général se trouvait à Swindon, à 100 kilomètres à l'ouest de Londres, ont eu lieu dans des domiciles privés et des entreprises d'Angleterre, d'Ecosse et du Pays de Galles. Les recherches se sont poursuivies, dimanche, notamment à Londres.

Le L.S.D. était expédié aux Etats-Unis, en Australie et sur le continent européen. Les bénéfices du marché étaient en partie investis dans des activités économiques tout à fait légales, en Grande-Bretagne et à l'étranger.

Une vingtaine de personnes devaient être présentées, ce lundi 28 mars, devant le tribunal de Swindon pour y être inculpées.

Samedi matin également, à l'aube, la police française a investi à Tocane-Saint-Apre (Dordogne), le château de Gouyas, appartenant à deux Londoniens, M. et Mme Brian Cubertson. Les enquêteurs espéraient saisir cinquante mille plaquettes de L.S.D., qui devaient transiter par la France. Ils n'ont, semble-t-il, trouvé qu'une infime quantité de drogue. Le château n'était occupé que par le gardien. Les propriétaires avaient déjà été arrêtés par la police britannique.

BIBLIOGRAPHIE

« M... COMME MILIEU », de James Sarazin

La forme caricaturale d'une société de profit

par JEAN-PIERRE MICHEL (*)

Il n'est certainement pas fortuit qu'un spécialiste de la police publie un livre sur le « milieu », tant il est vrai que des liens étroits existent entre ces deux institutions. Certes, la police est chargée de combattre le « milieu », mais il apparaît qu'elle le fait en employant des méthodes quelquefois contestables et que certains de ses membres ne maintiennent pas toujours une frontière étanche entre leurs fonctions et ces activités du « milieu », quand ils ne basculent pas complètement de l'autre côté. Tel Robert Blémant, dont James Sarazin nous fait découvrir la carrière étonnante, celle d'un commissaire de la D.S.T. devenu un « parrain » à Marseille !

Le livre s'ouvre par une analyse de l'enjeu du problème, c'est-à-dire les sommes d'argent considérables qui sont drainées par les truands au moyen de la prostitution, des jeux de hasard, du trafic de la drogue. C'est ainsi, apprend-on, qu'à Paris, chaque année, le racket organisé sur les prostituées — et les établissements qui les accueillent — rapportent plus de 6 milliards de francs. On comprend que, pour atteindre un tel résultat, ces messieurs ne lésinent pas sur les moyens propres à réduire les récalcitrants ; l'incendie n'est pas la moindre de leurs armes, et le mystère de celui du « Cinq-Sept », à Saint-Laurent-du-Pont, n'est toujours pas éclairci.

James Sarazin trace ensuite le portrait et relate les exploits de ceux qu'il appelle « les francs-tireurs », Joseph Ricord, Christian David, François Marcantoni qu'unit au moins un point commun, celui de n'avoir pas été liquidés par leurs concurrents, comme la plupart de ceux qui traversent le livre. En effet, si la police et la justice peuvent apparaître quelquefois singulièrement hésitantes, les gens du « milieu » ne se font pas de cadeau entre eux — et, à cet égard, le récit est une suite impressionnante d'hécatombes.

Ce livre nous transporte ensuite successivement dans les trois capitales du « milieu » en France : Paris, Marseille, Lyon, chacune présentant ses particularités et ses figures de proue. A Paris, c'est l'irrésistible ascension de Marcel Francisci et celle des frères Zemmour qui retiennent l'attention ; à Marseille, c'est la saga des Guérini, enfin, à Lyon... Mais l'histoire est encore dans toutes les mémoires, et le magistrat François Renaud a payé de sa vie, alors que Jean Schnaebelé, qui a succédé d'une certaine manière à Jean Augé, au moins dans le commerce des machines à sous, continue ses activités.

Cependant, derrière la reconstitution minutieuse de faits passablement embrouillés, la mise à plat d'histoires enchevêtrées, ce sont de petits détails, au détour d'un chapitre, des noms connus par ailleurs, cités presque furtivement, qui donnent toute son importance au livre. On découvre ainsi que certains des truands cités ont été des tortionnaires soit pendant l'occupation aux côtés de la Gestapo, soit en Algérie, au cours d'opérations anti-O.A.S. Un bout du voile est levé sur les relations entre le « milieu » et les milieux politiques, notamment avec certains députés U.D.R., entre le « milieu » et le milieu du spectacle.

Mais ce sont avant tout les interpénétrations avec le SAC et le SDECE qui laissent songeur. Le « milieu » a fourni au SAC ses troupes et certains de ses chefs comme à Lyon, il a fourni au SDECE des agents pour toutes sortes de trafic d'armes, en Israël, après l'embargo de 1967, en Algérie, pour alimenter les opposants à Boumediène, certains de ses membres ont été employés comme agents provocateurs au cours de grèves, d'autres comme agents électoraux, notamment à Lyon, et par M. Gérard Sibeud, ancien député U.D.R. de la Drôme, d'autres encore comme agents de service d'ordre, notamment pour les Assises de l'ex-U.D.R. à Nice, en 1964.

Devant de telles révélations, certains s'estiment diffamés, et attaquent, voire menacent, l'auteur (1). Il faut avouer que la question qu'il pose avec courage a de quoi embarrasser certains : le « milieu » aurait-il pu se développer de la sorte, avec son palmarès d'exactions et de crimes, s'il n'avait bénéficié de protections politiques aussi efficaces ?

De plus, la dénonciation accablante — parce que dépassionnée et reposant sur un remarquable travail de journaliste qui connaît la valeur des faits — se double d'une réflexion plus profonde qui court en pointillé tout au long de l'ouvrage : le « milieu » n'est-il, tout simplement, que la forme la plus caricaturale et condamnable d'une société tout entière fondée sur le profit ?

(*) Magistrat.

★ *M... comme Milieu*, de James Sarazin, éditions Alain Moreau, 473 pages, 46 F.

(1) Ce livre fait actuellement l'objet de deux plaintes en diffamation, l'une de M. Gilbert Zemmour, directeur de société, qui réclame à l'éditeur et à l'auteur 250 000 F de dommages et intérêts ; l'autre de M. Youssef Khalda, administrateur de société, qui demande 1 F de dommages et intérêts pour préjudice moral et 500 000 F pour préjudice commercial. M. Khalda demande en outre l'application de l'article 32 de la loi du 29 juillet 1881, punissant d'un mois à un an de prison et d'une amende de 300 à 300 000 F la diffamation envers une personne ou un groupe de personnes « *à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée* ».

FAITS DIVERS

Tentative d'attentat à Renault-Flins

Cent dix-neuf voitures de type Renault-12 ont été piégées dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 mars sur le parking des usines Pierre-Lefaucheux de Renault, à Flins, dans les Yvelines. Le dispositif, qui a fonctionné sans donner les résultats escomptés, a été découvert dimanche à midi au cours d'une ronde de surveillance. La police de Versailles estime que cette tentative d'attentat a été commise par un groupe d'une dizaine de personnes au moins, restées sur les lieux pendant plusieurs heures.

L'acte n'a pas été revendiqué et rien ne permet donc de lier cette affaire à l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni, le meurtrier du jeune militant maoïste Pierre Overney. Pourtant cette hypothèse est bien envisagée par les enquêteurs.

La précision du système mis en place à Flins prouve l'expérience des saboteurs. Dans la vaste carrière entre les usines de montage et l'autoroute de Normandie, les cinq mille véhicules en instance de livraison auraient pu s'embraser en quelques secondes. Les cent dix-neuf voitures piégées étaient celles qui formaient un cordon autour du parc de stationnement. Les véhicules étaient reliés par des fils électriques et dans chaque réservoir avait été introduit un petit sac de poudre noire traversé par un fil, lui-même branché sur une ampoule de flash.

L'ensemble du dispositif était relié aux batteries d'accumulateur des voitures et équipé d'une trentaine de minuteries. Dans le but de favoriser la progression de l'incendie, les réservoirs d'essence des cent soixante-six autres Renault-12 avaient été débouchés. La plupart des systèmes de mise à feu ont bien fonctionné, mais, en raison du peu d'essence contenue dans les moteurs (5 litres maximum), les réservoirs se sont simplement dilatés sans pour autant enflammer le carburant.

● *Un engin*, déposé au bas de la porte d'entrée de la librairie du parti communiste, Le Chant général, à Montpellier, a explosé, samedi 26 mars, vers 2 h. 30, causant d'importants dégât à l'intérieur de l'établissement.

● *Les obsèques de Jean-Antoine Tramoni*, tué le 23 mars par Marne), à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre-Apôtre. L'inhumation aura lieu jeudi 31 mars, à 15 heures, à Sartène (Corse du Sud).

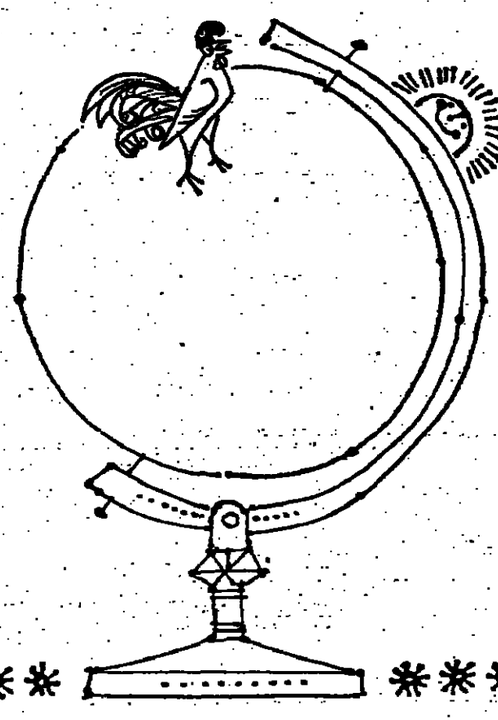

Symbole de la France...
Et votre symbole pour d'heureuses vacances? Découvrez-le en Suisse, microcosme des loisirs!

Voyez votre agence de voyages ou l'Office National Suisse du Tourisme, 11bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 073 6330

SUISSE
le plus beau pays du monde
après le vôtre

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

CONCORDE A NEW-YORK

Un avion unique ?

De notre correspondant

Washington. — *Après une mise en garde de l'attorney général (ministre de la justice) de l'Etat de New-York, accompagnée d'une menace de poursuites, Air France va vraisemblablement renoncer à poursuivre la publication d'un placard publicitaire d'une longueur d'une page de journal en faveur de Concorde.*

Selon le Washington Star *faisant état d'une correspondance échangée entre l'attorney général et M. Proling, avocat d'Air France — correspondance dont une copie a été remise au journal par M. Wolff, représentant démocrate de New-York et adversaire déclaré de Concorde, — les services de l'attorney général ont estimé que le placard publicitaire publié au début de cette année dans les trois quotidiens de New-York était* « substantiellement sans fondement ou déformait des indications statistiques » *et que, dans ces conditions, la publication de ce document* « fallacieux » *représentait une violation de la loi de l'Etat de New-York sanctionnant la publicité mensongère et les pratiques frauduleuses, loi dont l'attorney général estime qu'il a le droit de l'appliquer.*

Dans sa réponse, M. Proling déclare que, « sans accepter l'appréciation de l'attorney général sur le placard publicitaire incriminé, il acceptait de ne pas en poursuivre la publication pour des considérations commerciales et autres raisons... ». *Tenant compte des assurances données par M. Proling, l'attorney général aurait ainsi renoncé à une action judiciaire.*

Dans ces arguments, les services de l'attorney général contredisent pratiquement toutes les affirmations contenues dans le placard publicitaire. Ainsi affirment-ils que le bruit de Concorde est « unique, qu'il se distingue des autres, et probablement dépasserait les normes fixées pour l'aérodrome Kennedy ». *Les services de l'attorney général ajoutent que Concorde a, au moins une fois, franchi la barrière du son au large des côtes du New-Jersey et que le bruit a été entendu sur le continent.* « Comment Air France pourrait-elle garantir que ce qui s'est passé une fois ne se répétera pas? », *ajoutent-ils. Quant à la perte économique sensible dont New-York souffrirait en maintenant son interdiction d'atterrissage, l'attorney général se limite à déclarer qu'il s'agit là d'une information absolument improuvable.*

HENRI PIERRE.

Qualité de la vie

● *Hautes-Alpes : des moutons et du fluor.* — La commission d'hygiène des Hautes-Alpes a décidé de faire abattre trois cents moutons contaminés par le fluor. Cette opération porte à un millier le nombre des ovins sacrifiés en un an dans les environs des usines d'aluminium de l'Argentière dont les émissions de fluor se répandent sur les pâturages.

● *Seveso : cinq cents cas de lésions de la peau.* — Cinq cents cas de lésions cutanées ont été dénombrés parmi les vingt-sept mille écoliers de la région de Seveso qui ont été examinés. Une trentaine de ces cas ayant été décelés dans des communes jusqu'ici considérées comme non touchées par la dioxine en juillet 1976, les autorités sanitaires de la région de Milan sont préoccupées et demandent qu'on détermine d'urgence le « véhicule » du toxique. — *(A.F.P.)*

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Corse

La question foncière est la première qu'aura à régler le nouveau préfet

Une dizaine d'attentats à l'explosif ont été commis durant ces cinq derniers jours en Corse, mais à première vue il semble que deux seulement (le coup de main de Bastia contre les installations militaires et le plasticage de la villa de M. Maurice Lauré, président-directeur général de la Société générale dans le golfe d'Ajaccio) soient de caractère politique. Ce lundi matin ils n'avaient pas encore été revendiqués.

Quant aux autres actions, qui ont visé des objectifs divers (dans la nuit de samedi à dimanche une charge de plastic a soufflé la porte du casino d'Ajaccio), ils relèvent apparemment, nous indique notre correspondant, du droit commun, qu'il s'agisse de vengeance personnelle, d'affaires de racket ou bien de rivalités commerciales.

S'agit-il d'une nouvelle flambée de violence au moment où arrive dans l'île, mercredi, un nouveau préfet, M. Yves Burgalat, qui succède à M. Jean Riolacci, et a été reçu le jeudi 24 mars à l'Elysée par le président de la République.

De difficiles dossiers attendent le nouveau représentant du gouvernement, notamment ceux qui sont posés par la vente du grand domaine de la Testa-Ventiligne et la constitution, ce lundi, d'une SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), destinée à faciliter le règlement de l'épineuse question foncière.

Ajaccio. — « *Il n'est pas toujours facile de faire cohabiter ses sentiments et ses devoirs* », a fait observer M. Jean Riolacci aux journalistes qu'il recevait pour la dernière fois en sa qualité de préfet de la région Corse. Nommé chargé de mission auprès du président de la République, M. Riolacci, qui avait été appelé à représenter l'Etat dans l'île le 29 août 1975 au lendemain des événements tragiques d'Aléria et de Bastia, a été le premier préfet corse depuis cent cinq ans. Sur ce point, il souligne qu'« *il ne viendra plus désormais à l'idée de personne de contester que la Corse puisse être administrée par un préfet d'origine insulaire* ».

Pour sa part, il ne regrette pas d'avoir été le premier de ceux-ci, estimant que, en dépit de la conjoncture, sa tâche fut pour lui plus facile qu'ailleurs, un insulaire connaissant mieux les réactions de ses compatriotes. « *Sur le plan mental, il y a des comportements et des réactions en présence desquels un continental est peut-être plus à l'aise.* »

Son successeur, M. Yves Burgalat, jusqu'ici préfet de la Seine-Saint-Denis, est attendu à Ajaccio ce mercredi 30 mars. « *M. Burgalat,* a dit encore M. Riolacci, *arrive en Corse avec une ligne générale qui n'est pas changée d'un iota : le gouvernement garde sa conviction que les problèmes de la Corse peuvent et doivent trouver leur solution dans le cadre des institutions de la République sans que leurs aspects spécifiques soient négligés.* »

M. Burgalat sera d'ailleurs, d'entrée de jeu, confronté aux aspects spécifiques de ces problèmes : reprise de l'activité clandestine après trois mois de trêve, l'affaire de la Testa-Ventilegne et la constitution de la SAFER liée aux occupations des domaines agricoles en plaine orientale.

La terre de nos pères

De notre correspondant

Le domaine de la Testa-Ventilegne, qui couvre près de 2 600 hectares d'un seul tenant, dont 17 kilomètres de côtes, avait été acquis par la Banque de Paris et des Pays-Bas il y a une dizaine d'années. On prévoyait d'y aménager un grand ensemble touristique d'au moins 50 000 lits. Mais le projet, en raison de vicissitudes diverses, devait être finalement ramené à 8 000 lits. Bien qu'il semble, dans son principe, avoir l'agrément des municipalités de Bonifacio et de Figari, il soulève bien des protestations. L'affaire vient de rebondir à la suite de la mise en vente du domaine, mis à prix 57 500 000 francs le 31 mars, au palais de justice. « *Il s'agit d'une amputation importante pratiquée sur le patrimoine sacré du peuple corse au profit de grandes sociétés foncières du patrimoine international* », déclare l'A.P.C., principal mouvement autonomiste, qui renouvelle ses mises en garde antérieures en précisant : « *La terre corse ne passera pas aux mains des spéculateurs. Un mouvement populaire général sera déclenché contre cette nouvelle mainmise des trusts fonciers sur notre territoire. Il y a bien d'autres moyens de mettre en valeur ces terres, qui ne sont désertes que par la volonté délibérée des premières sociétés propriétaires aujourd'hui en déconfiture, et qui ne les avaient acquises que dans un but spéculatif.* »

Place aux jeunes

En plaine orientale, tandis que les quelque vingt agriculteurs occupant depuis deux mois une partie des terres des négociants faillis ont constitué un G.F.A. (groupement foncier agricole), la réunion constitutive de la SAFER devait avoir lieu ce lundi à Ajaccio.

Une fois organisée, la SAFER va devoir se pencher avec une attention particulière sur la question de la dévolution des terres des négociants faillis, MM. Depeille, Juncqua et Siégel. Ces terres, situées en plaine orientale mais aussi en Balagne et dans le Sartenais, couvrent environ 1 600 hectares : 700 de vigne, 45 d'agrumes et le reste, qui est cultivable, nu ou couvert de maquis. Sur ces 1 600 hectares, 200 appartenaient aux faillis en toute propriété et les 1 400 autres avaient été acquis par bail emphytéotique (600 à des communes, 800 à des particuliers), ce qui revient à dire qu'à l'expiration du bail — dix-huit à vingt-cinq ans, selon les cas — le bailleur pourra faire valoir ses droits.

De plus, le produit de la vente de ces biens, dont la SAFER se portera évidemment acquéreur, soit au bas mot quelque 30 millions de francs, devra être versé à l'actif de la faillite, de manière à permettre l'indemnisation des personnes que celle-ci a lésées. Il faut rappeler que la cour d'appel de Bastia a confirmé la décision du tribunal de commerce, mais les négociants ont formé un pourvoi en cassation, pourvoi qui, toutefois, n'est pas suspensif.

Enfin, viendra la question de la dévolution des terres. Ici encore, il faudra trouver la formule de nature à permettre l'installation d'authentiques jeunes agriculteurs. A ce sujet, devant les assemblées régionales réunies le 11 février 1977, M. François Blaizot, président de la mission interministérielle pour la Corse, avait déclaré : « *On peut aisément trouver les terres que les jeunes agriculteurs désirent exploiter, mais ces jeunes sont dépourvus de moyens financiers personnels. Le problème n'est pas dans la disponibilité des terres, mais dans l'amortissement de la charge foncière. La solution ? Le fermage, avec possibilité donnée à l'exploitant de devenir plus tard propriétaire.* » Ce qui, en d'autres termes, signifie que la SAFER corse devra bénéficier de dérogations, le statut de ces sociétés disposant que « *l'acquéreur de biens rétrocédés par la SAFER doit payer comptant, même s'il bénéficie de prêts à long terme du Crédit agricole, aucun autre avantage particulier ne lui étant consenti* ».

Il est bien évident que le fermage constituerait un avantage particulier. Encore le droit à la différence, dira-t-on. Certes, mais dans quelle autre région de France connaît-on un problème semblable d'aménagement de structures agraires ?

PAUL SILVANI.

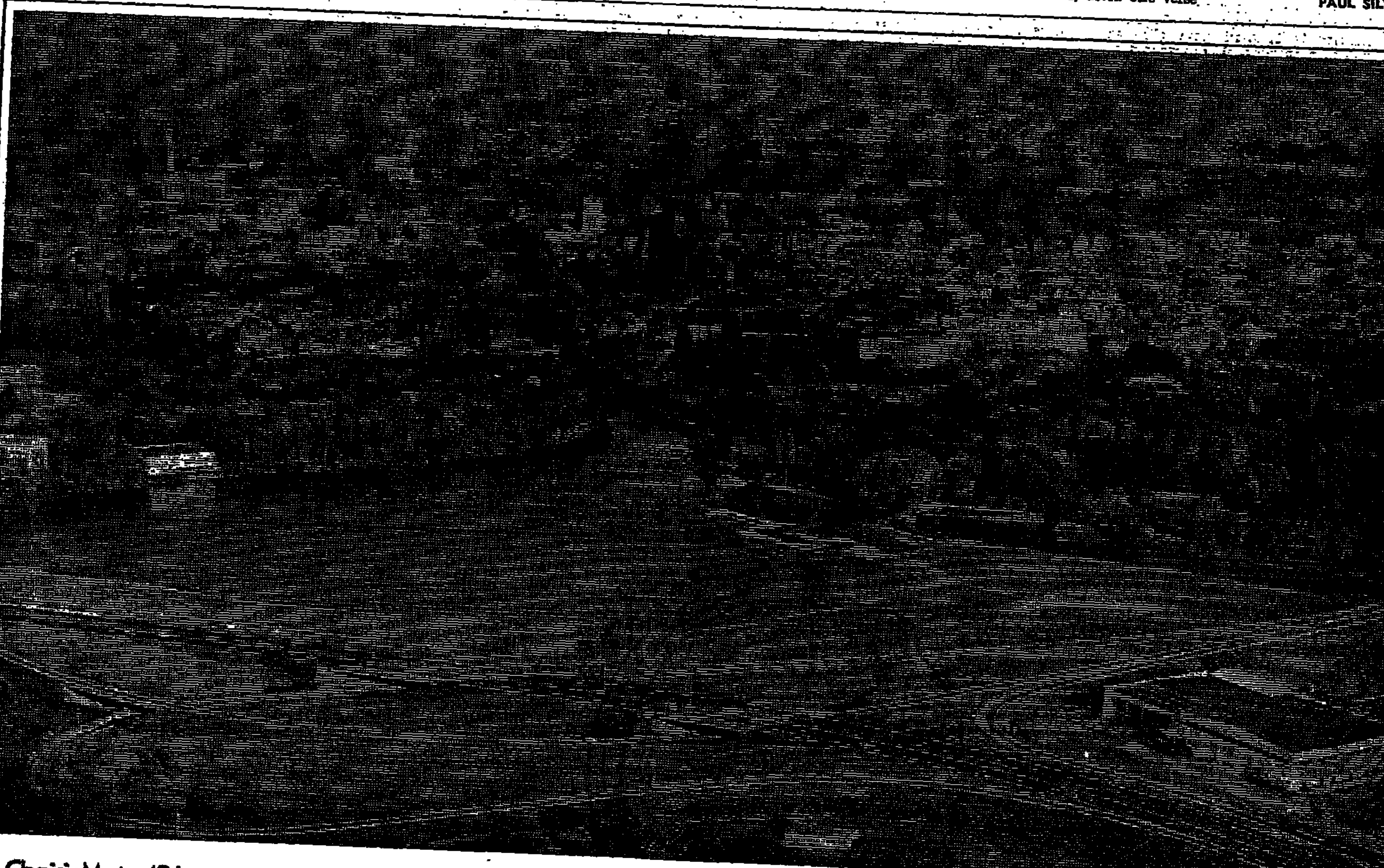

Choisir Metz : 10 bonnes raisons pour ne pas se tromper de ville.

Grâce à ses atouts majeurs, Metz peut conforter et affiner sa vocation tertiaire sans négliger ses efforts pour une meilleure qualité de vie.

1. VOUS VOUS INSTALLEREZ VITE ET BIEN
2. REVEILLE A METZ, VOUS PRENDREZ VOTRE BREAKFAST A LONDRES
3. LES AUTOROUTES VOUS CONDUIRONT AUX 4 POINTS CARDINAUX
4. METZ, 1er PORT CEREALIER FRANCAIS A VOCATION EUROPEENNE : UNE OPPORTUNITE A SAISIR POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'IMPORT/EXPORT
5. VOUS VIVREZ DANS UNE VILLE OU LE COMMERCE EST ROI
6. METZ, UNE UNIVERSITE SUR UNE ILE
7. VOUS AUREZ UNE PLACE D'HOMME RESPONSABLE DANS LA VILLE
8. METZ, 8 CHAINES DE T.V.
9. VOUS AUREZ LE TEMPS D'AVOIR LE TEMPS !
10. ...ET VOUS AIMEREZ QUITTER METZ !

Pour recevoir gratuitement chaque mois «LA LETTRE DE LA DECENTRALISATION», éditée par la ville de Metz et rédigée par Jean-François KAHN, veuillez renvoyer le bon à découper à la Mairie de Metz, B.P. 1025, METZ CEDEX 57036 :

SOCIETE : ....

NOM : ....

ADRESSE : ....

METZ le bien vivre

هكذا من الأصل

La région parisienne

UNE RÉNOVATION POUR LES PAUVRES

Le Marais dans les courants d'air

La Ville de Paris a tenté, dans le quartier Saint-Paul (quatrième arrondissement), de mettre un terme à l'enchaînement inéluctable des expulsions et des exils en banlieue qui accompagnent la remise à neuf du centre des villes.

« Nous habitions un deux pièces, au 7 de la rue Charlemagne. Il y a quelques mois, nos voisins ont déménagé les uns après les autres. Un jour, la jeune femme espagnole qui habitait au-dessus nous a dit qu'elle était relogée dans le quartier. Personne ne nous avait prévenus que nous devions partir, nous n'avons pas reçu de papier officiel, alors nous sommes allés à la Régie immobilière de la Ville de Paris (R.I.V.P.). On nous a dit que nous allions être relogés rue Saint-Paul. » Assise sur le bord d'un grand fauteuil brun, un bébé sur les genoux (*« le second est en route »*) Annie raconte comment ils sont venus s'installer ici. *« Mon mari qui travaille chez un brocanteur gagne 2 000 francs par mois, nous avons donc choisi un logement que nous pourrions payer et nous avions trouvé ce deux pièces pour 280 francs par mois. »* La Ville de Paris a, en effet, passé une convention avec la R.I.V.P. chargée de la rénovation de l'îlot : afin de permettre aux anciens habitants de rester dans leur quartier, les locataires évincés des immeubles qui doivent être rénovés sont relogés dans les appartements déjà refaits. Les loyers pratiqués, de 5 à 9,50 francs le m2 sont fixés en fonction du revenu imposable des familles.

280 francs c'est peu, sans doute, c'est même moins cher que dans une H.L.M. et ils le savent, mais tout est relatif, leurs moyens financiers n'ont pas augmenté proportionnellement à cette nouvelle charge et pour eux qui payaient 150 francs par trimestre, trouver chaque mois la somme nécessaire est parfois difficile. D'autant plus que l'appartement, comme tous ceux des premières tranches de rénovation, est équipé « en tout électrique »... et qu'elle vient de recevoir la facture de l'E.D.F. : 800 francs. Enfin, casse-tête supplémentaire : *ils n'ont pas droit à l'allocation logement puisqu'ils vivent à trois dans un deux pièces.*

Leurs anciens voisins, relogés dans le quartier, ne sont pas tous contents de leur appartement : *« que ce soit Mme B... qui a eu bien du mal à faire entrer son lit dans une chambre biscornue, ou Mme F... qui n'a pas de fenêtre dans sa cuisine. »* Ils ont eu d'autres difficultés : bien sûr, il y a des poutres apparentes, l'escalier repeint aux larges marches vernies, mais *« les courants d'air* sous les *fenêtres* nous ont obligés *à changer notre lit de place, la porte ne ferme déjà plus et quelques semaines après notre installation, de grandes taches d'humidité sont apparues sur les murs. « Ils » sont venus voir. « Ils » ont dit qu'ils allaient changer le papier si les taches restaient. »*

Dans le quartier Saint-Paul, il y a des familles relogées par la R.I.V.P., il y a aussi celles qui se sont relogées toutes seules et qui, après des années d'attente, d'inscription au fichier des mal-logés, ont décidé d'élire domicile dans des logements inoccupés appartenant à la Ville de Paris. Ces logements en bon état vidés pour cause de rénovation tentent ceux à qui l'administration de la capitale refuse un gîte parce qu'ils sont moins prioritaires que les autres.

Coup de peinture

Un beau jour donc, cinq familles en ont eu assez d'attendre et sont venues s'installer rue Saint-Paul. *« Notre immeuble est solide et en bon état*, affirment-ils, *il n'est pas nécessaire de le rénover totalement, un coup de peinture dans l'escalier et le ravalement de la façade suffirait. Nous sommes bien décidés à rester ici et à obtenir un bail de la Ville de Paris. Nous ne voulons pas aller habiter des appartements rénovés, ils sont trop petits et de mauvaise qualité. »* La justice leur a donné tort... et trois mois pour déménager. Mais cette décision les a laissés froids : ils poncent leurs parquets, posent du linoléum, du papier, refont la peinture, bref, ils s'installent. *« Nous attendions un logement depuis six ans*, affirme en chœur une famille. *Nous vivions à sept dans une seule pièce, personne ne parviendra à nous déloger. »*

Rénover un quartier, c'était jusqu'à présent le vider intégralement de ses habitants et refaire les immeubles de fond en comble. Les méthodes sont aujourd'hui remises en cause par les associations d'habitants, et même par certains conseillers de Paris qui ont reconnu qu'une réfection légère des parties communes suffisait parfois au rajeunissement des immeubles.

Cette opinion, on s'en doute, n'est pas partagée par les responsables de la R.I.V.P. *« Dans la plupart des cas, une réfection des immeubles ne suffit pas*, affirme M. Michel Billhouet, directeur de la Régie, *nous sommes obligés de remplacer 60 % des linteaux de fenêtres, de consolider les poutres avec des barres de fer, sans compter les colonnes d'eau qu'il faut bien faire passer quelque part. A nos yeux, le bilan de cette rénovation est positif : soixante familles ont été relogées sur place avec des loyers préférentiels, mais il est vrai que les moyens financiers dont nous disposons ont limité la qualité de la rénovation. »*

Une rénovation qui permettrait aux habitants de rester dans leur quartier, même au prix d'une inévitable augmentation des loyers, une réhabilitation qui mettrait le confort à la portée des anciens habitants. La Ville de Paris a tenté, il est vrai, de mettre le Marais à la portée de toutes les bourses. Mais la qualité n'y est pas et il y a gros à parier que ces « rénovations du pauvre », comment les appeler autrement, ne tarderont pas à poser de sérieux problèmes.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

QUALITÉ DE LA VIE, QUALITÉ DE LA VUE...

A Sèvres, Renault « tue » la manufacture

La qualité de la vie, c'est aussi la qualité de la vue. La colline de Sèvres, par exemple, quand on traverse la Seine en venant de Paris, forme une agréable masse verte. Rien que des arbres parmi lesquels émerge une jolie maison ancienne : le pavillon de Breteuil, où est conservé le mètre-étalon. Au pied de la colline se dressent la Manufacture de Sèvres et le Musée national de la céramique. Ce paysage serait un repos pour l'œil, si, au tout premier plan, au bord de la Seine, un long hangar rouillé ne venait gâcher le site.

Ce hangar a une histoire très ancienne. En 1918, Louis Renault installe sur le terrain qui appartient toujours à la S.N.C.F. un petit local où vont s'effectuer des opérations de manutention et de transit en liaison avec les voies ferrées. Certains disent même qu'à l'époque le bâtiment servit à abriter des obus en terre cuite que Louis Renault fabriquait au titre de la production de guerre. Toujours est-il que l'autorisation de construire avait été délivrée à titre provisoire.

Quand les hostilités prirent fin, le bâtiment resta. En 1935, on l'agrandit. En 1940, le site, qui était autrefois une île — l'île Monsieur, — est classé. Rien ne change pour autant. Le hangar demeure en place et vieillit. On se borne de temps en temps à changer les tôles de la toiture quand elles sont trop rouillées. Connus aujourd'hui sous le nom de gare de Sèvres, les bâtiments occupent 7 000 mètres carrés. Ils servent de centre de transit rail-route aux usines de Billancourt. Centre important d'où s'effectuent l'approvisionnement en matières premières et l'expédition en pièces détachées vers les usines de Belgique et d'Espagne. Cent cinquante magasiniers et manutentionnaires y travaillent. De son côté, la S.N.C.F. exploite la ligne Puteaux-Issy-les-Moulineaux pour un petit trafic de marchandises et pour des trains de voyageurs dont la fréquence, bien que réduite, a été augmentée voici trois ans.

Ce hangar rouillé est un voisin fâcheux. Le premier à s'indigner est le conservateur en chef du Musée national de la céramique. *« Le terrain appartient à la S.N.C.F. qui le loue à Renault*, déclare M. Henry-Pierre Fourest. *Nous nous sommes adressés aux uns et aux autres. En vain. Ce fut la lutte du pot de porcelaine contre deux pots de fer. »* De l'autre côté de la Seine, une dame, Mme Yvette Paul-Lehmann, qui a l'entrepôt pour vis-à-vis, prend le relais des protestations. Elle réunit des pétitions, saisit le maire, le député, le ministère de la qualité de la vie. Encore une fois, en vain.

En 1970 pourtant, sans que les particuliers le sachent, les choses ont commencé à bouger. Le préfet des Hauts-de-Seine et la commission des sites ont demandé à Renault d'envisager la rénovation de ses bâtiments. La Régie a donné son accord de principe. Mais, à la même époque, l'Equipement étudie l'aménagement de la tête rive gauche du pont de Sèvres en liaison avec la voie F 18. *« Il nous était alors impossible d'établir un projet précis »*, fait remarquer un responsable de chez Renault.

Cinq ans passent. En 1975, Renault confie l'étude du projet de rénovation au cabinet d'architectes. Le hangar serait démoli et remplacé par un bâtiment bas et sobre, qui serait implanté plus au nord, afin de dégager au maximum la perspective sur le musée et le parc de Saint-Cloud. L'avant-projet communiqué à la commission des sites reçoit un avis non négatif.

Où en est-on aujourd'hui ? *« La direction départementale de l'équipement des Hauts-de-Seine travaille actuellement sur un projet d'aménagement définitif de la tête rive gauche du pont de Sèvres*, déclare-t-on chez Renault. *Nous attendons que ses services nous communiquent leurs emprises définitives pour relancer nos architectes. »*

Ce projet que l'équipement étudie actuellement en pointillé fait partie de l'aménagement de la future voie rapide de la rive gauche de la Seine. Voie qui partirait du pont du périphérique à Issy-les-Moulineaux et qui, tout en suivant le fleuve, irait rejoindre l'A-86 nord à la Garenne-Colombes. Au niveau du pont de Sèvres, l'aménagement de cette voie rapide impliquerait le déplacement des voies ferrées et la reconstruction de la gare en amont du pont. Devant la Manufacture, le passage de la voie s'effectuerait en souterrain. Mais pour l'instant, le projet est bloqué, les riverains et les comités de défense s'opposant à ce qu'une route, qui aurait au minimum quatre voies, longe la Seine.

Chez Renault et à la direction de l'équipement, les versions du déroulement des événements divergent. La Régie attend que l'équipement lui communique les emprises définitives. L'équipement compte que Renault déposera prochainement son permis de construire, ce qui lui permettra de vérifier si ses installations sont compatibles avec les travaux futurs. Une chose est certaine : l'équipement déposera son étude complète au ministère à la fin de l'année.

L'affaire semble en bonne voie. Il serait toutefois prudent de montrer encore un peu de patience. Un jour viendra, qui n'est pas loin, où le « pot de fer » se montrera digne de son voisin le « pot de porcelaine ».

FLORENCE BRETON.

La nouvelle composition du conseil régional d'Ile-de-France

Le mandat de soixante-douze conseillers régionaux d'Ile-de-France sur cent soixante-quatre a pris fin avec les dernières élections municipales. Le Conseil de Paris doit désigner incessamment, au scrutin majoritaire, ses trente représentants. Les collèges des maires des sept départements de la région se réuniront, en principe le 24 avril, pour élire au scrutin proportionnel quarante-deux conseillers (six par département).

Les élections municipales du 13 et du 20 mars modifient sensiblement la composition du conseil régional d'Ile-de-France. En effet, vingt-six représentants des communes ne peuvent plus y siéger, soit parce qu'ils n'ont pas été réélus dans leur commune, soit parce qu'ils ne se représentaient pas.

Avant les élections municipales, les partis de gauche disposaient de 50 mandats (40 P.C. et 10 P.S.), et la majorité présidentielle, de 114 (49 U.D.R., 25 centristes et radicaux, 21 modérés, 19 R.I.). Le succès électoral de l'union de la gauche devrait lui valoir une dizaine de sièges supplémentaires. L'assemblée régionale pourrait se réunir en séance extraordinaire aux environs du 10 mai, pour élire son président et compléter son bureau et ses commissions.

Dans l'article qu'on lira ci-dessous, M. Alain Vivien, député de Seine-et-Marne et président du groupe socialiste au conseil régional, fait le bilan des premiers travaux des institutions d'Ile-de-France.

DÉBAT

Un sentiment d'irréalité

par ALAIN VIVIEN (*)

Le conseil régional d'Ile-de-France, tel qu'il est composé, donne un désagréable sentiment d'irréalité. D'abord par le mode de scrutin antidémocratique qui a prévalu, aucun des conseillers n'étant élu au suffrage universel direct, contrairement aux propositions du parti socialiste. Ensuite parce que, la proportionnelle n'ayant pas été appliquée lors des désignations départementales, la gauche se trouve exclue de toute représentation à Paris et, dans l'ensemble, excessivement minorée dans la plupart des sept autres départements.

Le conseil de région est donc une assemblée faussée dans son origine. S'ajoutent à cela les clivages rigoureux, issus du fait majoritaire, qui entraînent l'impossibilité de travaux véritablement féconds : la gauche a été ouvertement écartée de toute présence dans les nombreux organismes techniques extérieurs. Bien plus, dans les commissions officielles, si son droit de parole reste entier, dernière révérence à la pseudo-démocratie qui y règne, aucune de ses propositions n'a guère de chance d'être retenue. Enfin, et cet aspect des choses n'est ni le moindre ni le moins grave, la commission chargée de l'emploi, dont l'activité devrait être intense dans le climat de chômage et de dépression que nous connaissons, est pratiquement en veilleuse depuis l'installation du conseil régional.

Dans ces conditions, malgré les paroles aimables et les bonnes intentions déclarées de son président, M. Michel Giraud, le conseil cherche péniblement sa voie entre un club ennuyé de notables, qui savent bien que les affaires sérieuses se traitent ailleurs, et une assemblée du style du défunt Conseil de Paris, où les soubresauts continuels témoignaient des efforts malheureusement vains de la gauche pour secouer l'*establishment* majoritaire.

Un tel climat fait le bonheur, on s'en doute, de l'administration préfectorale, qui accepte fort bien de perdre quelques demi-journées au conseil des régions, si on ne lui retire pas les pouvoirs d'initiative et d'exécution qui sont les siens. Ainsi, il y a quelques semaines, la présentation par M. Lucien Lanier, préfet de région, du plan 1977 de travaux routiers et ferrés à réaliser en région d'Ile-de-France a constitué l'un de ces monuments technocratiques dont les bureaux ont le secret : tout était prévu, tout était chiffré et tout ressemblait à ce que l'on aurait pu présenter à l'ancien District.

Bien entendu, rien ne pouvait techniquement être modifié par les conseillers : aucune variante n'était proposée au choix des élus. La mécanique admirablement huilée de la préfecture avait fonctionné avec sa précision habituelle. Et quand les élus de la grande couronne, dont je suis, protestèrent contre le fait que rien, rigoureusement rien, n'était prévu pour les zones les plus éloignées de l'agglomération parisienne, l'administration se borna à lever un sourcil étonné et à confirmer les propositions qui venaient d'être émises.

Il reste alors les « couloirs ». Tel conseillers de la majorité sollicite deux fois 500 000 francs (à titre exceptionnel) pour construire deux C.E.S. de deux cent quarante élèves à... quelques kilomètres l'un de l'autre dans son propre canton. Tel autre n'intervient en séance que pour défendre les intérêts de la petite bourgade qui l'a vu naître et tel encore expose publiquement des déclarations de principe généreuses dont il ne votera pas les conséquences budgétaires le moment venu.

Face à cette situation, la gauche ne dispose pas des moyens techniques de contre-proposer sur l'ensemble du budget régional, même si, secteur par secteur, elle peut utilement avancer des solutions rationnelles et conformes aux vœux des populations. Dans quelle mesure, et avec quelle indépendance de carrière pour les fonctionnaires, serait-il possible de créer, à côté des services du préfet, un instrument de réflexion et de proposition dépendant exclusivement des élus ? Ce problème a déjà été celui de notre ami Chandernagor, député socialiste, lorsqu'il fut élu président du conseil régional du Limousin. On sait assez quelle fut la réaction négative du ministre de tutelle à cet égard.

En vérité, pour sortir d'un immobilisme régional malheureusement prévisible et pour éviter que ne se crée une strate supplémentaire retardatrice dans les étages représentatifs du pays, il faudrait en revenir à quelques notions simples qui pourraient inspirer une autre loi régionale.

Pour ma part, j'en vois trois principales :

— Tout d'abord l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel direct afin de conférer une représentativité incontestable à l'assemblée régionale. Autoriser le nouveau conseil à se doter d'un personnel technique, qui, tel l'IAURIF, puisse lui fournir bases techniques et contre-propositions étudiées et chiffrées.

— Distinguer plus clairement quelles sont les compétences, les ressources et les charges du conseil régional par rapport à celles de l'Etat et des départements.

— Réduire le rôle du préfet à la direction des services d'Etat présents dans la région ainsi qu'au contrôle *a posteriori* de la légalité des actes. C'est-à-dire rendre au conseil de région le pouvoir d'exécution qui lui échappe.

J'avais tenté de défendre ces propositions à l'Assemblée nationale, lors du débat sur la création de la région d'Ile-de-France. La majorité de droite a refusé alors de les prendre en considération. C'est cette même *majorité* qui domine aujourd'hui l'assemblée régionale.

Comme on le voit, l'avenir du conseil d'Ile-de-France est conditionné par la réforme de sa loi institutive. Elle est donc fonction des choix que les Français feront au printemps 1978. A cet égard, les prochains renouvellements municipaux, qui remettent en jeu plus de soixante-dix sièges au conseil régional, constitueront à coup sûr un test auquel chaque formation politique est, d'ores et déjà, particulièrement attentive.

(*) Député de Seine-et-Marne, président du groupe du parti socialiste au conseil régional d'Ile-de-France.

Si vous avez des problèmes de
CONCEPTION, D'EXÉCUTION, D'AMÉNAGEMENT
de chantiers ou de programmation urbaine.
Si la dynamique de votre équipe implique VITESSE et EFFICACITÉ
Il existe chez vous un emploi qui me plaît. Je suis :
ARCHITECTE URBANISTE
J'ai 30 ans, 7 années d'expériences professionnelles, des idées et l'envie de les réaliser.
Téléphonez-moi au 720-19-43 entre 9 heures et 11 h. 30, ou écrire « le Monde » Publicité, n° 18.141, 5, rue des Italiens, PARIS-9e, qui tr.

CLOTURE DES JEUX
MARDI
APRÈS-MIDI
Notices à votre disposition chez les dépositaires
LOTO
LO 14

LES BUREAUX
DU PONT DE SÈVRES
36.000 m² de bureaux sur métro
pour petites et grandes entreprises
à partir de 400 m²
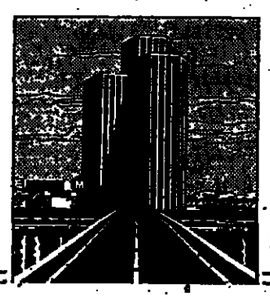
Métro ligne n°9
Livraison : Septembre 1977 et Janvier 1978
90 % des bureaux en jour naturel
Charges réduites
location :
SAGGEL-VENDÔME . 522.97.15
vente :
S.E.C.I. 766.51.76
DM/ZUN2

SPORTS

EN AFRIQUE DU SUD

Les premiers pas vers la levée de l'apartheid ?

Johannesburg. — C'est en septembre 1976 que le gouvernement sud-africain a fait les premiers pas pour lever les barrières raciales dans la pratique sportive. Premiers pas prudents, calculés pour essayer de satisfaire à la fois les quatre millions de Blancs et les vingt millions de Noirs, métis et Indiens, qui forment la « société » sud-africaine. Ce premier pas, c'était l'autorisation gouvernementale d'institutionnaliser un sport multinational, c'est-à-dire de reconnaître que des Blancs pourraient, dans le stade, rencontrer des Noirs, des Indiens et des métis.

Dans les déclarations officielles, cependant, il n'était nulle part fait état d'une levée de l' « apartheid ». Multinational ne veut pas dire multiracial et il n'était pas question il y a sept mois, officiellement du moins, d'admettre des équipes mixtes, composées par exemple de Blancs et de Noirs, dans des disciplines collectives.

De notre envoyé spécial

Il s'agissait, dans un premier temps, d'une évolution qualifiée de « raisonnable » au cours de laquelle la ségrégation telle que la connaît l'Afrique du Sud était, pour l'essentiel, préservée. C'est du moins ainsi qu'était présentée la réforme, de telle sorte que l'électorat blanc conservateur n'y voyait aucune menace ni aucune volonté de transformation radicale. La redéfinition des rapports entre races mettait cependant un terme au principe de séparation qui était précédemment la loi en Afrique du Sud. Sur ce point, les Sud-Africains libéraux ont pu comprendre que c'était, en fait, la condamnation d'une politique qui permit de dire il y a quinze ans à M. Jan de Klerck, ministre de l'intérieur de l'époque, « *que tout contact sportif entre les Blancs et les Noirs signifierait la fin de la civilisation blanche en Afrique australe* ».

Plus récemment, le ministre des sports, M. Piet Koornhof, est allé encore plus loin, en passant de l'état multinational à celui de multiracial pour des disciplines comme le cricket, le football ou le rugby, mais en fixant des limites à cette étape vers la libéralisation. Le sport multiracial n'aurait pas, en principe, d'extension susceptible de favoriser la composition d'équipes nationales sud-africaines. L'autorisation ne concernait donc que les clubs. Tout semble avoir été fait pour créer une grande confusion dans les esprits.

« Offensive de libéralisation »

Les tenants de l'apartheid veulent toujours croire que rien n'est vraiment remis en cause, et les autres, au contraire, considèrent que la ségrégation sportive a vécu, son officialisation n'étant plus qu'une affaire de temps et d'opportunité. Les intentions gouvernementales sont volontairement à ce point vagues, sinon contradictoires, que la presse sud-africaine, selon ses orientations, donne souvent une interprétation différente des réformes en cours ou de ce qui se prépare à Pretoria ou au Cap.

Dans l'immédiat, le but officiel est de tenter de persuader les autres nations et les fédérations internationales que le nécessaire a été fait, ou est en cours de l'être, pour que l'Afrique du Sud retrouve sa place dans les compétitions mondiales. L'« offensive de libéralisation » s'accompagne de démarches auprès de ceux qui ont le pouvoir de rendre de telles décisions, et c'est avec confiance que beaucoup, en Afrique du Sud, en attendent les premières missions d'enquête (1) qui doivent se rendre compte sur place de la réalité des efforts entrepris. La fédération sud-africaine d'athlétisme a déjà demandé sa réaffiliation à la Fédération internationale. D'autres fédérations ont l'intention de le faire ou l'ont déjà fait.

A Johannesburg, cependant, ceux qui sont le plus au fait des obstacles à surmonter considèrent qu'à moins d'extrême complicité aucune enquête sérieuse ne pourra établir que l'apartheid appartient au passé et que la nouvelle façade du sport sud-africain est vraiment crédible. « *Tout se passe comme si nous nous étions inventé une bonne conscience, que nous en sommes dupes et que le monde entier le sera* », dit sans illusions un responsable de la fédération de natation.

Pour l'heure, chaque groupe racial étant identifié à une nation — d'où le terme multinational — il existe toujours dans chaque sport une fédération blanche et noire, une métisse et une indienne. Des contacts ont été pris pour « normaliser » les rapports entre chaque fédération, et créer éventuellement un seul organisme, mais rien de concret n'apparaît encore tant la situation recommande la plus grande circonspection. La confusion voulue par le gouvernement, et entretenue par des déclarations contradictoires, y contribue. Les Blancs hésitent à renoncer à la situation acquise — ils disent la situation de droit, — les autres — les Noirs, les métis et les Indiens — ont peu de goût pour contribuer à donner une caution hypocrite à une entreprise destinée à proposer, pour l'extérieur, une bonne ou fausse idée de l'Afrique du Sud.

Les plus réservés, sinon les plus hostiles, sont naturellement les plus nombreux, c'est-à-dire les Noirs. Ils souhaitent, sans trop y croire, que les commissions d'enquête étrangères auront la curiosité de visiter leurs ghettos, les Townships, et qu'elles s'informeront des moyens mis à la disposition des différentes races pour pratiquer le sport. Quelle que soit la bonne volonté gouvernementale — ce dont ils doutent — d'éliminer la ségrégation, il restera que l'essentiel des ressources iront aux Blancs, comme par le passé, et que les autres ethnies seront toujours victimes de la ségrégation par l'argent.

On imagine fort bien, dans les milieux noirs, que les commissions d'enquête des fédérations internationales, composées en bonne part de notables blancs, rédigeront des rapports favorables à la « situation nouvelle » qu'ils auront cru ou voulu voir en Afrique du Sud. Mais ils savent aussi que le continent noir fera obstacle à toute tentative de réhabilitation. Car on est bien au courant, dans les Townships, que l'Afrique du Sud blanche a perdu tous ses combats, du fait de l'intervention de l'Organisaton de l'unité africaine (O.U.A.) et de son agent exécutif, le Conseil supérieur du sport africain (C.S.S.A.).

Le pouvoir du boycottage

Longtemps, l'Afrique du Sud blanche a été préoccupée par sa mise à l'écart du Mouvement sportif international, par son exclusion des Jeux olympiques et par les vicissitudes que rencontraient ses champions chaque fois qu'ils allaient outre-mer ou qu'ils recevaient des équipes étrangères. Aujourd'hui l'inquiétude est dispersée. On pense beaucoup plus à la sécurité des frontières, aux dangers qui peuvent venir de l'Angola ou du Mozambique, à la fin de la suprématie blanche en Rhodésie qu'à une problématique réhabilitation sportive. Il n'empêche que le mouvement lancé par les libéraux sud-africains pour débarrasser le sport du racisme continue de faire son chemin avec force. C'est toujours, pour eux, le meilleur moyen d'enfoncer un premier coin dans l'« apartheid ». Mais ils ne sont pas nombreux à croire vraiment que l'avènement espéré du sport multiracial aura de quoi satisfaire le reste de l'Afrique et de désarmer son hostilité.

Autant le jeu politique de l'Afrique du Sud est de persuader que l'évolution est en marche, autant l'intérêt et la responsabilité de l'Afrique noire, c'est-à-dire de l'O.U.A. et du C.S.S.A., est de ne pas reconnaître la sincérité et la réalité de cette volonté de réforme. A bien analyser la détermination des interventions du C.S.S.A., chaque fois que l'occasion s'est présentée, il ne fait aucun doute que l'Afrique du Sud n'a que peu de chances de retrouver, à moyen terme du moins, sa place dans le sport international. Il en faudra beaucoup plus pour que l'Afrique noire renonce au pouvoir qu'elle a découvert aux Jeux de Montréal : le boycottage de tous ceux qui entretiendront des rapports avec l'Afrique du Sud.

FRANÇOIS JANIN.

(1) La Fédération internationale d'athlétisme doit envoyer une délégation en Afrique du Sud au mois d'avril.

« MAINTENANT ON OSE SORTIR... »

Ils sont venus, pour la premières fois, assister à Kyalami au Grand Prix automobile d'Afrique du Sud. Deux jeunes Noirs de vingt ans, qui habitent « tow ship » dans la grande périphérie de Johannesburg. On les remarque, car parmi les soixante mille spectateurs blancs du Grand Prix, il y a, au plus, quarante ou cinquante Noirs. Tous deux sont en jeans, petite casquette d'université à l'américaine et apparemment, très décontractée. Il y a peu de temps, ils auraient hésité à se mêler ainsi à la grande foule des Blancs. « Maintenant, on ose sortir, c'est bien, non ? » *Ils rient, moqueurs.*

Le 5 mars, après l'arrivée de la course, ils ont, comme les autres, escaladé le muret d'enceinte et envahi, au coude à coude, la piste pour voir de près le vainqueur, Niki Lauda. Ils s'informent auprès d'un policier, à l'allure sévère, casquette et short à l'anglaise : « Où est le vainqueur ? » *L'homme en uniforme indique le balcon au-dessus des stands. L'Autrichien Lauda arrive, suivi du Sud-Africain Scheckter, classé deuxième. Est-ce qu'ils sont contents qu'un Sud-Africain blanc soit deuxième ?*

Ils échangent un sourire de complicité : « Quand on va voir en rugby, un match des Springboks, à l'Ellis Park de Johannesburg, c'est en souhaitant que les autres gagnent. » *Mais quand Scheckter salue la foule, ils applaudissent un peu, timidement. Par prudence peut-être. A l'Ellis Park ils peuvent, dans la portion de tribune réservée aux Noirs, laisser libre cours à leurs sentiments et conspuer à leur guise les Springboks qui symbolisent pour eux l'Afrique australe blanche et raciste. A Kyalami, la fête est finie, ils vont regagner leur bidonville.*

LE SORT DE JONTY SKINNER

Le cas du nageur Jonty Skinner est significatif des problèmes d'isolement que rencontrent les champions sud-africains. Ecarté des Jeux olympiques de Montréal, du fait de sa nationalité, Jonty Skinner établissait peu de temps après le record du monde du 100 mètres nage libre (49 sec. 44). Il apportait ainsi la preuve que le meilleur sprinter actuel avait été tenu à l'écart de la plus importante compétition pour des raisons politiques.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul préjudice subi, pour l'instant, par Skinner. La Fédération internationale de natation, qui a exclu l'Afrique du Sud, n'a toujours pas homologué le record du 100 mètres bien que la procédure d'officialisation ait été engagée par son club américain. Jonty Skinner a demandé la nationalité américaine et d'autres champions sud-africains auraient l'intention, si la situation politique n'évoluait pas, de suivre son exemple pour continuer de pratiquer leurs activités sportives sans entraves. — F. J.

BOXE

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE AMATEURS

Combats pour une ceinture

De notre envoyé spécial

Grenoble. — *Le Palais des sports grenoblois a été, dans la soirée du samedi 26 mars, le théâtre des finales des championnats de France de boxe amateurs. Ce n'était, certes, pas l'affluence ni la « rumeur océane » ni la tabagie à couper au couteau qui nous contînmes lors du championnat du monde des welters que disputèrent en ces lieux-mêmes, en 1973, Napolès et Ménétrey. Mais à travers la vaste arène, où les virages de la piste cycliste se perdaient dans la pénombre, une chambrée de fanatiques, qui s'époumonaient à souffler dans des trompettes ou à agiter des crécelles, se chargeaient de créer l'ambiance. Entre « purs », le cœur y était.*

La boxe amateur est le sport de combat par excellence, avec tout ce que ce terme comporte de contrôle de soi, d'esprit d'initiative et des règles précises présidant à ses assauts : trois rounds de trois minutes, où seuls les coups réguliers sont pris en compte et où aucun point supplémentaire n'est accordé pour un knock-down ; le combat est arrêté après que l'un des adversaires a été compté trois fois. On est loin, comme on le voit, de la bagarre de rues et des « bourses aux gnons » des rencontres professionnelles. De là le prestige gratuit des ceintures tricolores remises solennellement au centre du ring aux champions de France amateurs le jour des finales.

Ils étaient vingt-deux, samedi, à combattre dans les onze catégories. La plupart mariés et pères de famille, présentant bien de leur personne, torse athlétique, visage intact, sans aucun rapport avec ces faciès d'enclume rencontrés à tous les coins du ring de nos jours. Il y avait parmi eux des ouvriers mécaniciens, des électriciens, des employés municipaux, un facteur parisien, un serveur de restaurant, un mineur, un industriel forain et un étudiant. Tous venus de part et d'autre de l'hexagone, souvent accompagnés de leur famille et soutenus bruyamment par des supporters leur prodiguant des conseils. Les cris les plus perçants sortaient pourtant des gosiers des marmousets appartenant à l'école de boxe locale « Sport et Spectacles », une des fiertés de M. Georges Cazeneuve, l'organisateur de la réunion.

On n'arrive pas ainsi en finale sans des sueurs et des sacrifices, en tous cas sans une loi chevillée au corps. Pour un boxeur amateur, c'est l'aboutissement du long chemin des éliminatoires, après des mois d'entraînement à la salle. Certains, comme Henri Moreau, trente-deux ans, de Niort, qui disputait victorieusement sa onzième finale dans les mi-lourds, n'était dans les cordes que « pour le plaisir ». Un autre, dans la catégorie des lourds, comme le terrible frappeur Vincent Kafoa, vingt-sept ans, de Nouméa — un des trois Calédoniens vainqueurs, — songeait sans doute qu'il aurait pu devenir un Mohammed Ali, de même que le nouveau champion de France poids mouche, Claude Capella, dix-neuf ans, de Cahors, la révélation de la soirée, voyait lever son rêve de devenir un futur Criqui ou Médina.

Le match le plus acharné et le plus instructif fut celui des « plumes ». Francis Tripp, de Vesoul, une petite terreur blême à moustache blonde, était précédé dans le ring par une réputation flatteuse. « Allez Doudou ! », « Vas-y Doudou ! », « Ah ! Doudou », *hurlaient ses amis. En face de lui, un Nordiste au nom typique, Jean-François Bailleul, représentant le type du pugiliste calme, bien en ligne et n'ayant pas froid aux yeux — c'est à l'œil que l'on juge le courage d'un boxeur. Malgré un départ difficile sous une grêle de coups, celui-ci prouva que rien n'est jamais perdu pour qui sait prendre ses distances, trouver l'ouverture et toucher juste. Enseignement majeur de « l'escrime du poing », d'où sa vertu pour l'existence tout court.*

OLIVIER MERLIN.

CYCLISME

Le Critérium national

JEAN CHASSANG VAINQUEUR D'UNE COURSE LIMPIDE

De notre envoyé spécial

Toucy. — Une nouvelle génération de coureurs s'est affirmée, dimanche 27 mars, à Toucy (Yonne), dans le Critérium national de la route remporté par un homme du terroir, Jean Chassang (vingt-cinq ans), déjà troisième de la même épreuve en 1975. Parmi les mieux classés on trouve, en effet, Linard, Hauvieux, Chalmel, Bossis, Bertin, Le Denmat, Arbès, Duclos-Lassale, Perret, Busolini, Legeay, des jeunes professionnels pour la plupart, qui ont eu le mérite de lancer la course en se détachant dès les premiers kilomètres et de ne jamais perdre l'initiative. Par leur action, ils ont surpris les vedettes ou les favoris présumés et ils ont condamné les attentistes. Issu de cette longue échappée, Chassang a donné du poids à sa victoire — la première grande victoire de sa carrière — en dominant des routiers d'expérience tels que Rouxel, Berland et Delisle.

Ce championnat de France de printemps était placé sous le signe de l'anti-dopage. M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, qui assistait à son déroulement, avait fait savoir qu'il donnerait lieu à des contrôles médicaux et que la réglementation serait appliquée dans toute sa rigueur. Il n'est pas interdit de penser que l'avertissement a contribué à modifier et les données de l'épreuve et sa physionomie. Nous avons été les témoins, dimanche à Toucy, d'une course différente. Une course limpide et apparemment saine.

JACQUES AUGENDRE.

THÉVENET POSITIF

Le résultat des contrôles antidopage effectués durant Paris-Nice devaient être officiellement communiqués le 31 mars. Mais avant le départ du Critérium national de la route, Bernard Thévenet a informé la presse qu'il avait reçu une lettre recommandée de la Fédération française de cyclisme. Cette lettre confirme certaines déclarations faites en petit comité par M. Soisson. L'analyse consécutive à l'examen subi par l'ancien vainqueur du Tour de France, classé troisième de Paris-Nice 1977, s'est révélée positive.

Thévenet a fait procéder, comme c'est son droit, à une contre-expertise.

Les résultats

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(Vingt-huitième journée)

*Caen b. Le Mans..... 110-83
*Villeurbanne b. Bagnolet.. 140-66
*Nice b. C.R.O. Lyon..... 85-70
*Clermont b. Antibes..... 111-107
Orthez b. *Valenciennes... 120-103
*Chalons b. Tarare..... 112-75
*Monaco b. S.F. Evry..... 85-68
*Tours b. Berck..... 78-76

Classement. — 1. Caen, 74 pts ; 2. Villeurbanne, 72 ; 3. Le Mans, 63 ; 4. Berck, Nice et Tours, 62 ; 7. Antibes, 60 ; 8. Orthez, 59 ; 9. Bagnolet, 58 ; 10. Monaco, 56 ; 11. Clermont, 54 ; 12. Chalons, 50 ; 13. C.R.O. Lyon, 48 ; 14. S.F. Evry, 45 ; 15. Tarare, 38 ; 16. Valenciennes, 34.

Boxe

CHAMPIONNATS DE FRANCE AMATEURS

Mi-mouche : Simoes b. Amerdeil, aux points ; mouche : Capella b. Piedcleu, arrêt de l'arbitre au deuxième round ; coqs : Domingo b. Lapisse, aux points ; plume : Bailleul b. Tripp, aux points ; légers : Kermazi b. Lirola, arrêt de l'arbitre au troisième round ; super-légers : Zenon b. Ruiz, aux points ; Welters : Benchetrit b. Benchennouf, aux points ; super-welters : Beaurain b. Lorbois, aux points ; moyens : Nebayes b. Frunier-Flot, aux points ; mi-lourds : Moreau b. Legrand, arrêt de l'arbitre au premier round ; lourds : Kafoa b. Nato, aux points.

Cyclisme

CRITERIUM NATIONAL

1. Chassang, le 236,9 km en 6 h. 9 min. 59 sec (moy. 38,840 km-h.) ; 2. Delisle même temps ; 3. Berland, à 20 sec. ; 4. Rouxel ; 5. Linard ; 6. Hauvieu ; 7. Chalmel ; 8. Bossis ; 9. Bertin ; 10. Le Denmat, tous même temps.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(Vingt-quatrième journée)

GROUPE A

*Avignon et Red Star..... 0-0
*Toulouse b. Toulon..... 3-2
Cueugnon b. *Fontainebleau. 3-1
Monaco b. *Auxerre..... 2-1
*Bourges b. Angoulême..... 3-0
*Arles b. Cannes..... 2-0
*Sète b. Martigues..... 4-3
*Paris F.C. b. Béziers..... 2-0
*Ajaccio b. Tavaux..... 1-0

Classement. — 1. Gueugnon, 36 pts ; 2. Monaco, 31 ; 3. Avignon et Toulon, 30 ; 5. Auxerre, 29 ; 6. Red Star, 27 ; 7. Martigues, Angoulême et Béziers, 26 ; 10. Paris F.C., Toulouse et Cannes, 25 ; 13. Fontainebleau, 24 ; 14. Arles et Ajaccio, 23 ; 16. Tavaux, 16 ; 17. Bourges et Sète, 13.

GROUPE B

*Strasbourg b. Lorient..... 5-0
*Besançon b. Boulogne..... 3-0
*Rouen b. Caen..... 2-0
*Brest b. Lucé..... 4-1
*Chaumont b. Châteauroux.... 2-1
*Tours b. Epinal..... 3-1
Quimper b. *Saint-Dié..... 1-0
*Dunkerque et Hazebrouck.... 1-1
*Nœux et Amiens..... 1-1

Classement. — 1. Strasbourg, 37 pts ; 2. Rouen, 31 ; 3. Besançon, Tours et Lucé, 28 ; 6. Quimper et Châteauroux, 27 ; 8. Brest, Epinal et Chaumont, 24 ; 11. Dunkerque et Nœux, 23 ; 13. Boulogne, Caen, Amiens, Lorient, Saint-Dié, 21 ; 18. Hazebrouck, 19.

Hippisme

Le prix du Président de la République, disputé dimanche 27 mars à Auteuil et qui servait de support aux paris couplé et tiercé, a été remporté par le Pompier (401), suivi de Nucléamo (405) et de Race Dancer (421). La combinaison gagnante est donc 1-5-21.

Natation

Avec 173 points, la France a gagné à Rome la cinquième édition de la Coupe latine, devant l'Italie (173 points), le Brésil (140 points) et l'Espagne (126 points).

Quatre records de France ont été établis dans cette compétition : 2 min. 20 sec. 19 sur 200 mètres papillon pour Patricia Clup ; 2 min. 10 sec. sur 200 mètres papillon pour Eric Eminente ; 16 min. 0 sec. 87 sur 1 500 mètres pour Pierre Andruse, et 9 min. 14 sec. 87 sur 800 mètres pour Véronique Fernandez.

* * *

A Leningrad, le Soviétique Vladimir Salnikov a battu le record d'Europe du 1 500 mètres en 15 min. 27 sec. 04. Son précédent record était de 15 min. 29 sec. 45.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(dernière journée de la phase qualificative)

GROUPE A

POULE A

*Agen b. Nice..... 21-3
*Angoulême b. Beaumont..... 19-7
*Aurillac b. Bourg..... 16-15
*Biarritz b. Mimisan..... 54-4

Classement. — 1. Nice, 36 pts ; 2. Agen, 35 ; 3. Biarritz, 33 ; 4. Bourg, Aurillac et Beaumont, 31 ; 7. Angoulême, 30 ; 8. Mimizan, 20.

POULE B

*Béziers b. Salles..... 72-4
*Le Creusot b. Cahors..... 12-3
*Pau b. Perpignan..... 6-4
Valence b. *La Voulte..... 14-4

Classement. — 1. Béziers, 41 pts ; 2. Perpignan, 34 ; 3. La Voulte, Le Creusot, Salles, Valence et Pau, 28 ; 8. Cahors, 24.
8. Cahors, 24.

POULE C

*Dax b. Saint-Claude..... 44-9
*Toulon b. Narbonne..... 15-6
*Carcassonne b. Racing..... 21-12
*Bégles b. Bagnères..... 13-12

Classement. — 1. Narbonne, 40 pts ; 2. Bagnères, 33 ; 3. Dax, 32 et Toulon 32 ; 5. Bégles, 31 ; 6. Carcassonne, 29 ; 7. R.C.F., 24 ; 8. Saint-Claude, 22.

POULE D

*Brive b. Montauban..... 20-6
*Stade toulousain b. Lourdes 13-12
*La Rochelle b. Avignon..... 21-4
Graulhet b. *Mont-de-Marsan 6-3

Classement. — 1. Brive et Lourdes, 37 pts ; 3. Stade toulousain, 35 ; 4. Graulhet, 32 ; 5. Montauban, 31 ; 6. La Rochelle, 30 ; 7. Avignon, 24 ; 8. Mont-de-Marsan, 18.

POULE E

Montferrand b. St-Jean-de-L. 31-15
*Romans b. Bayonne..... 19-3
*Tarbes b. Montchanin..... 34-16
*Castres b. Oloron..... 22-10

Classement. — 1. Montferrand, 37 pts ; 2. Bayonne et Romans, 35 ; 4. Tarbes et Montchanin, 31 ; 6. Oloron, 27 ; 7. Castres, 26 ; 8. Saint-Jean-de-Luz, 20.

GROUPE B

POULE F

*Mérignac b. Albi..... 25-6
*Oyonnax b. Dijon..... 9-7
*Orthez b. Fumel..... 9-7
Périgueux b. *Carmaux..... 17-4

Classement. — 1. Mérignac, 37 pts ; 2. Albi, 35 ; 3. Fumel, 32 ; 4. Périgueux, Dijon, Carmaux et Orthez, 29 ; 8. Oyonnax, 24.

POULE G

*Boucau b. Quillan..... 38-6
*Bergerac b. Saint-Girons..... 21-3
*Limoges b. Tyrosse..... 14-13
Bourgoin b. *Lombez..... 14-0

Classement. — 1. Tyrosse et Bourgoin, 34 ; 3. Boucau, 32 ; 4. Saint-Girons et Quillan, 31 ; 6. Bergerac, Lombez et Limoges, 28.

POULE H

*Rodez b. Saint-Médard..... 27-3
*Lyon b. Hendaye..... 7-3
*Vichy b. Fleurance..... 18-0
*Langon b. Cognac-Nay..... 16-0

Classement. — 1. Rodez, 39 pts ; 2. Vichy et Langon, 33 ; 4. Saint-Médard, 31 ; 5. Cognac-Nay, 29 ; 6. Lyon, 28 ; 7. Hendaye, 27 ; 8. Fleurance, 24.

POULE J

*Millau et Mazamet..... 6-6
Tulle b. *Gaillac..... 18-9
*FUC b. Marmande..... 30-9
Riom b. *Clermont..... 15-6

Classement. — 1. Tulle, 45 pts ; 2. Mazamet, 33 ; 3. Millau, 32 ; 4. Marmande et Gaillac, 23 ; 6. FUC, 27 ; 7. Riom, 26 ; 8. Stade clermontois, 18.

POULE K

*Auch b. Lavelanet..... 17-4
*Chambéry b. Mauléon..... 29-6
*Castelsarrasin b. Nîmes..... 16-12
*Tarascon b. Grenoble..... 21-12

Classement. — 1. Chambéry, 39 pts ; 2. Auch, 36 ; 3. Lavelanet, 33 ; 4. Grenoble, 31 ; 5. Mauléon, 29 ; 6. Nîmes, 27 ; 7. Castelsarrasin et Tarascon, 23.

Sont relégués en deuxième division : Oyonnax, Limoges, Fleurance et Hendaye, Stade clermontois et Riom, Tarascon et Castelsarrasin.

Les seizièmes de finale, prévus en matches « aller » et « retour » sur terrain neutre les 3 et 17 avril, se disputeront comme suit :

Béziers c. Albi, Dax c. Graulhet, Bayonnes c. Salles, Toulon c. Montchanin, Brive c. Mérignac, Biarritz c. Le Creusot, Nice c. Chambéry, Stade toulousain c. Bégles, Romans c. Montauban, Lourdes c. Rodez, Bagnères c. Tarbes, Montferrand c. Tyrosse, Perpignan c. Aurillac, Agen c. Tulle, La Voulte c. Bourg, Auch c. Narbonne.

Ski

La Coupe du monde de ski alpin 1977 s'est terminée le 27 mars, dans la sierra Nevada, par les succès de l'Autrichien Manfred Brunner et de l'Allemande de l'Ouest Christa Zechmeister dans les slaloms parallèles.

Au classement général de la Coupe des nations, l'Autriche s'impose pour la sixième fois devant la Suisse, l'Italie, la République fédérale d'Allemagne, le Liechtenstein et la Suède. La France, qui avait gagné cinq fois cette épreuve, se classe septième.

Tennis de table

Les championnats du monde disputés à Birmingham ont mal débuté pour les Français, battus successivement par la République fédérale d'Allemagne (5-1), la Hongrie (5-1), la Tchécoslovaquie (5-4) et la République populaire de Chine (5-0).

L'équipe de France féminine a, pour sa part, dominé la Yougoslavie (3-1), la République fédérale d'Allemagne (3-2), mais a été battue par l'Union soviétique (3-0), le Japon (3-0) et la Corée du Sud (3-0).

Les pays africains ont décidé de boycotter ces championnats pour protester contre la présence de la Nouvelle-Zélande.

Le Monde DE L'ECONOMIE

La stabilité du franc

☐ La stabilité du franc, pièce maîtresse du plan Barre, n'a pas été entamée par les derniers événements politiques. Cependant, le niveau élevé du taux de l'intérêt montre que l'assainissement en profondeur n'a pas encore eu lieu.

LE franc ne s'est pas, jusqu'à maintenant, en tout cas, ressenti des considérables changements qu'a apportés dans le climat politique français la cuisante défaite de la « majorité » aux dernières élections municipales. Certains s'en sont étonnés, sans s'aviser que la plupart des opérations sur le marché des changes ne dépassent pas trois mois d'échéance et qu'en conséquence c'est plutôt au vu des données actuelles de la politique économique et monétaire du gouvernement qu'en fonction d'éventuels bouleversements politiques qui n'auraient pas lieu avant une année que se déterminent acheteurs et vendeurs de devises. Ces données n'ont guère changé depuis le 20 mars. Il en serait différemment si M. Raymond Barre annonçait, ou laissait entendre par les actes, qu'il allait infléchir plus qu'il ne l'a fait à Lyon, dimanche, les dispositions principales du plan qui porte son nom.

On ne connaît pas encore le détail des avantages dont bénéficieront les entreprises qui investissent ni des mesures qui seront prises pour tenir compte de l'extension du chômage, l'une des causes, à n'en pas douter, des succès de l'opposition. On ne peut, sans beaucoup faire avancer l'analyse, discuter à perte de vue sur les intentions probables du gouvernement d'ici quelques mois. Essayons de montrer pourquoi tout changement de politique se répercuterait très vite sur le cours du franc. Cette fragilité qui tient à la nature même du « plan d'assainissement économique et financier » en cours et encore plus aux circonstances dans lesquelles il a été lancé, incline à penser que M. Barre s'en tiendra vraisemblablement à la ligne qu'il s'est fixée, malgré les pressions qui pourraient s'exercer sur lui. Il ne voudra pas prendre le risque de sacrifier la monnaie, comme on dit, à la relance puisque dans la problématique actuelle, que le gouvernement s'est, au moins en partie, imposée à lui-même, c'est dans les termes de cette alternative que se pose la question. La tenue du franc est une des pièces essentielles du dispositif et il n'en resterait vite plus rien si la quasi-stabilité qu'on constate sur le marché des changes depuis la mi-octobre venait à être remise en cause.

On peut avancer de nombreuses explications à l'extraordinaire sensibilité du franc aux variations de la politique conjoncturelle. L'expérience malheureuse qu'a faite le gouvernement précédent est présente à toutes les mémoires. Après la forte baisse qu'il avait subie au cours du premier semestre de 1974, le franc s'était redressé après le lancement du « plan d'austérité » de M. Fourcade, tant et si bien que M. Giscard d'Estaing avait pu le faire entrer à nouveau dans le « serpent » au printemps de 1975, semblant ainsi suivre la politique de réévaluation qu'avait préconisée M. Mitterrand à l'occasion des débats qui avaient marqué, un an plus tôt, la campagne présidentielle. On connaît la suite.

Le remplacement brutal, en septembre 1975, du plan Fourcade par un programme de relance financé pour sa plus grande partie par la création monétaire pure et simple eut raison des bonnes intentions proclamées antérieurement sur la nécessité de maintenir en Europe continentale un « noyau de stabilité monétaire ». Le 12 mars 1976, il était mis fin au remariage entre le franc et le deutschemark. La monnaie française quittait à nouveau le « serpent ». Elle devait, dans les mois qui ont suivi, baisser d'environ 9 % vis-à-vis du dollar et de 17 % vis-à-vis de la devise allemande.

Il est probable qu'une des raisons qui avaient poussé alors M. Giscard d'Estaing et son premier ministre, M. Jacques Chirac, à lancer le « plan de soutien » sans se soucier apparemment des conséquences que cela pourrait avoir sur le franc, est que certains pays à monnaie forte, à commencer par l'Allemagne fédérale, connaissaient déjà un déficit budgétaire considérable. Pourquoi, dans ces conditions, la France devrait-elle se condamner à une orthodoxie dont les plus sages avaient, croyait-on, montré qu'on pouvait très bien se passer ?

Les mésaventures qui s'ensuivirent furent donc essentiellement attribuées à la malheureuse propension des Français à anticiper l'inflation et, par conséquent, la chute de leur monnaie dès que réapparaît un déséquilibre qui, chez d'autres, ne provoquerait pas les mêmes réactions. Il n'est pas douteux que cet argument a sa part de vérité ; mais on pourrait tout aussi bien dire que les Français n'ont pas de raison de changer de comportement aussi longtemps que leurs dirigeants se contentent de lutter superficiellement contre l'inflation, comme cela n'a presque jamais cessé d'être le cas dans un pays où l'on n'a pas attendu le programme commun pour penser que le contrôle, ou à tout le moins la « surveillance » des prix, était le premier devoir du gouvernement !

A propos du plan Barre, comme déjà à propos de celui de M. Fourcade, lancé le 12 juin 1974, l'exemple de la République fédérale a encore été évoqué. La France est invitée à suivre, à sa manière, les voies tracées par les Allemands plutôt qu'à s'abandonner à la maladie anglaise. Il n'est pas douteux que, grâce au remarquable don d'autorité dont il est pourvu, le premier ministre a réussi, en un laps de temps assez court, à imposer à l'ensemble de l'économie française, une sorte de « discipline » dont on la croyait peu capable. Cependant, les conditions dans lesquelles il a lancé son plan font ressortir au moins une énorme différence avec la politique mise en œuvre outre-Rhin dès le mois de juin 1973 (dans des circonstances, il est vrai, fort différentes de celles d'aujourd'hui), pour lutter contre l'inflation. En Allemagne, le niveau des prix d'où l'on partait avait été subi, comme partout, les effets de l'inflation, mais il était en quelque sorte net de tout arriéré. Les pouvoirs publics n'avaient pas essayé d'en contenir la poussée, en imposant ou en « conseillant » aux entreprises publiques et à des secteurs entiers de l'industrie et du commerce des barèmes plus bas que ceux qui auraient pu être obtenus sur le marché.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 19.)

DEPUIS LE MOIS D'OCTOBRE 1976, LE FRANC S'EST À PEU PRÈS STABILISÉ VIS-À-VIS DU DOLLAR

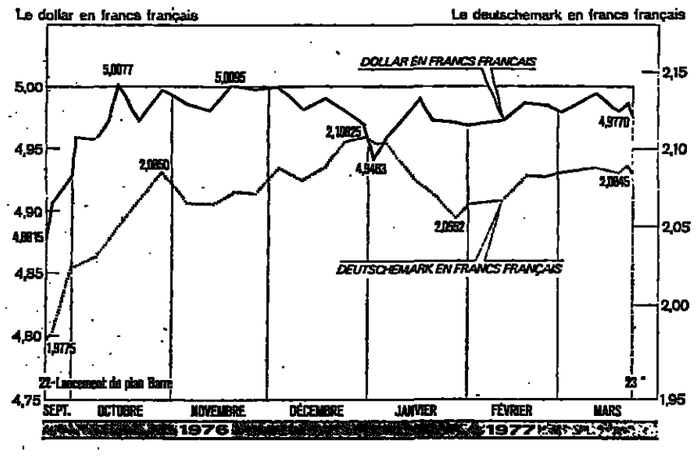

CRÉANCIERS A PART ENTIÈRE

LE projet que le directeur général du F.M.I., M. Johannès Witteveen, est en train de mettre sur pied, avec l'appui officiel des Etats-Unis et de la République fédérale, pour créer une nouvelle « facilité » de crédit ouverte aux pays déficitaires, pourrait bien marquer une étape importante de l'ascension de certains pays de l'OPEP, et surtout de l'Arabie Saoudite, au premier rang des puissances financières du monde.

Jusqu'à maintenant, les rois du pétrole ont accumulé une énorme richesse (35 milliards en 1976), dont un bonne partie a été placée, souvent à court terme, auprès des banques et institutions financières d'abord de Londres, puis, sur une échelle de plus en plus grande, de New-York. Les banques en question ont pu de la sorte se charger à titre principal de ce qu'on appelle le « recyclage » des capitaux et qui, très schématiquement, consiste à prêter aux pays déficitaires les fonds encaissés par les pays excédentaires. Au cours des deux années précédentes, c'est plus de la moitié des déficits des pays du tiers-monde qui ont été financés par les circuits privés.

Sous l'administration de M. Ford, la doctrine officielle des Etats-Unis était que les Etats et les organismes officiels internationaux n'avaient pas de raison impérieuse de s'occuper d'une tâche dont le marché des capitaux semblait si bien s'acquitter. Dictée à la fois par les circonstances (le recyclage s'effectuait beaucoup mieux que prévu) et par un *a priori* doctrinal, cette position a fait place à une inquiétude croissante due au malaise, pour ne pas dire plus, qu'a fini par provoquer l'énorme endettement des pays en voie de développement auprès des banques privées (sans doute de l'ordre de 80 milliards de dollars). M. Arthur Burns, président du Système de réserve fédéral, qui s'exprime avec une liberté qui est déniée à la plupart des gouverneurs des banques centrales d'Europe, a récemment déclaré devant une commission du Sénat américain : *« Nos banques ne pourront tout simplement plus continuer à prêter autant qu'elles le font encore actuellement. »*

D'où l'idée d'un « relais » par le Fonds monétaire. Cependant celui-ci, malgré l'augmentation d'un tiers de ses ressources décidée à la Jamaïque, est en réalité à court de liquidités. Le relèvement des souscriptions (quote-part) des quelque cent trente pays membres va bien lui procurer sur le papier l'« équivalent » de 11,5 milliards de dollars, mais plus de la moitié de cette somme sera versée en devises inconvertibles, c'est-à-dire inutilisables pour les paiements extérieurs. Pour prêter 3,9 milliards de dollars à la Grande-Bretagne, le Fonds a dû faire appel à ses prêteurs traditionnels du groupe des Dix dans le cadre des « accords généraux d'emprunts ». Mais ceux-ci ne peuvent être appliqués que pour financer une opération destinée à soutenir l'un des membres de ce club composé exclusivement de pays développés.

Au lendemain du quintuplement du prix du pétrole, M. Witteveen avait déjà eu l'idée de faire appel aux pays arabes. Mais ceux-ci se firent tirer l'oreille pour financer le « mécanisme pétrolier » qui parvint malgré tout à mobiliser en l'espace de deux ans presque 6 milliards de dollars.

C'est un plan beaucoup plus ambitieux, portant au moins sur 15 milliards de dollars, qu'il présentera le 28 avril aux vingt ministres des finances du Comité intérimaire du F.M.I. Les Etats-Unis insisteraient pour l'Arabie Saoudite et ses « satellites », les Emirats du golfe, ainsi que le Koweït fournissent environ la moitié de cette somme. Mais les Saoudiens exigeront cette fois-ci d'être des créanciers à part entière, c'est-à-dire de participer activement aux négociations avec les pays qui emprunteront ces fonds, afin éventuellement de dicter leurs conditions. L'époque où les banques des pays occidentaux et, dans une moindre mesure, le Fonds monétaire organisaient seuls le « recyclage » approche de sa fin.

INDUSTRIE

Crise aggravée pour la sidérurgie

☐ Après la timide amélioration constatée en 1976, la sidérurgie européenne lutte à nouveau pour sa survie. La crise nouvelle accentue encore le clivage entre les entreprises allemandes d'un côté et de l'autre les entreprises françaises et belges plus faibles pour résister à l'assaut de producteurs étrangers.

TRISTE printemps que celui de 1977 pour la sidérurgie européenne qui, après une courte accalmie, se trouve replongée au plus profond d'une crise amorcée dès la fin de 1974. Comme l'indique le graphique ci-dessous, les prix des produits sidérurgiques sont retombés en mars 1977 vers des niveaux très bas atteints à l'automne 1975, la reprise enregistrée au cours de l'année 1976 étant totalement effacée. Compte tenu de l'augmentation régulière des coûts de production, c'est une véritable catastrophe qui s'abat sur une industrie déjà très touchée et dont les perspectives à court terme se sont à nouveau obscurcies.

Bien des espoirs s'étaient pourtant levés au printemps 1976, lorsque, après la crise de 1975 et le déstockage massif qui s'ensuivit, une reprise des achats d'acier s'esquissa, notamment dans le secteur de l'automobile. Le niveau des prix remonta sensiblement, et un certain optimisme se fit jour au point que marchands de fer et utilisateurs commencèrent même à restocker dans l'attente d'un mouvement haussier plus ample. Las ! L'amélioration ne dura que quelques mois, puis la flamme s'éteignit, et, dès le début de cette année, c'était la retombée des prix, avec une production inférieure à celle de janvier 1976, un carnet de commandes en chute libre (— 30 % à — 50 %) et un taux moyen d'utilisation des installations industrielles revenus à 60 %.

L'explication du phénomène est simple. Tout d'abord, la reprise de la consommation dans les pays occidentaux, qui avait suscité tous ces espoirs, n'a pas été suivie d'une reprise corrélative des investissements, notamment dans le secteur des biens d'équipement. Or un tel secteur représente près de 70 % des débouchés de la sidérurgie, alors que l'automobile et l'électro-ménager, dont l'activité est restée satisfaisante, ne comptent que pour moins de 20 %.

Ensuite, la timide amélioration du marché européen, devenu plus attirant au sein d'un marasme général, a provoqué une véritable ruée des producteurs extérieurs à la CECA. Leurs exportations sur l'Europe ont fait des bonds spectaculaires, doublant pratiquement d'une année sur l'autre, dans des conditions tout à fait nouvelles. Que le Japon et les pays de l'Est se soient montrés particulièrement actifs, rien d'étonnant à cela : on connaît l'extraordinaire développement de la sidérurgie nippone et l'importance du potentiel représenté par les pays socialistes. Mais que dire de la Corée du Sud, dont les exportations mensuelles sur l'Europe sont passées en un an de 6 800 tonnes à 34 000 tonnes, de l'Afrique du Sud (de 4 000 tonnes à 40 000 tonnes), de l'Australie ; plus près de nous, l'Espagne se montre très active (de 39 000 tonnes à 61 000 tonnes), sans oublier la Grèce (de 100 tonnes par mois à 10 000 tonnes, et même parfois 20 000).

En gants blancs

C'est véritablement l'assaut des « jeunes sidérurgies » contre la vieille Europe, avec des installations très récentes et des politiques commerciales recourant souvent au dumping ou aux subventions gouvernementales pures et simples, comme dans le cas de l'Espagne et de l'Afrique du Sud. La menace japonaise est de loin la plus grave, car elle transcende toutes ces explications commodes. Selon M. Coche, directeur de l'Institut de recherches sidérurgiques (IRSID), qui vient de conduire en Extrême-Orient une importante mission d'études dont les conclusions sont citées dans l'*Usine nouvelle* du 10 mars 1977, « *il n'y a pas de secret technique de la productivité japonaise. Nous possédons dans les usines françaises et européennes des équipements analogues ou identiques* ». Ce qui est différent, c'est la manière de les utiliser, la rapidité des décisions sur des problèmes de production, la qualité des communications dans l'entreprise, et, naturellement, une « motivation » étendue de l'ensemble du personnel, qui prend un soin extrême dans l'accomplissement des gestes professionnels : la plupart des ouvriers sidérurgistes japonais travaillent désormais en gants blancs... et les salissent peu !

Le marasme mondial des investissements dans l'équipement et l'âpreté de la guerre économique exercent des effets ravageurs en Europe. En France, les deux grands, Usinor et Sacilor, s'apprêtent à enregistrer, pour la troisième année consécutive, un déficit de l'ordre du milliard de francs. Que les installations ne soient plus amorties n'est pas le plus grave : elles l'avaient été massivement en 1973 et surtout en 1974. Ce qui l'est, c'est l'obligation de recourir aux emprunts bancaires à court terme pour assurer le service d'une dette écrasante qui dépasse désormais le chiffre d'affaires annuel et ne fait que s'alourdir tous les jours pour devenir un fardeau insupportable. En Belgique, la sidérurgie est encore plus atteinte, puisque son marché intérieur est très réduit : elle a dû appeler au secours et des mesures ont été prises de toute urgence par le gouvernement et par les banques pour éviter des licenciements massifs, en attendant qu'un plan de restructuration soit défini dans les six mois qui viennent.

Même en Allemagne fédérale, où les entreprises sont plus robustes, les aciéries sarroises s'apprêtent à supprimer des emplois et, dans le cas échéant, à licencier du personnel.

Devant ce qu'il faut bien appeler un naufrage, les pouvoirs publics et communautaires ont commencé à réagir, avec des fortunes diverses. En France, l'élaboration d'un plan de restructuration est en cours, dans des conditions particulièrement difficiles et dans un climat peu satisfaisant, sur le plan économique comme sur le plan social. En Belgique, le processus est le même.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 20.)

RECHUTE DES PRIX DES ACIERS DANS LES PAYS DE LA C.E.C.A.

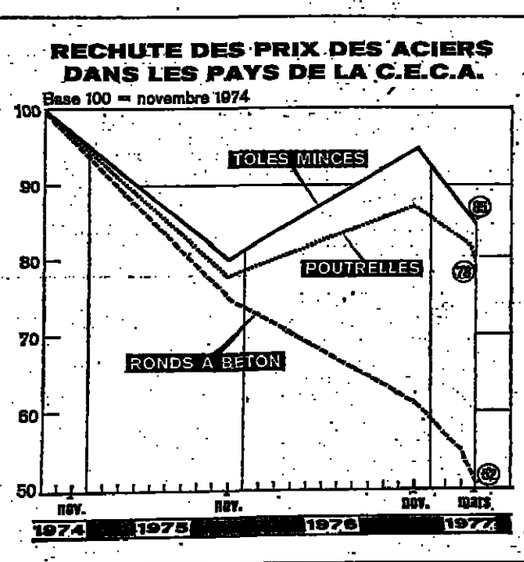

★★★★EN LORRAINE
METZ:
tél: (87) 74 57 27
télex: 930328
NANCY:
tél: (76) 96 42 21
télex: 850036
sofitel jacques borel
35 HOTELS
RESERVATION CENTRALE PARIS 657 11 43 TELEX 200432
P 2046

DÉMOGRAPHIE

LA POPULATION NE SE RENOUVELLE PLUS DANS BEAUCOUP DE PAYS DÉVELOPPÉS

☐ La chute de la natalité paraît enrayée dans plusieurs pays industrialisés. S'agit-il d'une pause ou des signes avant coureurs d'une reprise ?

Le meilleur indicateur de l'évolution démographique d'un pays est l'indice synthétique de fécondité encore appelé « somme des naissances réduites ». Il résume le nombre d'enfants *mis au monde* au cours d'une année par 100 femmes en âge de procréer, c'est-à-dire âgées de 15 à 44 ans. Mieux que le taux de natalité, qui varie en fonction de la pyramide des âges d'une population, l'indice de fécondité traduit exactement la propension des couples à avoir des enfants. Pour assurer le strict renouvellement d'une population, c'est-à-dire pour que 100 femmes soient remplacées, 28 ans plus tard (âge moyen de la procréation) par 100 autres femmes, il faut qu'elles donnent naissance, *en moyenne*, à 210 enfants : il naît en effet un peu plus de garçons que de filles et il faut tenir compte aussi de la mortalité entre la naissance et l'âge moyen de procréation.

Selon les chiffres publiés par M. Jean Bourgeois-Pichat, ancien directeur de l'Institut national d'études démographiques, dans un récent article de la revue *Population* (1) en 1975, sur 33 pays (l'Europe plus les Etats-Unis, le Japon, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande), 18 n'assureraient plus leur renouvellement. Les niveaux de fécondité les plus bas étaient ceux des deux Allemagnes, du Luxembourg (155 enfants pour 100 femmes), de la Suisse (167), des Pays-Bas (172), de la Finlande (174) et de la Belgique (176). On retrouve pêle-mêle, parmi les pays déficitaires, des nations de culture catholique, d'autres d'influence protestante, des sociétés fortement urbanisées, d'autres où le mode de vie rural reste important, des économies en crise grave, d'autres en bonne santé.

La France n'échappe pas à cette évolution à la baisse, même si elle a été plus tardive qu'ailleurs et bien que la densité de sa population (95 habitants au kilomètre carré) soit incomparablement plus faible que celle des Pays-Bas (326 habitants au kilomètre carré), de la Belgique (318 habitants) ou de l'Allemagne fédérale (248 habitants). Encore la France a-t-elle pour elle une population relativement jeune : son taux d'accroissement naturel, s'il est passé de 4,7 pour mille en 1974 à 3,1 en 1976, reste positif ; le nombre des naissances a été, l'an dernier, encore supérieur de 165 000 à celui des décès alors que dans les deux Allemagnes, en Autriche et au Luxembourg, le nombre des cercueils l'emporte sur celui des berceaux et que ce fut vraisemblablement aussi le cas en 1976 en Belgique et en Angleterre.

Faut-il expliquer uniquement la simultanéité et le parallélisme de ces évolutions, comme le font des démographes américains, par le fait que désormais les couples maîtriseraient la fécondité et n'auraient plus que les enfants qu'ils désirent ? Des enquêtes menées en 1960 dans différents pays de civilisation européenne avaient révélé, selon M. Bourgeois-Pichat, que la moitié des naissances n'étaient pas désirées. En 1974, alors que le taux de fécondité était tombé en France au niveau du simple renouvellement de la population, une enquête faite par l'INED auprès de femmes attendant un enfant indiquait qu'une sur trois n'était pas satisfaite d'être enceinte.

Simultanéité

Mais comment expliquer que la plupart des pays d'Europe occidentale aient connu, au même moment, les mêmes évolutions, alors que la diffusion des techniques contraceptives ou la libéralisation de l'avortement étaient très avancées ici, à peine commencées ailleurs ? A l'évidence, le comportement des couples est marqué par un ensemble de données socio-culturelles que ni les sociologues ni les démographes ne sont encore parvenus à sérier. La maîtrise de la procréation doit avoir pour conséquence que les mouvements d'opinion peuvent se traduire, désormais, presque instantanément sur le plan démographique.

Aujourd'hui, on constate à nouveau, une simultanéité des évolutions dans de nombreux pays : le mouvement de baisse de la fécondité est interrompu en Allemagne fédérale, au Luxembourg, dans les pays nordiques, à l'exception de la Norvège, aux Etats-Unis et en France. Mais ici ou là, notamment dans les pays nordiques et, à un certain degré, en France, la baisse sensible du nombre des mariages et l'élévation de l'âge moyen de procréation peuvent retarder la reprise de la natalité qui semble se dessiner.

L'exception irlandaise

Reste que plusieurs pays connaissent des situations surprenantes. L'Irlande d'abord, qui continue d'avoir un taux de fécondité de pays sous-développé. Mais l'histoire démographique de ce pays est, de longue date, aberrante par rapport au reste de l'Europe. Quand, au dix-neuvième siècle, la natalité s'est mise à baisser dans la plupart des pays occidentaux, elle a continué à rester forte en Irlande, l'émigration, très importante, jouant le rôle de régulateur démographique. L'Irlande commence peut-être à connaître — pour le moment à *un rythme lent* — *le mouvement de* baisse de la fécondité qu'ont connu ses voisins européens il y a plus d'un siècle.

Les pays de l'Est présentent, eux aussi, une situation originale. La Bulgarie, la Hongrie, la Roumanie et l'U.R.S.S. ont, comme la Tchécoslovaquie et la Pologne, vu leur taux de fécondité augmenter ou rester stable au cours des six dernières années : leur niveau reste partout sensiblement supérieur au taux de renouvellement (entre 250 et 220 enfants pour 100 femmes). Le cas le plus surprenant dans l'évolution démographique des pays socialistes n'est pas celui de la République démocratique allemande, dont le taux de fécondité a évolué parallèlement à celui de l'Allemagne fédérale : l'histoire démographique de l'Allemagne de l'Est a toujours été en phase avec celle des pays de l'Europe industrielle. Les différences de système économico-politique entre les deux Allemagnes n'ont pas, à l'évidence, modifié le comportement profond des populations en matière démographique.

Plus étonnante, en fait, est l'évolution de la natalité de la Tchécoslovaquie, qui est comparable à celle des autres pays d'Europe centrale, alors que, jusqu'à une période récente, son histoire démographique s'apparentait à celle de l'Europe occidentale. Dans ce pays, comme en Hongrie, en Bulgarie, en Roumanie, le tour de vis donné ces dernières années à l'avortement, qui était le principal moyen de régulation des naissances, ainsi que les mesures prises en faveur des familles et des femmes qui travaillent (allocations diverses, congé de maternité de longue durée sans rupture du contrat de travail, etc.) ont fortement contribué à redresser le niveau de la fécondité, qui avait aussi tendance à baisser.

Dans les pays développés extra-européens, les niveaux de fécondité étaient partout sensiblement inférieurs en 1975 à ce qu'ils étaient cinq ans plus tôt : l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui partaient d'un haut niveau, ont encore un taux de fécondité (respectivement 229 et 252) qui fait mieux qu'assurer le renouvellement de leur population. Aux Etats-Unis et au Canada, l'évolution a été parallèle à celle des pays anglo-saxons d'Europe; au Japon, la baisse est lente et irrégulière, avec un taux de fécondité de 194 en 1975.

LA BAISSE DE LA FÉCONDITÉ SEMBLE ENRAYÉE DANS PLUSIEURS PAYS

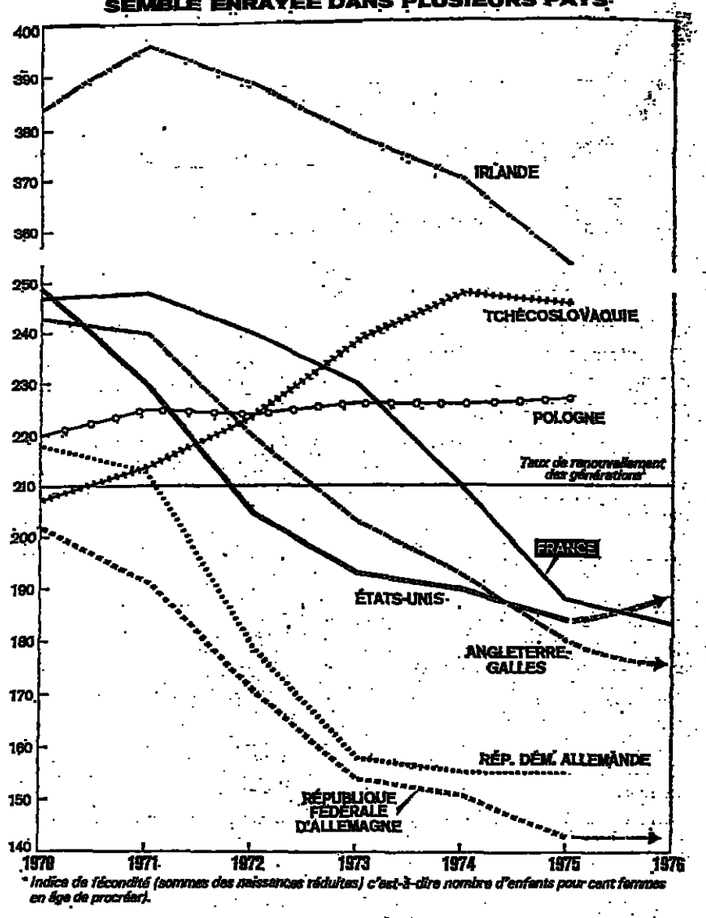

* *Indice de fécondité (sommes des naissances réduites) c'est-à-dire nombre d'enfants pour cent femmes en âge de procréer).*

Ainsi, au-delà des différences économiques, religieuses et culturelles, la maîtrise de la procréation s'est traduite par une baisse simultanée de la fécondité, d'abord en 1964, puis à partir de 1970-1972 dans la plupart des pays de l'Europe industrialisée. *Le phénomène* a été d'autant plus brutal qu'il était nouveau. Quelle sera, demain, la composition des populations qui pourront planifier la reproduction? La fécondité va-t-elle se stabiliser en Europe au niveau actuel, c'est-à-dire entre 1,5 et 2 enfants par couple, ce qui entraînerait à terme la diminution généralisée des populations ? Rien ne permet de dire que cette perspective ne va pas amener, au contraire, une pression sociale et des mesures politiques propres à renverser la tendance et à favoriser une reprise de la natalité. Sans parler des aspirations qui se dessinent à une transformation des modes de vie, à une modification des politiques du logement, de l'urbanisme, de l'environnement de nature à redonner leur place aux enfants et aux familles relativement nombreuses. *Car la baisse récente de la fécondité* ne traduit pas tant le refus de la procréation qu'une « standardisation » de la cellule familiale à quatre personnes : le père, la mère et deux enfants (2).

JEAN-MARIE DUPONT.

(1) *Population*, n° 6, nov.-déc. 1976. INED, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14.

(2) Voir le numéro de *Population et Sociétés* de mars 1977 édité par l'INED, et intitulé « Le nombre d'enfants, hier et aujourd'hui ».

SNCF

OBLIGATIONS DE 2 000 F

11%

mars 1977

- Intérêt : payable annuellement le 15 février.
- Remboursement :

Au pair, à la suite de tirages au sort, le 15 février de chacune des années 1978 à 1992, pour la moitié au moins du nombre d'obligations à amortir, la S.N.C.F. se réservant, pour le complément, la faculté de procéder à l'amortissement par rachat.

A chaque échéance, les obligations seront amorties suivant un tableau établi sur la base d'une annuité constante d'intérêt et d'amortissement.

- Jouissance : 11 mai 1977.
- Prix d'émission : 2 000 F.
- Taux de rendement actuariel brut : 10,82%

Les souscriptions peuvent être libérées uniquement en numéraire. Elles seront servies à concurrence du nombre de titres disponibles à chaque guichet pour un montant global de 500 millions de francs.

Les obligations seront cotées à la Bourse de Paris.

SOUSCRIVEZ

dans les Banques et chez les Agents de Change, chez les Comptables du Trésor, dans les Bureaux de Poste et les Caisses d'Epargne, au Service des Titres et dans les gares de la S.N.C.F.

B.A.L.O. du 28 mars 1977

1080.77

CORRESPONDANCE

A PROPOS DU SECTEUR NATIONALISÉ DU CRÉDIT

Plusieurs « cadres de banque » nous écrivent à propos des « attaques » dont fait l'objet, selon eux, le secteur nationalisé du crédit.

Prétendre analyser la situation des entreprises nationales, qui plus est en la comparant à celle d'entreprises privées du même secteur d'activité, c'est à l'évidence aborder un sujet délicat et très important.

Raison de plus pour ne le faire qu'avec un minimum de connaissances et d'objectivité.

En l'occurrence, s'agissant en tout cas du secteur bancaire, nous constatons non seulement que le sujet paraît mal connu par *ceux* qui le traitent, mais encore qu'ils ajoutent bien souvent le parti pris à l'ignorance.

On constate que sur les cinq dernières années, le chiffre d'affaires des banques nationales a crû un peu plus vite *que celui* des *principales banques privées*. Quant à la rentabilité par comparaison aux fonds propres, elle était dans le même temps dans un rapport au moins identique et elle devrait être meilleure en 1976. Pourtant les banques nationales jouent en fait un rôle de quasi-service public en refusant toute sélection *a priori* de la clientèle en fonction de son importance, et en ayant le souci de desservir tout le territoire et non seulement les zones où l'implantation est le plus facile.

Malgré ce « handicap », la nationalisation du Crédit lyonnais, par exemple, a rapporté à l'Etat 272 millions entre 1947 et 1975 sous forme de dividendes auxquels se sont ajoutés plus 1 200 millions d'impôts pour les seules années *1968-1975*.

Dans ces conditions, il est clair que les problèmes de gestion et de rentabilité ne sont pas plus marqués dans les entreprises bancaires nationales que dans les banques privées. Celles-ci tirent en outre une part de leurs profits de l'activité des banques nationales et des contraintes qui leur sont imposées.

La charge de la collecte des ressources incombe pour une très large part aux banques nationales auprès desquelles les banques privées se refinancent, leur intervention ajoutant pour l'emprunteur la marge du détaillant à celle du grossiste. Les banques privées défendent d'ailleurs âprement cette situation en s'efforçant de limiter l'intervention des banques nationales dans le crédit aux particuliers, le crédit-bail..., tous domaines où cette intervention s'est traduite par une réduction des marges.

En matière internationale, les banques nationales ont constitué sur leur propre autofinancement, pour accompagner l'effort d'exportation de l'industrie française, un très important réseau qui couvre le monde entier et s'avère au demeurant rentable. Elles prennent dans le financement du commerce extérieur français une part qui est de l'ordre de 70 %. Elles ont développé toute une *gamme de services d'assistance* à la clientèle industrielle et commerciale, en particulier en direction des P.M.E. et des P.M.I. dont on sait combien il importe de les aider à exporter, assurant ici encore un véritable service public en refusant de sélectionner les opérations en fonction de leur taille.

A l'inverse, les banques d'affaires privées ont tendance à « écrémer le marché » en s'intéressant prioritairement aux projets internationaux des grands *groupes* industriels de plus en plus concentrés dont elles ont le contrôle, qui représentent pour elles une clientèle à la fois prestigieuse et captive. Comme elles n'ont pas en fait les moyens de cette fausse « politique de grandeur », les pouvoirs publics ont contraint depuis bientôt six ans les banques nationales à apporter aux banques d'affaires privées plusieurs centaines de millions de francs de trésorerie à moyen terme (jusqu'à sept ans), à des taux très inférieurs à ceux du marché. Le résultat est en fait un *véritable transfert* de bénéfices des comptes d'exploitation des banques nationales vers les banques d'affaires privées.

Sur un plan plus particulier, il serait fastidieux d'énumérer les cas où les banques nationales ont été amenées à aider le secteur privé : tel celui de ce groupe financier privé au bord de la faillite et qui n'était pas client des banques nationales : celles-ci ont cependant dû — sur l'instigation évidente des pouvoirs publics — participer au sauvetage de l'affaire, consolidant ainsi la position aventurée des banques privées.

Voilà des faits. Nous tenions à les faire connaître au moment où se développe une campagne politique dont les auteurs sont de parti pris.

2 sessions pâques
du 4 au 8 ou du 12 au 16
5 jours math, phys
Rattrapage intensif, 3e à terminale
SOS MATH Etablissement d'Enseignement Privé
3 centres à Paris - Tél. 755.81.24
Muette (16e), Port-Royal (5e) et 3, rue de Moncey (9e).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MONNAIES

La stabilité du franc

(Suite de la page 17.)

Ce n'est évidemment pas la situation qu'a trouvée M. Raymond Barre en arrivant au pouvoir. Nous avons déjà eu l'occasion de dire (*le Monde de l'économie* du 22 mars) que sa première tentation avait été de lancer une opération de totale vérité des prix. Les tarifs de la S.N.C.F., par exemple, auraient été relevés de quelque 30 %. Le résultat, du point de vue monétaire, aurait été, pensait-on, de porter le cours du dollar aux environs de 5,50 francs. Une telle opération, à supposer qu'elle ait été décidée, n'aurait évidemment eu de chances de réussir qu'à condition qu'elle soit accompagnée, dans tous les domaines, de réformes propres à empêcher la réapparition du déficit. Faute de quoi, on aurait *accumulé* tous les inconvénients, comme le montre le cas de la Grande-Bretagne, où la chute de la monnaie, au lieu d'être le prix à payer pour apurer le passé, n'est que la conséquence de la persistance des causes qui l'ont provoquée.

A partir du moment où l'on s'engageait dans une voie bien différente, celle qui consistait à « briser » les anticipations inflationnistes en décrétant d'abord le blocage des prix, puis en prolongeant cette action par une baisse de la T.V.A. (qui a pour effet de perpétuer le déficit budgétaire), on se trouve, par la force des choses, amené à geler pendant un temps indéterminé une situation donnée et donc à fixer un certain nombre de prix dont celui de la monnaie est la clef. D'où la nécessité, pour stabiliser le franc, de maintenir un taux d'intérêt élevé, tout en continuant d'emprunter à l'étranger, par entreprises nationales interposées, afin d'équilibrer au taux actuel (entre 4,97 et 4,99 pour un dollar) l'offre et la demande de devises sur le marché.

Doit-on en conclure que le franc est ainsi soutenu « artificiellement », tandis que l'encadrement du crédit, qui commence à faire sentir ses effets, incite les firmes exportatrices à rapatrier et convertir au plus tôt les devises gagnées, faute pour elles d'obtenir des banques les facilités de trésorerie dont elles ont besoin ? Une telle interprétation ferait bon marché des aspects « positifs » (au point de vue de la logique économique) que comporte le plan Barre. Celui-ci ne comprend pas que des mesures propres à ralentir temporairement la progression de l'indice, c'est-à-dire destinées à agir sur les effets et non sur les causes de l'inflation (déjà, l'indice de février retrouverait le même rythme annuel — de l'ordre de 8,6 % — qu'en juin-juillet...). Il s'est déjà traduit par un certain nombre de changements de nature à effectivement « assainir » l'économie française et par conséquent à consolider indirectement le franc.

En brisant, pour ne prendre que cet exemple, la garantie en toutes circonstances de la progression du pouvoir d'achat dans les sociétés nationales (et notamment à l'E.D.F.), il contribue à améliorer les comptes d'exploitation de ces dernières ou, en tout cas, à arrêter leur détérioration. Cependant, la limitation à 6,5 % de l'augmentation des tarifs publics indique à elle seule les limites de la politique suivie. Le dernier collectif prévoit déjà 5 milliards de francs de crédits supplémentaires « pour compenser sur le plan budgétaire la politique de modération des tarifs adoptée par le gouvernement *« seul compatible avec la politique de lutte contre l'inflation* ». Nous soulignons ce dernier membre de phrase qui figure dans le communiqué de l'Elysée du 22 mars dernier. Elle est conforme à la doctrine défendue presque sans interruption par la Rue de Rivoli depuis une quinzaine d'années (pour ne pas remonter plus loin), et dont le résultat, sur le plan monétaire, a été de faire passer pendant ce laps de temps le cours du deutschemark de 1,20 franc aux environs de 2,10 francs.

Tous les efforts entrepris en vue de faire apparaître le niveau général des prix français plus bas qu'il ne serait en l'absence de pareilles interventions ont une traduction monétaire. On peut dire en première approximation que le degré de la compression ainsi opérée sur le marché s'inscrit dans l'écart entre, d'une part, le taux d'intérêt pratiqué à Paris et, d'autre part, celui des autres places. Le taux du marché monétaire français est un peu inférieur à 10 %, alors qu'il est de l'ordre de 4,65 % en Allemagne, c'est-à-dire largement inférieur de moitié. Quant au taux de l'eurodollar, lié à celui du marché américain, et qui sert de point de référence, il est un peu au-dessus de 5 %. Quand les autorités monétaires françaises pourront diminuer l'écart sans que cela se traduise par une baisse du franc, on pourra en conclure que l'action en profondeur du plan Barre a commencé de porter ses fruits. C'est seulement à ce moment-là qu'il sera possible, dans le cadre de ce plan tout au moins, d'envisager une « relance » sans mettre le feu aux poudres.

PAUL FABRA.

O. C. D. E.

SUISSE : LA RÉCESSION CONTINUE

« *Compte tenu des perspectives relativement faibles qui se dégagent actuellement pour la conjoncture mondiale, les tendances spontanées de la demande intérieure ne conduisent pas à envisager une reprise significative du rythme de croissance qui permettrait à l'économie suisse de sortir enfin de la récession* », note l'O.C.D.E. dans son rapport consacré à la Suisse.

Alors qu'en 1976 les exportations avaient progressé en volume de 10,8 %, constituant le « *principal facteur de soutien de la conjoncture* », en 1977 leur augmentation devrait être limitée à 4,5 %. En outre, la demande intérieure, très faible l'an passé, devrait montrer peu de dynamisme.

Les effets expansionnistes de la politique budgétaire du gouvernement helvétique diminueront : le déficit budgétaire prévu n'atteindrait que 1,8 milliard de francs suisses, contre 4 milliards l'an passé. La production industrielle ne devrait progresser en 1977 que 2 à 3 %. La croissance en volume du produit national brut restera donc très faible.

Compte tenu de ces perspectives, l'O.C.D.E. prévoit une nouvelle contraction de l'emploi, qui avait déjà diminué de 5 % l'an passé. Le nombre des chômeurs devrait toutefois rester faible : 20 000, soit 0,6 % de la population active, car celle-ci ne cesse de diminuer du fait du départ de nombreux travailleurs étrangers. Depuis trois ans, leur nombre a diminué de 25 %.

En ce qui concerne les prix, par contre, l'O.C.D.E. souligne « *le succès remarquable et unique parmi les pays membres* » de la Suisse en ce domaine, le taux d'inflation ayant été ramené en 1976 à 1,7 %, contre 6,7 % en 1975 et 9,8 % en 1974. Ses experts estiment que « *les risques d'une résurgence des tensions inflationnistes paraissent faibles* ». Compte tenu du relèvement des prix des produits pétroliers et d'une éventuelle augmentation du prix des produits agricoles (qui en 1976 ont diminué de 1,5 %), la hausse des prix à la consommation ne devrait pas dépasser 2 à 3 %.

Quant à l'excédent de la balance des paiements courants, qui en 1976 a atteint un niveau très élevé (9 milliards de francs suisses, soit 6 % du P.N.B.) du fait de l'amélioration des termes de l'échange liée à l'appréciation du franc suisse, il devrait encore augmenter et atteindre 9,6 milliards de francs.

"Peut-on vous aider?"

6 vols Paris-Londres chaque jour

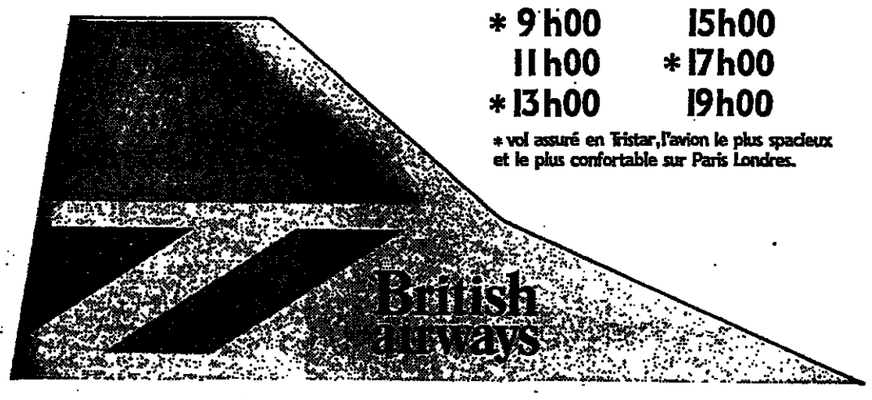

* 9 h 00 — 15 h 00
11 h 00 — * 17 h 00
* 13 h 00 — 19 h 00

* vol assuré en Tristar, l'avion le plus spacieux et le plus confortable sur Paris Londres.

En collaboration avec Air France. Renseignements au 91, Champs Elysées. Tél : 260 38 40 ou consultez votre agent de voyages.

Parce que la compétition est forte notre copieur Océ 1700 se devait d'être le meilleur. Tant mieux pour vous.

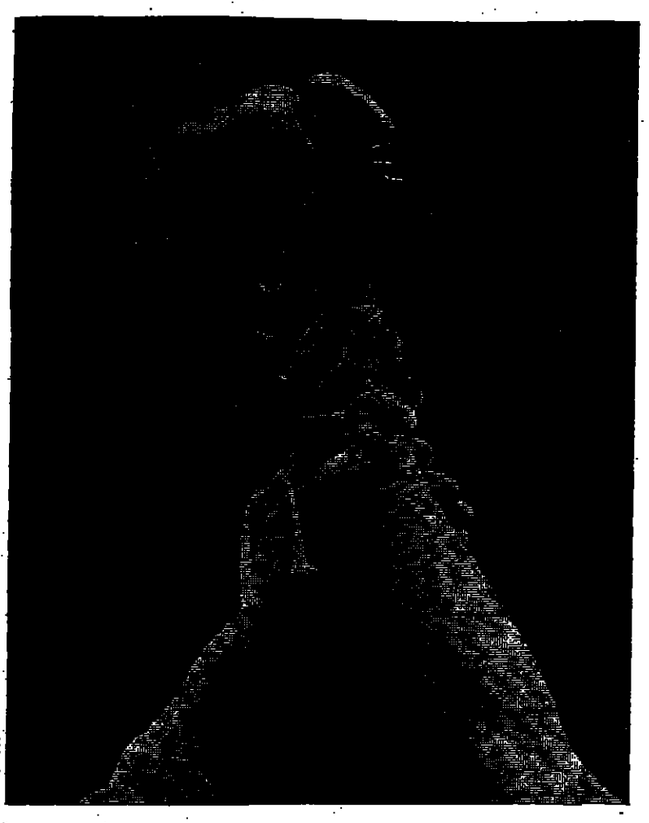

Le copieur Océ 1700 peut vous aider à être gagnant dans bien des domaines.

Vous attendez d'un copieur des copies impeccables? Elles le sont.

Vous attendez d'un copieur comme l'Océ 1700 environ 40 copies à la minute? Vous les aurez.

Vous attendez d'un copieur comme l'Océ 1700 qu'il soit fiable et qu'il n'ait besoin que d'un minimum d'entretien? C'est fait.

Et pour votre budget, la tarification de l'Océ 1700 est si simple qu'elle vous permet de connaître à l'avance le prix de revient exact de vos copies. N'est-ce pas un langage sérieux?

Le copieur Océ 1700 a été conçu par Océ. Un des grands noms de la reprographie dans le monde.

Copieurs Océ. Un choix réfléchi.

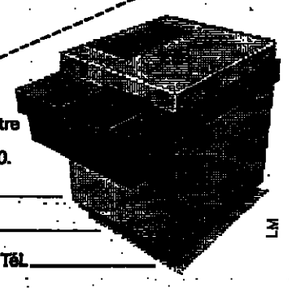

J'aimerais être plus amplement informé sur l'Océ 1700.

Nom _____

Raison sociale de l'entreprise _____

Adresse _____ Tél. _____

LM

océ

Océ-Photosia S.A. 27, rue Cuvier - 93107 Montreuil Cedex - Tél. 374.11.35.

Asnières : 790.61.75 - Bordeaux : 29.23.29 - Grenoble : 87.76.04 - Lille : 55.11.24 - Lyon : 20.60.34 - Marseille : 48.69.16 - Nancy : 51.42.51 - Montrouge : 657.12.24 - Nantes : 48.54.84 - Paris : 742.90.65 - Rouen : 65.22.64 - Strasbourg : 32.64.18 - Toulouse : 40.07.39.

IFG INSTITUT FRANÇAIS DE GESTION

Le Département IFG-INITIATIONS, spécialisé dans la réalisation et la mise en œuvre d'ENSEMBLES PÉDAGOGIQUES, vous propose de participer aux cycles :

DROIT DU TRAVAIL

les 15, 22, 29 avril 1977 (Prix : 1.050 F. H.T.)

OBJECTIF : Faire des participants des interlocuteurs avertis.

ÉCONOMIE GÉNÉRALE

les 27 et 28 avril 1977
25 et 26 mai 1977
15 et 16 juin 1977 (Prix : 2.100 F H.T.)

OBJECTIFS : • Acquérir le langage économique
• Analyser et critiquer les informations
• Comprendre les décisions économiques impliquant les entreprises

DOCUMENTATION : Au cours de ces stages chaque participant reçoit une documentation en couleurs comprenant un livre et des exercices avec des solutions commentées

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Yvon LE FLOCH - IFG-INITIATIONS
37, quai de Grenelle 75738 Paris - Cedex 15 - Tél. : 578-61-52

POUR CEUX QUI ONT CHOISI DE NE PLUS ÊTRE CHAUVES...

Etre chauve n'est vraiment plus un problème si vous choisissez la solution qui vous permet de vivre en toute liberté : Bridgecap. Bridgecap n'est ni un postiche, ni une implantation. C'est simplement un bridge capillaire indécelable monté à la main en cheveux naturels de première qualité et de même texture et couleur que les vôtres. Bridgecap s'inspire pour ses fabrications des principes mêmes de la haute couture. La grande précision du montage de Bridgecap vous offre une sécurité absolue : vous pouvez dormir, nager, plonger, vous laver les cheveux à votre convenance. Garantie 1 an. Hommes et femmes. Notre accueil est confidentiel et sans engagement. Téléphonez pour prendre rendez-vous.

PARIS 116, bis Champs Elysées, 75008. Métro George V. Tél. (1) 225.59.49
AIX-EN-PROVENCE Tél. (91) 26.37.01
ANGERS. Tél. (41) 88.57.03
CLERMONT-FERRAND Tél. (73) 93.18.34
DIJON. Tél. (80) 32.56.63
LIMOGES Tél. (55) 32.45.37
MARSEILLE Tél. (91) 33.21.60
MONTPELLIER Tél. (67) 72.81.56
NANTES. Tél. (40) 71.74.55
NICE. Tél. (93) 87.11.18
RENNES. Tél. (99) 30.16.88
TOULON. Tél. (94) 92.25.69
TOURS. Tél. (47) 20.33.60
Tous les jours de 11 h à 20 h
Samedi de 9 h à 13 h

Entretien toutes marques.

INSTITUT CAPILLAIRE BRIDGECAP
Les cheveux sont faits pour rester sur la tête.

AU SECOURS DE L'ÉCONOMIE EN DÉTRESSE

Tout bilan, même « réévalué » établi selon la traditionnelle Comptabilité « à partie double », est mensonger

En période d'inflation, cette Comptabilité affiche des bénéfices FICTIFS. Elle trompe tout le monde y compris les Patrons. Les erreurs dont elle est la cause font péricliter des Entreprises. Elle rend impossible la résorption du

CHÔMAGE STRUCTUREL

Ceci vient de ce que cette Comptabilité ignore les indices de prix ! Les

CHEFS COMPTABLES

doivent immédiatement pratiquer la

COMPTABILITÉ INDEXÉE

Elle est enseignée par mon Ouvrage intitulé :

SORTIR DE L'INFLATION

C'est aux Professeurs de Comptabilité qu'il appartient de la propager. C'est pourquoi je remets gratuitement cet Ouvrage en mains propres, dans les villes francophones de leur choix, à des Professeurs ou Groupes de Professeurs qui me le demandent, de préférence en me téléphonant le samedi matin. Un entretien d'environ 2 heures doit suffire pour leur permettre d'assimiler l'essentiel.
En dehors de ces leçons, j'envoie cet Ouvrage par poste tous pays contre versement à l'avance d'une contribution d'au moins 500 Francs français.
La publication des bilans inexacts de la comptabilité traditionnelle engage la responsabilité de leurs auteurs.

Émile KRIEG, 7, rue d'Anjou. — 75008 PARIS.
Compte Postal 1030-11 Paris - Tél. : (1) 265-58-76

INDUSTRIE

Crise aggravée pour la sidérurgie

(Suite de la page 17.)

Au niveau de la Communauté, on se hâte lentement. Les autorités de la CECA sont ouvertement accusées par les sidérurgistes les plus touchés (essentiellement français et belges) d'avoir failli à l'une de leurs obligations fondamentales, celle d'assurer la survie des industries nationales. Il leur est reproché de ne pas vouloir proclamer l' « état de crise » aux termes de l'article 58 du traité de Paris, et de se refuser à contingenter les exportations « sauvages » en provenance des pays tiers en même temps que d'instaurer des prix minimaux.

Dans un premier temps, la Commission, après avoir instauré des quotas de production internes dans le cadre d'un plan anti-crise, s'est résolue à prendre quelques mesures supplémentaires. L'instauration d'un système de licences automatiques pour toutes les importations d'acier permettra de mieux les surveiller, sans pour autant les contingenter. Des prix minimaux vont tout de même être fixés sur le marché communautaire des ronds à béton, en pleine anarchie : outre le dumping sud-africain et espagnol, l'indiscipline des fameux « bresciani », ces mini-aciéries électriques de la région de Brescia, qui fonctionnent à la demande dans des conditions très « italiennes », ont provoqué un effondrement des cours. Ajoutons que ces « bresciani », au nombre de cent quatre-vingts, pour une capacité de production de 6 à 7 millions de tonnes d'acier, ont refusé de souscrire aux engagements de limitation de production mis en place par la Commission de Bruxelles depuis le début de l'année.

Enfin, des « prix-planchers » purement indicatifs vont être fixés pour les autres produits, de façon à tenir lieu d'objectifs.

De ces mesures, les sidérurgistes européens n'attendent guère de redressement sensible dans l'immédiat, pas plus qu'ils ne tablent sur une amélioration de la conjoncture dans les prochains mois. Tout au plus espèrent-ils que la chute des cours sera stoppée, et que les phénomènes psychologiques aidant, un effet d'entraînement les fasse un peu remonter. A plus long terme, c'est-à-dire après l'automne 1977, tout le monde espère que la reprise des investissements aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale stimulera quelque peu la demande.

D'ici là, il faut survivre.

« En s'appuyant sur ses propres forces »

En Allemagne, aux Pays-Bas et au Luxembourg, les entreprises y parviendront sans mal, grâce à un endettement relativement léger et à une meilleure productivité. En France et en Belgique, elles sortiront de la crise totalement exsangues, même si leurs structures sont profondément réorganisées avec des réductions d'emplois massives. Le clivage entre les « forts » et les « faibles » va donc se trouver fortement accentué. Il n'y a rien d'étonnant à le retrouver au sein des instances communautaires, où le gouvernement allemand se montre très réticent sur le contrôle des prix et le contingentement des importations : traditionnellement libéral, et tirant argument des performances de ses exportateurs, il entend maintenir les marchés ouverts et ne pas risquer de représailles commerciales. Pour le conforter dans cette attitude, M. Spethmann, président de Thyssen, le plus gros producteur d'acier d'outre-Rhin, affirme que son groupe compte sortir de la crise « *en s'appuyant sur ses propres forces* », concédant toutefois qu'en accord avec son gouvernement il assurera sa part de responsabilités dans les mesures décidées par la Commission de la C.E.E. « *dès l'instant qu'elles respectent les mécanismes du marché* ». L'avertissement est clair : sur le front de la guerre industrielle, on ne fera pas de cadeau aux vaincus. La crise du pétrole, en cassant le rythme des investissements pour un certain nombre d'années, a forcé certains pays comme le Japon à procéder à une véritable mobilisation industrielle, et oblige les autres à se battre férocement pour ne pas couler. C'est le cas de la vieille Europe qui, pour les raisons les plus diverses, risque de ne plus se trouver compétitive.

FRANÇOIS RENARD.

ÉNERGIE

Le programme nucléaire français décalé d'un an

LA « *divergence* » de Fessenheim-1 avec vingt mois de retard, le 7 mars dernier, a montré aux experts d'Electricité de France qu'il fallait compter large. « *La mise en service des quelques tranches suivantes devrait connaître des retards moindres* », a précisé M. Boiteux, le 22 mars, lors d'une conférence de presse. Mais, il faut noter que le tableau fourni par E.D.F. en 1977 prévoit pour la plupart des centrales des programmes de 1974 et 1975 un allongement des délais d'un an par rapport au tableau de 1976.

Pour les programmes ultérieurs, le directeur général d'E.D.F. reconnaît que de nouvelles causes de retard apparaissent qui tiennent au décalage des ordres d'exécution, décidé pour des raisons financières, et à l'allongement des procédures d'obtention des sites qui ne permettent plus d'engager en temps utile les travaux préliminaires de terrassement et d'aménagement des accès aux chantiers. C'est ainsi par exemple que le vote du conseil général du Haut-Rhin subordonnant l'ouverture de l'enquête d'utilité publique pour les tranches 3 et 4 de Fessenheim a retardé celle-ci de près de deux ans.

LES CENTRALES EN FONCTIONNEMENT

	Puissance	Date de mise en service	Production cumulée au 1-12-1976 MWh
Filière gaz graphite :			
G2-G3-Marcoule (Gard)	39	1959-1960	5 500 000
Chinon II et III (Indre-et-Loire)	630	1963-1967	23 500 000
Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher)	975	1969-1971	22 500 000
Bugey I (Ain)	540	1972	9 500 000
Filière eau légère pressurisée (PWR) :			
Chooz (Ardennes)	305	1967	11 500 000
Filière eau lourde-gaz :			
Brennilis (Finistère)	70	1967	2 500 000
Filière surrégénérateur :			
Phenix-Marcoule (Gard)	250	1973	2 500 000

LES CENTRALES EN CONSTRUCTION

Toutes sont du type à eau légère pressurisée (PWR)

	CENTRALES	Puissance (MWe)	DATE de l'ordre d'exécution de la chaudière	DATE de mise en service (couplage)
Programmes 1970 5 000 MW sur cinq ans	Fessenheim-1	900	11-1970	1977
	Fessenheim-2	900	11-1971	1977
	Bugey-2	900	12-1971	1977
	Bugey-3	900	12-1972	1977
	Bugey-4	900	9-1973	1978
	Bugey-5	900	5-1974	1978
Programmes 1974 - 1975 (10 000 MWe)	Tricastin-1	900	4-1974	1979
	Gravelines-1	900	6-1974	1979
	Dampierre-1	900	8-1974	1979
	Tricastin-2	900	12-1974	1979
	Gravelines-2	900	2-1975	1980
	Dampierre-2	900	5-1975	1980
	Tricastin-3	900	7-1975	1980
	Gravelines-3	900	9-1975	1980
	Dampierre-3	900	11-1975	1980
	Tricastin-4	900	1-1975	1981
	Le Blayais-1	900	4-1975	1981
Programmes 1976 - 1977 (12 000 MWe)	Saint-Laurent B-1	900	1976	1981
	Gravelines-4	900	1976	1981
	Dampierre-4	900	1976	1981
	Saint-Laurent B-2	900	1976	1981
	Chinon B-1	900	1976	1982
	Ire chaudière 1300 (Paluel)	1 300	1976	1982
	2e chaudière 1300 (Paluel)	1 300	1977	1983
	Le Blayais-2	900	1977	1982
	Cruas-1 et Cruas-2	900 × 2	1977	1982
Programmes 1978 - 1980	Cattenom-1 et Cattenom-2	900 × 2	1977	1982
	Cruas-3 et Cruas-4	900 × 2	1978	1984
	Flamanville-1	1 300	1978	1984
	Flamanville-2	1 300	1979	1985
	Nogent-sur-Seine-1	1 300	1978	1984
	Nogent-sur-Seine-2	1 300	1978	1985
	Le Pellerin-1	1 300	1979	1985
	Le Pellerin-2	1 300	1980	1986

Source : *Electricité de France.*

Enfin, le surrégénérateur de Creys-Malville — en collaboration avec l'Allemagne fédérale et l'Italie — est prévu pour une mise en service industrielle « à partir de 1983 ».

à partir de partout en France...

Un guide pour des excursions à partir de Paris et des principales métropoles régionales.
192 pages / 25 cartes 25 F
HACHETTE

CAPÉLOU propose

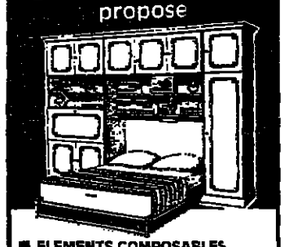

■ ELEMENTS COMPOSABLES tous styles et essences de bois
■ Armoires de rangement, secrétaires, bibliothèques
■ ARMOIRES-LITS relevables à 1 ou 2 places
■ Chaque élément peut être fourni séparement
■ QUALITÉ IRREPROCHABLE
■ CRÉDIT SOFINCO

CAPÉLOU
Seule adresse de vente
37, AVENUE DE LA REPUBLIQUE
PARIS XIe ■ Métro Parmentier
Tél. 357.46.35

Edité par OBBO
une initiation au décalque

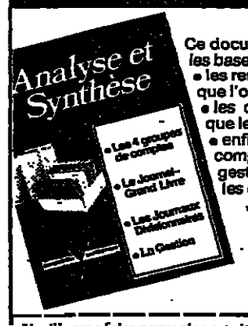

Ce document présente de façon claire et vivante les bases de la comptabilité OBBO :
• les renseignements analytiques et de synthèse que l'on peut en tirer ;
• les différents documents et journaux ainsi que leur utilisation ;
• enfin, il donne un aperçu de l'emploi de la comptabilité OBBO comme instrument de gestion, pour toutes les entreprises industrielles et commerciales.

Comptabilité OBBO pour une meilleure gestion.

8EDIP

Veuillez me faire parvenir gratuitement "Analyse et Synthèse"
OBBO - 9 rue de Maubeuge, 75009 Paris - tél. 280.68.78 et 878.25.50
Nom _____ Société _____
Adresse _____ Tél. _____
M 28-3

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

Les emprunts des pays du Maghreb sur le marché international

□ Afin, notamment, de financer un ambitieux programme d'industrialisation, l'Algérie est devenue un emprunteur important sur le marché international des capitaux. Son crédit reste bon, mais plus discuté après le retard apporté dans l'exécution de certains projets. Le Maroc commence à son tour à chercher des prêteurs au moment où, d'une façon générale, les banques s'inquiètent de l'énormité des crédits consentis aux pays du tiers-monde.

PARMI le nombre croissant de pays du tiers-monde qui ont recours au marché des eurodevises, les pays du Maghreb figurent en bonne place. Les banquiers algériens sont figures familières à Londres depuis plusieurs années déjà, les Marocains sont arrivés plus récemment. Des rumeurs persistantes courent à propos des Tunisiens qui n'ont pas à ce jour utilisé le marché. L'importance des investissements envisagés au cours du Vᵉ Plan (1977-1978) rend inévitable un recours à des bailleurs de fonds autres que ceux auxquels la Tunisie a traditionnellement recours, notamment la France et certains pays du Golfe, tels Abu Dhabi.

L'Algérie emprunte sur ce marché depuis 1972, l'un des premiers pays africains ou arabes à s'être présenté : son cas est intéressant dans la mesure où c'est un des pays « riches » du tiers-monde, engagé dans une course contre la montre pour le développement. Ses projets d'industrialisation sont à la fois ambitieux et conçus de manière à préserver l'indépendance de l'Algérie vis-à-vis des sociétés multinationales. Nombreux sont les banquiers qui ne cachent pas leur admiration pour la conception d'ensemble, mais des inquiétudes se font jour depuis un an, à peu près en ce qui concerne la dette extérieure de l'Algérie: ce n'est pas tant le chiffre en lui-même qui inquiète, que les retards sur les projets de liquéfaction du gaz et la situation dans laquelle se trouve l'agriculture.

En 1975, les importations de denrées alimentaires et les subsides consentis pour maintenir les prix de certaines denrées à un niveau accessible à la masse de la population ont absorbé un tiers des revenus pétroliers. 1976 a été une bonne année pour l'agriculture, mais cela semble dû surtout à des pluies abondantes. De ce point de vue, 1977 s'annonce beaucoup moins bien.

Comme tout marché, celui des eurodevises est la proie de rumeurs : celles qui prédisent une catastrophe à terme en Algérie ne sont pas prises au sérieux par la majorité des banques, témoin l'emprunt contracté par la Société nationale des industries chimiques (SNIC) pour 36 millions de dollars à six ans avec un taux d'intérêt de 1 5/8 au dessus du taux interbancaire mis sur pied en mars par la First Boston (Europe) Limited. Si l'on prend en considération les diverses commissions d'usage, l'Algérie ne paye pas plus aujourd'hui pour l'argent qu'elle emprunte que l'année dernière. Il est vrai qu'emprunter 200 ou 300 millions de dollars lui serait certainement plus difficile qu'il y a douze mois. Un emprunt de la C.N.A.N. (Compagnie nationale algérienne de navigation), traîne sur le marché depuis l'été dernier : des 200 millions initialement prévus, le montant risque fort d'être réduit, ne serait-ce que parce qu'une opération qui reste si longtemps en chantier fait mauvais effet. Ici encore, le « risque » algérien n'est pas devenu plus mauvais mais chaque emprunt contracté donne lieu à des discussions très dures. Les banquiers algériens apparaissent, surtout aux yeux des banques américaines, comme des négociateurs tenaces et habiles : les différences d'opinion portent sur une série de clauses dans lesquelles les Algériens voient une atteinte à leur souveraineté. Ils les refusent donc ou cherchent à en modifier la rédaction jusqu'au dernier moment.

En cela ils sont logiques avec eux-mêmes et avec l'attitude qu'ils adoptent dans leurs rapports avec les pays industrialisés en général et lors du dialogue Nord-Sud dont ils ont été les grands initiateurs. Les clauses qui se réfèrent au défaut possible de l'emprunteur donnent toujours lieu à des discussions serrées. Le problème ici est à la limite insoluble car les grandes banques prêtent au tiers-monde depuis peu de temps. Elles remplissent un vide qui aurait dû être logiquement comblé par le F.M.I. et la Banque mondiale, encore que, dans le cas particulier de l'Algérie, cette dernière lui ait consentie bien peu de faveurs jusque très récemment. Le nouveau rôle des banques, qui consiste à financer une proportion toujours croissante des emprunts globaux contractés par les pays du tiers-monde (20 % des 45 milliards empruntés de 1971 à 1973 mais 45 % des 109 milliards empruntés de 1974 à 1976), est dangereux car les banques commerciales prêtent traditionnellement à des compagnies privées des pays industrialisés et pas à des Etats souverains : elles ne sont pas équipées pour apprécier de façon rigoureuse le risque qu'elles encourent. D'autre part, elles sont mal renseignées sur l'emprunteur car elles connaissent peu les pays auxquels elles ont aujourd'hui affaire. D'autre part, ces pays n'ont pas un appareil statistique qui leur permette de fournir des renseignements aussi précis et à jour que ceux d'un pays industriel.

Lorsque le gouverneur de la Banque centrale d'Algérie, M. Seghir Mostéfaï, se plaint que tous les efforts fait par son pays pour fournir des renseignements statistiques, tant économiques que financiers, ne semblent pas avoir la moindre influence sur les taux d'intérêt consentis par les banques, il n'a pas entièrement tort mais il est bien possible que si l'Algérie était plus avare de renseignements elle éprouverait plus de difficultés à emprunter aujourd'hui.

Une logique peu cartésienne

Les critères qui gouvernent la détermination des taux n'est pas d'une logique cartésienne : témoin ce qui est arrivé pour le Zaïre. Les différentes banques participant aux emprunts zaïrois n'ont fait que peu d'études sur le pays, elles se sont contentées de prendre pour argent comptant les conclusions optimistes de telle grande banque américaine. Quand le Zaïre s'est trouvé en état de défaut effectif de paiement, l'année dernière, et forcé de réaménager sa dette; nombreux sont les banquiers qui s'en sont voulu de n'avoir pas fait leur propre étude sur la situation économique de ce pays.

Il est donc réconfortant de lire, dans une récente interview du ministre ouest-allemand des finances, que M. Hans Apel considère que le problème de la dette des pays du tiers-monde sera l'un des sujets en tête de l'agenda du « sommet » économique prévu à Londres en mai prochain. Le Sénat américain a récemment exprimé son inquiétude, notamment par la voix du sénateur Proxmire, et M. Arthur Burns n'a pas été en reste.

Pour en revenir à la situation algérienne, le niveau de la dette à moyen et à long terme est certainement considéré par les banques comme lourd, sans être inquiétant. L'encours des emprunts utilisés représentait 6.6 milliards de dollars à la fin de 1976, et on estime le montant des crédits commerciaux en cours à 7,5 milliards de dollars. Le rapport entre le total des emprunts contractés et le montant annuel des exportations était de 14,5 % à la fin de 1976, pourcentage qui devrait grimper jusqu'à 24,9 % en 1983 pour redescendre ensuite, selon des calculs faits par la Banque extérieure d'Algérie, et ce au fur et à mesure que divers projets, qui concernent notamment le gaz liquide, seront menés à bien. C'est du reste à ce sujet que les banques sont le plus prudentes : le programme de liquéfaction de gaz est en retard par rapport au calendrier initialement prévu d'au moins dix-huit mois. Le retard risque de s'aggraver vu le caractère audacieux de ce programme. Si l'Algérie gagne son pari, elle pourra emprunter des sommes considérables dans la mesure où les experts sont d'accord pour considérer que le gaz est la matière énergétique par excellence dont le prix réel risque d'augmenter de façon sérieuse et constante dans les années à venir. Pour le moment, les banques adoptent une attitude d'expectative et attendent de voir arriver à terme certains des projets en chantier à Arzew et Skikda. Que les besoins de l'Algérie soient pressants, nul n'en disconvient. Seulement les banques n'ont aucune intention de jouer un rôle qui revient en droit et en logique à des organisations internationales tels le F.M.I., la Banque mondiale ou tout autre organisme dont la création pourrait résulter du dialogue Nord-Sud.

La situation du Maroc sur le marché financier international est différente, mais les griefs que formulent certains Marocains rejoignent les propos de M. Mostefaï. L'Office chérifien des phosphates (O.C.P.) a contracté en février dernier un emprunt de 300 millions de dollars sur le marché de Londres, auprès d'un consortium de banques menées notamment par la Citicorp et la First Chicago Limited. L'O.C.P. a payé un taux d'intérêt de 1 1/2 % au-dessus du taux interbancaire et des commissions diverses d'un montant total légèrement inférieur à celui que paye l'Algérie. Ces conditions plus favorables n'étonnent guère dans la mesure où le royaume chérifien a peu emprunté sur le marché à ce jour. Sa dette extérieure est moindre du fait notamment que sa politique d'industrialisation a été beaucoup moins ambitieuse que celle de son voisin de l'est.

Néanmoins, l'emprunt O.C.P. a été difficile à mettre sur pied, surtout parce que certaines des grandes banques américaines sollicitées de participer au consortium se sont dérobées : elles ne considèrent pourtant pas le risque marocain comme mauvais bien qu'elles arguent que les conditions du prêt, tant en ce qui concerne le terme (sept ans, comparés aux six dont a bénéficié la SNIC algérienne) que le taux d'intérêt n'étaient pas alignées sur celles du marché. La véritable raison est qu'elles se refusent à participer à une opération dont le meneur de jeu est leur puissant confrère, la Citicorp. On touche là du doigt l'élément « garderie d'enfants » du marché où les jalousies entre grandes banques américaines peuvent jouer un rôle déterminant. Les banques sont aussi jalouses de ce qu'elles estiment être leur rang que les courtisans l'étaient à la cour de Louis XIV.

L'O.C.P. reviendra certainement sur le marché vu l'importance des projets de développement en cours, mais il risque d'avoir à payer plus de 1/2 % : les raisons ne doivent pas être recherchées dans le contexte politique ou économique strictement marocain. Simplement, les prêteurs sont de plus en plus inquiets pour ce qui touche aux prêts aux pays du tiers-monde.

Les Marocains, quant à eux, font valoir que l'O.C.P. publie et fait vérifier ses comptes chaque année. Ils demandent qu'on traite la Compagnie des phosphates comme n'importe quelle compagnie occidentale. Ils ont toutefois peu de chances de se faire entendre tant il est patent que ce qui est vrai en deçà des Pyrénées ne l'est guère au-delà. La ligne ici passe par la Méditerranée, mais peu importe. Le Royaume-Uni emprunte à 7/8 % au-dessus du taux interbancaire, mais le Venezuela à 1 1/2 % (plus si l'on ajoute le poids des diverses commissions), le Maroc à 1 1/12 %.

Chercher une logique stricte dans l'attribution de ces taux est illusoire : la seule remarque susceptible d'être faite est qu'il est extrêmement dangereux que les banques, dont ce ne peut être le rôle, continuent de financer les projets de développement et les déficits de la balance des paiements des pays du tiers-monde, du moins directement et hors d'un cadre institutionnalisé — que celui-ci soit la Banque mondiale ou tout autre organisme. Elles financent déjà les déficits de tous les pays industriels durement frappés par la crise, tels le Royaume-Uni, l'Espagne, la France, etc. Et cela ne pourra durer éternellement. On ne peut que souhaiter que Hans Apel et d'autres que le problème préoccupe à juste titre puissent faire entendre leurs voix à Londres en mai prochain.

FRANCIS GHILÈS.

LA DETTE EXTÉRIEURE DE L'ALGÉRIE A PLUS QUE DOUBLÉ DEPUIS LE QUADRUPLEMENT DU PRIX DU PÉTROLE FIN 1973.

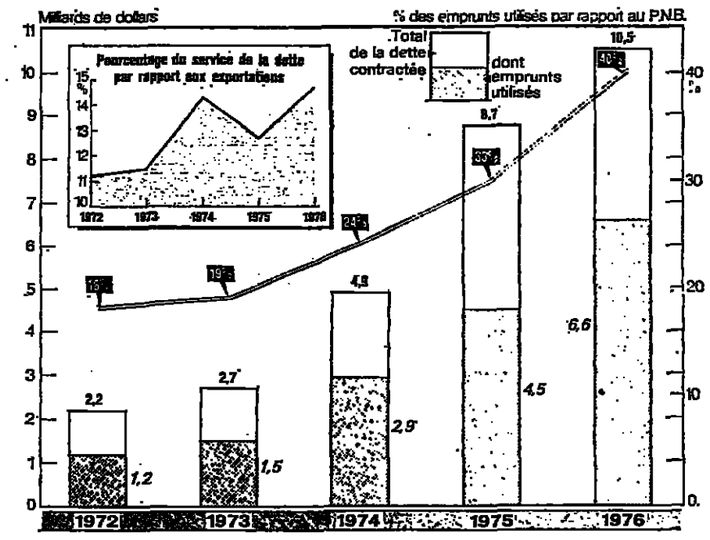

La République d'Irlande : Singapour de l'Europe ?

□ La République d'Irlande attire à coups d'avantages fiscaux et de primes au développement les colosses de l'industrie internationale. Ce sont les firmes américaines qui ont les premières saisi l'aubaine. Les allemandes filent le train ainsi que les japonaises. Les entreprises françaises peuvent-elles rester pratiquement à l'écart de cette base industrielle en rapide expansion ?

PARADOXALEMENT, le fait d'être le pays le moins développé de la C.E.E. donne à la République d'Irlande des possibilités exceptionnelles de développement. Dans ce pays où des enfants mendiants rappellent encore trop souvent au coin des rues une tradition de misère, rien n'est négligé pour lancer une machine économique qui commence seulement à démarrer. L'émigration de jadis a cessé, mais de ce fait le chômage reste élevé : plus de 10 %, le taux le plus fort d'Europe. L'objectif du plein emploi n'a guère de chances d'être atteint avant une dizaine d'années. Mais les perspectives d'expansion sont bonnes, car la révolution industrielle irlandaise a eu lieu

« *Dans l'O.C.D.E., l'Irlande arrive au sommet de l'immunité fiscale* », disent les mauvaises langues, qui sont aussi souvent les premières à entamer d'utiles calculs de rentabilité. Il est vrai que cette terre qui donna à l'Amérique ses vingt millions d'habitants d'origine irlandaise (presque sept fois plus que la population locale), est soudain en position de jouer sur tous les tableaux. Intégrée au « club des riches » par son adhésion au Marché commun (massivement approuvée par 85 % des suffrages exprimés), elle fait aussi partie du Commonwealth et de la zone sterling où la faiblesse de la livre lui donne une capacité d'exportation particulière : elle bénéficie enfin d'accords spéciaux avec les Etats-Unis

« *A inégalité de développement, il faut une inégalité de traitement* », disent les Irlandais lorsqu'on leur reproche le système d'avantages exceptionnels consentis aux entreprises qui s'installent chez eux. Mais ils n'ont pas hésité à n'accepter qu'une période transitoire de cinq ans pour entrer dans la Communauté européenne. C'était une manière de damer le pion à Londres en ne faisant pas plus mal que l'impériale Grande-Bretagne et en ouvrant à leurs produits agricoles — puis industriels — un vaste marché nouveau. En tout cas, le 1ᵉʳ juillet prochain tomberont les dernières barrières douanières entre la République d'Irlande et l'Europe.

« *S'il fallait citer un chiffre, je dirais que dans 60 % des cas c'est l'Irlande qui correspond le mieux au pays recherché par un industriel français désireux d'investir à l'étranger* », dit M. Fraleux, de la Télémécanique, qui vient d'inaugurer un usine créant cent emplois nouveaux près de Dublin, et qui prévoit l'extension à *cinq cents* personnes d'ici cinq ou six ans (1). On conviendra qu'il y a là, à première vue, quelque chose d'inquiétant pour l'emploi en France. Surtout lorsqu'on rapproche cette observation d'une étude récemment publiée sur les avantages comparés des diverses implantations régionales en Europe (2). Il y apparaît que l'Irlande et l'Italie sont systématiquement les mieux placées pour attirer les investissements étrangers (mais l'Italie est gênée par sa crise politique), cependant que l'Allemagne fédérale est fiscalement la moins avantageuse (mais servie par une présomption de stabilité... que semblent d'ailleurs démentir les industriels allemands installés en Irlande), et que la France est dans une position médiane des plus inconfortables à tous égards, avec des incitations peu attrayantes, des charges sociales et des risques de grève élevés, des incertitudes politiques non dissimulées, une politique fiscale reflétant une ambiance peu favorable à l'entreprise, etc... Il est vrai qu'une autre étude montre que sur deux cents implantations nouvelles en France, cent trente n'ont pas fait appel à des conseils spécialisés. On est tenté de dire, heureusement !...

Le plus fort taux de rentabilité d'Europe

Cependant, la guerre des brochures se développe entre les chambres de commerce, les agences de développement et les délégations à l'aménagement de partout. L'Irlande propose un taux de rentabilité *(return on investment)* double de celui qui reste le plus fort d'Europe, celui de l'Allemagne. L'exemption d'impôts sur les bénéfices y est totale sur les produits exportés, ce qui en fait une plaque tournante de premier ordre. Des subventions en espèces allant jusqu'à 50 % des investissements sont offertes, la formation de la main-d'œuvre est financée par l'Etat, des crédits spéciaux sont disponibles, des usines toutes prêtes peuvent être achetées ou louées, le dialogue avec les pouvoirs publics y est, assurent les chefs d'entreprise, plus facile que partout ailleurs. Quant aux coûts salariaux, ils sont de quelque 60 % inférieurs à ceux du continent, mais là n'est visiblement pas l'attraction principale de cette ancienne colonie anglaise qui dut exporter ses hommes pendant des siècles pour vivre.

Dix-huit mille emplois créés

Les entreprises américaines ont vite compris qu'elles trouveraient là dans des conditions exceptionnelles un personnel parlant anglais et n'ayant pas « *les mauvaises habitudes syndicales britanniques* » qu'on retrouve — outre l'insécurité — dans l'Irlande du Nord, qui commence à s'irriter de voir ainsi le Sud déboucher sur l'extérieur. Bien que les transferts de bénéfices soient totalement libres, les compagnies américaines qui se sont installées depuis 1960 — date du grand virage libéral du pays — en République d'Irlande y ont réinvesti en 1975 les trois quarts des profits qu'elles y avaient faits. La même année, l'augmentation des investissements américains sur place a été de 35 %, le taux le plus fort d'Europe, alors que le ralentissement de la progression était sensible partout ailleurs, et notamment en France (« le Monde de l'économie » du 22 mars). Et pendant toute la crise économique internationale le secteur industriel nouveau a visiblement mieux résisté qu'. les domaines traditionnels.

Désormais, la population active irlandaise est employée pour 31 % dans l'industrie, contre 25 % dans l'agriculture : la proportion traditionnelle se trouve inversée. L'inflation est forte et les sources de pollution augmentent, mais en 1976 la croissance de 4 % du P.N.B. irlandais a été due largement à l'augmentation des exportations, elle-même attribuable presque intégralement à la production manufacturière. L'exportation de produits manufacturés, de 59 millions de livres en 1965, est passée à 676 millions de livres en 1975, augmentant de 21 % pas an. L'office du développement industriel irlandais (IDA) a dépassé son objectif de créer dix-sept mille emplois industriels dans l'année, puisqu'il en a provoqué dix-huit mille représentant 190 millions de livres (dont 69 millions en subventions de l'office lui-même). Mais l'effort ne saurait se relâcher, l'objectif étant de faire passer l'augmentation de la production manufacturière de 6,5 % par an à près de 9 %.

Sur les sept cents entreprises internationales installées en Irlande depuis dix ans, il n'y en a que vingt françaises (Gerland, Poclain, Essilor, Télémécanique), la France fournissant 2 % des investissements. Le tiers des emplois était encore récemment créé par des sociétés venues des Etats-Unis, le quart par des firmes venues de la Grande-Bretagne, le sixième de l'Allemagne fédérale, un douzième des Pays-Bas. Mais l'équilibre est en train de changer avec l'installation massive d'une demi-douzaine de firmes japonaises (Nippon Electric, Mitsui...).

Les firmes multinationales lointaines ont vu le parti qu'elles pouvaient tirer de cette implantation à la porte du Marché commun, Londres, et même Paris, étant là d'un accès particulièrement facile. Certaines entreprises européennes, habituées à raisonner en termes de division internationale du travail et d'arbitrages financiers globaux (les françaises n'en sont en général pour leur part qu'au stade de l'implantation directe sur les marchés qu'elles espèrent conquérir), installent là des bases pour tout le Marché commun, comme c'est notamment le cas des hollandaises et des allemandes.

Vers le grand large

Mais un nouveau mouvement se dessine, en sens inverse, vers le grand large. L'Office du commerce extérieur irlandais s'offre à servir de relais aux entreprises installées chez lui pour aborder en sens inverse l'Amérique ou le Japon. Une société de négoce à 20 % de capitaux d'Etat vient d'être créée, l'Irish National Trading Corporation. Il est évident que ce peut être une aubaine pour des entreprises de moyenne taille désireuses de former des cadres anglo-saxons et de tester au minimum de frais leurs stratégies internationales.

Faut-il s'en désoler pour l'emploi en France ? Voir passivement arriver des produits meilleur marché de l'étranger et devenir moins capables de vendre les biens au-dehors, sous prétexte de préserver l'emploi local, n'est pas une solution. « *C'est en nous installant dans les pays en voie de développement, en y créant des usines qui utiliseront, par exemple, des pièces détachées fabriquées en France, que nous continuons à faire travailler des ouvriers français* », a dit récemment M. François Ceyrac. Il fut immédiatement accusé, à Lille, de justifier le comportement des grands groupes textiles qui participent aux importations sauvages d'Extrême-Orient. Le président du C.N.P.F. avait ajouté, il est vrai : « *La compétition doit respecter les règles pour ne pas tomber dans la bagarre de rue, auquel cas on est obligé d'appeler la police.* » En tout cas c'est un fait que, à la faveur du désarmement douanier irlandais, ce sont surtout les exportateurs américains et japonais qui ont augmenté leurs ventes à Dublin, alors qu'on s'attendait que l'opération profite plutôt aux pays de la Communauté européenne.

JACQUELINE GRAPIN.

NOTRE Télex
POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants nous répondent par télex : nous vous téléphonons.
étrave
SERVICE TELEX
345.21.62 + 346.00.28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

(Publicité)
ACHETEUR, VENDEUR,
30 ans d'expérience, spécialisé bois toutes provenances. Négociateur qualifié Importation - Exportation. Multilangue disponible sur marché international.
Faire proposition en écrivant au journal « le Monde », Publicité, n° 9.486, 5, rue des Italiens, PARIS (9ᵉ).

CONJONCTURE

Consommation et cycle de vie

□ Les « modèles » utilisés pour *prévoir l'évolution de la consommation* sont de moins en moins aptes à appréhender la réalité. Cela remet en cause l'efficacité des mesures économiques prises par les gouvernements.

par ANDRÉ BABEAU (*)

AU-DELA d'un horizon d'un trimestre, ou au mieux d'un semestre, la prévision économique dans tous les pays occidentaux a vu sa fiabilité considérablement décroître au cours de ces dernières années. *A priori* les explications d'un tel constat se situent à deux niveaux. D'une part, il est bien connu que les modèles économiques théoriques qui sous-tendent nos méthodes de prévision paraissent traduire de moins en moins la réalité. D'autre part, l'efficacité des mesures de politique économique que peuvent être amenés à prendre les *gouvernements est de* plus en plus incertaine, cette deuxième explication n'étant évidemment pas indépendante de la première, mais peut être moins souvent mentionnée.

On voudrait essayer de développer ces points de vue en insistant sur l'importance fondamentale de la prévision de la *consommation* des ménages et sur les nouvelles difficultés que l'on rencontre dans cette prévision.

Une variable largement autonome

En schématisant à l'extrême, nos méthodes de prévision sont encore, au moins en ce qui concerne la consommation, très largement tributaires d'un modèle keynésien simplifié. On rappelle que chez Keynes, si l'on fait abstraction des relations avec l'extérieur, les niveaux d'activité et de revenu sont déterminés par *les dépenses du gouvernement* et les investissements des entreprises. Ensuite la consommation est fixée à partir du revenu en s'appuyant sur une fonction de consommation où la proportion du revenu consommé est d'autant plus faible que le revenu est élevé. L'horizon des ménages apparaît ainsi comme *singulièrement court*, puisque la consommation actuelle est seulement déterminée par le *revenu actuel*.

Dans ce schéma, on a donc finalement deux grandes variables autonomes (les dépenses du gouvernement et les investissements des entreprises) et, mis à part le revenu lui-même, une variable dépendante (la consommation des ménages). Or l'indépendance des deux premières comme la dépendance de la troisième sont actuellement de moins en moins plausibles :

1) Dans le cadre des politiques anti-inflationnistes, les dépenses des gouvernements sont le plus souvent déterminées par la règle de l'équilibre budgétaire ;

2) Les investissements des entreprises sont loin d'être autonomes : dans les entreprises privées ou publiques, l'étude de leur rentabilité a considérablement progressé, cependant que les conditions de leur financement sont souvent scrutées avec soin dans toutes leurs conséquences. A l'un et l'autre niveau, l'évolution de la consommation des ménages constitue un facteur de première importance. Elle joue aussi un grand rôle en matière de reconstitution des stocks ;

3) La consommation ne dépend plus du seul revenu de la période, mais d'un ensemble complexe d'anticipations éminemment subjectives qui ne jouent guère de rôle dans nos modèles de prévision.

Finalement, on peut se demander si la théorie sous-jacente de l'équilibre et de la croissance, de même que nos méthodes de prévision ne devraient pas être profondément revues pour faire apparaître la consommation comme la locomotive de la croissance, à laquelle l'investissement serait très étroitement lié : quant à la progression des dépenses du gouvernement, elle est rigoureusement soumise au rythme d'augmentation des recettes fiscales, lui-même dépendant de la croissance.

Dans ces conditions, contrairement à l'optique keynésienne, ce n'est plus le revenu qui fixe la consommation, mais la consommation qui fixe le revenu : la consommation devient un *élément autonome de la demande globale*, à laquelle vont s'ajuster les niveaux de production et donc les revenus distribués. Avec cette causalité inversée, le problème qui se pose est celui du caractère plus ou moins prévisible de la consommation.

Dans l'analyse théorique, l'optique strictement keynésienne a, déjà depuis plusieurs années, été remplacée par la théorie du cycle de vie de Brumberg et de Modigliani (1) qui intègre en fait la fameuse théorie du « revenu permanent » de Milton Friedman. Dans cette construction, dont les premiers fondements ont été mis en place il y a une vingtaine d'années, la consommation d'un ménage ne dépend pas du seul revenu de la période courante, mais de l'ensemble du revenu et de la fortune de ce ménage au cours de la totalité de son *cycle de vie*. L'ensemble revenu-patrimoine anticipé par le ménage dépend évidemment de facteurs individuels (profil de carrière, choix du nombre d'enfants, etc.), mais aussi de facteurs d'environnement (comportement des entreprises, croissance économique générale, rythme de l'inflation, effets de politique anti-inflationniste, etc.).

Dans une période de croissance économique assez régulière, cette théorie contribue à donner une certaine stabilité à la demande de consommation puisque cette dernière n'est pas directement modifiée par les variations que peut connaître *le revenu courant* ; la consommation s'ajuste progressivement à mesure qu'augmente ou diminue l'ensemble anticipé revenu-patrimoine au cours du cycle de vie.

La disparition des fluctuations traditionnelles

Dans une période de « turbulences » économiques, la théorie du cycle de vie permet au contraire d'expliquer pourquoi la consommation est susceptible de manifester une forte *instabilité*.

La théorie du cycle de vie repose en fait sur l'information dont disposent les particuliers pour décrire leur avenir probable. En période de croissance régulière, la meilleure information sur l'avenir peut être puisée dans le passé. Mais les événements de l'automne 1973 ont produit une cassure dans les habitudes des ménages : alors qu'auparavant ils anticipaient l'avenir à partir du passé plus ou moins rapproché, ils ont alors commencé de croire que « rien ne serait plus comme avant ». De là leur incertitude quant au contenu probable de cet avenir et une grande soif d'informations. Mais souvent les informations qui leur parviennent sur l'évolution des prix, de la production, du chômage, se suivent mais ne se ressemblent pas, d'où une variabilité de la consommation reflétant le passage de phases courtes d'optimisme à des phases non moins courtes de pessimisme. En principe, dans les phases d'optimisme l'ensemble revenu-patrimoine sur le cycle de vie est rajusté à la hausse, la consommation sur revenu courant augmente, et l'épargne se développe plus lentement ; dans les phases de pessimisme l'ensemble revenu-patrimoine est rajusté à la baisse et les encaisses de précaution se gonflent, cependant que la consommation a plutôt tendance à *stagner*.

Au cours des dernières années, à défaut de croissance stable, les prévisionnistes espéraient avoir affaire à des cycles réguliers s'étalant comme jadis sur sept à huit ans, avec des phases de ralentissement ou de contraction de deux à trois ans et des périodes de croissance de quatre à cinq ans. L'évolution que nous avons connue depuis 1975 n'a pas cette allure. Elle comporte de nombreux à-coups, comme on a pu le constater dans plusieurs pays en 1976 : aux Etats-Unis, après la reprise rapide du début de l'année, la production a ralenti sa croissance, en raison notamment d'un certain essoufflement de la consommation des ménages. Il en a été de même au Japon, où la consommation des ménages a réduit sa progression dès le printemps. En Allemagne de l'Ouest, le second semestre 1976 a connu une pause due à un freinage de la demande interne. En France enfin, le taux d'épargne est resté encore élevé en 1976 : dès l'été, en effet, les perspectives d'une rapide diminution du chômage avaient disparu.

Catalyseur de croissance

Pour chaque pays, certes, on peut « expliquer » très valablement ces évolutions de la consommation des ménages par des circonstances politiques, économiques ou sociales. Mais le point essentiel est que toute information sur l'avenir est maintenant « exploitée » par les agents économiques à un rythme beaucoup plus rapide qu'il y a seulement cinq ans. Il en résulte des retournements brusques d'anticipation. C'est bien la disparition des cycles traditionnels : en plus du rythme heurté de l'évolution, le contenu même des phases n'est plus le même, puisque jadis le taux d'épargne connaissait une hausse dans les périodes de prospérité et une baisse pendant la pause, alors que nous avons enregistré l'évolution inverse au cours des dernières années. Selon la couleur des verres à travers lesquels ils voient l'avenir, les ménages augmentent ou réduisent la part de la consommation dans leur revenu courant. La question pertinente pour les spécialistes de la prévision est donc : qu'est-ce qui teinte les lunettes du consommateur ? On pourrait déjà trouver des éléments de réponse à cette question dans les résultats obtenus par l'INSEE lors de ses enquêtes sur les « intentions d'achats » qui portent sur près de huit mille ménages : le questionnaire concerne, par exemple, l'évolution de l'emploi, l'amélioration, la stagnation ou la dégradation du niveau de vie, la poursuite ou le ralentissement de l'inflation, etc.

Le rôle de la consommation comme catalyseur de la croissance et l'instabilité relative qu'elle manifeste dans sa progression *remettent, d'autre part*, en question l'efficacité des politiques de soutien ou de refroidissement pratiquées par les gouvernements. Et ceci à deux points de vue.

D'abord en raison de l'instabilité de la demande, le risque est plus grand d'intervenir à contretemps : mesure de relance quand la consommation est déjà repartie, de refroidissement quand sa décélération est déjà amorcée.

Ensuite l'aspect purement « mécanique » des mesures envisagées, aspect qui est en général seul pris en compte dans les modèles de prévision, perd de l'importance au profit de l'« *environnement psycho-sociologique* » caractéristique de la période pendant laquelle ces mesures sont annoncées ou effectivement mises en œuvre. On a vu récemment en France que l'incitation à l'investissemnt n'était réellement efficace que si les entrepreneurs anticipaient en même temps une reprise de la consommation des ménages. Aux Etats-Unis, les experts estiment que les mesures de relance du président Carter par réduction d'impôt n'auront guère d'influence directe (50 dollars, ce n'est pas grand-chose !), mais qu'elles peuvent redonner confiance aux ménages, si les craintes suscitées par une reprise possible de l'inflation ne viennent pas obscurcir l'horizon.

Ces conclusions incitent évidemment à enrichir nos modèles de prévision en *introduisant des variables capables* de rendre compte de l'attente des ménages : de ce point de vue, l'étude approfondie des « mouvements browniens » de la consommation est sans doute d'une plus grande urgence qu'une réflexion désabusée sur la périodicité des « sinusoïdes » d'antan. Mais elles doivent également conduire les responsables économiques à accorder une extrême attention au « climat général » qui entoure l'introduction de telle ou telle mesure : en fonction de l'« ambiance », la signification de la mesure peut changer du tout au tout. La simple expression d'une volonté clairement affirmée est déjà naturellement un élément important d'un tel climat. Plus que jamais peut-être, en matière économique, le savoir-faire doit se doubler d'un « faire-savoir » fondé sur une information, rapide, permanente, aussi complète que possible.

(*) Professeur d'économie à l'université de Paris-X, secrétaire général du Centre de recherche économique sur l'épargne (CREP).

(1) C'est de 1953 que datent, aux Etats-Unis, les premiers travaux importants dans ce domaine de Richard Brumberg et Franco Modigliani. Brumberg est prématurément disparu en 1968. Quant à Modigliani, il est professeur à la Sloan School of Management du Massachusetts (MIT).

NATIONALISATIONS

Comment contrôler la gestion des entreprises publiques

□ Tous les critères fondés sur « l'intérêt général » sont flous, et la recherche du profit n'est pas en principe le moteur principal de l'activité des entreprises publiques. Comment organiser rationnellement leur gestion ?

HISTORIQUEMENT, l'Etat a d'abord précédé le marché en créant des entreprises à une époque où les activités privées, par leur taille et leur rayonnement, ne constituaient pas une véritable économie de marché. Il a joué ensuite un rôle de complément en prenant en charge des activités qui lui semblaient socialement nécessaires, mais inadaptées au marché.

Il en va aujourd'hui autrement ; certaines activités peuvent être prises en charge simultanément par le marché, l'Etat, ou même encore par les intéressés eux-mêmes, en dehors du marché, sur la base de la réciprocité (activités sociales, crèches...).

Dans ces conditions, les nationalisations ne constituent pas un choix économique imposé *a priori* par la nature même des activités en cause. C'est pourquoi, en restant sur un plan économique, on s'interrogera sur leur justification en analysant principalement l'efficacité des systèmes de gestion publique.

Le principal argument mis en avant pour justifier les nationalisations est la notion vague d'intérêt général. Pour les tenants du Programme commun : les entreprises jouissant de positions monopolistiques devraient être nationalisées, car elles profitent de leur avantage de marché au détriment de la collectivité. Il est facile de montrer l'insuffisance de cette analyse :

— Un monopole ne constitue pas *nécessairement une situation irréversible*, car la concurrence peut être rétablie soit par la mise en œuvre d'une politique efficace de concurrence, soit par l'absence de protection de l'Etat ;

— La notion de monopole est relative au marché intérieur : l'ouverture sur le marché mondial suffit parfois à rétablir au plan international une situation concurrentielle ;

— Les avantages excessifs que tire le monopole de sa position peuvent être efficacement récupérés par l'Etat par l'intermédiaire de la fiscalité. Il n'est pas nécessaire de le nationaliser pour parvenir à ce résultat.

— Le transfert à l'Etat d'un monopole peut, au lieu de constituer un transfert d'avantages, devenir un transfert de charges. Les trois premiers points se passent de commentaires, le dernier pose le problème des difficultés de gestion propres aux entreprises nationalisées.

Quels sont donc les obstacles d'une gestion directe par l'Etat alors qu'*a priori* on peut penser qu'il recherche l'intérêt général au lieu du profit individuel comme l'entreprise privée ? Ils tiennent essentiellement à la difficulté de concevoir et de faire fonctionner un système de contrôle de gestion dans l'entreprise publique, compte tenu du caractère le plus souvent non concurrentiel de ses activités et de la nature socio-politique des systèmes auxquels se rattachent ses dirigeants et son personnel.

L'origine de la difficulté réside dans la définition des objectifs. La notion d'intérêt général a-t-elle un sens autre qu'idéologique ? Pour qu'elle soit opérationnelle, il faudrait lui substituer des objectifs concrets et mesurables. Comme l'Etat se refuse à faire appel à la notion de profit et préfère la notion vague de service au coût minimum il ne pourra évaluer l'efficacité avec laquelle l'entreprise utilise ses ressources et la rente de monopole précédemment accaparée par l'entreprise ne sera pas restituée à la collectivité, mais redistribuée (de manière inégalitaire) aux groupes qui composent l'entreprise nationalisée.

Sous quelles formes ? Il ne s'agit pas d'argent (bien que ce point ne soit pas à *négliger pour* les hauts dirigeants des entreprises nationalisées), mais essentiellement d'un relâchement des contraintes de gestion (productivité, rentabilité du capital, frais généraux...).

Deux exemples de relâchement

Nous allons montrer comment se manifeste ce « relâchement » à travers deux exemples particuliers, *la gestion du* personnel et la décision d'investissement dans l'entreprise publique nationalisée. Ne voyant pas sa survie conditionnée par la réalisation d'un profit, qu'elle se trouve dans un secteur concurrentiel ou *non, l'entreprise publique ou nationalisée* maintient plus facilement des emplois « non rentables » que l'entreprise privée.

Les systèmes de promotion du personnel accordent une part plus grande à l'ancienneté et par là même sont peu motivants. Ces différences se répercutent sur la productivité dont la faiblesse relative constitue une des formes d'utilisation de la rente de monopole. Ce coût est supporté par la collectivité et est d'autant plus élevé que l'entreprise n'est pas située dans un secteur concurrentiel.

Pour les décisions d'investissement, les critères de leur choix et le contrôle de leur réalisation sont principalement en cause. Les critères sont le plus souvent d'ordre technique au lieu d'être économiques et financiers, et les prévisions ne constituent pas un engagement impératif, rendant ainsi illusoire toute efficacité du suivi. Cet état de fait provient de l'absence de cohérence des systèmes de contrôle de gestion de ces entreprises.

Résultats et profits ne sont pas des objectifs essentiels et l'équilibre budgétaire n'est qu'une contrainte parmi d'autres. Il n'est donc pas possible de concevoir des chaînes cohérentes qui *décomposeraient un objectif global en* objectifs partiels assortis de moyens adéquats susceptibles d'éclairer les choix de façon non ambiguë et de donner lieu à une évaluation *a posteriori*.

Parallèlement, les responsables les plus importants ne sont pas suffisamment appréciés à partir des résultats de leur activité et trop en fonction de critères socio-politiques complexes (grande école, corps d'origine, relations *avec le pouvoir politique) qui jouent un* rôle d'autant plus important que le système de contrôle de gestion est inefficace. Alors que dans le secteur privé ces critères ont vu leur importance décroître à la suite de l'internationalisation des marchés et de la concurrence accrue qu'elle a provoquée, ils se sont maintenus et même renforcés dans le secteur public.

C'est l'absence d'une évaluation des performances des entreprises par le marché qui a permis la constitution d'une technostructure publique différenciée et hiérarchisée, fonctionnant avec des règles tacites et rigides. Ces règles ont un rôle essentiel : en précisant de manière relativement stricte les profils de carrière, elles constituent un élément de stabilité et de réduction de l'incertitude dans les luttes pour le pouvoir des entreprises publiques et nationalisées.

Il en résulte des disfonctionnements et des gaspillages. L'objectif de la technostructure est en effet l'extension du pouvoir de décisions et de contrôle de ses membres qui se matérialise par la taille des services en hommes et en matériels et non les résultats ou les profits. Là encore, la conséquence est la non-restitution à la collectivité de la rente de monopole et son partage (inégalitaire) entre gestionnaires et travailleurs sous forme non pas (exclusivement) de salaires et d'avantage personnels, mais de desserrement des contraintes de gestion.

Les principales difficultés auxquelles se heurte la gestion publique sont de deux ordres :

— L'absence d'objectifs opérationnels clairement définis en termes de résultats économiques qui puissent servir de base à des systèmes de contrôle de gestion ;

— L'absence d'un système d'incitations et de sanctions qui habitueraient les gestionnaires à n'être jugés qu'en fonction de leurs résultats.

Le système d'objectif actuel des entreprises publiques est le plus souvent incomplet. Il comprend des buts techniques et n'intègre les composantes financières que sous la forme d'une référence vague à la minimisation des coûts. Or, ce système d'objectif devrait vérifier plusieurs propriétés :

— S'appliquer à tous les départements de l'entreprise sans ambiguïté et leur préciser les contraintes et les moyens de la réalisation de leur mission ;

— ne pas dépendre d'une technologie particulière pour pouvoir évoluer rapidement avec l'environnement économique ;

— faire référence à l'efficacité d'utilisation des ressources (hommes et capitaux) car leur rareté les rend toujours susceptibles d'un emploi alternatif.

Le rôle de la concurrence

Si le profit ne peut constituer un objectif d'entreprise publique ou nationalisée (*au dire de ceux qui récusent* l'économie de marché) comment le remplacer de manière non ambiguë ? Ce ne sont pas les réflexions, pour la plupart restées à un niveau théorique, sur la notion de surplus, qui peuvent y suppléer parce qu'elles ne tiennent pas suffisamment compte de la fonction essentielle d'un critère de gestion : servir de guide et d'indicateur clairs pour l'action.

Le problème du système d'incitations et sanctions est lié à celui du contrôle de gestion déjà abordé. La difficulté essentielle consiste à définir le système de référence dont devraient dépendre les gestionnaires. Il devrait être opérationnel et lié à leurs performances dans l'entreprise. Or, c'est le plus souvent le système socio-politique qui les nomme et assure leur promotion. Les dirigeants des entreprises publiques sont ainsi conduits à privilégier les résultats auxquels le pouvoir politique, et donc l'opinion publique, est sensible ; c'est-à-dire les performances techniques concrètes (quels que soient leurs coûts) plutôt que les résultats économiques abstraits. Dans ce contexte les déficits seront acceptés comme contrepartie du service public et les excédents ne sont pas remarqués, ou bien absorbés pour combler d'autres déficits.

L'Etat connaît ainsi de considérables *difficultés pour contrôler la gestion des* activités dont il est le patron. S'il doit assurer directement des fonctions pour lesquelles d'évidentes économies d'échelle sont possibles et ne peuvent être mises en œuvre par le marché, il est moins certain que *cela demeure vrai pour des* nouvelles activités adaptées au fonctionnement du marché. Leur rattachement à l'Etat accroîtrait encore ses difficultés en augmentant les problèmes de contrôle. Il se ferait à rendement décroissant en diminuant l'efficacité de tout l'édifice économique public.

On a montré qu'une efficacité accrue, pour la collectivité, des entreprises publiques, est liée à la mise en place des *systèmes efficaces de contrôle de gestion*.

Ces derniers, loin de n'être qu'une méthode de gestion parmi d'autres, constituent le seul moyen de ne pas laisser se développer à l'intérieur des organisations publiques les systèmes de castes, d'avantages acquis et de monopoles. Mais ils ne peuvent fonctionner que dans une économie concurrentielle permettant une détermination et une évaluation non ambiguës des objectifs et des performances. Ainsi, les mécanismes régulateurs du marché apparaissent nécessaires non seulement pour un meilleur fonctionnement de l'entreprise publique par rapport à son environnement externe (clients, fournisseurs), mais aussi pour un meilleur fonctionnement de ses structures organisationnelles.

C'est pourquoi une réflexion approfondie sur le rôle régulateur des mécanismes de marché est aujourd'hui nécessaire, car ces derniers demeurent trop liés, dans l'esprit d'un vaste public, à une pensée conservatrice.

MAURICE NUSSENBAUM.

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :
(En application du règlement de la tranche, le classement des séries est déterminé en fonction de l'ordre d'arrivée du cheval le mieux placé de chacune d'elles)

Classée première : la série 6 (La Pompier)
Classée deuxième : la série 7 (Nicladano 2ème - Race Dancer 3ème - Flotrac 4ème)
Classée troisième : la série 2 (Ismblichus)

Terminaison	FINALES et NUMEROS	dans la série 6	dans la série 7	dans la série 2	dans les 5 autres séries
		F.	F.	F.	F.
1	1	250	néant	néant	néant
	03 261	1 000	500	400	300
	10 191	1 000	500	400	300
	81	2 000	1 000	500	250
	15 071	5 000	1 000	500	400
	4 141	20 000	10 000	4 000	2 000
	4 431	20 000	10 000	4 000	2 000
	7 971	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 821	20 000	10 000	4 000	2 000
	11 901	30 000	5 000	1 000	500
2	2	250	néant	néant	néant
	03 262	1 000	500	400	300
	10 192	1 000	500	400	300
	42	2 000	1 000	500	250
	15 072	5 000	1 000	500	400
	4 822	20 000	10 000	4 000	2 000
	11 902	30 000	5 000	1 000	500
3	3	250	néant	néant	néant
	03 263	3 000	1 500	800	550
	10 193	1 000	500	400	300
	83	2 000	1 000	500	250
	83	2 000	1 000	500	250
	13	4 000	2 000	1 000	500
	15 073	5 000	1 000	500	400
	6 633	20 000	10 000	4 000	2 000
	6 713	24 000	12 000	5 000	2 500
	8 783	22 000	11 000	4 500	2 250
	11 903	30 000	5 000	1 000	500
4	4	250	néant	néant	néant
	03 264	1 000	500	400	300
	10 194	1 000	500	400	300
	15 074	5 000	1 000	500	400
	284	10 000	4 000	2 000	1 000
	11 904	33 000	5 000	1 000	500
5	5	250	néant	néant	néant
	10 195	1 000	500	400	300
	13 255	1 000	500	400	300
	15 075	5 000	1 000	500	400
	675	10 000	4 000	2 000	1 000
	11 905	30 000	5 000	1 000	500
	03 265	100 000	40 000	20 000	10 000
6	6	250	néant	néant	néant
	03 266	1 000	500	400	300
	10 196	1 000	500	400	300
	15 076	5 000	1 000	500	400
	346	10 000	4 000	2 000	1 000
	456	10 000	4 000	2 000	1 000
	9 396	20 000	10 000	4 000	2 000
	01 906	30 000	5 000	1 000	500
	11 906	3 000 000	500 000	100 000	40 000
7	7	250	néant	néant	néant
	03 267	1 000	500	400	300
	10 197	1 000	500	400	300
	15 077	5 000	1 000	500	400
	2 387	20 000	10 000	4 000	2 000
	2 477	20 000	10 000	4 000	2 000
	3 027	20 000	10 000	4 000	2 000
	11 907	30 000	5 000	1 000	500
8	8	250	néant	néant	néant
	03 268	1 000	500	400	300
	10 198	1 000	500	400	300
	08	2 000	1 000	500	250
	15 078	5 000	1 000	500	400
	828	10 000	4 000	2 000	1 000
	6 258	20 000	10 000	4 000	2 000
	11 908	32 000	6 000	1 500	750
9	9	250	néant	néant	néant
	00 199	1 000	500	400	300
	03 269	1 000	500	400	300
	15 079	5 000	1 000	500	400
	1 309	20 000	10 000	4 000	2 000
	4 079	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 059	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 339	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 949	20 000	10 000	4 000	2 000
	11 909	30 000	5 000	1 000	500
	10 189	100 000	40 000	20 000	10 000
0	0	250	néant	néant	néant
	03 260	1 000	500	400	300
	10 190	1 000	500	400	300
	80	2 000	1 000	500	250
	05 070	5 000	1 000	500	400
	0 450	20 000	10 000	4 000	2 000
	0 980	22 000	11 000	4 500	2 250
	1 550	20 000	10 000	4 000	2 000
	2 220	20 000	10 000	4 000	2 000
	2 650	20 000	10 000	4 000	2 000
	3 080	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 220	20 000	10 000	4 000	2 000
	6 780	22 000	11 000	4 500	2 250
	11 900	30 000	5 000	1 000	500
	15 070	500 000	100 000	40 000	20 000

(1) LES LOTS DE 250 F SONT ATTRIBUES A L'EXCLUSION DE TOUT CUMUL AUX BILLETS DE LA SERIE 6 QUI NE BENEFICIENT D'AUCUN AUTRE LOT.

LISTE ETABLIE PAR LE SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

PRIX du PRESIDENT de la REPUBLIQUE
TIRAGE DU 26 MARS 1977
77 PROCHAIN TIRAGE LE 30 MARS 1977, A LOCHES (Indre-et-Loire) 15e

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 mars 1977 :

DES DECRETS

● Modifiant les dispositions du décret n° 61-1095 du 29 septembre 1961 portant organisation administrative et financière de la Casa de Vélasquez et arrêté du 17 mars 1977 relatif à l'attribution de bourses de séjour ;

● Relatif aux modes et aux procédures de règlement des dépenses des organismes publics dans les territoires d'outre-mer ;

● Relatif aux études préparatoires et aux épreuves du diplôme d'Etat de pédicure et arrêté du 22 mars 1977 relatif à ce diplôme.

Action sociale

● *L'organisation du bureau d'aide sociale de Paris.* — Un décret paru au *Journal officiel* du 25 mars 1977 publie les textes relatifs à l'organisation et aux attributions du bureau d'aide sociale de Paris. C'est le maire de la capitale qui nomme le directeur du bureau ; le conseil d'administration est composé de vingt-sept membres.

Dans chacun des arrondissements, une section du bureau d'aide sociale, sous l'autorité du conseil d'administration, assure le fonctionnement de l'aide sociale facultative et participe à celui de l'aide sociale obligatoire. Chaque section du bureau d'aide sociale est administrée par un comité de gestion d'arrondissement.

Assurance-maladie

NOUVELLE ADRESSE PARISIENNE POUR LES ÉTRANGERS

La Caisse primaire centrale d'assurance maladie de la région parisienne rappelle, dans un communiqué, « *aux assurés sociaux d'origine étrangère, ressortissants de sa circonscription, que les services de la division des relations internationales ont été transférés depuis le 1er juin 1975* », à Saint-Denis, au 84, rue Charles-Michels, 93525 Cedex 2 ; (tél. 820-61-05).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 722

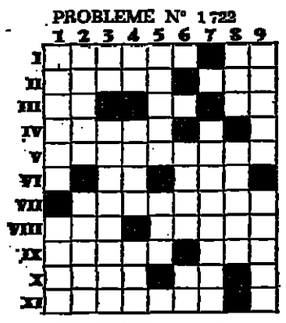

HORIZONTALEMENT

I. Est atteint d'une maladie incurable : *Plante verte.* — II. Qui semblent faire corps ; Cruelle. — III. Pronom ; Avec eux, on peut tout se permettre ; *Conjonction.* — IV. Partie d'une académie. — V. En somme, les chefs se reposent entièrement sur eux. — VI. Démontre : Sonnait et trébuchait. — VII. Travaux faits au poil. — VIII. Avait plus ou moins renoncé à la vie de garçon ; A éliminer ! — IX. Pour venir, il leur faut un certain temps ; Abréviation commerciale. — X. Une personne qui, indiscutablement, a bien tourné ; Symbole. — XI. Au voisinage immédiat d'une charogne.

VERTICALEMENT

1. Passe au fumoir avant de se mettre à table ; Langue. — 2. Dénonce la corruption ; Familiers aux matous. — 3. Article ; Epaulas. — 4. Fin de participe ; Possessif ; Commune mesure (inversé). — 5. Localité de France ; Forme de savoir. — 6. Pronom ; Abréviation. — 7. Dépeintes. — 8. Flot descendant ; Déplacent des trains. — 9. Après une section, ils dégagent une certaine odeur ; Peu accessible.

Solution du problème n° 1 721

Horizontalement

I. Garçon ; EM. — II. Acier ; Iso. — III. Dunes. — IV. Diète ; Ars. — V. Lambris. — VI. UI ; EO ; SO. — VII. Sternum. — VIII. UA ; Têos. — IX. Chaussure. — X. RR. — XI. Encenseur.

Verticalement

1. Garde ; Sucre. — 2. AC ; Utah. — 3. Ridelle ; Arc. — 4. Ceuta ; Ure. — 5. Ornements. — 6. Boues. — 7. Isar ; Moulé. — 8. Es ; Ris ; SR. — 9. Moisson ; EOR.

GUY BROUTY.

PA

DIRECTION DÉPARTEMENT FONDERIE — 130.000 F

Notre client est une société française de taille moyenne, leader incontesté sur le marché européen dans sa spécialité. Nous recherchons pour son usine, située dans une agréable région du Nord-Est, le Responsable de son Département Fonderie (500 personnes). Celui-ci aura pour mission principale de réaliser les programmes de production (fabrication en grande série) dans les délais prévus tout en respectant les standards de qualité et les coûts prévisionnels. Pour ce faire, assisté d'un jeune Ingénieur et d'une équipe de contremaîtres compétents, il sera chargé de définir les méthodes les plus appropriées pour améliorer les temps, économiser matière et énergie et accroître le rendement des équipements. Rendant compte au Directeur de l'Usine, il sera responsable de la gestion de son personnel et des performances de son matériel. Ceci l'amènera à être en relation fonctionnelle avec de nombreux services (personnel, achats, entretien et travaux neufs, contrôle qualité...). L'importance des responsabilités inhérentes à ce poste exige pour son titulaire une forte personnalité alliant sens du commandement, esprit de décision et réelles aptitudes à l'analyse et l'organisation. Agé d'au moins 30 ans, de formation technique spécialisée en fonderie ou métallurgie, cet ingénieur (type AM, ICAM, ESF, IDN...) devra avoir une expérience minimale de 5 ans dans la direction d'une unité de fabrication d'au moins 100 personnes. La connaissance de l'anglais sera appréciée. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 130.000 francs, sera déterminée en fonction des compétences acquises. Des facilités de logement sont prévues. Ecrire à D. LANDEAU à Croix. Réf. A/4368M

DIRECTEUR DIVISION COMMERCIALE — Paris

Vente équipements et systèmes hydrauliques — Un très important groupe britannique mondialement réputé dans le domaine de la conception et de la commercialisation d'équipements hydrauliques principalement destinés aux marchés des engins industriels mobiles, recherche le Directeur de sa division hydraulique nouvellement créée en France. Basé à Paris, il rendra compte au Président-Directeur Général situé en Grande-Bretagne et bénéficiera des moyens et de l'autonomie nécessaires pour définir les marchés et les objectifs, développer le réseau existant ainsi que les ventes sur les marchés français et belge. Ce poste convient à un cadre commercial de haut niveau, ingénieur de formation ou équivalent, âgé d'au moins 32 ans, possédant une expérience confirmée du marketing et de la vente d'équipements ou de sous-ensembles industriels à des constructeurs ou distributeurs de matériel de travaux publics, matériel agricole, équipements roulants divers, manutention, etc... La pratique de l'anglais est nécessaire. La rémunération annuelle sera fonction de l'expérience acquise. Ecrire à J.-P. CHABAUD à Paris. Réf. A/2541M

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE — 100.000 F

Travaux Publics — Une des toutes premières entreprises routières françaises, recherche, dans le cadre de sa structure très décentralisée, un Adjoint Administratif pour sa Direction Régionale Alsace - Franche-Comté. Sous l'autorité du Directeur Régional, il aura l'entière responsabilité de l'ensemble des problèmes comptables (comptabilité générale et analyse, paye, trésorerie...), et de ce fait, supervisera, animera et contrôlera les services comptables des agences de la région. Il assumera aussi la gestion du personnel (ETAM et ouvriers), et les relations sociales avec les organismes représentatifs. Ce poste peut convenir à un cadre administratif, âgé d'au moins 30 ans, de formation ESC à forte orientation comptable, justifiant d'un passé professionnel probant et ayant acquis l'expérience de la législation sociale. La rémunération annuelle de départ sera de 100.000 francs. Le candidat retenu bénéficiera d'une formation de trois mois au siège de la société à Paris, avant de rejoindre son affectation. Ecrire à R. GARDEUX à Paris. Réf. A/2542M

CHEF DE SERVICE ENTRETIEN — Banlieue Sud

Une importante société du secteur alimentaire très réputée pour la qualité de ses produits, recherche pour la plus moderne de ses unités de production située en banlieue Sud, un Chef de Service Entretien. Rendant compte au Directeur d'Usine, il sera responsable de l'organisation, la planification et le contrôle de toute l'activité maintenance. Il assurera l'animation et la supervision des sections mécanique, machines de conditionnement, électricité et électronique, fluides, services généraux et production d'énergie. Il gérera les approvisionnements des fournitures d'entretien et sera responsable de ses budgets et d'un personnel très qualifié (80 personnes environ). Ce poste convient à un ingénieur diplômé AM, ICAM, IDN... ou de niveau équivalent, disposant de connaissances techniques étendues ainsi que d'une expérience confirmée des problèmes d'entretien acquise sur des équipements sophistiqués. Le poste requiert des capacités d'animation d'équipe, le sens du terrain, ainsi que des qualités d'organisateur. Une formation aux procédés de fabrication est prévue. La rémunération sera négociée en fonction de l'expérience du candidat. Ecrire à J.-P. CHABAUD à Paris. Réf. A/2540M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A.
8, rue Bellini, 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. 727-35-79
19, Résidence Flandre, 59170 Croix - Tél. (20) 72-52-25
9, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon Tél. (78) 52-90-63
Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Francfort - Londres - Madrid - Milan - New York - Stockholm - Zurich

MÉTÉOROLOGIE

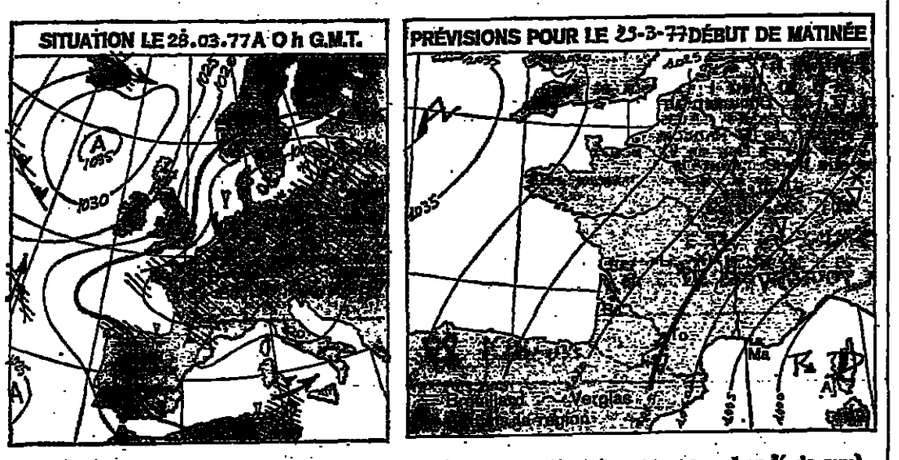

Evolution probable du temps en France entre le lundi 28 mars à 0 heure et le mardi 29 mars à 24 heures :

L'anticyclone centré entre l'Irlande et l'Islande se déplacera vers le sud à travers le proche-Atlantique. Cet anticyclone entretiendra sur l'Europe occidentale un flux d'air froid, de secteur nord.

Mardi 29 mars, le temps sera froid sur l'ensemble du pays avec des gelées matinales très nombreuses, de l'ordre de 0 °C à —3 °C dans la plupart des régions. Au cours de la journée, le ciel sera variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Des averses de pluie ou de neige auront lieu principalement sur les régions s'étendant des Ardennes aux Pyrénées et au massif alpin, ainsi que sur la Corse et l'extrême Sud-Est, où elles seront accompagnées d'orages. En revanche, les éclaircies prédomineront de la Bretagne aux Charentes, ainsi que sur le pourtour du golfe du Lion. En fin de journée le ciel se couvrira dans le Nord. Les vents, irréguliers, orientés entre nord et nord-est, tendront à faiblir, sauf dans le Midi méditerranéen, où un violent mistral persistera.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 mars ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 18 et 3 degrés ; Biarritz, 13 et 10 ; Bordeaux, 14 et 9 ; Brest, 11 et 3 ; Caen, 14 et 3 ; Cherbourg, 12 et 2 ; Clermont-Ferrand, 15 et 8 ; Dijon, 15 et 8 ; Grenoble, 17 et 9 ; Lille, 12 et 1 ; Lyon, 18 et 9 ; Marseille, 19 et 12 ; Nancy, 13 et 3 ; Nantes, 14 et 6 ; Nice, 16 et 9 ; Paris - Le Bourget, 14 et 3 ; Pau, 19 et 9 ; Perpignan, 18 et 12 ; Rennes, 13 et 4 ; Strasbourg, 13 et 6 ; Tours, 13 et 5 ; Toulouse, 18 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 7 degrés ; Amsterdam, 6 et 0 ; Athènes, 19 et 10 ; Berlin, 5 et 0 ; Bonn, 11 et 0 ; Bruxelles, 10 et 1 ; îles Canaries, 21 et 13 ; Copenhague, 6 et —1 ; Genève, 14 et 7 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 8 et 0 ; Madrid, 19 et 6 ; Moscou, 5 et —1 ; New-York, 12 et 7 ; Palma-de-Majorque, 18 et 6 ; Rome, 18 et 11 ; Stockholm, 0 et —3 ; Téhéran, 22 et 8.

P. T. T.

● *L'automatique dans le Limousin.* — L'automatisation du téléphone sera achevée dans le Limousin à la fin de l'année 1977. Cinq mille abonnés sur cent douze mille sont encore desservis grâce au « manuel ». Parmi les autres améliorations programmées par les télécommunications, figurent l'extension des autocommutateurs de Limoges et de Bellac, la mise en service d'un nouveau central à Limoges - Pont-Neuf (six mille équipements d'abonnés) et celle d'un central telex de quatre mille équipements d'abonnés. — *(Corresp.)*

Le Monde
Services des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
186 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS — SUISSE			
125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE			
163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *Le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1976

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

CARNET

Naissances

— Henry et Claudine Flament ont la joie d'annoncer la naissance de
Diane.
« Les Horizons », 11, chemin de Boutraly, 69300 Lyon-Caluire.

— Olivier et Nicolas, ainsi que leurs parents, le docteur et Mme Patrice Delarue, née Juliette de Sèze, sont heureux de faire part de la naissance de
Antoine.
Brest, 23 mars 1977.

— Henry Willard et Thalia, née Balsem, sont heureux de faire part de la naissance de leurs cinquième et sixième petits-enfants :
Anne-Laure,
chez Daniel et Catherine Duffour.
Paris, le 11 février 1977 ;
Stéphane,
chez Jean-Charles et Antoinette Willard.
Paris, le 17 mars 1977.

Fiançailles

— M. Jean Ginolhac et Mme, née Monique Deymié,
M. Charles Clément-Grandcourt et Mme, née Suzanne Schweisguth,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Béatrice et Philippe.

Décès

— M. Charles Barbarin et Mme, née Aline Bellot, Nicole et Sylvie, ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Louis BELLOT,
née Virginie Jacques,
survenu le 22 mars 1977 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.
Le service religieux a eu lieu en la chapelle de Châteaurenard et l'inhumation à Montferrand (Puy-de-Dôme) le 25 mars dans l'intimité.
140, rue d'Aguesseau,
92100 Boulogne.

— M. et Mme Charles Taieb,
M. et Mme Rolland Doukhan,
M. Michel Doukhan et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Jean-François DOUKHAN,
leur petit-fils, fils et frère, survenu dans sa dix-neuvième année.
Les obsèques auront lieu le mardi 29 mars 1977, à 15 h. 45, au cimetière de Bagneux, où l'on se réunira.
181, boulevard Saint-Germain.

— M. Pierre Goubert,
M. et Mme Jean-Pierre Goubert et leurs enfants,
M. et Mme François Gresle et leurs enfants,
M. et Mme Desbordes et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit, à Paris, le 20 mars 1977, de
Mme Pierre GOUBERT,
née Odette Boulonzac.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

— On nous prie d'annoncer le décès du
professeur Jacques GUERY,
chef de service à l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne,
survenu le 21 mars 1977 dans sa cinquante-septième année.
De la part de :
Mme Jacques Guery, son épouse,
M. François Guery,
M. et Mme Pascal Courtois, les enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.
35, rue du Mont-Valérien,
92210 Saint-Cloud.

— Les membres du département d'anesthésiologie de la faculté Paris-Ouest ont le regret de faire part du décès du
professeur Jacques GUERY,
leur chef de service,
survenu le 21 mars 1977.
(Hôpitaux Ambroise-Paré, Boulogne ; Raymond-Poincaré, Garches, Poissy et Sèvres.)

— M. Victor Letellier,
M. et Mme Jacques Letellier et leurs enfants, Pierre-Yves et Elisabeth,
ont la grande peine de faire part du rappel à Dieu de
Mme Victor LETELLIER,
leur épouse, mère et grand-mère, survenu le 20 mars 1977 dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Priez pour elle !
23, rue de la Source, 75016 Paris.

— Mme Guy Pia, ses enfants et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Guy PIA,
magistrat,
survenu subitement le 25 mars 1977 dans sa cinquante et unième année.
La levée du corps aura lieu le mardi 29 mars, à 9 heures, à l'hôpital de Versailles. Une cérémonie religieuse aura lieu le même jour, à 10 h. 30, en l'église de Nonancourt (Eure).

[Né le 14 octobre 1926 à Papeete, M. Guy-Louis Pia commence sa carrière à Pondichéry en 1954, puis il occupe plusieurs postes en Afrique, notamment au Mali, en 1960, au Sénégal, en 1962. Nommé juge d'instruction à Versailles en 1966, il est juge d'instruction à Paris le 27 août 1971.

A ce poste, il est notamment chargé d'instruire le dossier des GARI (Groupements d'action révolutionnaire internationaliste) après que la Cour de sûreté de l'Etat, initialement saisie, se fut déclarée incompétente en mars 1976. M. Pia était également chargé de rechercher les conditions dans lesquelles l'inspecteur de police Jacques Potier avait été tué à Charenton (Val-de-Marne) en juillet 1975 de sept balles de revolver par trois policiers de la brigade de recherche et d'intervention.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Edmond ULMANN,
née Suzanne Katz,
survenu le 24 mars 1977 dans sa quatre-vingt-dixième année.
De la part de :
M. et Mme Jacques Ulmann,
Docteur et Mme Robert Ulmann,
M. et Mme Jean Ulmann,
Mme Georges Ulmann, ses enfants,
M. Denis Ulmann,
Mlle Laurence Ulmann,
M. François Ulmann,
M. Frédéric Ulmann,
Mlle Béatrice Ulmann, ses petits-enfants,
Mme Marguerite Emery.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
123, rue Jean-Mermoz,
95230 Soisy-sous-Montmorency.

Messes anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire de la disparition de
Taos AMROUCHE,
un office sera célébré à sa mémoire en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, rue du Petit-Pont, Paris-5e, le mercredi 30 mars, à 18 h. 30.

— Pour le premier anniversaire du décès de
M. Paul PASQUIER,
une messe sera célébrée le jeudi 31 mars, à 18 h. 30, à Notre-Dame-de-Grâce de Passy (ancienne église).
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Mardi 29 mars, à 14 heures, université de la Sorbonne Nouvelle, salle des Autorités, M. Jean-Paul Boyer : « Herman von Keyserling, le personnage et l'œuvre ».

— La soutenance de thèse d'Etat de Mme Françoise Gerbod, qui devait avoir lieu le samedi 12 mars, est reportée au jeudi 31 mars, à 14 heures, université de Paris-VIII, bâtiment H, salle 015 : « Ecriture et histoire dans l'œuvre de Péguy ».

Visites et conférences

MARDI 29 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 13 h. 45, 58, rue de Richelieu : « Hommage à George Sand à la Bibliothèque nationale ».
15 h., devant l'église, Mme Allaz : « Saint-Etienne-du-Mont et la montagne Sainte-Geneviève ».
15 h., 70, rue de Vaugirard, Mme Bouquet des Chaux : « Les Carmes ».
15 h., devant l'église, rue Saint-Honoré, Mme Garnier-Ahlberg : « L'église Saint-Roch et son quartier ».
15 h., métro Porte-d'Ivry, M. Guillier : « Plaisir de l'architecture : l'Armée du salut de Le Corbusier ».
15 h., mosquée, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Oswald : « Cycle des religions : l'Islam, une règle de vie » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., sortie métro Saint-Paul : « Les synagogues du Marais » (Visages de Paris).
15 h., face au 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).
15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 36, rue Saint-Bernard : « La tombe de Louis XVII. L'église Sainte-Marguerite » (Mme Ferrand).
15 h., façade, portail de droite : « Notre-Dame de Paris secrète » (M. de La Roche).
15 h., 6, place Saint-Sulpice : « Art et technique de la tapisserie » (Paris et son histoire).
15 h., 100, rue de Provence : « Les coulisses du magasin du Printemps » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 13 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Quatrième et cinquième état de la conscience humaine et méditation transcendantale » (Centre de méditation transcendantale).
17 h. et 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mlle Thibaut : « Botticelli » (Histoire de la peinture).
18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « Le Pérou et son histoire » (Fédération mondiale des villes jumelées).
20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Gérard Rool : « Les mythes grecs vus à travers la vérité d'Œdipe » (L'homme et la connaissance).
20 h. 45, 68, rue de la Folie-Méricourt, M. Henri Chemouilli : « Une diaspora méconnue » (Association des ingénieurs, scientifiques et cadres amis d'Israël).
21 h., 36, rue Jacob, M. l'abbé Oriol : « L'enfance handicapée » (La Tisanière - A. Gautier).

« Indian Tonic » de SCHWEPPES.
Une amertume au goût d'orange qui pétille et rafraîchit.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 2 - Armes anc., obj. curiosités.
S. 6 - Art iranien.
S. 7 - Bijoux, argent. anc. et mod. française et étrangère.
S. 10 - Mbles, obj. d'art du XVIIIe.

VENTE

S. 11 - Tabl., dess. anc., argent., mob.
S. 14 - Art 1900. Art Déco.

PALAIS GALLIERA : Vente tabl. anc. et du XIXe. Meubles, objets d'art, tapis, tapisseries.

L'AFRIQUE DU SUD
Un grand pays à découvrir.
Séjour à Johannesburg : de 48 heures à 30 jours à partir de 2.990 F.
Circuits "Libre découverte" avec Hôtel et voiture en KILOMETRAGE ILLIMITE.
Location de Campers : véhicules habitables.
DES PETITS PRIX
avec LUXAVIA, au départ du Luxembourg.
Lic.384 A
Coupon-réponse à retourner à Visit Africa Service
104, rue de Richelieu 75002 PARIS
pour recevoir une DOCUMENTATION GRATUITE.
Nom ....
Adresse ....
.... Code postal ....

STARON
Soldes
coupons couture
LUNDI 28 - MARDI 29
de 9 h à 18 h sans interruption
HOTEL
LUTETIA
47, boulevard Raspail
métro : Sèvres.Babylone
parking Bon Marché

PLM LE KILAL
un nouveau ★★★★ luxe dans la baie de St Tropez
à partir du 25 mars : séminaires, week-ends et vacances.
PLM-GRIMAUD. Tél. (94) 43 20 02 - Réservation centrale : Tél. 588 73 46 Télex : 270 740.
PLM Saint Jacques - Votre hôtel à Paris
800 CHAMBRES 4 ÉTOILES - 17, bd Saint-Jacques 75014 Paris - Tél. 589 89 80

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Anne Gaillard : la foire d'empoigne

Il y a des gens qui ont vraiment le don d'exaspérer leurs interlocuteurs. C'est le cas d'Anne Gaillard, « l'Homme en question », dimanche soir. Il lui suffit de se présenter — l'émission débute toujours par un autoportrait, — de se montrer telle qu'elle se voit, prenant chaque matin sur France-Inter la défense du consommateur, soucieuse d'améliorer notre vie quotidienne, mère de deux fillettes, mariée au directeur de cabinet d'Edgard Faure, telle qu'elle se veut, indépendante, directe, agressive, oui, s'il le faut, pour provoquer la fureur.

On connaît les règles de ce jeu de têtes dominical. Autour de l'inculpé, les avocats de la défense et ceux de l'accusation, en l'occurrence un annonceur et deux de nos consœurs. Ils n'y vont pas par quatre chemins. Pour qui se prend-elle ? Pour un Ralph Nader en jupon ? Pour le saint bernard de la ménagère ? Un Père Fouettard, voilà ce qu'elle est, une terroriste du micro, je cite. Elle confond lucidité et méchanceté, critique constructive et dénigrement systématique. A l'affût de la publicité mensongère, elle ? Pensez-vous ! A la recherche de sa publicité personnelle, je cite encore. D'ailleurs, les auditeurs ne s'y trompent pas : elle en a moins que ses rivales des postes périphériques, Denise Fabre, Anne-Marie Peysson, les sondages en font foi. Réactionnaire, pilier du capitalisme, l'Hitler des ondes, à se demander, je cite toujours, si elle est heureuse.

Nous, devant nos écrans, on traduit, le moyen de faire autrement ? Heureuse par « aimée ». Autrefois banale dans la bouche des antiféministes de service, cette question pleine de suspicion apitoyée surprend aujourd'hui de la part d'une journaliste du Nouvel Observateur. *Au point où on en est, notez... Jamais nous n'aurons entendu pareil réquisitoire. Sur les bancs de la défense on n'est pas très éloquent : d'humeur gaie, nous dira-t-on, Anne Gaillard n'a rien d'une virago et rit même très volontiers dans les couloirs de la « maison ronde ».*

Dans le studio de FR 3, elle s'amuse moins, visiblement. Comment réagit-elle ? Mal. Difficile de rester calme, de ne pas perdre son sang-froid devant la violence de l'attaque. Elle aurait dû, bien sûr. Elle ne peut pas. Elle riposte. Elle oppose l'insulte à l'invective. Le ton monte, les voix s'éraillent. Très vite, c'est la foire d'empoigne. Impatiente, emportée, soupe au lait, elle a, c'est vrai, la réplique mordante, et coupe la parole.

L'adversaire, voilà le mot-clé. Anne Gaillard a déclaré la guerre à la publicité frauduleuse, et à la guerre, pas de quartier. Tous les moyens lui sont bons pour réduire l'ennemi à merci. Elle n'invite pas les annonceurs à se défendre, elle les met au défi de traverser son tir de barrage... Non, monsieur... Si, monsieur... Voulez-vous bien vous taire... On connaît sa manière péremptoire, cavalière. L'opinion devrait lui savoir gré de servir ainsi ses intérêts. Pas du tout, elle lui en veut, apparemment. En l'écoutant, elle mesure son ignorance, sa crédulité, elle qui a pu se laisser tenter par une crème amaigrissante ou une médaille contre les rhumatismes.

Personnellement, cela ne me dérange pas, au contraire. Les leçons sont toujours bonnes à prendre, et l'on ne peut que remercier ceux qui se donnent du mal pour notre bien. Tant mieux si cela doit leur valoir une certaine notoriété. Ils n'en seront que plus efficaces. Ce qui me gêne, ce sont les attaques ad hominem, ce que les Anglais appellent les « personal remarks ». Si c'est à ce niveau-là que doit se situer, sous peine de paraître pâle, falot, édulcoré, « l'Homme en question », mieux vaut y renoncer.

Pourquoi, dira-t-on, se montrer plus royaliste que le roi, plus susceptible que l'invité ainsi maltraité ? Il a pris ses risques, il sait à quoi s'en tenir. Certes. Nous aussi. Nous savons, nous — Philippe Bouvard ne l'ignorait pas non plus du temps de « Samedi soir », — ce que sont capables d'avaler ceux qui désirent passer à la télé. Ils ont les dents longues et l'appétit solide. Désolée, pas nous.

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 28 MARS

M. Valéry Giscard d'Estaing dresse le bilan de la situation politique, à 20 heures, sur TF 1 et A 2 ainsi que sur les chaînes de radios. L'allocution du chef de l'Etat est retransmise à 22 h. 10 sur FR 3.

CHAINE I : TF 1

20 h. 30 FILM (l'avenir du futur) : KRAKATOA, A L'EST DE JAVA, de B.-L. Kowalski (1967), avec M. Schell, D. Baker, B. Keith, B. Werle, R. Brazzi.

En 1883, un certain nombre de personnages s'embarquent sur un cargo pour aller rechercher un trésor dans une épave enfouie au large de l'île de Krakatoa.
Un spectacle populaire avec des séquences à sensation.

Vers 22 h., Débat : Les catastrophes naturelles (voir tribunes et débats) ; 23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire : L'art visionnaire (deuxième partie : Aussi loin que nous porte la vision), de M. Random. 22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (La France est-elle indépendante ?)

Avec M. Maurice Duverger et M. Alfred Fabre-Luce.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma public) : MOI Y'EN A VOULOIR DES SOUS, de J. Yanne (1973), avec J. Yanne, B. Blier, N. Calfan, M. Serrault, J. François.

Un Français moyen à qui « on ne la fait pas » crée une fabrique de bicyclettes avec l'argent et le concours d'une confédération syndicale pour combattre le capitalisme sur son propre terrain. Puis il devient un superpatron. Satire anarchiste et quelque peu cynique où Jean Yanne exprime par la goguenardise sa philosophie du « système D » et fourre dans le même sac tous les adversaires sociaux.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La radio suisse-romande présente : « l'Entretien », de P. Swet ; 21 h., L'autre scène : rencontres bibliques, avec E. Wiesel et Ph. Nemo ; 22 h. 30, Entretiens avec... l'écrivain Julien Gracq ; 23 h., Rencontres de la décentralisation musicale : La maison de la culture de Grenoble, de G. Léon et J.-L. Cavalier ;

Compte rendu du colloque qui s'est tenu à Grenoble sur la décentralisation, et extraits de concerts. La première d'une série de cinq émissions.

23 h. 50, Poésie : Gérard Engelbach.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Pablo Casals à Prades : « Deuxième trio en ut majeur » (Brahms), avec Y. Menuhin et E. Istomin ; 20 h. 30, En direct de Sarrebruck : Beethoven par l'Orchestre symphonique de la radio sarroise et le trio Yuval, direction H. Zender (« Trio, opus 97 » ; « Triple concerto ») ; 23 h., Degrés des âges : musiques traditionnelles françaises ; 0 h. 5, Nova musica : œuvres de C. Mireanu, J. Hidalgo, M.-D. Jagodic, H. Vaggione, présentation J.-P. Gaillard.

MARDI 29 MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 13 h. 45, Restez donc avec nous...
20 h. 30, Variétés : Félix Leclerc au Stadium.
21 h. 30, Documentaire : L'Eglise catholique en France (Entre Dieu et les hommes), par Ph. Alphen, réal. B. Thenault ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 5 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, la série Le Saint.
20 h. 30, Les dossiers de l'écran FILM : *AU BONHEUR DES DAMES*, d'A. Cayatte (1943), avec M. Simon, A. Préjean, B. Brunoy, S. Prim, S. Relli (N.) (Rediffusion).

En 1865, à Paris, un ancien commis, doué du génie des affaires, fonde le premier grand magasin de nouveautés et ruine les petits boutiquiers du voisinage. L'un d'eux, un vieux drapier, cherche en vain à lutter contre lui.
Adaptation mélodramatique efficace du roman de Zola, qui est la suite de Pot-Bouille *présenté le 24 mars sur FR 3 dans la réalisation de Duvivier.*

Vers 22 h., Débat : Petites boutiques et grandes surfaces (voir tribunes et débats) ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, *FILM* (westerns, policiers) : BILLY LE KID, LE REFRACTAIRE, de D. Miller (1941), avec R. Taylor, B. Donlevy, I. Hunter, M. Howard.

Billy le Kid, qui a rejoint une bande de hors-la-loi, retrouve un ami d'enfance devenu shérif... Il cherche à devenir un honnête homme, mais se trouve obligé de tuer par vengeance.
Une des nombreuses versions des aventures d'un bandit américain légendaire. Vaut surtout par l'interprétation de Robert Taylor, qui tourna là son premier western.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : L'Etat et la fonction judiciaire, de R. Pillaudin ;

Avec M. Louis Joxe, député du Rhône, et Casamayor, magistrat et écrivain.

21 h. 15, Musiques de notre temps, de G. Léon ; 22 h. 30, Entretiens avec Julien Gracq ; 23 h., Rencontres de la décentralisation musicale à Grenoble ;
23 h. 50, Poésie : Gérard Engelbach.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'auditorium 104 : Concert des centres culturels étrangers à Paris ;

Œuvres de W. Bihm (Allemagne), de M. Schafer (Canada), de P. Norgard (Danemark), de P.J. Wagemans et W. Petersma (Pays-Bas), de B. Nilsson (Suède).

23 h., Relais, par A. Almuro ; 0 h. 5, Jazz-Rock : Boum dans ma tête ! (« Les colériques » : Ch. Mingus, J. Lennon, J. Joplin) ; 1 h., Mariage : Le rock et la musique arabe, par A. Achouba Delati.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 28 MARS

— « *Les catastrophes naturelles* », tel est le thème du débat de TF 1 à 22 heures, auquel sont invités MM. Pierre Rognon, professeur à l'université Paris-VI, Jean-Christophe Sabroux, ingénieur au C.N.R.S., Patrick Buat-Ménard, attaché de recherche au C.N.R.S., Guy Perrier, sismologue, et Georges Suffert, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *le Point*.

— « *La France est-elle indépendante ?* » est la question posée par Philippe Bouvard dans son émission « L'huile sur le feu », à laquelle participent le professeur Maurice Duverger et M. Alfred Fabre-Luce, sur Antenne 2, à 23 h. 5.

MARDI 29 MARS

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, est l'invité de France-Inter à 13 heures.

— *Les Soldats de France* disposent de la Tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

— « *Petites boutiques et grandes surfaces* » est le sujet des « Dossiers de l'écran » d'Antenne 2, vers 22 heures. MM. Gérard Nicoud, secrétaire général du Cid-Unati, Gérard Baert, président des P.M.E commerciales, et le sénateur Jean Cluzel (Union centr.), rapporteur à la loi Royer, participent notamment à ce débat.

lunettes propres avec opticil chez tous les opticiens

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Un continent d'images

(Suite de la première page.)

Il faut attendre 1939 pour qu'apparaisse le « phénomène Kamal Sélim (1), auteur d'*Al Azima* (la Volonté), film-matrice du cinéma réaliste égyptien, référence obligée du cinéma social arabe. Kamal Sélim (mort à l'âge de trente-deux ans) tourne son film dans les quartiers populaires du Caire et décrit, dans un style qui rappelle celui de Frank Borzage, la vie quotidienne des petites gens, les problèmes de l'Egypte en crise (drame de l'emploi, disparités sociales, difficultés d'entreprendre...) et leur répercussion dans la vie d'un couple.

Malgré son succès, *Al Azima* reste longtemps sans postérité : les cinéastes égyptiens préfèrent installer leurs fictions dans l'univers de pacotille des mélodrames, des farces et des opérettes, qu'ils produisent à foison (une cinquantaine par an) et qui sont vus d'un bout à l'autre du monde arabe. Ce dernier aspect n'est pas sans conséquences politiques, car les films égyptiens établissent la langue calrote comme élément d'unification culturelle et favorisent l'espoir du panarabisme que va bientôt prôner le colonel Nasser, dont les discours, grâce au cinéma égyptien, seront compris dans tous les pays arabes.

La venue au pouvoir, en 1952, des « officiers libres » et la proclamation de la République permettent à quelques réalisateurs de renouer avec la veine d'*Al Azima* et de réaliser des films de dénonciation sociale. Ils portent à l'écran les œuvres de Naguib Mahfouz, d'Abderraman El Charkaoui et de Youssef Idriss, romanciers progressistes attentifs à décrire l'hypocrisie d'une société où l'ordre ancien résiste partout, par inertie, et retarde une nécessaire libéralisation politique et morale.

Salah Abou Seif, ancien assistant de Kamal Sélim, fait un long séjour à Rome, où triomphe alors le néo-réalisme italien, et revient au Caire décidé à filmer la vie difficile des pauvres gens des quartiers misérables de la capitale. Dans ses meilleurs films (*le Costaud, Mort parmi les vivants, Procès 68, La Cairo 30, le Menteur...*), il dénonce l'exploitation ouvrière, le pouvoir des pachas, l'aliénation féminine, la méfia des marchés du Caire, le « machisme », les mythes de la petite bourgeoisie, la polygamie et même la sclérose du parti unique nassérien. Ses films, prolixes, parfois outranciers, mêlent les genres et intègrent, avec une certaine désinvolture, danses du ventre et réflexion politique ; mais ce ton familier, affable, riche en digressions, séduit par sa sincère humanité.

Youssef Chahine, dès 1953, demande pour les paysans un meilleur sort et critique la tyrannie des pachas. Ses films (*Gare centrale, la Terre, le Moineau...*) sont souvent des allégories où, sous un aspect psychologique ou épique, l'auteur aborde en sourdine des thèmes prohibés : la frustration sexuelle, l'aliénation culturelle, les préjugés moraux, la permanence féodale, le défaitisme, la bourgeoisie nassériste...

D'autres auteurs ont réalisé des « drames sociaux » intéressants, en particulier Henri Barakat (*le Péché*) et Hussein Kamal (*le Facteur*), mais la plupart des œuvres de ce genre se distinguent mal du mélodrame et restent enlisées dans l'anecdote ; une perspective moralisante se greffe sur un populisme simpliste qui propose rarement une critique radicale des mœurs traditionnelles, de la situation de la femme, de la forclusion sexuelle ou de l'arrogance du pouvoir.

Pour éviter cet empoissement réaliste, quelques auteurs ont choisi un certain engagement politique articulé avec une réflexion sur l'histoire ; ainsi Tawfik Salah (surtout dans *Journal d'un procureur de campagne* et dans *les Dunes*) observe, à la manière de Gombrowicz, comment un pouvoir se dissémine et exclut ceux qui n'en possèdent pas la rhétorique. Chadi Abdessalam, dans *la Momie*, propose une plastique nouvelle pour représenter le choc de deux cultures.

Mais à ce niveau, et depuis 1960, le cinéma égyptien n'a plus le monopole filmique dans le monde arabe. Les indépendances et les révolutions se sont succédé, amenant d'autres pays à encourager la production cinématographique. L'Algérie nationalise entièrement le cinéma et permet très vite l'épanouissement de talents nouveaux qui s'emploient, surtout dans un premier temps, à illustrer les drames de la guerre de libération. Depuis 1973, les cinéastes sont mobilisés par le thème de la réforme agraire dont *Nous*, d'A. Tolbi ; *Vent du Sud*, de S. Riad, et *les Déracinés*, de L. Merbah, constituent les meilleures illustrations. Mais déjà d'autres problèmes surgissent, comme le prouve *Omar Gatlato*, d'Allouach Merzak, qui opère un véritable décrochage du ton politique et constitue un événement par l'adhésion du public, qu'il entraîne (plus de cent mille personnes l'ont déjà vu à Alger en deux semaines). Ni moralisant ni exemplaire, le héros du film, un petit fonctionnaire gentiment « machiste », confie aux spectateurs ses menus tracas quotidiens... tateurs ses menus tracas quotidiens : vie de famille, problèmes affectifs, difficultés des loisirs... Ce qui se met en scène pour une fois (et c'est très rare dans tout le cinéma arabe), c'est un *corps* ; fasciné et terrifié à la fois par celui des autres, par la promiscuité, les débordements, les contacts. Dans un monde qui censure si strictement le corps, ne demeurent possibles, permis (et donc surinvestis), que les *attouchements impalpables* : les regards et les voix.

Dans un registre semblable, mais certainement plus maîtrisé, plus ambitieux, Hamid Benani, cinéaste marocain, auteur de *Wechma*, aborde avec finesse et intelligence le thème de l'éducation traditionnelle et des rapports avec le père et la mère dans la famille arabe. Abdellatif Benamar, dans *Sejnane*, et Khalid Seddik, dans *Mer cruelle*, montrent la détresse de la femme mariée contre son gré, monnayée par ses parents ; le premier dans le contexte de la lutte de libération tunisienne, le second dans celui de la lutte des classes au Koweït.

L'exaspération du conflit palestinien est venu déborder cette réflexion critique sur la famille et la société, provoquant par endroits une accélération politique du cinéma arabe pas toujours contrôlée. Sur ce thème, il nous semble que seul peut-être Borhan Alaouié, dans *Kafr Kassem*, a montré que la maturité cinématographique et la certitude politique pouvaient l'emporter sur l'arrogance militants. C'est aussi le cas de Med Hondo, auteur de *Nous aurons toute la mort pour dormir*, dont l'affection solidaire pour le peuple sahraoui ne l'empêche pas de réfléchir à l'esthétique militante, aux images et aux sons des peuples en douleur, en révolution.

Du réalisme social à l'exaltation des indépendances, du psychologisme familial au militantisme politique, le cinéma arabe a parcouru tous les thèmes, toutes les écoles ; il est aujourd'hui multiple, hétérogène. Aucune pertinence ne permet plus de saisir globalement ce continent d'images que des événements irréversibles ont fracturé irrémédiablement. Il est traversé, comme toutes les grandes cinématographies, par des conflits politiques, des oppositions esthétiques, des affrontements théoriques, des impératifs économiques, des brisures culturelles... Le cinéma panarabe constitue donc une réalité culturelle qui n'existe que dans sa diversité, sa polyphonie. Croire encore en son « unicité » serait vouloir le maintenir du côté de l'exotisme, et donc continuer de l'ignorer.

IGNACIO RAMONET.

(1) Selon l'expression d'Yves Thoraval, un des rares critiques européens attentifs aux cinémas arabes, qui vient de publier ses intéressants *Regards sur le cinéma égyptien*; Diffusion à Paris : Librairie orientale Samuelian, 51, rue Monsieur-le-Prince, 75005 Paris.

«SEBASTIANE», de Derek Jarman et Paul Humfress

Pour les amateurs de nymphettes, il y avait *Blitis* et ses gracieusetés grecques. Pour ceux qui préfèrent les garçons, voici *Sebastiane* et les plaisirs des chambrées romaines. Aucun rapport, bien sûr, entre les deux films, sinon le même recours à l'alibi culturel (hier Pierre Louys, aujourd'hui Yukio Mishima) et, sous le voile de l'esthétisme, le même érotisme de bazar.

Favori de Dioclétien, Sébastien (le futur saint) refuse le service des armes au nom de sa foi chrétienne. On l'expédie dans le désert. Là, le capitaine Severus, qui est chargé de le mater, tombe amoureux de lui. Sébastien, de son côté, a un penchant pour le beau capitaine, mais la volupté l'intéresse moins que le martyre. « *Ses colères*, dit-il, parlant de bourreau, *sont la promesse du Christ.* » Nous plongeons en plein drame sado-masochiste : plus Severus s'enflamme pour Sébastien et plus il le torture ; plus Sébastien est *torturé*, plus il se sent proche du ciel.

De charmantes scènes de la vie militaire agrémentent cet affrontement mystico-charnel. Vêtus de leur seule ardeur, les soldats gambadent sur le sable, jouent au ballon, font les fous à l'heure du bain ou se blottissent dans les bras les uns des autres. Beaux corps dorés sur tranche, caresses langoureuses, un peu de « hard » même, mais à la dérobée. Comme ces hommes sont des soudards, leurs plaisanteries prennent facilement un tour obscène. Et comme ils sont romains, ils s'expriment en latin.

C'est là la grande originalité du film de Derek Jarman et Paul Humfress. « *Te amo* », soupire Severus. « *Vade retro* », réplique Sébastien. L'accent britannique des comédiens apporte des sonorités shakespeariennes à la langue de Virgile. C'est très amusant. C'est même ce qu'il y a de plus amusant dans ce film alambiqué et prétentieux, où l'on détecte parfois l'influence de Pasolini (et, dans la première séquence, celle de Carmelo Bene), mais dont les jolies images ne recouvrent le plus souvent que des complaisances suspectes.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Racine, Mac-Mahon, la Marotte (v. o.).

Musique

L'Arménie à Paris

Continuant courageusement sa route sans subvention officielle ou privée, la Quatra (association d'action artistique arménienne, dirigée avec une foi inébranlable par Gregor Hampartzoumian) a donné pendant trois jours au musée Guimet un ensemble de manifestations de haut niveau (exposition de miniatures, séance de poésie, films et quatre concerts) : une grande fête artistique réunissant les Arméniens de France et des Arméniens d'U.R.S.S. dans une fraternité joyeuse exempte d'arrière-pensées politiques.

Le concert du samedi 26 mars était comme une petite histoire de la musique arménienne en raccourci, avec, en premier lieu, quatorze mélodies (dont plusieurs harmonisées par le Père Komitas, qui, tel Kodaly, recueillit plus de trois mille chansons populaires avant de mourir à Paris en 1935), mélodies qui suffiraient à faire aimer un pays où l'on chante de si belles choses.

Les longs cheveux noirs, les yeux profonds, le port simple et fier d'Angèle Garabedian s'accordent avec cette voix charnue, veloutée, dont la grande étoffe vibre et caresse au gré de ces chants d'amour, de ces berceuses, de ces nostalgiques complaintes d'émigrés, remplit de lumière ces vocalises d'oiseau, gorgées de sève et rayonnantes, soutenues par des harmonies rares et subtiles, comme celles des Chansons grecques de Ravel, sous les doigts de Seta Tanyel.

De l'Arménie d'hier on passe à celle d'aujourd'hui avec des œuvres remarquables de compositeurs soviétiques : une Sonate pour violoncelle et piano, de Karen Katchaturian (né en 1920, le neveu d'Aram), un peu scolastique dans les mouvements rapides, mais avec de beaux chants mélancoliques, charmants, ouvragés (dans une interprétation très intérieure de Charles Reneau et Raffi Petrossian) ; une Sonate pour violon seul d'A. Khudoyan, lyrique et vigoureuse, au caractère populaire marqué ; et enfin un feu d'artifice pianistique donné par deux compositeurs venus spécialement d'U.R.S.S.

Alexandre Haroutiunian (1920), colosse aux cheveux gris et au regard mélancolique, dont la musique fait alterner de beaux reflets impressionnistes et de sauvages danses populaires, rivalisait de virtuosité avec Arno Babadjanian (1921), au visage rude de paysan très savoureux, dont les œuvres volcaniques et sentimentales sont irrésistibles, spécialement son Donagan *pour deux pianos et percussion, musique étourdissante et volubile entre Rachmaninov et Bartok, et sa* Suite arménienne *pour deux pianos, populaire et romantique, au lyrisme un peu facile mais délicieux.*

JACQUES LONCHAMPT.

Théâtre

L'« HAMLET » de Bisson, à Nice

Hamlet boit son thé, assis à sa table, solitaire, devant un plateau rond qu'il a lui-même préparé. La théière de grande contenance est blanche, ventrue. Cet Hamlet-là est homme à goûter ce moment privilégié du petit déjeuner. D'ailleurs, regardez : elle est confortable, la vaste robe de chambre qui le protège des courants d'air. Car dans le château d'Elseneur il fait glacial et, dit-on, personne n'a le cœur à rire. Le roi est mort, et la reine s'est trop vite consolée avec l'assassin de son mari. Vive le roi !

« *Etre ou ne pas être* », dit Jean-Pierre Bisson, entre deux gorgées de thé brûlant.

La scène du Centre dramatique national de Nice-Côte d'Azur est noire et rouge : partagée en deux par une rivière de mousse couleur de sang. Mais le sang s'est arrêté, il ne coule plus. Figé, un peu sale, il dessine ici des reliefs, des frontières. Hamlet ne pleure plus. Il a vu son père dans la mort, il a parlé avec le fantôme-femme de ce guerrier qu'il aimait pardessus tout, par admiration. Le fils a écouté le spectre, silhouette blanche revenue hanter les hauts murs du château de plomb. Les parois, amovibles, sont d'un noir brillant. Sur cette laque impitoyable, à égale distance les unes des autres, des raies horizontales, d'acier poli ou peut-être d'aluminium brillent sous la lumière, géométriques et dures.

Jean Percet a fait le décor, imaginant avec Jean-Pierre Bisson, contre lui parfois, les espaces froids et insensibles du royaume de Danemark, une île presque. L'*Hamlet* de Jean-Pierre Bisson a lieu au dix-neuvième siècle.

Cette appropriation, cette usurpation d'un texte par un metteur en scène (quatre *Hamlet* différents sont présentés en France à l'heure actuelle) revêt dans le cas précis une signification presque comique : on pourra dire plus tard qu'en l'an 1977, ces messieurs de la décentralisation culturelle étaient en mal d'*Hamlet*, un mal simultané. Si au moins le public de province pouvait comparer les différentes façons de tirer Shakespire à soi, si la troupe de Grenoble venait en tournée à Nice, si les Célestins de Lyon allaient à Grenoble et si le Théâtre de Nice partait un peu pour la région Rhône-Alpes, tout cela avant le Festival d'Avignon, pour une dernière confrontation avec le travail entrepris par Beno Besson et la troupe du TEP. Mais ne rêvons pas. *Hamlet* a donc été montré douze fois aux habitants de Nice ; et trois ou quatre représentations supplémentaires auront eu lieu dans les villes voisines pour justifier de la vocation territoriale du centre dirigé par Jean-Pierre Bisson. L'enthousiasme renouvelé d'un public très nombreux en témoigne : il y a encore de beaux jours pour Shakespeare.

On sentait que Jean-Pierre Bisson jouait un peu là son va-tout. Il a soutenu la gageure en étant Hamlet, le rêve du comédien, sa mesure aussi.

Un drôle d'Hamlet, un Hamlet drôle, assez inimaginable, qui ne correspond pas à la « théorie », et cependant s'impose. Tant et si bien qu'on ne le voit plus guère autrement. On pourrait dire : Bisson, ce séducteur malheureux, qui ne croit pas aux femmes, a le physique de l'emploi. Est-ce bien vrai ? (Pourrait-il être Anglo-Saxon ?) On pourrait dire : Bisson, metteur en scène, n'a pas choisi entre la tragédie et la comédie, entre le désespoir et l'éclat de rire énorme. Il a transformé en farce rococo et cynique la plus terrible des élucubrations sur la mort. On pourrait dire tant de choses, déplorer l'emploi de morceaux de musique, si bien choisis qu'ils deviennent trop efficaces, regretter les fumerolles qui à temps utile recouvrent le plateau d'un épais brouillard, noter que Roger Planchon a fait école avec ses trappes béantes, trouver un peu faciles certaines superpositions surréalistes.

Mais peut-être faut-il simplement se laisser entraîner dans cette navigation de trois heures que guide sans ennui cet Hamlet vêtu d'un gilet rouge vif et d'une ample cape noire — par moments, Bisson le sait, il ressemble à Bonaparte, une main sur le cœur, sourire au coin des lèvres. Les autres comédiens ne peuvent que suivre, ils sont eux-mêmes portés par ce vaisseau du parfait mauvais goût. Ils ne doivent surtout pas se défendre. Les mouvements d'Ophélie sont touchants (Catriona Mac Coll est d'abord danseuse). La reine mère (Lucie Arnold), tout à fait jalouse de son fils, distille ses amertumes. Jean-Marc Bisson, tour à tour Cornélius et ambassadeur, ronge son frein en petit frère qu'il est. Polonius (Jean-Jacques Delbo) ne lésine pas avec ridicule. Gérard Ortega, qui joue Laertes, est peut-être le seul qui résiste vraiment à Jean-Pierre Bisson, qui l'affronte. Tous ont, extraordinairement, une chair et entrent avec naturel dans ces tableaux, qui rappellent Gustave Moreau. Ils s'assoient sur des chaises tarabiscotées, dont le bleu turquoise jure... avec tout. Sur la Promenade des Anglais, les chaises réservées aux touristes et aux personnes âgées sont du même bleu hideux. Jean-Pierre Bisson aimerait montrer son *Hamlet* en Grande-Bretagne.

MATHILDE LA BARDONNIE.

En bref

Disques

● **« ENFANCE ET JEUNESSE DE STEVIE WONDER ». — « The 12-year old genius » — incluant « Finger Tips » — (Motown C 064-98 193) ; « Up tight » (Motown C 064-92 398) ; « I was made to love her » (Motown C 064-98 192). Distribution Pathé-Marconi.**

Quelques disques récents retracent l'image de Diana Ross, de Marvin Gaye et de plusieurs groupes du rhythm and blues de Detroit dans les années 60 : florilèges soulignant d'autant mieux les itinéraires musicaux qu'ils en donnent les raccourcis.

Mais c'est à trois albums de Stevie Wonder que l'on accorde attention par préférence. A l'inverse des précédents, ils sont les reproductions intégrales d'anciens recueils, qu'on ne trouvait plus, glissées — très bonne idée — en des pochettes d'époque. Ajoutons-y les dates : *Finger Tips* (1963), *Up tight* (1965), *I was made...* (1967).

En dépit du lourd orchestre qu'on lui avait infligé (celui de l'Apollo), Little Stevie paraît plus libre à douze ans qu'à quatorze ou seize ans, comme si, en un moment pubertaire d'intimidation par la mode, s'étaient banalisées les étonnantes aptitudes qui devaient (avec *Music of my mind, Talking book, Innervisions*) quelque temps plus tard se réchauffer.

LUCIEN MALSON.

Livres

● **« L'EGLISE DE SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE ». — Editions de la Tournelle, 30, rue des Saints-Pères. 15 francs.**

Nous manquons de monographies sur les principaux édifices parisiens (il y en a eu d'excellentes, mais elles sont épuisées, introuvables). Une petite collection consacrée aux églises de Paris se propose de combler cette lacune, dont la dernier volume paru portait sur Saint-Philippe-du-Roule. L'illustration est bonne, le prix raisonnable, mais si l'histoire du bâtiment est bien évoquée jusqu'aux transformations que lui fit subir Godde en 1842 par adjonction d'un déambulatoire et de la chapelle axiale, l'analyse architecturale est un peu rapide et l'on ne dit pas assez l'importance du chef-d'œuvre de Chalgrin dans l'élaboration du néo-classicisme, dans l'évolution du goût et de la piété « rationaliste » des dernières années de l'Ancien Régime (l'église fut inaugurée en 1784).

ANDRÉ FERMIGIER.

MAISON DES ARTS
ET DE LA CULTURE ANDRE-MALRAUX
Place de l'Hôtel-de-Ville - 94000 CRETEIL
Tél. 899-90-50

Vendredi 25 mars, à 20 h. 30
La Comédie de Saint-Etienne présente
« LA CANTATRICE CHAUVE », de Ionesco
« LA GRAMMAIRE », de Labiche

Dimanche 27 mars, à 16 h.
« LA VIE PARISIENNE », d'Offenbach
par le Groupe culturel de la R.A.T.P.

Mardi 29 mars, à 20 h. 30
La Guilde du Raid présente
PARIS - ISPAHAN - KABOUL en moto

Mercredi 30 mars, à 20 h. 30
Le Mime MARCEAU

Jeudi 31 mars, à 20 h. 30
Danse - Poème de l'Inde
avec Malavika, Nina Klein et Michel Herbault
Renseignements-Location : 899-94-56, de 12 heures à 19 heures

CONFORT
Grande routière, la Ford Granada transporte confortablement 5 personnes. Les sièges bien dessinés sont moelleux et enveloppants. Le silence est reposant et les finitions luxueuses. La suspension à 4 roues indépendantes procure une tenue de route exceptionnelle. • Il existe 4 modèles : Granada, Luxe, GL et Ghia. • Moteurs à 4 cylindres : 10 CV et 11 CV. • 6 cylindres : 13 CV, 15 CV et 17 CV. Faites un essai chez un des 610 concessionnaires, agents et points de vente Ford en France.
PRIX TARIF H.T. Au jour de la réception de la commande par l'organisme vendeur. GARANTI 3 MOIS
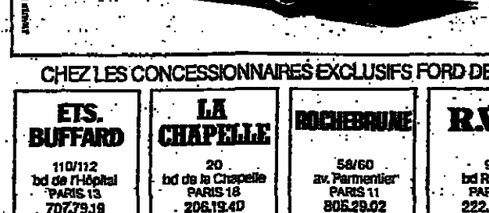
Ford Granada
Légendaire robustesse et sécurité. Ford
CHEZ LES CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS FORD DES 20 ARRONDISSEMENTS DE PARIS :
ETS. BUFFARD — 110/112 bd de l'Hôpital PARIS 13 — 707.79.19
LA CHAPELLE — 20 bd de la Chapelle PARIS 18 — 206.19.40
ROCHEBRUNE — 58/60 av. Parmentier PARIS 11 — 805.29.02
R.V.A. — 93 bd Raspail PARIS 6 — 222.73.80
SADVA — 18 rue de Presbourg PARIS 16 — 500.32.00
SAFI — 76 rue de Longchamp PARIS 16 — 553.18.40

Lunettes pour tous avec optic chez tous les opticiens

SORTIE
LE 30 MARS

YVES ROUSSET-ROUARD présente
Charlot, le gentleman vagabond.

« La vie extraordinaire de Charlie Chaplin. »
Robert Chazal
Des documents inédits de sa vie privée et les meilleurs extraits de ses 17 films.
Une distribution CFDC/UGC

Seul à Paris : LA CLEF
mouvement paysan/réforme agraire
Portugal 1976

film de « Cinéma ou luttes »
de sol a sol

DERNIÈRES
ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR
D'ALFRED DE MUSSET
par la compagnie MORIN-TIMMERMAN
jusqu'au 2 avril
Musset coulé dans le moule de Brecht (l'Aurore)
AU THÉATRE 13
24 rue Daviel Paris 13e
tél. 589.05.99

MERCREDI
le nouveau film de R.W. FASSBINDER
ROULETTE CHINOISE
ANNA KARINA - ULLI LOMMEL - MARGIT CARSTENSEN - MACHA MERIL
U.G.C. ERMITAGE - FRANCE-ELYSEES - REX - U.G.C. OPERA - U.G.C. DANTON
MIRAMAR - MISTRAL - MAGIC CONVENTION - U.G.C. GOBELINS
LIBERTE Gare de Lyon - LES 3 SECRETAN - LES 3 MURAT
Périphérie : CYRANO Versailles - C 2 L Saint-Germain - CARREFOUR Pantin
ARTEL Nogent - ARTEL Villeneuve - PARINOR Aulnay - ARGENTEUIL
ULYSSE Orsay - ARTEL Rosny - MELIES Montreuil - CERGY

délicieusement érotique...
SYLVIO TABET & JACQUES NAHUM, présentent
Bilitis
UN FILM DE DAVID HAMILTON
MUSIQUE ORIGINALE DE FRANCIS LAI
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
Avec PATTI D'ARBANVILLE, MONA KRISTENSEN, BERNARD GIRAUDEAU, GILLES KOHLER et avec la participation de MATHIEU CARRIÈRE
Une production Film 21/M.I.P. pour Ectafilm, distribué par

UGC BIARRITZ v.o. - UGC ODÉON v.o. - VENDOME v.o.
PAGODE v.o.

ALAIN RESNAIS:
PRIX DE LA PRESSE INTERNATIONALE POUR
PROVIDENCE
la critique est unanime
PROVIDENCE est un très grand film, le sommet à ce jour de l'œuvre de Resnais.
LE MONDE : JEAN DE BARONCELLI
PROVIDENCE... du très grand art. C'est un chef d'œuvre.
FRANCE-SOIR : ROBERT CHAZAL
PROVIDENCE, une œuvre maîtresse. Le film est admirable.
LE FIGARO : MICHEL MOHRT
PROVIDENCE : on sort envoûté. C'est le plus beau film d'Alain Resnais. C'est un chef d'œuvre.
LE POINT : PIERRE BILLARD
PROVIDENCE, film d'une extrême richesse. Un texte éblouissant.
N' OBSERVATEUR : JEAN-LOUIS BORY
PROVIDENCE : il faut bien le dire même si l'habitude a érodé certains mots : un chef d'œuvre.
L'EXPRESS : MICHEL DELAIN

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Madelon (soirée littéraire).
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Initiation aux arts techniques du cinéma.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
La Conciergerie, 20 h. 30 : la Religieuse.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
La Lisière, 20 h. 45 : la Double Inconstance.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Nashville, 20 h. 30 : la Barre.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Plaisance, 20 h. 45 : la Haine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Récamier, 20 h. 30 : Phèdre.
Saint-Georges, 21 h. : le Maître de Santiago.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Dernier bal.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : le Nouveau Monde. — Petite salle, 20 h. 30 : la Plage.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : C'était hier.
Ivry, Salle des conférences, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.
Livry-Gargan, ASCA, 20 h. 30 : l'Ensemble Da Camera (Anamorphoses pour orchestre, de F. Kremer).

Les théâtres de banlieue

Au Bec fin, 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : la Pluie en sens inverse ; 23 h. 30 : Deux nanas dans le folklo.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Gros câlin.
Café d'Edgar, 21 h. : Jean-Marc Thibault ; 22 h. 30 : Je vote pour moi. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Le Fanal-aux-Halles, 20 h. 15 : le Président.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : What a fair foot ; 22 h. : Jacques Debronckart.
Sélénite, I, 20 h. 30 : Je fus nambule ; 22 h. 30 : Côté cour, coté en Bourse. — II, 22 h. 30 : Jeanne au boucher.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 28 mars

Les comédies musicales

Marigny, 21 h. : Nini la Chance.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les concerts

Radio-France, 20 h. 30 : Quatuor hongrois (Haydn, Bartok, Beethoven).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Quatuor Parrenin et O. Chaynes-Decaux (Chaynes, Brahms).
Centre culturel du Marais, 21 h. : M. Bucquet (concert animation).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Quartetto italiano (Mozart).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Trio Debussy (Mari, Couperin, Caries, Debussy).
Institut néerlandais, 20 h. 30 : A. Bijlsma et G. Van Blerk (Popper, Beethoven, Debussy, Herbert, Davidov).
Le Palace, 20 h. 30 : R. Brown, violon (Glass, Rochberg).
ASCA, 20 h. 30 : R. Roulier et D. Fontaine (Martinu, Prokofiev, Gasqui).
Cortot, 21 h. : E. Herbin (Mozart, Liszt, Herbin, Chopin, Schubert).
Gaveau, 21 h. : Orchestre de chambre Jean Barthe, avec M. Boegner (Bach).

Jazz, pop' et rock

Palais des glaces, 19 h. : Nuit Punk.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Vince Taylor et ses play-boys.

La danse

Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (Prokofiev).
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 et 23 h. : les Musiciens du Nil.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Diderot, 12e (343-19-29).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LA BATAILLE DU CHILI (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; France-Elysées, 8e (359-15-71) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
CINE FOLIES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
COMME SUR DES ROULETTES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Bonaparte, 6e (326-12-12).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Murat, 16e (288-99-75) V.o./v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56) V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Athéna, 12e (343-07-48), Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp. v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FIN DU MONDE, NOSTRADAMUS AN 2000 (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov.), v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), La Pagode, 7e (705-12-15).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIF (F.) : U.G.C.-Danton 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Daumesnil, 12e (343-52-97), Grand Pavois, 15e (551-44-58).
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES LOULOUS (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
1900 (It., v.o.-v.f.) (**) (2e partie) : les Templiers, 3e (272-94-56).
NETWORK (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NOUA (Alg., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'OMBRE DES ANGES (All.), v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE PAYS BLEU Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Concorde, 8e (359-92-84), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., version angl.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
POURQUOI (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PROVIDENCE (Fr., version angl.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ? (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
RENE LA CANNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les films nouveaux

VIOLETTE ET FRANÇOIS, film français de Jacques Rouffio (*) : Saint-Germain-Huchette, (633-87-59) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
MON CŒUR EST ROUGE, film français de Michèle Rosier : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SEBASTIANE, film anglais de Derek Jarman (**) (v.o. en latin) : Marotte, 2e (233-32-79) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR, film saharoui de Med Hondo (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FESTIVAL DU FILM ARABE (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
DE SOL A SOL, film collectif portugais (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AMES PERDUES, film italien de Dino Risi (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
DROLES DE ZEBRES, film français de Guy Lux : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LAST FREE RIDE, film américain de Saül Rouda (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
PAROLE D'HOMME, film américain de Peter Hunt (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BEHINDERT, film anglo-allemand de S. Dwoskin (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CHEWING GUM RALLYE, film américain de C. Pali (v.o.) : Studio J-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LES EXTRA-TERRESTRES, film allemand d'H. Reinl (v.f.) : Liberté, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
VERTIGES (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LE VOYAGE DES DAMNES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les festivals

LE NOUVEL HOLLYWOOD (v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. : Harry and Tonto ; 16 h. : la Ballade sauvage ; 18 h. : l'Epouvantail ; 20 h. : Mean Streets ; 22 h. : Next Stop, Greenwich Village.
HISTOIRE ET CINEMA CONTEMPORAIN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : l'Egyptien.
FELLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Amarcord ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Fellini-Roma ; 18 h. 30 : Huit et demi ; 21 h. : Satyricon ; 23 h.
DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. 30 : Little big man ; 18 h. 45 : Lenny ; 20 h. 45 : Macadam cow-boy ; 17 h. 45 : John and Mary ; 19 h. 30 : Chiens de paille.
CINEMA DIFFERENT (v.o.), Boîte à films, 17e, 13 h. : Easy Rider ; 15 h. 30 : Nos plus belles années ; 16 h. 45 : Mort à Venise ; 21 h. 30 : Délivrance ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; ven., sam., à 23 h. 30 : Jeremiah Johnson ; ven., sam., à 0 h. 15 : Panique à Needle Park.
BRANDO/NICHOLSON (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Vas-y, fonce.
STUDIO DES URSULINES, 5e (033-39-19) : Alleluia les collines.

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
BANANAS (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
CHERIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), en soirée ; perm. sam. et dim.
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA GRANDE COURSE AUTOUR DU MONDE (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JOUR DE FETE (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LITTLE BIG MAN (A. v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MASH (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.
MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), h. sp.
MURIEL (Fr.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Studio Médicis, 5e (633-25-97).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) (*) : Studio Dominique, 7e (705-04-55), sauf mardi.
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
3 H. 10 POUR YUMA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h 30 ; perm. sam. et dim.
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. 10 (sam. + 24 h.).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 22 h.
LE BONHEUR (Fr.), Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 30 (V., S. + 24 h.).
CLEO DE 5 A 7 : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h. 10.
CUL-DE-SAC (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h. (V. + 24 h.).
LA DERNIERE CHASSE DES INDIENS CREE (Fr.) : Palais des arts, 3e, à 12 h.
LES DIABLES (**) (Ang., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h. ; La Ranelagh, 16e (288-64-44), à 22 h., sam. et dim. à 17 h. et 22 h.
LES DAMNES (*) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), le 29 à 21 h.
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 30 (sf dim.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf Dim.).
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
SEX O'CLOCK U.S.A. (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sf dim.).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.), St-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 13 h.
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Cinéma de la Cité internationale, le 28, à 21 h.
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h. 5.

Passage du XXe siècle
IRCAM
jeudi 31 - 20 h 30
ensemble intercontemporain
direction Michel Tabachnik
œuvres
Xénakis création en France
Boesmans création mondiale
Carter - Messiaen
solistes
M. Beroff - F. J. Thiollier
C. Plantamura - C. Ringer
THEATRE DE LA VILLE
2, place du Châtelet
location 887.35.39
mercredi 30 - 20 h 30
répétition publique à l'E.L.A.M.
(Espace Loisirs André Malraux, ex Espace Malmaison) à Rueil-Malmaison 7, rue Noblet, tél. 749.77.22 - entrée libre

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

REPRODUCTION INTERDITE

emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

organise des concours sur épreuve pour la constitution d'une réserve de recrutement de

TRADUCTEURS ADJOINTS

d'expression allemande, anglaise, danoise, française, italienne et néerlandaise pour traduction de textes de caractère juridique, économique, administratif et technique.

LES CANDIDATS DEVRONT AVOIR:
- une maîtrise parfaite d'une de ces langues et une très bonne connaissance de deux autres langues officielles des Communautés dont l'une doit nécessairement être:
le français pour les sections anglaise, danoise et allemande,
l'allemand pour les sections française et italienne,
l'anglais pour la section néerlandaise
- accompli des études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme
- une certaine expérience de la traduction.

LIMITE D'ÂGE: maximum 35 ans.

TRAITEMENT DE BASE MENSUEL DE DÉBUT COMPRIS ENTRE FF 7.800 et FF 10.200.

LIEU D'AFFECTATION:
Bruxelles ou Luxembourg.

DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES CANDIDATURES: 27.4.77.

Tous renseignements complémentaires ainsi que le FORMULAIRE DE CANDIDATURE OBLIGATOIRE sont publiés au Journal officiel des Communautés européennes n° C. 71 du 22.3.77 qui peut être obtenu à partir du 24.3.77 auprès:
a) du Bureau de Presse et d'Information des Communautés européennes 61, rue des Belles-Feuilles 75782 PARIS CEDEX 16.
b) de la Commission des Communautés européennes, Division "Recrutement, nominations, promotions" 200, rue de la Loi, 1049 Bruxelles, Belgique.

033/703

SODEXHO

Restauration collective Outre-Mer

afin d'assurer notre expansion liée aux programmes d'industrialisation des pays en voie de développement nous recherchons des

CHEFS D'EXPLOITATIONS

De formation hôtelière supérieure (BTS, BTH), 30 ans minimum, ils ont une expérience de notre métier d'au moins 5 années, qui leur a permis d'accéder à des postes de Direction opérationnelle. Ils connaissent bien l'anglais. Ils sont célibataires, de préférence.

Ils sont chargés de diriger plusieurs exploitations (camps et bases-vies) dans le cadre d'une autonomie budgétaire et territoriale
- Direction du personnel - Gestion des budgets et des coûts
- organisation des approvisionnements - Satisfaction des clients.

Nous demandons une forte capacité d'autonomie, le goût et l'aptitude au concret et la maîtrise des techniques modernes de gestion appliquées à notre métier.

Excellente rémunération, congés fréquents, progression de carrière au sein du groupe.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à SODEXHO, DIVISION OUTRE-MER, 3, Avenue Newton 78390 BOIS D'ARCY.

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL EUROPEEN SPECIALISE DANS LA TRANSFORMATION DES MATIERES PLASTIQUES EN PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION, recherche :

UN DIRECTEUR

pour lui confier la responsabilité d'une unité de production occupant 500 personnes, au C.A. dépassant le milliard de francs belges, située à

WILTZ au Grand Duché de Luxembourg

ses compétences et son action porteront sur tous les aspects de la fonction : Production, Finances, Achats, Personnel, Administration des Ventes.

Le candidat recherché possédera une formation technique et/ou économique (Grande Ecole ou équivalente) et pourra prouver impérativement une expérience dans un poste similaire.

Par ailleurs, il maîtrisera parfaitement la langue allemande et possédera de bonnes notions d'anglais.

A terme, d'autres perspectives de carrière dans le groupe peuvent être envisagées.

Adresser C.V. manuscrit avec photo (retournée) et prétentions Direction des Relations Humaines SOMMER ALLIBERT, 30, boulevard du Parc, 92521 NEUILLY CEDEX.

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES recherche pour missions longues durées auprès gouvernement Afrique noire francophone

UN SPÉCIALISTE en programmation des équipements spéciaux.

UN SPÉCIALISTE en analyse des systèmes économiques et sociaux.

UN AGRO-ÉCONOMISTE

Adress. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référ. AIZE (mentionnée/enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

Société d'Engineering installant un Bureau à l'étranger recherche

CADRE COMPTABLE EXPERIMENTE

pour prendre en charge sur place travaux administratifs, comptables et fiscaux. Adr. C.V., prétent. à n° 5.704, Spérar, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui transm.

CHAINE HOTELIÈRE INTERNATIONALE

recherche POUR GRANDS HOTELS

en Afrique CHEFS COMPTABLES

Il s'agit de postes à responsabilités importantes.
Les candidats devront :
— posséder une formation comptable supérieure (niveau DECS exigé) ;
— avoir plusieurs années d'expérience professionnelle dans un poste à responsabilités de préférence dans l'Hôtellerie ;
— connaissance de l'anglais souhaitable et qualités certaines d'adaptation.

Envoyer C.V. et photo à n° 05.231, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour

OUTRE-MER

UN AGENT TECHNIQUE BT

OPTIQUE DE PRECISION
2 ans d'expérience

UN AGENT TECHNIQUE BT

MICROMECANIQUE ou ELECTROMECANIQUE de PRECIS. NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE
Dégagés des obligat. militaires.

Ecr. avec C.V. détaillé et photo à n° 5 159, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transmettra.

Recrutons pour importante Sté Engineering située en Côte-d'Ivoire, 1) Jne Ingénieur A. et M ou équivalent électromécanicien pour coordination travaux neufs concernant complexes agro-industr. (réf. 2464) ; 2) Un Jeune Chef Comptable pour comptabilité générale, tenue livres, bilans, paye, etc... (référ. 2465)
Logement équipé. Voiture de fonction. Contrat expatrié. Célibataire de préfér. Disponible rapidement. Ecr. s/réf. corresp. à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

DIRECTEUR REGIONAL

EUROPE DU SUD

pour une société américaine du domaine médical

Une expérience du secteur médical est un atout, mais n'est pas indispensable, car une formation sera donnée aux Etats-Unis. Doit parler anglais et espagnol.

Veuillez répondre, en anglais, en fournissant curriculum vitae, salaire et première date possible de début dans l'emploi, à :

« Media Nord »
Stora Sällskapets väg 50,
S-127 31 Skärholmen
SUEDE,

au plus tard le 16 avril 1977.

Cherchons

NURSE DIPLOMÉE

parlant le français pour fille d'une année, chez une famille habitant Genève et à l'étranger.
• Entrée immédiate.
Ecrire sous chiffre A 18-115119, Publicitas CH 1211 Genève 3 en joignant curriculum vitae et en indiquant des références, salaire actuel et prétentions de salaire.

Rech. pour AFRIQUE OCCIDENTALE anglophone

HYDROGÉOLOGUE

ayant bonne expér. gestion, mécanique forage et technico-commerciale. Bilingue anglais.
Envoyer C.V. à FORACO, 24, av. George-V - PARIS (8e)

Oil/Petrochem Opportunities

United Arab Emirates

Engineering personnel are required to support expanding industrial programme in the U.A.E. Preferred candidates will be graduate engineers, have a knowledge of Arabic, and will have had a minimum of five years' relevant experience.

Senior Engineers

Engineering Department (ENG/1/LM1)

To provide in-depth expertise within their respective disciplines principally relative to engineering design proposals, equipment selection and commissioning of process plant. Extensive experience in the oil and petrochemical industry is essential. The following disciplines are required:
- Civil (marine facilities)
- Mechanical (rotating machinery)
- Electrical
- Process (hydrocarbon process plant)
- Instrumentation and process control

Experience gained should also include the preparation of invitations to bid, analysis and evaluation of tender documents and engineering follow-up.

Project Engineers

Engineering Department (ENG/2/LM1)

To participate in the project management teams supervising the design and construction of major hydrocarbon processing facilities. Principal responsibilities will include monitoring and appraisal of contractors' design and engineering and subsequent construction performance. Engineers are needed with experience in the implementation of large projects within the hydrocarbon process industries, including pipelines, processing units and shipping facilities.

Senior Cost Estimator

Engineering Department (ENG/3/LM1)

To establish and implement a cost estimating capability for the engineering department and subsequently lead, supervise and schedule work of the cost estimating section. In-depth experience of cost estimating techniques and of estimation of investment costs for process industry plant and equipment is essential.

Project Development Engineers (PD/1/LM1)

To plan, initiate, and conduct technical and economic feasibility studies leading to the definition and size of investment projects, principally relating to new ventures in oil and petrochemicals. Experience in new projects planning from 'grass roots' stage and the application of modern economic evaluation techniques are essential.

Manager – Project Development (PD/2/LM1)

To lead, supervise and schedule work of the Project Development Group. Broad experience is required in the development of new ventures for the oil and petrochemical process industries together with relevant supervisory experience.

Project Control Engineers (PC/1/LM1)

To monitor contractors' engineering, procurement, and construction performance for large process industry projects. Relevant experience in the application of modern planning and cost control techniques is essential. Vacancies exist for both Scheduling and Cost Control Engineers preferably with experience in the area of process industry projects.

Manager – Project Control (PC/2/LM1)

To lead, supervise and schedule work of the Project Control Group. Broad experience is required in monitoring and appraising of contractor performance for cost and schedule during the engineering and construction of large process plant together with relevant supervisory experience.

These positions offer a stimulating challenge and excellent career opportunities. Attractive base salaries will be offered to qualified candidates. A generous benefit package includes fully furnished family accommodation, car allowance, annual home leave transportation and free medical care.

Written applications quoting the appropriate reference number should be sent with curriculum vitae to: J. Wood, Austin Knight Limited, London W1A 1DS, England.

Applications are forwarded to the client concerned therefore companies in which you are not interested should be listed in a covering letter.

AK ADVERTISING

ORGANISME INTERNATIONAL DE CONTROLE recherche pour surveillance chantiers MOYEN-ORIENT

BONS TECHNICIENS

SOUDAGE - ELECTRICITE - MECANIQUE
PARLANT ANGLAIS

Ecrire avec curric. vitae détaillé et prétentions à BUREAU VERITAS C.M.I., B.P. 247 - 92307 LEVALLOIS-PERRET ou téléphoner 758-11-65.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

recherche pour la réalisation d'un très important complexe industriel au

MOYEN-ORIENT

Ingénieur Grande École confirmé

pour lui confier la

DIRECTION GÉNÉRALE SUR SITE

Assisté d'une équipe d'une quarantaine d'ingénieurs et techniciens dont il assure l'animation et la supervision il prendra en charge :
- *La direction opérationnelle de la construction du complexe depuis le Génie Civil jusqu'à la mise en exploitation.*
- *La responsabilité de la gestion administrative et budgétaire des chantiers.*
- *Les relations sur le site avec le client et la supervision des différents sous-traitants.*

Le poste ne peut convenir qu'à un ingénieur très expérimenté (10 ans minimum) dans la conduite de grands chantiers industriels Outre-Mer et dans la gestion générale sur site.

Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.

Les appointements et avantages sont en rapport avec les responsabilités élevées attachées à ce poste.

Pour un premier contact les ingénieurs intéressés doivent adresser leur candidature sous référence 813 à notre Conseil.

algoe — *Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils Route de Champagne, 69130 ECULLY.*
Tél. (78) 33.14.30

Le Monde INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs dans la recherche d'un emploi, nous publierons à cet emplacement chaque lundi et mardi des informations pratiques. Elles devront être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

CURRICULUM VITAE - N° 1

Votre curriculum vitae doit pouvoir se distinguer par une lecture aisée et rapide : il est souhaitable qu'il comprenne cinq chapitres distincts :

- présentation de votre identité
- formation
- langues
- expérience professionnelle
- éventuellement d'autres activités (publication, enseignement, etc.)

Ce document ne doit pas être trop long, une ou deux pages suffisent. Les phrases seront courtes et constitueront une description claire de vos activités et réalisations professionnelles.

Dans le curriculum vitae, il est préférable de se limiter aux informations factuelles, invariables ; ce qui est négociable (salaire, date de disponibilité, etc.) pourra être mentionné dans la lettre de candidature si l'entreprise le demande dans l'annonce.

Evitez les considérations trop personnelles ou moralisantes. L'intérêt suscité par votre candidature sera essentiellement fonction de votre formation et des réalisations décrites dans le curriculum vitae.

Aux Etats-Unis, le dernier poste occupé est généralement privilégié, c'est pourquoi il est indiqué au début du curriculum vitae.

En France, il semble préférable de l'agencer de manière chronologique, afin de mettre en évidence votre progression professionnelle : mentionnées en début de ligne, les dates peuvent constituer des points de repère qui facilitent la lecture.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

70000 F +
NOS VENDEURS SONT D'ABORD DES CHARGES D'AFFAIRE...

• Nous sommes la filiale d'un groupe multinational et nous bénéficions en France d'un marché porteur. Nous nous diversifions dans le domaine du matériel de bureau tout en nous limitant aux équipements sophistiqués.

• *Nos candidats sont diplômés de l'enseignement supérieur* où ils ont déjà acquis une première expérience de la vente.

• Des postes seront à pourvoir sur Paris et dans toute la France dans les mois qui viennent (dans l'immédiat à METZ, NANCY, MULHOUSE, STRASBOURG, BOURGES et TOURS). Nous offrons de nombreux avantages sociaux et un salaire élevé.
Les possibilités au sein du groupe sont certaines.

Si vous souhaitez commencer ou confirmer votre expérience dans le domaine commercial, merci d'envoyer votre C.V. (avec affectation désirée) sous réf. X 165 à INFRAPLAN Carrières, Tour de Lyon, 185, rue de Bercy 75012 Paris qui orientera votre candidature.

Plain Champs

Vous êtes jeune diplomé de l'enseignement supérieur

avec une dominante en matière comptabilité et finance

Votre potentiel demande à s'épanouir au sein d'une équipe de gestion, cela *suppose de s'intégrer rapidement* et d'apporter par des réalisations concrètes une part active à notre développement interne.
D'abord confronté aux problèmes de comptabilité générale dont la responsabilité vous sera confiée, vous serez ensuite associé activement à la recherche de solutions nouvelles dans les domaines de la gestion sous toutes ses formes (budget, analyse...).

Nous sommes une société leader sur le marché européen du matériel d'éclairage, filiale d'un important Groupe français, implantée au SUD D'ORLEANS.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, sous le n° 5.282 à : CONTESSE Publicité, 20, av Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

IMPORTANT GROUPE DE FABRICANTS DE MEUBLES

cherche pour dépôts à créer dans les secteurs suivants :

— Nord : 62-59-02-80
— Centre : 89-45-41-58-18-37-36-86-23-87-19
— Bretagne : 29-22-35-53-72-79-85-49-44-56
— Normandie : 76-27-28-61-14-50

— 1 RESPONSABLE ADMINISTRATIF chargé de la gestion du dépôt et de la comptabilité clients.

— 1 RESPONSABLE DES VENTES chargé de la prospection et de l'animation de la clientèle dans le cadre de la politique commerciale du groupe.

Env. C.V. dét. et prét. à HAVAS BESANÇON, n° 483.

PS Conseil

Un groupe multinational chimique qui doit sa renommée mondiale à son importance mais aussi à sa politique en matière de gestion des ressources humaines, crée au niveau de son usine Nord-Pas de Calais, un poste d' :

INGÉNIEUR MESURES PHYSIQUES

Chromatographie **70.000 F**

Sous l'autorité du chef contrôle qualité, ce responsable des mesures physiques sera chargé de mettre au point de nouvelles méthodes d'analyses par chromatographie en phase gazeuse et spectrophotométrie sous toutes ses formes (visible, infra-rouge et diffusion), et de les développer à l'aide d'une équipe de 10 personnes environ, à la formation et à l'animation de laquelle il veillera tout particulièrement. Nous recherchons un ingénieur chimiste, de préférence spécialisé en chimie macromoléculaire, et bénéficiant impérativement d'une première expérience (au moins 2 ans) de la chromatographie en phase gazeuse et de la spectrophotométrie acquise dans un laboratoire de recherche appliquée ou de contrôle. La connaissance de l'anglais lu, écrit, mais aussi parlé est indispensable. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 70.000 francs, sera fonction de l'acquis. Les réelles perspectives d'évolution confèrent à ce poste qui est à créer un attrait supplémentaire.

Adresser C.V. sous référence A/4369M à
PS CONSEIL
19, résidence Flandre - 59170 Croix
Discrétion assurée

Une importante Banque Privée décide d'implanter un réseau de *plus de 200 terminaux et recrute* pour la durée du chantier (3 ans) :

2 INGÉNIEURS Grandes Ecoles

Les candidats retenus auront impérativement :
• une expérience d'informatique ou d'organisation **en milieu bancaire** où, plus particulièrement, ils auront conçu et mis en place un système de Base de Données ou de Contrôle de Gestion,
• une expérience réussie de conduite de ce type de projet.

Elle offre :
• une rémunération attrayante,
• des responsabilités réelles,
• un cadre de travail agréable à 200 km de Paris.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à Plain Champs sous réf. 1266 - 5, rue du Helder 75009 Paris.

Plain Champs

Industriels du Bois en Seine-Maritime, il nous faut :

NOTRE DIRECTEUR COMMERCIAL

Il doit sortir d'une Ecole Supérieure de Commerce (ou niveau *similaire*) et *maîtriser* les techniques modernes d'animation des ventes.
Il devra, en outre, étudier le marché :
— planifier et contrôler l'action de vente ;
— se charger des relations avec la clientèle, etc.

Création de poste.
Situation d'avenir.
Envoyer C.V. manuscrit détaillé et photo.
Ecr. n° 8.691, « le Monde » Publi., 5, r. des Italiens. 75427 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL
(1 milliard de C.A.)

recherche pour l'une de ses usines

ADJOINT AU CHEF DE FABRICATION
de charpente chaudronnerie

Sa mission :
— assister le chef d'atelier dans sa fonction de commandement et de gestion des commandes ;
— assurer la responsabilité de la section soudure.

Son profil :
— Ingénieur Grande Ecole (A.M., ICAM, etc.) ;
— formation complémentaire en soudure ;
— quelques années d'expérience en production ;
— aptitude à l'organisation et aux relations humaines.

Lieu de travail : NANCY.

Adr. lettre manuscrite avec C.V., photo et prétent. à n° 2.836, PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 Paris, qui transm.

emplois internationaux

OUTRE-MER

Une importante société industrielle et minière de plus de 6000 personnes dont environ 1000 expatriés, installée *dans un pays d'Afrique Francophone* cherche à pourvoir pour l'une de ses unités le poste de

chef du département électromécanique

rattaché directement au Directeur du siège d'exploitation.
Il anime et coordonne les services suivants : Ateliers, Engins, Manutention, Electricité/Eau, comprenant environ 1000 personnes.
Il gère le personnel, prépare les budgets et en assure l'exécution.
Ce poste conviendrait à un cadre de haut niveau ayant 40 ans minimum, de formation Grande Ecole.
Il a une solide expérience en électricité industrielle et dans l'entretien du gros matériel TP ou du matériel d'exploitation minière à ciel ouvert.
La rémunération, fonction du niveau du candidat, est assortie d'avantages substantiels (villa équipée, soins médicaux gratuits, polyclinique, 2 mois de congés...).

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite s/réf. 2037/M à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

RAZEL

Notre filiale algérienne, est spécialisée dans la réalisation d'importantes installations sidérurgiques.
Elle souhaite confier à un

INGENIEUR MATERIEL

la responsabilité de l'entretien et des réparations *du matériel de génie civil et de terrassement sur* le chantier d'ANNABA.

Ce poste, qui nécessite d'excellentes connaissances techniques, conviendrait à un Ingénieur de formation AM, ou équivalent de préférence, et ayant déjà exercé une activité similaire.

La rémunération annuelle de départ, correspondant à 150.000 F métropole net d'impôts et de cotisations, est assortie d'avantages tels que logement et voiture de fonction.

De nombreuses garanties sont offertes aux candidats, notamment : stabilité de l'emploi, réintégration possible en France, caisses françaises de retraite et de chômage, établissements scolaires français...

La plus totale discrétion sera observée autour des candidatures (lettre manuscrite et c.v. détaillé) qui seront adressées à RAZEL Frères - Christ de Saclay B.P. 109 - 91403 ORSAY Cedex

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

INFORMATICIENS POUR OUTRE-MER

INGÉNIEUR SYSTÈME
POSITION 2
(Deux ans minimum d'expérience) - Réf. : 774.

2 AGENTS TECHNIQUES
FORMATION BTS
(L'un électronicien, l'autre électromécanicien).
Expérience trois ans dans le Hardware - Réf. : 775

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Ayant une grande expérience de la programmation temps réel FORTRAN et ASSEMBLEUR (de préférence sur mini-ordinateur) - Réf. : 776

ANALYSTE-PROGRAMMEUR SCIENTIFIQUE
Chargé de la maintenance et de l'exploitation des programmes de traitement en temps différé.
Pratique du FORTRAN et ASSEMBLEUR - Réf. : 777
Les candidats doivent être dégagés des O.M.
Ecrire avec C.V détaillé et prétentions à n° 4861, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE TRAVAUX PUBLICS HELLENIQUE
recherche
POUR AGENCE LIBREVILLE (GABON)

COMPTABLE

pour comptabilité générale, niveau bilan.
27 ans minimum.
Célibataire.
3 à 4 ans d'expérience.
Logement assuré par société.
Avantages.
Adresser C.V. et références à M. TRIKLIS, 35, quai de Grenelle, Tour de Mars, 75015 PARIS.

SOCIETE FRANÇAISE DE TRAVAUX PUBLICS
Activités Internationales
recherche
Aménagements Portuaires
— COTE OUEST AFRIQUE
— MOYEN-ORIENT

DIRECTEURS DE TRAVAUX

ayant une grande expérience des travaux maritimes de chantiers de bétiage de pieux et de préfabrication. Bonnes connaissances Anglais.

Ecrire avec C.V., photo sous référence 3.606, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, L.T.P. 75002 PARIS, qui transmettra.

Une importante entreprise métallurgique développe dans son usine du Havre *un procédé de fabrication* nouveau.

L'ingénieur, chef du service entretien, cherche un

jeune ingénieur d'entretien

Il participe d'abord à l'organisation de son service dans l'esprit « **entretien préventif déclenché** » puis, après le démarrage de l'unité, avec une équipe de 35 collaborateurs, il planifie et dirige les interventions : mécanique, électricité, régulation, en liaison avec les responsables de la production.
Agé au minimum de 29 ans, AM, ECAM, ICAM, spécialiste d'électricité ou de régulation, il a une expérience de deux ou trois ans de direction d'équipe d'entretien dans l'hydrométallurgie ou la chimie.
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 3163 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

TRW
Composants Electroniques
recherche pour BORDEAUX son

CHEF DE PLANNING SEMICONDUCTEURS

Le candidat retenu aura la responsabilité des domaines suivants :
— gestion du carnet de commandes de produits fabriqués à Bordeaux ou importés des Etats-Unis et distribués dans tous les pays européens,
— gestion prévisionnelle des besoins matières nécessaires à la fabrication,
— établissement des plans de production.

Connaissance exigées :
— une expérience de quelques années dans un poste similaire de l'industrie électronique,
— une bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à Direction du Personnel TRW Composants Electroniques SA Voie 16 33300 BORDEAUX-LAC.

Société de Biens d'Equipement
Grand Public
recherche

JEUNE ESSEC, ESCP, SUP. DE CO.
ou équivalent

Désirant pour un premier poste faire une expérience en Normandie

Après formation, ils pourront démontrer leurs capacités et évoluer vers des responsabilités.

Envoyer C.V., photos et prétentions à J.D./334 - HAVAS (B.P. 907) 76002 ROUEN CEDEX.

Entreprise REGION MIDI-PYRÉNÉES prédominante sur son marché, recherche

INSPECTEUR DES VENTES

La mission :
Animer, aider et motiver une équipe importante de V.R.P. multicartes. Participer avec la Direction des Ventes, dont il dépend directement, au choix des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les *objectifs fixés*

l'homme :
Véritable « ENTRAINEUR », il sera essentiellement homme de terrain. Ses qualités de vendeur se doubleront d'aptitudes certaines à la psychologie. Une connaissance de la vente dans le secteur VINS ET ALCOOLS est souhaitée.
Position cadre. Rémunération motivante.
RÉSIDENCE SUD-OUEST

Adr. lettre man., C.V. dét. et prét. sous le n° 8.682 « le Monde » Public., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SUD-EST

Société Française, filiale d'un groupe leader Mondial en Matériel d'IRRIGATION GOUTTE A GOUTTE
recherche

ingénieur confirmé
PLASTIQUES AGRICOLES

RESPONSABLE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DE LA PRODUCTION

Il aura 28 ans minimum, connaîtra les techniques d'injection, d'extrusion et de soudure à chaud.
Minimum 3 ans d'expérience - Il connaîtra l'anglais
Poste à pourvoir à

Agrotec Reed
Avenue L.-Armand Z.I.
13290 LES MILLES AIX-EN-PROVENCE
Ecr. avec C.V., photo, en précisant salaire souhaité.

DIRECTEUR D'USINE
dans deux ans
REGION PAU

La Société (200 p. 16 M. de C.A. H.T.) est spécialisée dans la fabrication d'échangeurs haute pression et dans l'entretien d'installations de raffinage ou similaires et organise la relève de ses cadres dirigeants. L'homme recruté prendra d'entrée de jeu la responsabilité de la gestion et devra assimiler en deux ans les tâches techniques et commerciales de l'actuel Directeur d'Usine.
Si vous aimez diriger et gérer, si, diplômé d'une grande école d'ingénieur, vous avez plus de 35 ans et une expérience métallurgique ou mécanique, si vous aimez la mer et la montagne, demandez à :

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris de vous adresser note d'information et dossier de candidature. Réf. 704 M.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Bâtiment

Notre Groupe (Siège Paris-Sud) recherche pour seconder son Secrétaire Général un

ADJOINT ADMINISTRATIF

qui assurera en particulier
- La gestion administrative et juridique de la Société et de ses filiales.
- Les liaisons administratives avec ses associés
- La gestion des contrats, et des polices d'assurances.

Ce poste peut intéresser un jeune diplômé d'école de commerce, ou tout autre cadre expérimenté dans les domaines indiqués.

Les candidatures (C.V. détaillé, photo et prétent.), seront adressées à GBA, service du Personnel 4, rue François-Ory - 92128 MONTROUGE.

Société de Service
Filiale d'un groupe important en expansion rapide
recherche

UN VENDEUR - H ou F

de première force

pour prendre la responsabilité commerciale de l'activité.
La clientèle - entreprises industrielles et commerciales - exige un bon niveau de culture générale et une pratique réussie de la vente dans ce milieu.
Résidence PARIS
déplacements fréquents de courte durée.
Écrire avec C.V. + photo sous référence 73.139

GANIDE
19, Rue de Montmorency
75003 PARIS - Chargé du recrutement

bleu

GLAENZER SPICER

SOCIETE DE MECANIQUE AUTOMOBILE
(2.200 personnes - 450 Millions de Francs de C.A.)
située à POISSY (Yvelines)
filiale d'un important groupe international
(120.000 personnes - C.A. supérieur à 10 Milliards de Francs)
à la fois stable dans son organisation et dans ses résultats
et en expansion continue
recherche un

CHEF de DEPARTEMENT COMMERCIAL

Le candidat sera chargé de définir et d'appliquer une politique commerciale de développement pour tous produits (type automobile ou non mais hors 1er équipement) fabriqués ou non par le Groupe, commercialisés par les Sociétés de vente filiales ou tous autres canaux de distribution.

FORMATION DEMANDEE :
- Grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC...) ou d'Ingénieur (ECP, Mines...), INSEAD...
- Expérience de quelques années nécessaires dans Services commerciaux d'une Société Industrielle.
- Cette fonction évoluera naturellement vers un poste de Direction
- Bonne pratique de l'Allemand et de l'Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence M28 au Directeur du Personnel B.P. 60 - 78301 POISSY CEDEX.

emplois régionaux

Entreprise cotée en Bourse
Industrie Mécanique
Siège et usine région Valenciennes
recherche

DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE

assurant également les fonctions de

CONTROLEUR DE GESTION

sous l'autorité directe du P.D.G.

Indispensable :
— d'être libre très rapidement ;
— d'avoir une bonne connaissance pratique des coûts directs et du contrôle mensuel sur budget annuel, acquise si possible dans filiale d'un groupe international ;
— d'être rigoureux et énergique.

POSTE IMMEDIATEMENT INTERESSANT ET BIEN REMUNERE AVEC POSSIBILITES D'AVENIR.

Ecrire avec C.V. détaillé et rémunération demandée à n° 2.857, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra au Conseil de la Société pour interview sur Paris avant le samedi 2 avril.
Discrétion totale assurée.

BANQUE GRENOBLE
RECHERCHE

UN CHEF DE CAISSE

Pour guichet en cours de création

- *30 ans environ, classe III à IV*
- *Niveau souhaité, plusieurs années d'expérience similaire dans banque de dépôts*

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo sous le n° 8.668 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Société de Portfolio recherche

INFORMATICIEN

Formation IUT ou équivalent. Lieu de travail : Paris-Est. Adresser lettre manuscrite.

Ecr. n° 8.689, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ORGANISME LOISIRS SPORTIFS VOCATION SOCIALE RECH. POUR SIEGE PARIS

UN CHARGÉ MISSION RÉSEAU DISTRIBUTION

chargé de constituer, centraliser et exploiter le réseau utilisateur à partir fichiers existants.

Devra assurer rejonte fichiers analyse canaux distribution, diffusion.

Apte à la gestion de son budget, assurera également liaisons fournisseurs, administrations, analyse des rendus, diffusion, organisera travail personnel sous sa responsabilité.

Nécessité esprit collaboration développé.

UN CONCEPTEUR RÉDACTEUR DE PUBLICATION

chargé de mettre en forme tous textes de promotion (catalogues, articles) et documents divers.

Apte à conduire en détail tous travaux liés à la fabrication et assurer contrôle des techniciens de fabrication. Devrait pouvoir réaliser maquettes simples.

Gère le budget de son secteur.

Outre des qualités rédactionnelles, d'organisation et des connaissances publicitaires ce poste implique un esprit de collaboration, de dynamisme, et de synthèse.

UN CHARGÉ MISSION RELATIONS PUBLIQUES ET PRESSE

Apte à entreprendre une action dynamique d'information, propagande avec presse et média, et prévoir plan de lancement des produits.

Sera chargé constitution dossiers presse détaillés, photothèque et recherche d'outils de propagande.

Devra développer contacts Presse et Média niveau régional et trouver réseau support de Presse d'entreprises.

Des qualités de dynamisme, d'organisation, d'expression écrite et orale ainsi que le goût des contacts diversifiés sont indispensables.

Expérience professionnelle min. 2 à 4 ans, nécessaire pour chaque poste.

Une motivation personnelle pour le sport est souhaitée.

Ecrire en précisant poste souhaité, C.V. + photo + prét. AMEP P.A. no 42.300, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

Mettre en œuvre les plans financiers, préparer les budgets d'investissement, assurer le suivi et le contrôle de l'exécution, sont les tâches essentielles du

gestionnaire

que nous souhaitons intégrer à notre Service technique d'assistance aux clients.

Qu'il ait une formation supérieure complétée par une première expérience, ou qu'il ait prouvé pendant plusieurs années de réelles aptitudes dans un poste comparable, le candidat doit parfaitement maîtriser les problèmes de gestion et avoir la maturité suffisante pour assumer totalement une fonction très autonome.

Ses qualités humaines d'écoute et de diplomatie auront une large part dans ses possibilités d'évolution au sein de la division. La connaissance de la langue italienne constituerait un atout supplémentaire.

Les candidatures (lettre manuscrite et CV détaillé) références K.O.1 seront étudiées confidentiellement par Martine Bonnemaison, OLIVETTI FRANCE, DPRH, 91, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

olivetti

HAVAS CONTACT

FAITES VOUS-LE POIDS ?

Terraillon

Premier fabricant européen d'appareils de pesage domestique, 20 millions appareils vendus, recherche un jeune cadre ayant :
- une formation supérieure de préférence, mais une expérience sur le terrain sera également prise en considération,
- un ou deux ans d'activité dans les produits grand public,
- un intérêt profond pour le travail au sein d'une petite équipe

pour occuper la fonction :

assistant(e) marketing

Il (elle) pourra assurer pour la France, la gestion d'une gamme de nos produits. Il (elle) devra concevoir et réaliser tout ce qui est nécessaire à la promotion de nos produits.

Ce poste doit permettre à un candidat ayant des qualités de contacts humains, une attirance pour les produits « design » et des facilités de rédaction, de s'affirmer rapidement. La connaissance de l'anglais est souhaitable.

Si ce poste évolutif vous intéresse, écrivez avec C.V., photo et prétentions à TERRAILLON BP 17 - 74103 ANNEMASSE Cedex

Ce poste est à pourvoir à ANNEMASSE (proximité de Genève... et pistes de ski).

Discrétion totale assurée.

HOPITAL PSYCHIATRIQUE PRIVÉ
recherche

AGENT DE SÉCURITÉ

Le candidat devra, sous la responsabilité du Chef des services techniques :
— concevoir et diriger les services de sécurité ;
— veiller à l'application de la réglementation sur la prévention des accidents du travail ;
— assurer les tâches administratives afférentes aux problèmes d'hygiène et de sécurité.

Rémunération : 48.000 francs.

Adr. lettre manuscrite avec C.V. à M. le Directeur, B.P 241, 07002 PRIVAS CEDEX.

120.000 F +

ORGANISME D'IMPORTANCE NATIONALE
recherche pour son siège à PARIS

CHEF du SERVICE INFORMATIQUE

Il sera responsable de l'ensemble de l'activité du service : saisie des données, études, exploitation (IBM 370).

— D'un haut niveau technique (Ingénieur ou équivalent), il maîtrisera parfaitement DOS/VS, POWER/VS, CICS/VS, COBOL/ANS ou COBOL/VS (connaissance système/7 souhaitée).
— Gestionnaire expérimenté, il saura optimiser un des budgets les plus importants de l'organisme.
— Animateur d'hommes confirmés, il dirigera une équipe d'une quinzaine de personnes dans le cadre d'objectifs qu'il aura lui-même déterminés.
— Homme de contacts il sait d'expérience que l'informatique n'est qu'un moyen au service des autres services et il connaît l'importance du dialogue avec les non informaticiens (analyse de leurs besoins, coût/rentabilité...).

Les candidatures seront traitées avec le maximum de discrétion. Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous le no 05.131 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra — 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

PLAYTEX France
recherche

un INGÉNIEUR DES MÉTHODES

Il sera responsable essentiellement du contrôle des coûts, de l'étude de l'application et du suivi des standards, de l'amélioration des méthodes, de la coordination des programmes, de l'amélioration des résultats et de l'analyse de la valeur.

Le candidat devra posséder un diplôme d'INGENIEUR, avoir une connaissance complète et une solide expérience dans le domaine des méthodes (M.T.M.).

Anglais courant absolument indispensable.

Envoyer lettre manuscrite à J. LABAUNE, Directeur des Relations Industrielles, PLAYTEX France - Z.I. 38110 La TOUR-DU-PIN

JOHN DEERE
recherche pour sa division européenne

AUDITEUR INTERNE

débutant, diplômé d'une école de commerce de haut niveau

Basé à ORLEANS il exercera ses fonctions au sein d'une équipe internationale dans plusieurs pays européens

Des possibilités d'avenir certaines existent pour un homme dynamique et mobile

Bonne formation comptable
Anglais indispensable - Allemand apprécié

Adresser C.V. JOHN DEERE - Direction Financière B.P. 1. — 45401 FLEURY-LES-AUBRAIS Cedex

HENKEL FRANCE, filiale d'un Groupe Chimique européen, 1400 personnes, 2 usines, diffusant des produits de grande consommation (lessives, cosmétiques), et des produits industriels (colles, produits minéraux, détergents...) propose un poste d'

ingénieur chimiste ou métallurgiste spécialiste aluminium

Au sein du Département Traitement de Surfaces, il aura pour mission de promouvoir une gamme de produits chimiques auprès des industriels de l'aluminium, après étude des besoins du marché, et d'apporter une assistance technique à la Force de Vente du département.

Ce poste exige une première expérience (développement, contrôle...), des déplacements dans toute la France et une bonne connaissance de l'allemand.

- Stage de formation de 3 mois
- Salaire fixe x 13 + primes
- Voiture fournie + frais.

Ecrivez-nous sous réf. 935 à HENKEL FRANCE DRH, B.P. 111, 94250 GENTILLY.

Henkel

HAVAS CONTACT

OPÉRA DU RHIN
cherche
pour la rentrée 77-78

CHEF COSTUMIER ou CHEF COSTUMIÈRE

expérimenté (e)

Adresser candidatures à M. le Directeur Administratif de l'Opéra du Rhin, 19, place Broglie 67008 STRASBOURG CEDEX.

RHONE-ALPES
Société Française METALLURGIQUE (C.A. 50 MILLIONS) FILIALE GROUPE IMPORTANT recherche un

CHEF COMPTABLE

(DSCG ou similaire) ayant acquis une FORTE EXPERIENCE comptable dans une GRANDE SOCIETE étant ouvert à la COMPTABILITE INFORMATISEE Dépendant du Directeur financier, il dirigera un SERVICE DE 6 PERSONNES
C.V. détaillé sous référence : 77.070 M à
CRES, 11, place A.-Briand, 69003 Lyon.

Pour NORMANDIE
PROJET électronique
A.I. 2-3 mesure physique
Pour banlieue SUD
ETUDES mécanique
ETUDES électronique
Pour banlieue OUEST III
PROJET électric. bât. III
PROJET install. usines
Se prés. PRESTEC (intérim) 62, boul. Sébastopol (3e) Tél. 239-44-48

VILLE DE ROUEN
recherche pour 6 mois
INGENIEUR INFORMATICIEN
très qualifié pour travaux sur matériel CII Honeywell-Bull Série 100
Rens. et cand. av. C.V., Direct. Pers., Mairie Rouen av. 15-04-77.

Organisme Sécurité Sociale situé au MANS (Sarthe) recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR 3 ans pratique. Assembleur Cobol IBM 370/145
Salaire annuel brut : 58.336 F à 83.267 F
Adresser candidat. et références à M. le Directeur, AMICAM, 2, rue des Gladiateurs LE MANS CEDEX

Centre d'Etudes technique de l'Equipement de BORDEAUX rech. un Chargé d'Etudes dans le domaine de l'Ecologie appliquée à l'aménagement (milieu naturel, faune, flore). Expérience souhaitée. Libre de suite. Ecrire n° 8.681, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, avec C.V., détaillé, et photo.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SOCIETE INTERNATIONALE DE CONSEIL

Un Cabinet international employant 14.000 personnes, recherche pour son CENTRE EUROPÉEN DE SUPPORT DE PROGICIELS

ingénieurs informaticiens

2 à 3 ans d'expérience

Les candidats retenus devront être de formation : Grandes Écoles (Polytechnique, Centrale, Télécom., ...). Ils seront libérés de leurs obligations militaires et âgés de 25 ans minimum.
Ils auront une pratique des «grands systèmes» (O.S./V.S., I.M.S.) et une excellente connaissance de l'Assembleur I.B.M. - Une pratique de la programmation «système» sur ordinateur I.B.M. sera très appréciée.
Les candidats devront avoir de grandes facilités de contact, le sens pédagogique, et la pratique courante de l'anglais parlé.
Formation complémentaire assurée sous forme de séminaires aux États-Unis ; possibilités de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, avec photo, sous référence 1609 à :

inter p.a. 19, rue St Marc - 75002 Paris
Il sera répondu à toutes les candidatures

TRINDEL

Société spécialisée dans les installations électriques industrielles, recherche pour SAINT-OUEN (93)

TECHNICIENS COMMERCIAUX

(REFERENCE A 8)

pour son département « SYSTEMES »
— formation D.U.T. électrotechnique, électronique et C.N.A.M. ;
— 2 à 3 ans expérience souhaités.

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

(REFERENCE A 9)

1) Pour études et réalisations d'équipements routiers et autoroutiers.
Anglais souhaité.
2) Pour études et réalisations d'équipements électriques industriels (industrie de base et de transformation).
Anglais indispensable.

— Formation Grandes Ecoles d'électricité, capables d'assurer très rapidement responsabilités importantes dans des équipes dynamiques. Goût des contacts humains. Voyages de courte durée pour relations clients ou surveillance travaux ;
— Quelques années d'expérience sont souhaitées.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo récente, prétentions sous référence correspondante.
Société TRINDEL DP/PS.
44, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

TELECOMMUNICATIONS PARIS et PROVINCE

Les P.T.T. recrutent sur titres

diplômés d'écoles d'ingénieurs

ou titulaires d'une maîtrise d'informatique ou de télécommunications.
Pour études et réalisations techniques, organisation, informatique, formation.
Dans les services d'exploitation, de Direction, d'enseignement ou de recherches.

diplômés d'études commerciales

ESCP — HEC JF — DEA ou DESS (marketing) de Grenoble II, ou LICENCE de SCIENCES ECONOMIQUES + ESCAE — ESSC Angers — EDHEC du Nord — IC Nancy — IEECS Strasbourg — ISG — IEP de Paris (section économique et financière).

Pour études et actions commerciales.
Dans les services d'exploitation et de Direction.

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 23 MAI 1977

Renseignements et inscriptions dans les Directions régionales des Télécommunications au chef - lieu de résidence.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

PREMIER FABRICANT MONDIAL DE SEMI-CONDUCTEURS

recherche pour occuper les fonctions :

d'INGENIEURS COMMERCIAUX

DES CANDIDATS DYNAMIQUES, AMBITIEUX, TRES MOTIVES PAR LA VENTE

Ces postes conviendraient à des ingénieurs-électroniciens ou de formation générale, ayant de très solides connaissances en électronique.

Ils seront responsables de clients importants chez lesquels ils auront à :
- assurer les contacts à tous les niveaux hiérarchiques, pour mener à bien les négociations commerciales,
- définir et promouvoir les produits nouveaux,
- développer les stratégies commerciales,
- établir les prévisions de vente à court et moyen terme.

Les débutants peuvent postuler.
Permis de conduire exigé.
CES POSTES SONT A POURVOIR A PARIS.

Pour faire acte de candidature, écrire avec CV, prétentions, photo et date de disponibilité, s/réf.SCM377.11.3 à Mme LE GUET T.I.F. Boîte Postale 5 06270 - VILLENEUVE LOUBET.

GENERAL AUTOMATION

Nous entendons consolider notre présence sur le marché de la Gestion.
Nous présentons une nouvelle gamme de systèmes bâtie autour des unités centrales « Séries Solutions » (prix de vente : 150.000 à 500.000 FF).
Nous recrutons immédiatement des

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- ayant au moins 5 années d'expérience commerciale,
- une bonne connaissance de l'organisation administrative,
- et étant capables de développer rapidement les ventes dans des secteurs dont ils seront responsables.

Lieu de travail : Région parisienne.

Envoyer curriculum vitae, prétentions et photo à :
GENERAL AUTOMATION
24, rue du Sergent-Bauchat,
75012 PARIS.

COMSIP ENTREPRISE

Leader européen pour la conception, l'étude et la réalisation de systèmes d'automation industrielle.

recherche pour son département INTERNATIONAL TECHNICAL SERVICES des

Ingénieurs Technico-Commerciaux

Chargés de poursuivre et de conduire le développement de ses activités auprès d'une clientèle internationale (Engineerie et Exploitant, tous types d'industrie) par la négociation et la gestion de Contrats de Services, d'Expertise et d'Assistance Technique.

Le niveau souhaité est celui d'un Ingénieur ou d'un Technicien Supérieur, spécialisé en régulation et électricité.

Une expérience préalable en gestion de personnel technique serait utile dans la fonction.

Anglais indispensable.

Les postes sont à pourvoir à RUEIL-MALMAISON.

Écrire avec C.V. et prétentions sous réf. 28 à
COMSIP ENTREPRISE
Service du Personnel
B.P. 305, 92506 RUEIL-MALMAISON CEDEX

TRES IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

BIENS D'EQUIPEMENT

recherche

DIRECTEURS de SUCCURSALES

Les candidats devront répondre aux caractéristiques suivantes :
- Agés d'au moins 30 ans
- Solide formation commerciale et de gestion
- Expérience confirmée de la vente de biens d'équipement dans le secteur suivants : automobile, véhicules industriels, matériel TP, matériel agricole
- Idéalement, ils devraient être actuellement responsables de succursales ou de concessions d'un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions de Francs.

Faire réponse sous double enveloppe à N 4886 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Sur l'enveloppe intérieure, mentionner les noms des sociétés auxquelles il n'est pas souhaitable de communiquer les réponses.

SMITHKLINE

engage pour ses filiales pharmaceutiques
Les Laboratoires SK&F et GREMY LONGUET

JEUNE MEDECIN

Adjoint au Responsable des Etudes Cliniques, il participera à l'établissement des protocoles et sera chargé de suivre les expédimentations pharmaco-cliniques des spécialités pharmaceutiques et grand public. En outre, il contribuera :
- à la formation des Délégués Médicaux
- à l'information : courrier, rédaction des notices
- aux relations extérieures : congrès, symposia, E.P.U.

Les voyages seront fréquents mais de brève durée.

Anglais très utile.

Les projets SMITHKLINE en France garantissent à un candidat de valeur une possibilité certaine d'évolution.

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à DIRECTION DU PERSONNEL, réf. JM, 15, rue J.-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

ROBERT BOSCH (FRANCE) S.A.

Groupe BOSCH
— Equipement automobile.
— Appareils ménagers.
— Autoradio Blaupunkt.
— Caméras et projecteurs Bauer.

recherche pour le développement de projets dans les domaines gestion de fabrication et gestion du personnel

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

L.U.T. ou équivalent. Ayant 3 à 5 ans de pratique de la programmation COBOL ANS et ASSEMBLEUR SOUS DOS sur VS.
Une expérience en gestion de production et/ou gestion du personnel est requise. La pratique de la langue allemande serait un atout

Restaurant entreprise - Avantages sociaux.

Adr. C.V. manuscrit, prétent. et photo au Département Gestion du Personnel, 32, avenue Michelet. — 93404 SAINT-OUEN.

SOCIETE DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

(C.A. : 2,4 milliards) leader dans ses marchés recherche pour sa division
DES PRODUITS D'ENTRETIEN

ASSISTANT CHEF DE PRODUIT

Personnalité dynamique, imaginative, ordonnée, adaptable rapidement. Bon gestionnaire attiré par les méthodes sophistiquées de marketing.

Formation : H.E.C., E.S.C.P., ESSEC, Sciences Po. ou équivalent.

Expérience : débutant ayant bénéficié de stages marketing ou possédant un an d'expérience.

Connaissances souhaitées : techniques marketing distribution, études de marché, statistiques, mathématiques financières.

Poste situé à Paris-Ouest.

Adr. lettre man., C.V. et photo sous le n° 05.735 à : CONTESSE Publi. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Responsable Administratif

PARIS

Un organisme professionnel de fabricants de produits industriels de consommation recherche un homme jeune, capable d'assurer sous l'autorité du Secrétaire Général, la mission suivante :
Gestion administrative et information des adhérents dans les domaines juridiques, financier, social, douanier.
Cet homme est dynamique et a du sens pratique. Il justifie d'une formation juridique et d'une expérience similaire de 2 à 5 ans.

Envoyez CV, photo et prétentions à Mme BELLAICHE, 16, rue Saussier Leroy 75017 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour son établissement de la banlieue Nord de Paris

un ingénieur électricien

Placé sous l'autorité du responsable du service électrique, il aura pour missions de définir les schémas électriques directeurs d'unités de 4 M.W. à 100 M.W. ainsi que les spécifications techniques d'achat de matériels : machines tournantes, alternateurs, moteurs, tableaux électriques, etc...

En outre, il aura à suivre les études d'exécution et les fabrications confiées à la sous-traitance.

Diplômé d'une Grande Ecole, le candidat devra justifier d'une solide expérience dans le domaine des courants forts.

Le sens développé des contacts, celui de l'animation des hommes, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais sont les conditions indispensables pour occuper efficacement le poste proposé.

Des déplacements de courte durée à l'étranger sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à No 5.145 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

RESPONSABLE MATERIEL ENTRETIEN

BATIMENT PARIS

La Société construit des logements collectifs, des équipements sociaux et des locaux industriels dans la région parisienne et principalement en banlieue ouest. Elle emploie 150 personnes environ et fait appel à la sous traitance.
Elle recherche un cadre (niveau ingénieur) pour assurer l'organisation et le contrôle de l'utilisation et de l'entretien de son parc, principalement constitué de grues à tour et de centrales automatiques à béton. Il conseillera la Direction Générale pour l'achat de nouveaux matériels et veillera à la mise en place des moyens de sécurité sur les chantiers.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 637M3.

GROUPE TRIDON SERFLEX

LEADER EUROPÉEN
COLLIERS DE SERRAGE SERFLEX
BALAIS ESSUIE-GLACES ET CENTRALES TRIDON
engage pour son siège Paris

responsable vente exportation

sur les marchés européen, méditerranéen et africain chargé de la prospection des relations clientèle sur le terrain, de la recherche marketing, de l'animation de distributeurs.
Ce poste actif, permettant des déplacements courts mais fréquents (80 %) exige une formation supérieure, une expérience de l'exportation, une connaissance de la clientèle automobile et fournitures industrielles, une pratique courante de la langue anglaise.
Rémunération 70.000 F.

Écrire manuscrit (+ photo) à L. JUSTET Psychologue - 18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

ADJOINT DE DIRECTION FINANCIÈRE

120 - 150.000 F/an — Proche banlieue PARIS

Un organisme collectif mandaté par les principaux groupes *industriels français recherche un Adjoint de Direction Financière.* Dans un premier temps, sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, il analysera la situation comptable et financière de divers organismes associés et il mettra en œuvre les moyens propres à dynamiser leur gestion. Progressivement, il prendra en charge la gestion financière de cet organisme (budget, trésorerie, comptabilité, relations avec les banques et administrations...). Il entretiendra constamment des liens d'excellente qualité avec les industriels du secteur considéré, tant en France qu'à l'étranger. Ultérieurement, il lui sera également confié la gestion des ressources humaines. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, sera obligatoirement un Ingénieur (Centrale, Mines, A. et M., ESE...), qui aura acquis une formation complémentaire du type CPA, ICG, INSEAD... Il devra impérativement avoir au moins dix ans d'expérience professionnelle, tant en fabrication qu'en gestion financière dans une société industrielle. La connaissance de l'anglais serait appréciée. Ecrire sous référence 110/M à :

GRH Conseils, 15, rue de l'Amiral-Roussin, 75015 PARIS.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

INSTITUT DE RECHERCHES

Banlieue Sud de Paris, recrute

UN (E) DOCUMENTALISTE

Pour indexation de documents scientifiques et techniques

- Spécialisation physique (mécanique, thermodynamique, mécanique du solide, mécanique des fluides)
- Niveau Bac + quelques certificats de licence, maîtrise, souhaités.
- Expérience de laboratoire souhaitée mais non indispensable.

Ecrire avec C.V. et prét. ss le n° 5.575 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

offres d'emploi

bracket

Responsable Publicité et Edition Technique

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

AUDITEUR
CHEF DE MISSION

assistante sociale

JEUNE INGENIEUR

SERVICE INDUSTRIEL

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI "Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	40,00	45,76
	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER "Placards encadrés"	28,00	32,03
	34,00	38,89
Double insertion "Placards encadrés"	38,00	43,47
	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

tractel

Société mère d'un groupe international constructeur d'appareils de levage-manutention à BAGNOLET, recherche

Responsable Publicité et Edition Technique

- Homme 30 ans minimum
- Expérience produits industriels chez annonceur
- Bonnes connaissances en marketing
- Parlant anglais
- Dynamique, méthodique, contact facile

Rôle fonctionnel en liaison avec 2 divisions commerciales

Ce poste à pourvoir immédiatement, est susceptible d'évolution intéressante.

Lettre manuscrite avec C.V., photo (retournée) et prétentions s/réf. 7434 à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

AYANT REÇU D'UN GROUPE BANCAIRE LA MISSION DE PARTICIPER A LA MISE EN PLACE DE SON SERVICE D'AUDIT INTERNE recherche

AUDITEUR CHEF DE MISSION

Pour former des Réviseurs, concevoir des programmes, diriger et contrôler des opérations d'Audit.

DURÉE DE LA MISSION : 30 mois
LIEU D'ACTIVITÉ : PARIS, plus quelques déplacements en province.
FORMATION SOUHAITÉE : Etudes Supérieures plus D.E.C.S. et Certificat Supérieur.

Pratique de trois ans au moins dans Cabinet d'Audit ou dans un Service d'Audit Interne

Qualités d'animateur et expérience de formation appréciées. La connaissance de l'activité bancaire sera acquise progressivement au cours du déroulement de la mission.

Adr. C.V., photo et lettre manuscrite indiquant références et prétentions sous référence n° 154 à A.D.L., 6, r. Etienne-Jodelle, 75018 Paris, qui transmettra.
DISCRÉTION ASSURÉE.

Important Groupe OUEST de PARIS recherche une

assistante sociale

D.E. + D.E. infirmière,

particulièrement chargée, au sein d'une équipe, du service social de petites unités.

Ce poste conviendrait à une candidate ayant plusieurs années d'expérience en entreprise, intéressée par les problèmes médico-sociaux du travail.

Voiture indispensable.

Adresser CV détaillé, photo et salaire actuel sous référence 12.022 à PLEIN EMPLOI 156, bd Haussmann 75008 PARIS.

Entreprise moyenne en pleine expansion (+ 30 % en 1976)

Filiale d'un groupe pharmaceutique français diversifié

recherche pour étoffer sa structure technique

JEUNE INGÉNIEUR

(A.M., CESTI, Y.D.N., E.N.S.I., ...)

2 à 4 ans d'expérience (de préférence Production ou Bureau Méthodes) pour créer et prendre la responsabilité d'un

SERVICE INDUSTRIALISATION ET MÉTHODES

Ce poste, directement rattaché au Directeur Général, consiste notamment à :

- organiser le lancement industriel des nouveaux produits après leur mise au point par les Services de Recherche ;
- réaliser les études visant à améliorer les prix de revient, la qualité et les conditions de travail.

Il offre une large autonomie, et peut-être un tremplin privilégié pour un homme ayant le goût de l'action et de l'efficacité.

Les dossiers de candidatures (C.V., lettre manuscrite, prétentions) seront traités confidentiellement.

Ecrire sous le n° 1.902 J.R.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE ANGLAIS

recherche pour son SERVICE COMMERCIAL :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour diffusion de matériels périphériques d'informatique.

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS (lu, parlé)

dynamique, organisée, précise.

pour son SERVICE APRÈS-VENTE

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

en ELECTRONIQUE

Ecr. avec C.V. dét. et prét., sous numéro 4.845, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

L'ASSURANCE DE QUALITÉ UN DOMAINE NEUF POUR DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

De formation mécanique, électro-mécanique ou métallurgie, vous justifiez d'une activité professionnelle acquise soit en bureau d'études, en fabrication ou en contrôle.

Vous recherchez un poste évolutif vous permettant de valoriser vos connaissances.

Société d'engineering et de constructions nucléaires, nous vous proposons d'entrer au sein de nos services assurance de qualité.

Nous vous chargerons du suivi de fabrication de nos produits, de l'analyse des documents techniques, de l'évaluation des procédures d'organisation de nos fournisseurs.

Ecrire à No 4911, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Succursales multiples zone activité Paris-Banlieue

recherche

pour assurer l'ouverture de ses magasins pendant la période d'été

ÉTUDIANTS HOMMES

disponibles sans interruption de fin mai ou début juin au 15 septembre.

Ils se verront confier la gestion d'un libre-service. La formation est assurée et rémunérée. Nombreux postes disponibles.

Ecrire en joignant C.V. et photo :
S.E.V.R. - Poste 630,
1, rue des Transports - 94158 RUNGIS.
Ne pas téléphoner.

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTÈRE CULTUREL

Centre de Paris
recherche pour Département
RELATIONS PUBLIQUES

PROSPECTEUR secteur tourisme

L'exercice de cette fonction requiert :
— une bonne expérience des milieux du Tourisme
— une formation supérieure
— la connaissance de l'ANGLAIS courant (autres langues appréciées)
— une grande disponibilité personnelle (déplacements, horaires).

Ne pas se présenter, envoyer CV et photo sous référence 9742 RP à organisation et publicité

Société importante du secteur PRODUITS DE BEAUTE

recherche pour son département Marketing

CHEF DE PRODUITS

chargé d'assurer la conception et le développement d'une nouvelle gamme de produits.

Ses responsabilités s'exerceront principalement dans les domaines suivants :
- Etude de marchés,
- Conception de nouveaux produits,
- Suivi de leur développement,
- Préparation de leur lancement.

Ce poste s'adresse de préférence à une femme actuellement Chef de Produit dans le secteur des produits de beauté et disposant d'une expérience confirmée de la création de nouveaux produits.

Veuillez adresser curriculum vitae, photo et prétentions à No 5197 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Formation Grandes Ecoles ou équivalent, ayant plusieurs années d'expérience en :
- Programmation de système temps réel
- Télécommunications

pour s'intégrer dans une équipe de développement de logiciel de commutation téléphonique.

Connaissance de l'anglais souhaitable.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE.

Ecrire avec C.V. à No 4518, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

ÉTABLISSEMENTS AUCOUTURIER

Fabricant français de machines à envelopper

recherche

POUR BANLIEUE EST

CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

Ce collaborateur doit posséder une formation d'ingénieur (ou équivalent).

Etre âgé de 35 ans minimum, il devra justifier d'une expérience solide dans une industrie similaire (machine textile, imprimerie...) et d'une forte capacité d'INVENTIVITÉ.

La fonction exige des aptitudes au commandement, à l'organisation et aux relations humaines.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, Etablissements A. AUCOUTURIER, 13, rue des Fédérés, 93100 Montreuil-sous-Bois.

IMPORTANT GROUPE SECTEUR TERTIAIRE

équipé IBM 370/145 1024 K - TP recherche

CHEFS de PROJETS informatique

CHARGÉS D'ÉTUDES organisation/informatique

CES POSTES EXIGENT :
- un diplôme d'études supérieures (école ingénieur ou équivalent),
- une expérience en organisation et informatique,
- des capacités réelles à l'encadrement et à l'animation d'équipe.

Les réalisations passées, le dynamisme des services exigent, des candidats capables, de prendre en charge les intérêts de la société.

Adress. C.V., photo et prétentions ss réf.GF7

ORDIS CONSEIL EN RECRUTEMENT 15, rue Auber 75009 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

Banlieue Sud-Ouest
recherche

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN GRANDE ÉCOLE

ayant quelques années d'expérience en techniques digitales pour applications systèmes de commutation de données et commutation téléphonique.

Expérience logiciel souhaitée.
Adr. C.V. et prét. n° 5.371 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Formation gratuite et rémunérée

DE TECHNICIENS (NES) EN ORGANISATION ET GESTION D'ENTREPRISE

IFOCOP Institut de formation commerciale permanente, recrute sa nouvelle promotion

Conditions d'admission :
Etre âgé de 21 ans minimum, dégagé O.M., niveau bac.
Expérience professionnelle min. 1 an.

Lieu et date de stage : RUNGIS avril 77

Etudes rémunérées, durée de la formation 40 semaines.

Renseignements et inscriptions à IFOCOP 83, rue du Caducée, 94154 Rungis cedex Tél. : 687.24.05

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES BATIMENT

recherche pour PARIS

DIRECTEUR D'AFFAIRES

Ingénieur Grande Ecole (X, ECP, P. et C., ETP) 5 ans d'expérience minimum en entreprise ou B.E.T. Anglais courant.

Adresser C.V. et prétentions à n° 5.409, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE

SIEGE BANLIEUE OUEST
recherche pour
SON RESEAU NATIONAL

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

30 ans minimum
diplômé ingénieur industries alimentaires ou laitières.

Le Poste requiert :
- une expérience au sein d'une entreprise alimentaire ou laitière.
- le goût du contact avec la clientèle, de l'analyse des besoins et de la résolution des problèmes liés à la fabrication des produits.
- Un sens très développé des relations humaines.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions sous référence 2549 à : J.B.M - CONSEIL 2 Avenue du Maréchal Foch 92260 FONTENAY AUX ROSES

Lignes de Parachèvement de Produits Plats

IMPORTANT CONSTRUCTEUR PARIS, recherche

INGENIEUR EN CHEF III A - III B

CENTRALE, A.M. ou similaire

POSSEDANT FORTE EXPERIENCE DU PARACHEVEMENT.

Ecrire Yann LEDIFFON, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS

recherche
pour le bureau d'études
(100 personnes)
de son siège social à La Défense

CADRE INFORMATIQUE TECHNIQUE

— pour prendre en charge la cellule de calcul automatique (équipée de terminaux IBM).
— expérience programmation FORTRAN
— connaissance génie-civil souhaitée.

Envoyer CV et photo sous réf 3554 à : 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

Importante Société de l'Industrie Chimique
recherche

UN INGENIEUR CHIMISTE

pour l'un de ses laboratoires de recherches et de développement.

La connaissance des peintures séchant à l'air et 2 à 4 ans (min.) d'expérience sont indispensables. (Débutant s'abstenir.)

Le poste, situé dans la banlieue Sud de Paris, est à pourvoir immédiatement.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. sous réf. 7.442 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

C.A. 900 millions - Effectif 5.000 personnes
recherche pour l'un de ses établissements
BANLIEUE DE PARIS

ADJOINT ADMINISTRATIF

Il sera de formation générale supérieure (Administrative et Comptable)
Il lui sera notamment confié, en étroite collaboration avec le Chef de Service, l'animation et la responsabilité de la gestion administrative et comptable (contrôle de gestion, marchés, organisation...)
Agé au minimum de 32 ans, il aura quelques années d'expérience dans les fonctions précitées, si possible dans la profession.
Ce poste offre des possibilités d'évolution dans une Entreprise nationale en expansion.
Env. CV manuscrit, photo et prétentions sous référence 9731 à organisation et publicité

Société DIDOT BOTTIN

recherche pour son Département Informatique équipé d'un IBM 370 - 145 sous DOS/VS

PROGRAMMEUR - ANALYSTE

ASSEMBLEUR — Connaissance DL 1 appréciée.

5 semaines congés payés
Restaurant entreprise - 13e mois - Mutuelle

Adresser curriculum vitae + photo (retournée) Direction du Personnel DIDOT BOTTIN 28, rue du Docteur-Finlay, 75738 Paris Cedex 15.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

Société Services secteur pétrolier
ARGENTEUIL
recherche
CADRE COMPTABLE
30 ans minimum. Niveau B.T.S.
Expérience comptabilité générale et analytique + gestion du personnel.
Poste comportant réelles perspectives d'évolution.
Adres. C.V. détaillé et prétentions sous réf CA 83 à
PROFILS
5 bis rue Keppler
75116 PARIS
PROFILS

directeur du marketing
chez un grand CONSTRUCTEUR-PROMOTEUR.
Responsabilités : études (produits, marchés, publicité), financement, formation et animation des vendeurs.
Une expérience de 3 à 5 ans dans un poste identique est essentielle, la connaissance de *la maison individuelle, souhaitée.*
Ecrire sous réf.3198 LM à
EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche :
pour son Département Etudes Economiques
RESPONSABLE D'ÉTUDES
POUR :
— mener des études en utilisant les mathématiques appliquées, l'économétrie, les techniques de recherche opérationnelle ;
— élaborer des modèles de simulation et de prévision et traiter des problèmes d'informatique scientifique.
Formation supérieure MATH et ECONOMIQUE.
Bonne pratique du FORTRAN.
Expérience souhaitée domaine des études économétriques ou recherche opérationnelle.
Décentralisation banlieue Ouest fin 1978.
Adresser C.V., photo et prétent. sous le n° 05.495 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société Porte de la Villette recherche
1) PROGRAMMEUR
CONFIRME pour matériel C.I.I.-H.-B. Cobol ANS télécom. appréciée.
2) PUPITREUR
CONFIRME
connaiss. multiprogrammation et J.C.L., travail 2 X 8.
Situations stables.
Ecr. avec C.V. et prétent. n° 2.836, Publicités Réunies, 112, Bd Voltaire, 75001 PARIS.

Sté expertise compt. 8e, rech.
EXPERT COMPTABLE
pour gestion clientèle, possibil. participation immed. ou future. Ecr. C.V. n° 42.261 AMEP P.A., 37, r. du Gén.-Foy, 75008 Paris.

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES et FISCAUX
recherche :
pour toutes régions
JURISTES
de droit privé
Formation universitaire, D.E.S. et expérience notariale (deux ans environ) souhaitée, goût du travail en équipe avec spécialistes d'autres disciplines (notamment fiscalité et droit des Sociétés), possibilité très bonne situation.
Adres. lettre manusc. avec C.V. n° 02.861, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
(300 personnes)
proche Banlieue Est
recherche
RESPONSABLE DE LA PAIE ET DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL
Cette offre s'adresse à un collaborateur très qualifié, ayant une expérience de plusieurs années dans la fonction personnel, et une bonne connaissance de la législation sociale et de la Convention collective de la Métallurgie de la Région parisienne.
Ecrire avec C.V., photo et en *indiquant prétentions à :* No 05883 Contesse Publicité, *20, avenue de l'Opéra, Paris-1er,* qui transmettra.

Recherchons d'urgence
ATTACHEE DIRECTION
pour gestion du personnel de clinique.
Ecrire avec C.V. et préférence n° 05 285 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Entreprise
TELECOMMUNICATIONS
proche Banlieue Nord-Ouest
(PRES METRO)
recherche
AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
Titulaires bac F2, BTS, DUT, dégagés obligations militaires DEBUTANTS ou EXPERIM.
Pour :
— Ses plate-formes d'essais.
— Ses chantiers France et étranger.
POSTES A POURVOIR RAPID.
Ecrire avec C.V. détaillé à : A.E. IMPACT, 30, av. Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

C.C.E. AIR FRANCE recherche pour THIAIS (94) AGENT ADMINISTATIF niveau bac. G. 1 (TITULAIRES D.U.T. et LICENCE s'abstenir) expér. professionn. souhaitée. (connaissances paye et législation du travail). Libre de suite Ecr. avec C.V. C.C.E. AIR FRANCE, Europa 103 94532 RUNGIS CEDEX.

Importante Société Import - Export
M.I.N. RUNGIS recherche
CHEF COMPTABLE
dynamique et ambitieux(se) pour animer équipe de 30 personnes, bonne expér. fiscalité connaissances informatique appréciées. Libre très rapidement. Env. C.V. détaillé, prét. *à n° 98 141 B BLEU, 17, rue* Lebel, 94300 VINCENNES.

Recherchons JOURNALISTE connaissant parfait. secrétariat de rédaction et maquettes. Env. C.V. et prétent. à S.A.P., 43, rue de Dunkerque, qui tr.

VILLE DE MEUDON
(Hauts-de-Seine), recherche
1) 1 directrice de crèche collect.
2) 2 Puéricultrices.
Ecrire à *Monsieur le Maire,* 6, av. Le Corbeiller, à Meudon. Tél. : 027-75-19, poste 374.

Importante Société recherche pour son service informatique
JEUNE TITULAIRE
maîtrise informatique de gest. Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 5 696, Spérar, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Recherche ETUDIANTS (ES) parlant couramment anglais allemand apprécié pour enquêtes passagers aériens. Avril à juin et sept.-octobre.
Ecrire SOFREAVIA,
75, rue La Boétie, 75008 Paris.

QUARTIER MONTREUIL
Impt fabricant de quincaillerie pour meubles, offre situation intéressante et d'avenir à
CHEF DE VENTES
Age préférentiel 30 ans.
Formation ingénieur ou ESCP ou ESSEC.
— Ouvert aux problèmes d'ordre technique.
— Ayant expérience marketing.
— Langue anglaise indispens.
Adres. lettre man. et C.V. dét. à CAMPBELL, B.P. 57, *75824 PARIS CEDEX 17* s/réf. 920/M qui transmettra.

Importante banque rech.
JEUNE DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES
H.E.C., ESSEC, Sup. de Co ou équivalent pour études et opérations financières.
Formation économique
et comptable souhaitée.
Travail à PARIS.
Adress. C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. 5.273 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, q. tr.

Société d'Ingénierie Paris recherche libre rapidement
COLLABORATEUR RECRUTEMENT
ayant réussi une première expérience de quelques années en recrutem. des cadres notamment et désirant élargir son activité dans le domaine de la gestion du personnel.
Les candidats sont invités à écrire (et priés de joindre C.V. + photo) en mentionnant le dernier salaire annuel sous référence 813/105 à
L.T.P. *31, bd Bonne-Nouvelle,* 75002 PARIS.

Importante Société alimentaire *gros et détail Banlieue Ouest* recherche
COMPTABLE PRINCIPAL
niv. D.E.C.S. Envoyer C.V. et photo, prétent., à S.N.P.I., 54, aven. Marceau, 75008 Paris.

Clinique chirurgicale
Banlieue Nord-Ouest
recherche
DIRECTEUR GESTIONNAIRE
EXPERIMENTE
Dynamique. Sérieuses référenc. exigées. Libre rapidement. Ecr. no 5 560, Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

JEUNE FEMME
35 ans minimum, expérience démarches auprès Directions et Chefs d'entreprises à Paris
Poste stable, haut niveau
ATTACHEE DIRECTION
CADRE COMMERCIALE
Nécessaire être libre immédiatement. Ecr. avec C.V. détaillé et précis à :
SECRETEL
11, rue *Michel-Chasles* (12e).

PARIS (15e)
Administrateur de biens
recherche
COLLABORATEUR
position cadre après essai, homme 35 ans min. Expérience de la profession nécessaire. Actif et très disponible, sens de la méthode, de l'organisation et des contacts humains.
Rémunération intéressante, grandes perspectives d'avenir. Ecrire avec C.V. : Cabinet IANCOULESCO, 15, r. Emile-Duclaux, Paris-15e, tél. 783-83-50.

Société de second œuvre d'importance nationale recherche pour poste
RESPONSABILITE COMPLETE
COLLABORATEUR
sachant négocier, gérer et diriger groupe. Grande expérience charpente métall. souhaitable. Rémunération élevée.
Ecrire avec C.V à n° 97.623 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

BUREAU D'ETUDES
(Sté Economie mixte Paris) désire entrer en contact avec
INGÉNIEUR ÉTUDES URBAINES
L'ingénieur recherché, issu d'une grande école, a une large *expérience professionnelle (au minimum cinq années en études urbaines)* acquise par exemple dans une agence d'urbanisme ou dans un groupe d'études et de programmation.
La pratique de l'anglais est nécessaire.
La disponibilité de cet ingénieur lui permettra de travailler soit à Paris, soit à l'étranger.
Les candidatures des ingénieurs intéressés seront traitées avec *la discrétion d'usage.*
Veuillez écrire (joindre un C.V et indiquer votre dernière *rémunération annuelle)* en mentionnant sur l'enveloppe la référence 829/101, à
L.T.P 31, bd de Bonne-Nouvelle 75002 PARIS, qui transm.

92110 CLICHY
recherchons :
RÉDACTEUR CORRESPONDANCIER PRODUCTION AUTOMOBILES EXPÉRIMENTÉ
Ecrire avec C.V et prétentions,
LA PROTECTRICE,
Section Automobiles,
50, rue Henri-Barbusse,
92110 CLICHY.

Recherchons
JEUNE SPÉCIALISTE DE LA FISCALITÉ
possédant aussi de bonnes connaissances comptables, pour assurer, au sein d'une équipe, la préparation et l'animation de *stages.* Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à FRANCIS LEFEBVRE FORMATION, 15, rue Viète, 75017 PARIS.

Société Etudes Bd St-Germain Paris-7e recherche
RESPONSABLE CCIAL
Libre de suite. Tél. : 222-35-02.

IMP. Sté MACHINES-OUTILS région parisienne, recherche
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Compétence exigée en machines-outils. Langue allemande indispensable. Déplacements fréquents.
Env. C.V. dét. s/réf. 776 à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris, CEDEX 09, qui transmettra.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
QUARTIER SAINT-LAZARE
recherche :
RÉDACTEURS (TRICES) SINISTRES MATÉRIEL (AUTOMOBILES ET RESPONSABILITÉS CIVILES)
ayant la pratique du règlement des sinistres dans une compagnie d'assurances. Non professionnels 'anstenir Ecrire sous la référence n° 5.493 à L.T.P., 31, boulevard Bonne Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE
Filiale d'un grand groupe industriel recherche :
JEUNES
INGÉNIEURS ET TECHNICIENS
Pour travaux
dans les domaines suivants :
— Logiciel de base : ingénieurs et D.U.T. débutants (spécialisation universitaire appréciée);
— Systèmes temps réel, applications de l'informatique à la commutation : ingénieurs de 0 à 2 ans d'expérience (formation télécommunications appréciée);
— *Mini-systèmes de gestion* pour P.M.E. : D.U.T. débutants
Lieu de travail :
région Ile-de-France avec base à Saint-Cloud 8 h. 30 X 5.
Restaurant d'entreprise.
Adresser C.V. et prét. sous réf. ATTY (ment./envel.) à :
EMPLOIS ET CARRIERES,
30, rue Vernet. 75008 Paris.

secrétaires

IMPORTANT GROUPE
PARIS 15e
recherche pour ses SERVICES EXPORT
SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS BILINGUES FRANÇAIS-ANGLAIS
Pour ces postes la sténo française est seule exigée.
Horaire variable 41 h.
Adresser C.V. et photo sous no 5.273, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra Paris-1er qui transmettra

FILIALE SOCIETE INTERNATIONALE DE DIFFUSION DE MATERIEL ELECTRONIQUE, XVe arrond., recherche
EXCELLENTE SECRÉTAIRE
— Anglais lu, écrit et parlé.
— Sténo française uniquement.
— Expérience du suivi de dossiers commerciaux nécessaire.
— 30 ans *minimum.*
Envoyer C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétent sous réf. 5.498 L.T.P., 31, boul Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Sténo-dactylo

IMPORTANTE SOCIETE QUARTIER NATION
recherche
STÉNODACTYLO
Bonnes références
pr SECRETARIAT GENERAL
Adresser C.V. et prétentions à n° 05.626, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

Organisme Professionnel Nle quartier Saint-Germain, rech. pr travail mi-temps (après-midi). très bonne STENODACTYLO
Place stable.
Tél. pour rendez-vous : 033-87-02

VILLE DE MONTREUIL
(Seine-St-Denis) recherche
STENODACTYLOGRAPHE
remplissant les conditions générales exigées pour l'accès à la fonction publique.
Le candidate à cet emploi devra être titulaire du BAC G 1 et résider dans la rég. parisienne.
Salaire net mensuel de début : 2.070 FRANCS
Adresser candidature et C.V. à M. le Maire de MONTREUIL 93105 Cedex

COMITE D'ENTREPRISE
recherche
STÉNODACTYLO
QUALIFIEE
de préférence expérience C.E. pour tous travaux administratifs.
Ecrire : Secrétaire du C.E. U.A.P., 39, rue Le Peletier, 6e étage, 75009 PARIS.

formation profession.

PROGRAMMEUR DE GESTION
Niveau baccalauréat
18 ans minimum.
Test et entretien préalable.
Prochaine session :
25 avril 1977
Durée : 19 semaines.
Travaux pratiques sur ordinateurs Control Data et IBM.
Renseignements et Inscription
INSTITUT PRIVÉ CONTROL DATA
46, rue Albert, 75013 Paris.
TÉL. : 583-46-72.

enseignem.

Apprendre l'américain à l'American Center
261, bd Raspail, 14e.
Tél. : 633-67-28.
Cours du soir, conversation.
Inscriptions immédiates.
Début de la nouvelle session : 25 avril.

automobiles

AUSTIN * ALLEGRO * MINI * INNOCENTI
nombreux modèles disponibles.
Leyland

à partir de
15.600 F
clés en main
Leasing, sans apport, sur 3 ou 4 ans avec loyer mensuel
GARAGE
FOCH - 35 rue Paul Valéry Paris16 - 727-31-02

garage des ardennes
3, rue des Ardennes - 19e
MINI 850
16.030 F clés en main
AVEC 552 F CPT.
Leasing 46 mois
203.30.75 700.75.48

ALFA SUD TI blanche mod. 77 prix : 22 500 F. Tél. : 254-53-62.

PAX MAZDA
NOUVEAU COUPE 2 + 2
600 F Moyenne mensuel
GARANTIE 2 ANS
Elégance Qualité Prix
133, rue de Rome - 17e 924-76-83

demandes d'emploi

P.D.G. d'une entreprise moyenne
— 50 ans —
dans groupe multinational
souhaite changer d'activité pour raisons personnelles. Dynamique et disposant d'une solide expérience des problèmes de l'entreprise, de la négociation à haut niveau et de la gestion rigoureuse, cherche :
Poste à responsabilités
Domaine indifférent - Adaptation aisée. Seul l'intérêt de la mission importe. Ecrire sous n° 594.251 M - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui tr

MOYEN-ORIENT
DIRECTEUR GENERAL SOCIETE D'ETAT
terminant son contrat dans trois mois et souhaitant rester au Moyen-Orient
cherche situation collaboration dans société exportant ou ayant activités industrielles ou financières dans le golfe arabe.
Formation juridique,
relations administration et secteur privé.
Ecrire n° 663 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DIRECTEUR D'ENTREPRISE
— Administratif :
gestion du personnel, structures internes, immobilier, services généraux.
— Juridique :
maîtrise des contrats, contentieux, réglementations, problèmes fiscaux ; conception et mise en œuvre des opérations sociales.
— Financier :
supervision des comptabilités, budgets, trésorerie, financements.
Réaliste, négociateur, créateur. Formation doctorat droit privé + financière.
Souhaite responsabilités nouvelles au sein d'un groupe ou P.M.I.
Ecrire n° 675 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CHEF DE FABRICATION ET DE PUBLICITÉ
36 ans, références de premier ordre
TS ESTIENNE (4 + 5 ans)
Expér. de l'animat. de groupes + stage CESI : responsable de formation, édition, publicité recherche place stable, annonceur ou agence.
Ecrire n° 6.439 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

X - INFORMATIQUE DE GESTION
34 ans, 10 ans expér (4 dans cab. organis. conseil). Dynam., aime les contacts hum. et le trav. en éq. Vaste exp. en inf. (banque, compt. gén. et anal., production, secteur tertiaire, gestion de grands *fichiers, télétraitement, etc.).*
Cherche poste responsab. de serv. des études ou de grands projets.
Ecrire n° 684, « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.F. 25 ans - Licences allemand, anglais, espagnol - Expérience marketing et secrétaire de direction.
RECHERCHE : poste identique Paris (section A).

INGENIEUR SECURITE B2 C2, 15 a. pratique chantier bâtiment T.P. - Expérience conception formation enseignement sécurité
RECHERCHE : poste identique - Région Paris (section A).

INGENIEUR THERMICIEN - 52 ans - Tous fluides - Plomberie - Electricité spécialiste conditionnement d'air - Directeur de division grande entreprise - Expérience travaux outre-mer.
RECHERCHE : poste responsabilités techniques et de gestion - Conception - Contrôle de réalisation (section A).

F. 47 ans - SECRETAIRE DE DIRECTION BILINGUE (anglais) - Expérience gestion administrative et du personnel, service social et relations humaines.
RECHERCHE : poste d'adjointe du chef du personnel ou assistante de direction (section B).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

J. Femme 28 ans expérimentée form. commerce int., chamb. commerce anglais, espagnol, secrétariat direct. trilingue, cherche poste intéressant CADRE EXPORTATION
Tél. : 293-32-18 et à partir de mercredi 30 : 524-81-75.

CADRE 46 a. formation métallurgie et organisation du travail C.N.A.M.
Bilingue *français-anglais.*
Expérience méthodes fabrication et contrôle qualité, ainsi que gestion administrative et approvisionnement rech. situation. Ecr. no 676, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

J.H. 23 a. coloriste, ch. trav. en agence ou atelier peinture poterie. — Tél. : 702-80-34.

CADRE SUP. FINANCIER ET ADMINISTRATIF
41 a., conseiller direction, expérience secrétariat génér., expertise comptable, formateur, seconderait direction souhaitant installer ou améliorer contrôle gestion efficace et rentable, ou service administratif dynamique. Contrat salarié ou vacataire, *à durée indéterminée ou limitée,* pour toutes régions France. Ecr. no 8675, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

DIRIGEANT, 42 a., gestionnaire ht niveau, I.C.G., spéc. financier et direct. affaires économiques, ch. nouvelles responsabilités de
DIRECTEUR GEN. ADJOINT
M.P.I./M.P.E., toutes régions. Vous propose prise en charge :
- Co-pilotage fonctionnel.
- Maîtrise rentabilité capitaux.
- Contrôle gestion incitatif.
- Organisation, coordination.
- Innovation-stratégie.
- Traitement information.

Ecr. no 8.674, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sec. sténo-dactylo expé., bil. angl., dispon. 2 après-m./sem. *Ecr. no 661, « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 27 a. Dés. O.M. D.E.S. Sc. Eco. *Libre rapidement;* ch. emploi adm. Paris ou prov. Ecr. no 666, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

F. 38 a. Ing. INSA méca. 62 exp. ens. sup. tech. Afr.-Asie. Recyclage I.A.E. (fisc.) ch. poste en entreprise. *Ecr. no 652, « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE D.P.L.G. INGÉNIEUR X
29 a., cherche situation, collaboration, assoc., reprise, etc. Etudie toute proposition, toute région. Téléphone : 920-56-38 ou écrire n° 683, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF DE PERSONNEL
25 ans d'expér. de la fonction, élaboration, application politique sociale, administr., gestion de personnel, *relations syndicales,* représentant *du personnel.*
Responsable de formation spécialiste conditions de travail, *sécurité,*
rech. POSTE SIMILAIRE ou ADJOINT DIRECTION DU PERSONNEL dans entrepr. PROVINCE, région indifférente. Ecr. n° 05 270 CONTESSE Pub. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

EXPERT COMPTABLE
Sciences Eco, 27 ans, 5 ans exp. dans imp. Sté expert comptable rech. poste responsabilité dans Sté expertise comptable. Paris. Disponible immédiatement.
Ecr. n° T 99102, *M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.*

Cadre commercial, expérience confirmée étudierait ttes propos. pour Languedoc-Roussillon. Ecr. n° 8.677, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS.

CADRE DE GESTION, 41 ans, Format. super. (dont I.C.G.). Exp. Administr. et contrôle de gestion. Anglais courant, not. Allemand. Examine toute proposition de situation Paris ou proche banlieue Est.
Ecr. n° 674, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS.

D.E.S. Sciences Eco
Opt. macro éco., éco. publique *et planification, 26 a. spécialis.* en éco. des infrastruct. de transport, éco. régionale, statist. ch. premier emploi dans Cabinet d'études Paris-Province. Ecrire n° T 099 087 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J'ai 29 ans, marié, 1 enfant, diplômé Inst. relat. internation. Anglais courant. Expérience organisation vente relations Publiques. Courageux, travailleur. Je ne crois pas au chômage. Disponible de suite. J'étudie ttes propositions. L. MERCHIN, 12, r. du Commandeur, 75014 Paris.

J.F., 24 a., AIDE-COMPTABLE, dipl. bac tech., 4 ans expér., ch. emploi Paris ou région parisienne.
Ecr. n° 6.466, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS.

J.F. 29 ans maîtrise gestion
PARLANT ANGLAIS
4 ans contrôleur de gestion dans Multinationale
ch. poste similaire
Ecr. no 910 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris 2.

GENS DE MAISON
Mén. franç. sobent. chauffeur prov., cuisinière, mait. d'hôtel. Tél. : mardi 757-75-94 13/19 h.

Homme 36 a. DECS, pratique Compt. générale, analyt., informatique. Angl., ch. banl. Ouest poste resp. comptab., adm. Dépl. appréciés - Téléph. : 958-84-30.

H. 21 ans, Chim. 2, ch. poste province. Ecr. : Fr. BUFILLE, 14 Le Panorama 13112 La Destrousse

Ingén. gde école, Doctorat rech. opérat., 4 a. exp. RO, informat., organis., ch. sit. Paris ou prov. Ecr. n° 680, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. 23 ans, D.U.T. technique commercialisation ch. pl. Assistante MARKETING ou équivalent Paris ou banlieue Sud. Ecrire no 357 PUBLIALE, B.P. 158-02 - 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI
La CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

propositions diverses

Photographe chevronné professeur gdes écoles, échange format. photo sérieuse contre aide en secrétariat. T. 359-40-75.

cours et leçons

RATTAPAGE MATHS par professeur qualifié. Tél. : 281-78-11.

MATH. Rattrap. par Prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

Préparation accélérée BAC
MATH.-PHYS Rattrapage rapide par Prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE CHERCHE TOUS TRAVAUX. TEL. : 366-88-72.

J. F. 28 ans, dessinatrice P.E. tuyauterie et électr. rech. travaux dom. isos + schémas. Ecrire J. LAMARE, 32 bd de Stalingrad, 94600 - Choisy-le-Roi.

capitaux ou proposit. com.

Meilleur emplacement rue de la Pompe, 16e, dispose magasin habillement 200 m2, 10 m. vitrines. Etudie propositions. Discrétion. Ecrire à : n° 98 203 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

occasions

LIVRES achat comptant à *domicile, Laffitte,* 13, *rue* de Buci, 6e. Tél. : 326-68-28.

animaux

ARRIVAGE Miniatures mini-prix
184, avenue d'Italie - 588-76-99

VOIR NOTRE
IMMOBILIER
PAGE SUIVANTE

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

ANNONCES CLASSEES

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements vente

Paris Rive droite

Mairie 17e SATIGNOLLES
POUR INVESTISSEURS
dans très bel immeuble
STUDIOS, 2 P., DUPLEX
à rénover ou rénovés.
Location et gestion assurées.
GROUPE VRIDAUD
261-52-25
15, rue de la Paix. Ouvert tous les jours 8/20 h. sauf dimanche.

EXCEPTIONNEL
DS TR. BEL IMM. CAT. 2-A : asc., chff. centr., SOLEIL, GDS STUDIOS, GDS 4, 5, 10 PCES. PRIX EXCEPT. VU URGENCE. Visite lundi, mardi, mercredi, de 13 h. 30 à 15 h. 30, 144, avenue de Versailles.

1er PALAIS-ROYAL
DANS BEL IMMEUB. ANCIEN 2e et 3e étage
EN DUPLEX
MAGNIFIQU. APPART. 200 m2. Décoration luxueuse. - 766-04-17.

RUE DU FG-DU-TEMPLE
EXCEPTIONNEL
Dans un immeuble entièrement rénové, excell. placem., bonne rentabilité, location assurée : PLUS. APPTS., STUDIOS ET 2 et 3 PIECES. Tél. : 260-30-83.

12e VUE SUR SEINE
URGENT, A SAISIR, APPARTEMENTS 3 PIECES, OCCUP., dans imm. rénové, avec ascens. en cours. DIRECT PROPRIETAIRE. - Téléphone : 387-57-84.

AVENUE R.-POINCARÉ
AFFAIRE INTERESSANTE
315 m2, 3 services, 2 parkings. Exclusivité
FRANK ARTHUR : 766-01-69.

QUAI BLÉRIOT
Pierre de Taille, clair, 1/3 P., cft, terrasse. - C.I.B. - 355-24-05.

XVIIe. Imm. P. de T., tapis esc., luxueux 3 p., tt conft, 70 m2, chbre service, rare - 073-31-88.

Mo BOURSE. Beau 4 pièces dont 2 MEZZANINES. Tt conft, poutres, boiseries, caractère. - Refait à neuf - Jamais habités. - 331-85-86.

MAIRIE 18e, Studio.. 150.000 F
NATION, 4 pièces .. 370.000 F
Bd Batignolles, 4 p. 375.000 F
MARAIS, 4 pièces .. 470.000 F
PH.-AUGUSTE, gd 5 p. 520.000 F
EFI - 387-47-29.

LE PELETIER. Vends petit 2 p. balcon et, séparément, 1 chbre serv. Martin, dr droit. 742-99-09.

PLACE DU BRESIL (près)
Magnifique appt 4 réceptions, 3 chbres, 2 serv. Profession libérale - TEL. 359-83-04.

MARAIS - EXCEPTIONNEL
Séjour, poutres, apparentes + chbre tt confort, ch. central. Px 180.000. Gros créd. Visites 13-18 h. : 9, rue du Vertbois.

LA FAYETTE. - Exceptionnel Magnifique studio, tout confort. Prix 120.000 F.. - DAN. 57-16.

MAILLOT. Vend living 85 m2 + 6 p., gd cft, 3 bains, ch. cent., asc., imm. standg. Possibilité professionnel, 11 h.-19 heures : 2, place PORTE-DES-TERNES.

MIRABEAU DS TR. BEL IMM. BOURGEOIS
INONDE de SOLEIL, catég. 2 A Asc. Chauff. cent. Balc. Grands 4-5-10 PIECES. PRIX EXCEPT. VU URGENCE - TEL. 225-18-30.

FG SAINT-HONORE
Très bel APPART. 200 M2
3e ét., standing, av. Récept. 45 m2, s. à m., 4 chbr. Possib. profession libérale Exclusivité F.I.P. - 720-96-55

MAISON PARTICULIERE STYLE NAPOLEON-III
120 M2 sur 3 niveaux salon, s. à m., 3 ch., cuis., buanderie, cave, grenier, possib. park. Prix 550.000 F. Exclusivité F.I.P. - 728-96-55

Paris Rive gauche

RUE BONAPARTE
Appart. envir 80 m2, à rénover, 5e et dern. étage, sans ascens. 500.000 F. Téléphone : 256-38-84.

OBSERVATOIRE
Dans résidence récente, charmant 2 pièces, 58 m2, 5e étage, bien décor - balcon, terrasse - parking.
FRANK ARTHUR : 766-01-69.

ÉCOLE-MILITAIRE
Dans bel imm. P. de T., bon stdg, ascens., chff. centr., liv. dble, 2 chbr., gde entrée, cuis., S. de B., cab. toil., 100 m2. Pos. chbr. serv. et park. - 292-28-51.

CARDINAL-LEMOINE
Dans très bel immeub. rénové avec raffinement, propriét. vend STUDIOS, 2 PIECES, DUPLEX, tt cft, poutres. Tél. : 265-44-94.

LE MARQUIS
19/21, rue Cambronne, Paris-15e
2 Pièces : 316.000 F,
4 Pièces : 631.000 F.
Appartement modèle sur place, tous les jours, 14 h. à 19 h. 30.

JOR et Cie. Tél. 766-25-32
BOUCICAUT. Bel imm., 2 p., cuis., s. bs, wc, soleil, calme. MARTIN, Dr droit. - 742-99-09.

SPECIAL PLACEMENT 50 % de la valeur libre, 90 m2 occupé 1 personne 72 ans. - Appt caractère jardins Luxembourg - Renseignem. : 766-53-34.

Mo CARDINAL-LEMOINE
Très beau 3 p., 70 m2 environ, appartem. bon état, très calme, cuisine équipée. Immeuble anc. Prix 430.000 F. Tél. 260-30-83.

ODEON. Gd 2 p., cuis., bains, 315.000 F. Téléph. : 704-78-83, 9 h.-13 h. - 14 h.-18 h.

MONGE/CONTRESCARPE
Séj. + 2 p., 65 m2, caractère, calme. - ODE. 42-78. SOLEIL.

VIe - PRES QUAI DUPLEX R.-de-ch., 1er étg., beau séj., 3 chambres, hauts plafonds, très séduisant - 325-10-56.

SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE SUR JARDIN, luxueux pied-à-terre 80 m2 - DAN. 31-05.

UNIQUE SUR SEINE
Face LOUVRE, grand appart 130 m2, 3e étage, asc., parking. Prix 1.600.000. Vis. ts les jours 13-18 heures : 25, quai Voltaire.

CHERCHE-MIDI - Imm. rénové. CHARMANTS 2 P., tt cft, belles poutres, état neuf. T. 293-62-16.

CITE UNIVERSITAIRE. Gd 3 P. + loggia, stdg, imm. réc., tél., box, cave. T. pr r.-vs 589-66-85, ou sur place, 10, bd Jourdan mardi 29 mars, 14 à 19 h. 30.

GD BALC. JARD. des PLANTES 140 m2, séj. dble + 4 p., asc., 6e étg. Calme. ODE. 42-78. Soleil.

RUE ST-GUILLAUME
Façade XVIIIe siècle
2 P., 51 à 64 m2 - 3 P. 100 m2 - Duplex dont atel. 150 et 200 m2
GEFIC CTI Mme DELORE 296-10-51

SEVRES-BABYLONE
5 P. même immeuble 1930 2 appts s/cour-jardin. Possib. chbre service. Park. Asc. - 633-29-17 - 577-38-38.

PASTEUR 85 m2, standing 1er étage sur rue
Profession libérale possible
VENTE ou LOCATION
TRU. 07-61, LE MATIN

5e Luxueux pied-à-terre 40 m2, soleil, vue dég. Mardi 14-17h 43, bd St-Michel, ou 734-59-09

PARC MONCEAU
190 M2 Triple réception, 3 chambres, 3 sanit.
ETAGE ELEVE - BON PLAN. SOLEIL - BALCON
633-29-17 - 577-38-38

XVe Studio tt confort. 90.000 F. TEL. 566-02-85

Région parisienne

VINCENNES
Près Mairie, 4 Pces, état neuf, tout confort, 80 m2. - 355-24-05.

BOULOGNE NORD
100 m2, liv. 28 m2, 3 chbr., S. de B. + S. d'eau, tout confort, bon état, récent. T. : 825-60-40.

VUE SUR TOUT PARIS
KREMLIN-BICETRE
Imm. récent, 4 P., tout confort, impeccable : 210.000 F. Visite lundi, mardi, 16 h. à 19 h. 30, 64, rue Ch.-GIDE, ou 387-27-60.

NEUILLY. 70, r. Paul-Borghèse, Appt 140 m2 récept. 4 ch., chb., service, parkings. Mardi 14-16 h. 333-53-03 - 553-13-43.

LE CHESNAY-PARLY II
Appt près centre cclal, sans vis-à-vis, 4e étg., entrée, cuis. équipée, beau séj. avec loggia, 4 chbres, 2 bains, 2 dressings, 2 wc, box fermé. Cave. 420.000. J.M.B. - 970-79-79.

Neuilly. Victor-Hugo-Parmentier, immeuble P. de T., ravissant 150 m2, réception + 3 chbr., 2 bs, chbre de serv., r.-de-ch., avec cour-jardin privative. MONTESFORT - 544-11-87.

BECON (près gare)
Imm. récent, 3 p., tt cft, balcon, soleil. Mardi, mercredi, 14-17 h. Mme MARTIN, 20, rue Louis-Ulbach, COURBEVOIE. 742-99-09.

NEUILLY - PRES BOIS
Belle réception, 4 chb., bains, Dégagé, s/verdure, 2 ch. serv. MICHEL & REYL - 265-90-05.

ÉGLISE BOULOGNE
APPT 4 PCES s. de bs., ch. cent., cuisine.
BON ETAT GENERAL, 95 M2
TEL. : 766-04-17, poste 255.

BOULOGNE - PORTE ST-CLOUD
—13, RUE DES PRINCES
3 P récent, asc., balcon. Mardi 14-17 h - 633-29-17.

NEUILLY Beau 6 pièces, 190 M2
J. FEUILLADE - 566-00-75

LE CHESNAY - PARLY II
Magnifique appartem. type III, 150 m2 habitables, terrasse vitrée, loggia, séj. 40 m2, s. à manger, 2 chbr., 2 bains + 2 dressings, cuis. équ., office, lingerie, cave, box fermé, parking extérieur. Px 730.000 F. J.M.B. - 970-79-79.

Province

Part. vend 1 appt à CANNES, bord de mer ; 1 appt Deux-Alpes 38520, 6e étage avec ascenseur S'adr. Delaye MAITRE, 17, av. J.-Jaurès. Fontaine 38600

appartem. achat

Part. ch. appt 80 m2 minim. dans maison ancienne, étages supérieurs, dans bon quartier. Ecrire ABECEDAIRE, 68, rue Crozatier, 75012 PARIS.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent 2 à 3 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. Tél. 566-00-75, rech. PARIS 15e et 7e pour bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEMENT COMPT -

constructions neuves

Emplacement 1er ordre
BOULOGNE Mo Marcel-Sembat
7-9, rue des Quatre-Cheminées
Studios : 161.500 F
2 pièces : 218.600 F
3 pièces : 384.600 F
4 pièces : 482.700 F
Livraison prévue fin 1977
(Bonification d'intérêt aux investisseurs, à la livraison)
M. DREVAL - 265-35-07 et 39-80

9, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (5e).
LE GEOFFROY SAINT-HILAIRE
Imm. de qualité. Façade classée Disponible 12 APPTS luxueux, de la chambre au 4 pièces PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison fin 1er trimestre 1977 Visite sur place tous les jours de 14 h à 19 h, sauf mardi.
SAGE 824-49-32

hôtels-partic.

NEUILLY, exception. au calme. Hôtel part., très belle récept., 4 chbres, 4 bains, décoré impeccable, 2 300 000. PASTEYER. TEL. : 266-35-84, le matin.

bureaux bureaux

BASTILLE
A LOUER
IMMEUBLE 4000 M2
BUREAUX ET SALLE INFORMATIQUE OU RESTAURANT.
27, BOULEVARD BOURDON
parking
Renseignements: 132, bd Haussmann 75008 PARIS
D.FEAU entreprises 261.80.40

EXELMANS. Urgent à louer 4 bureaux 70 m2 1er ét., soleil, meublés ou vides, 3 tél., parkg. Bail : 3-6-9. Téléph. : 525-89-70.

8e RUE DE LA BIENFAISANCE
A LOUER
2.000 M2
BUREAUX NEUFS
Petit immeuble, haut standing, parkings.
SARI
720 14 15

8e proximité ST-AUGUSTIN Ds immeuble grand standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52

Mo SABLONS A louer, bureaux en 3 étages élevés, 330 m2. Tél. 6 lignes. Tél. : 924-12-04.

1 à 20 BURX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. Tél. : 293-45-55.

VAL-D'ARGENTEUIL
FACE GARE
PARIS-ST-LAZARE
A 13 MINUTES
BUREAUX
A LOUER
DE 163 M2
A 9.700 M2
SARI
720 14 15

8e PROPRIÉTAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux refait neuf. Téléph. : 563-17-27.

224-08-80
domicile courrier, secrét., permanence, téléph., télex.

locations non meublées Offre

paris

TROCADÉRO
Studio 44 m2, entrée, cuisine, S. de B., placards, balcon, téléphone, 3e étage, ascenseur : 1.200 F + 130 F de charges. Téléphone, 9-13 h. à : 531-55-43.

ILE ST-LOUIS : Part. à Part. loue dans bel immeuble ancien 60 m2, 2 pces, cuis., s. bains, tél. 2.000 F c.c. Tél. : 951-08-93

Région parisienne

ORSAY 20' PARIS par R.E.R. Résidentiel
APPTS neufs dans parc privé 4 P., 85 m2, tt cft, park., tél. 1.400 F + charges. ALM. 13-72.

locations meublées Offre

paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, r. Saint-Charles, 75015 Paris, LOUE A LA SEMAINE, QUINZAINE OU AU MOIS : studios et appts. Tél. 577-54-04.

locations non meublées Demande

paris

Rech. appart. 2-3 p., 60 m2 env. 15e, 16e arr. 1.600 max. 578-09-84.

Collabor. du « Monde » ch. gd studio ou 2 p., tt cft, tél., de préférence Marais, Ve, VIe, VIIe. Ecr. à 6.465, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Pour Société Européenne, ch. villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans 283-57-02.

viagers

LA GARENNE-COLOMB., villa 9 pièces, jardin 500 m2. Libre sous 1 an, 35 000 + 4 000 rente. ETUDE LODEL - Tél. 355-61-58.

Les meilleures conditions
37 ANS D'EXPERIENCE
FONCIAL VIAGER
Etude gratuite, rente indexée. 19, bd Malesherbes. T. 266-32-35.

7e ARRDT VANNEAU
2e ét. sur cour-jardin
3 PCES BAINS, SOLEIL. 65.000 F + 1.887 mens.
OCCUPE s/2 TETES 67 et 87 a. JOUBERT ET ANDRE 766-04-17, poste 260.

villas

VIROFLAY. Résidentiel, 140 m2 habit., récept., bur., 4 ch., 2 bs. 735.000 F. Téléphone : 027-57-40.

NICE, 20 km., domaine 4 ha, villa neuve, 10 P. 1.200.000. Millot, 14 bis, Raimbaldi, 06-Nice. Téléphone : (93) 55-41-71.

fonds de commerce

Emigré Algérien vend ou éch. très belle affaire en France avec beau logement contre SIMILAIRE A ALGER (ou) CONTRE VILLA avec local de 400 à 500 m2 ou TERRAIN à bâtir à Alger. Ecr. no T 99125 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TOULOUSE, cause familiale, vente et pose cheminées avec contrat exclusivité en S.A.R.L., C.A. 800 000 F, avec 1 ouvrier, marge impte, magasin 100 m2 luxueusem. aménagé, formation assurée, prix, matériel et stock compris : 250 000 F. Tél. : av. 9 h. ou ap. 19 h. (61) 74-25-44.

NIEVRE Vd Librairie-Papeterie C.A. 350.000 F Raison famil. - Tél. (86) 84-15-14

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F. — 742-78-93.

Pour acheter une maison ou un appartement neuf à la mer ou à la montagne, lisez la revue : « L'IMMOBILIER MER, MONTAGNE ». Vous trouverez dans les 68 pages : 800 constructions neuves répertoriées par région; 11 reportages sur des résidences situées à Kerjouanno, Carteret, Cap-Ferret, Beaulieu, Nice, Roquebrune, Cap-Martin, Bandol, Hyères, Saint-Raphaël, Cassis, Megève.
Un dossier : Le point immobilier sur les Alpes-Maritimes. Une enquête : Investir à la mer ou à la montagne.
Envoi gratuit de ce numéro sur demande à SOPEM, 13, r. des Minimes, 75003 Paris

propriétés

REGION SUD - 50 KM. PARIS belle propriété style manoir, de plain-pied, sal. 90 m2, S. à M. 40 m2 + serv., 2 chem. monument., poutres appar., 8 chbr., 7.000 m2 terrain clos, parc, jardin à la Française, vasque artistiq., aliment. par pet. rivière, dépendances. — Tél. : 633-48-99.

OISE - 90 KM. DE PARIS
ANCIEN MOULIN ET ETANG
maison de caractère, bon état, tt conft, séj. poutres, cheminée, 5 chbr., dép., verger, bois et pièce d'eau, ens. s/28.000 m2. LIBRE. Prix : 700.000 francs. Me PLUVINAGE, notaire, 02120 GUISE. Tél. (23) 61-81-45.

PROVENCE. Anc. moulin rest., caract. 10 p. tt cft parc 850 000. LUBERON b. mas caract., 6 p. + dép. Vue adm. 55 ha 1 050 000. Cabinet ARONE - 84300 CAVAILLON. Tél. : (90) 78-10-68.

SENLIS
magnif. ppté P. de T. 2.500 m2, S. à M., bur., 4 gdes chb av. cab. toil. + 3 chb, cuis., offic., bns, gren., ss sol, gar. 800.000.
ACB 771, rue Paris, Chapelle-en-Serval. - (15-4) 454-60-42.

forêts

Ppt. vd 1 ha forêt 25 km Paris. Prix : 40 000 F. Tél. : 723-90-26.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

LA VIE ÉCONOMIQUE

BILLET

UN PETIT TRAIN DE SANTÉ

La santé est l'affaire de tous. Telle est du moins l'opinion de la Fédération française des industries du médicament (F.F.I.M.).

Dans cette optique, mais aussi afin de tenter de calmer les passions soulevées par l'intense polémique, les multiples débats contradictoires et les attaques répétées dont l'industrie pharmaceutique est l'objet, plus particulièrement encore ces derniers mois, la F.F.I.M. (1) a décidé de frapper un grand coup et de lancer avec la bénédiction des pouvoirs publics une vaste campagne d'information tant auprès du public que des milieux médicaux, passablement ébranlés par tant de divergences de vues. Elle s'est fixé deux objectifs : ouvrir le dialogue ; rétablir une vérité déformée à son sens. Elle s'ingéniera au premier chef à démontrer que les médicaments, qui comptent seulement pour 17 % dans les assurances-maladies et pour 5 % dans le budget de la Sécurité sociale, ne sont pas les principaux coupables du déficit de l'organisme de remboursement. Cette campagne revêtira un double aspect. Elle sera d'abord livresque. Trois ouvrages seront diffusés : un destiné à la profession : *Une synergie pour la santé* ; un autre aux élus et aux fonctionnaires : *La santé, un droit pour chacun* ; un enfin, payant celui-là, à l'intention du grand public : *La santé, en faire plus ? En faire moins ? A vous d'en décider*. Ce dernier opuscule, dont cinquante mille exemplaires ont été tirés dans un premier temps, sera complété d'un questionnaire en vingt points auxquels les lecteurs seront appelés à répondre. Ces derniers auront ainsi à se prononcer notamment sur l'utilité de la nationalisation de l'industrie pharmaceutique.

Mais la véritable plate-forme sur laquelle la F.F.I.M. a décidé de s'appuyer pour mieux faire passer son message sera constituée par une exposition itinérante. Un train de quatre wagons sillonnera la France. Il s'arrêtera quarante-huit heures dans chacune des trente-deux villes choisies par l'organisme pour y instaurer un « dialogue constructif ». Première étape : Caen, le 13 avril prochain.

C'est la première fois dans l'histoire que l'industrie pharmaceutique prendra véritablement langue avec les intéressés. La F.F.I.M. compte tirer un large parti des points de vue exprimés (public, corps enseignant et sanitaire) et des réponses qui lui seront faites pour orienter sa politique de santé, dont « le médicament, a souligné M. Maillard, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, n'est qu'un des moyens ».

Coût de ce petit train de santé : 1 million de francs, soit à peu de chose près, la dépense occasionnée par dix « spots » publicitaires à la télévision ou par vingt-cinq pages couleurs dans un grand hebdomadaire.

Quand on songe au prix de lancement d'une nouvelle poudre à laver le linge (plusieurs dizaines de millions de francs), ce n'est pas cher payer pour une meilleure information médicale. A condition qu'elle soit honnête et surtout bien faite.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Organisme créé en 1975 et qui regroupe le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, le Syndicat de l'industrie vétérinaire, les façonniers et les fabricants de produits biologiques et de produits d'extraction végétale.

AGRICULTURE

LES DISCUSSIONS DES MINISTRES DES « NEUF »

L'augmentation des prix agricoles français pourrait être supérieure aux propositions initiales

Les discussions des ministres de l'agriculture de la C.E.E. sur les prix à appliquer au cours de la prochaine campagne cheminent lentement. Les Neuf présents à Bruxelles depuis le vendredi 25 mars ont suspendu leurs travaux dimanche en fin de soirée et les reprendront lundi 28 mars après-midi.

En France, samedi 26 mars, deux cents éleveurs de la région Rhône-Alpes ont manifesté à Vienne (Isère) contre les propositions de la Commission de Bruxelles prévoyant une augmentation des prix du lait en 1977, inférieure à 3 %. A la suite de cette action organisée par le centre régional des Jeunes Agriculteurs, des télégrammes ont été envoyés à MM. Raymond Barre, premier ministre, Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, et Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A., ainsi qu'à plusieurs responsables syndicaux agricoles.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Samedi 26 mars, un projet de compromis, présenté par M. Silkin, le ministre britannique qui préside les travaux du Conseil, a été rejeté comme inacceptable par l'ensemble des autres délégations.

En l'état actuel des choses, ce sont les positions exprimées par le Royaume-Uni la Belgique et l'Italie, qui soulèvent le plus de difficultés. Les Anglais voudraient limiter les augmentations de prix dans leur pays, et les Belges considèrent en sens inverse, comme insuffisants les ajustements de prix présentés par la commission. L'Italie, quand à elle, estime que le fonctionnement actuele des « montants compensatoires » pénalise gravement ses producteurs et exige un aménagement (les exportations et produits allemand vers la péninsule se trouvent subventionnés d'une manière que Rome juge excessive).

Vers quoi s'oriente-t-on ? M. Gundelach, le commissaire chargé des affaires agricoles, n'a pas encore présenté de compromis, mais il a laissé entendre, dimanche soir, qu'il pourrait proposer une autre moyenne de prix communs fixée en unités de compte de 3,5 % au lieu de 3 % dans ses propositions initiales. Dans cette hypothèse, la hausse des prix en France, compte tenu des corrections monétaires (dévaluation du franc vert de 2,6 %), se situera aux alentours de 6,5 %. Par ailleurs, le taux du « *prélèvement de co-responsabilité* », que la commission suggère d'imposer aux producteurs de lait, à compter du 15 septembre prochain, afin de réduire les dépenses supportées par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA), pour résorber les excédents de beurre et de poudre, pourrait être ramené de 2,5 à 1,5 %.

La commission accepterait ainsi que le FEOGA prenne en charge une fraction plus importante que dans le passé de la subvention accordée, pour favoriser la consommation de beurre au Royaume-Uni, donnant ainsi satisfaction aux Anglais.

Afin de répondre aux préoccupations des Belges, qui regrettent la faible augmentation des prix proposée par la commission (sans corrections monétaires favorables), alors que l'augmentation du coût de la vie en 1976 a été de l'ordre de 8,5 %, la commission pourrait autoriser le gouvernement de Bruxelles à accorder des aides directes à certains de ses producteurs.

Ph. L.

● LA SEIZIEME VENTE DE VIN DES HOSPICES DE NUITS-SAINT-GEORGES (Côte-d'Or) a été marquée par une hausse moyenne des cours de 66,2 % par rapport à l'année précédente. Quatre-vingt-douze pièces de vin (une pièce représente 228 litres) ont été vendues au prix moyen de 5 637 F l'une, soit au total une recette d'environ 582 684 F. L'augmentation des cours, analogue à celle de la vente de l'Hospice de Beaune, en novembre 1976, est due, d'une part, à l'excellente qualité de la récolte 1976, succédant à deux années médiocres, et, d'autre part, à la présence d'acheteurs étrangers (anglais, suisses et hollandais, notamment), alors que, les années précédentes, la majorité de la récolte avait été achetée par les négociants français. La cuvée la plus chère, deux lots de Nuits-Saint-Georges, premier cru « Cuvée des filles de Vergy », a atteint 7 500 F la pièce.

● LE STOCK DE VIN INVENDU ATTEINDRA 13 MILLIONS D'HECTOLITRES au début des prochaines vendanges, contre 11,5 millions au début des vendanges 1976, a déclaré le 26 mars, à Nîmes, M. Murret la Barthe, directeur de l'Office des vins, à l'occasion du vingtième anniversaire du centre départemental des jeunes agriculteurs du Gard.

SYNDICATS

LA C.G.C. DÉCIDE DE SURSEOIR A TOUTE PRISE DE POSITION SUR LES GIR

« *La Confédération générale des cadres* (C.G.C.) *n'est pas engagée en tant que telle dans les Groupements information responsabilité* (GIR) *ceux-ci ne prenant que des adhésions individuelles.* » Elle constate que « *les interprétations malveillantes ou tendancieuses qui ont pu être faites sur les objectifs réels des GIR ont pu troubler des adhérents* ». En conséquence, la C.G.C. estime qu' « *il n'est pas possible de prendre une décision immédiate sur le problème de fond posé par l'opportunité des liaisons entre les adhérents de la C.G.C. et les GIR* ».

Cette décision de surseoir à toute prise de position publique sur les GIR, qui a été adoptée tardivement « *à l'unanimité moins une voix* », lors de la réunion du comité confédéral de la C.G.C. le 26 mars, constitue un avertissement sinon une critique du président de la C.G.C., M. Charpentié, qui a participé à la création du GIR. La motion adoptée par les instances dirigeantes de la C.G.C. précise toutefois que la C.G.C. « *récuse toute utilisation de cette décision comme un désaveu de l'action entreprise par le président de la C.G.C mandaté par le bureau exécutif* ».

Si la prise de position sur le GIR peut donner lieu à des interprétations divergentes, le texte voté sur l'ajournement de la rencontre entre la C.G.C. et le ministre du travail constitue, très nettement, une approbation des interventions de M. Charpentié. La motion, votée à l'unanimité, indique que le comité confédéral considère que « *l'attitude prise par le ministre et son entourage est une regrettable erreur* » et « *tient à témoigner de sa volonté d'union autour de son président et du bureau exécutif, auquel il manifeste sa confiance* ».

En fait la réunion de ce comité confédéral a parfois été tumultueuse et l'opposition au courant de M. Charpentié s'est manifestée à plusieurs reprises : par une vive critique d'un rapport sur la Sécurité sociale et surtout par la non adoption d'un projet de la direction sur la fixation du congrès confédéral tous les trois ans au lieu de tous les deux ans (ce texte a recueilli 62 voix pour et 62 voix contre).

Au siège de la C.G.C., où l'on indique que le texte relatif au congrès a, en fait, été adopté, on ajoute que le président de la C.G.C. est prêt à rencontrer le ministre du travail pour lui présenter le rapport confédéral sur la Sécurité sociale.

● *Le Syndicat de la médecine générale : mise en garde contre les groupes Information et Responsabilité* (GIR). « Cette opération présente de grandes analogies avec la période qui précéda le front populaire en France, ou même, plus récemment, de ce qui se réalisa au Chili en 1972, où l'Association médicale chilienne fit campagne contre le régime en s'associant à la célèbre grève des camionneurs. »

CONFLITS ET REVENDICATIONS

A Dunkerque

LES RESPONSABLES DES DOCKERS ET LES DIRIGEANTS D'USINOR RENCONTRENT A NOUVEAU SÉPARÉMENT LE DIRECTEUR DES PORTS

De nouveaux « entretiens séparés » devaient avoir lieu ce lundi après-midi 28 mars au ministère de l'équipement entre M. Bastard, directeur des ports, et les représentants d'Usinor, d'une part, et ceux de la fédération C.G.T. des ports et docks, d'autre part, pour examiner de nouveau certains aspects du contentieux existant entre les dockers et les patrons de la sidérurgie. C'est surtout, semble-t-il, le problème du travail « à feu continu » qui devait être débattu, le syndicat C.G.T. de Dunkerque souhaitant que les jours de repos alternent plus fréquemment avec le temps de travail sur le quai aux aciers. En revanche, le travail « à feu continu » sur le quai minéralier n'est pas remis en cause. Ces questions interfèrent avec les problèmes d'emploi des dockers professionnels sur les quais privés, ainsi qu'avec des revendications de salaires et de classifications.

● LES ADMINISTRATEURS C.G.T. ET C.F.D.T. « ont quitté la séance du conseil d'administration de la Caisse nationale d'allocations familiales, appelé à discuter de l'institution d'un complément familial » dont le projet de loi doit être adopté définitivement lors d'un prochain conseil des ministres.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE DISCOURS DU PREMIER MINISTRE A L'INAUGURATION DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE LYON

De stand en stand

De notre correspondant

Lyon. — A la différence de la précédente visite, le 10 février, pour l'inauguration de l'hôtel de la communauté urbaine, le déplacement de M. Barre à Lyon pour l'inauguration de la cinquante-neuvième Foire internationale, dimanche 27 mars, n'a pas donné lieu à des manifestations de la rue hostiles. Seuls les élus de la gauche du nouveau conseil municipal de Lyon avaient fait connaître en séance publique, quarante-huit heures plus tôt, qu'ils dénonçaient l'utilisation politique à laquelle donnait lieu cette inauguration, et qu'ils visiteraient la Foire un autre jour.

Après un détour par les locaux où s'est installée il y a peu la délégation générale à la condition féminine, confiée à Mme Nicole Pasquier, le cortège ministériel a donc pu se frayer un passage dans la foule des premiers visiteurs de la Foire. Ce coude-à-coude avec des Lyonnais et des Rhône-Alpins n'a pas été pour autant synonyme d'accueil chaleureux. Certes, il n'y a pas eu, ou très très peu, de coups de sifflet ou de cris de protestation, mais il n'y a pas eu non plus d'applaudissements ou de vivats.

Le premier ministre, accompagné de M. Francisque Collomb, sénateur non inscrit, maire de Lyon (maj.), et de M. Pierre Douell, préfet de région, et entouré d'une nuée de journalistes attirés par des propos auxquels la rumeur conférait à l'avance une importance exceptionnelle, s'est rendu de stand étranger en stand étranger, distribuant approbations et encouragements.

Mais le premier ministre a aussi recueilli des doléances. *« Exporter davantage, on veut bien, mais donnez-nous les moyens »*, lui a dit notamment M. Roger Boudoul, vice-président du groupement interprofessionnel lyonnais, président de la Fédération des industries mécaniques du Rhône, dont l'entreprise vend à l'étranger 20 % de sa production. *« Nous avons commencé en attribuant 3 milliards de francs pour aider les exportations et nous poursuivrons nos efforts »*, lui a répondu M. Barre.

Ceux que l'inquiétude de la conjoncture tenaille auront-ils trouvé dans le discours musclé que M. Barre a prononcé dans le grand auditorium du Palais des congrès les éléments propres à leur redonner confiance ? D'une façon générale, les nombreux responsables économiques et chefs d'entreprise rhône-alpins présents ont apprécié le ton ferme du discours, la réaffirmation de la lutte prioritaire contre l'inflation, l'annonce des mesures d'aide à des secteurs comme la sidérurgie, les constructions navales ou les industries aéronautiques, des engrais, des pâtes et papiers et de la machine-outil (celle-ci particulièrement affectée dans la région Rhône-Alpes) ainsi que l'aide non négligeable aux P.M.E. et aux entreprises de taille plus importante. Certains déploraient cependant que l'industrie du textile, qui connaît d'énormes difficultés dans la région, n'ait pas retenu davantage l'attention du premier ministre. Ce dernier s'en est expliqué en faisant observer que, pour ce secteur, des moyens financiers avaient été dégagés qui avaient déjà commencé à produire leurs effets.

BERNARD ELIE.

« Tout attentisme ne pourrait que contribuer à l'issue redoutée »

déclare M. Barre devant les chefs d'entreprise

« Sept mois après *[le lancement du plan d'assainissement]*, d'importants problèmes demeurent, mais la politique rigoureuse élaborée par le gouvernement (...) a été appliquée sans hésitation en dépit des vicissitudes de la conjoncture économique, des oppositions systématiques d'inspiration politique et des protestations de catégories socio-professionnelles trop longtemps habituées à la facilité », *a déclaré M. Raymond Barre, dimanche 27 mars, en ouvrant la Foire internationale de Lyon.*

« Le redressement économique et financier du pays est une affaire de longue haleine », *a poursuivi M. Barre.* Il demande la continuité dans l'effort.

» Le gouvernement va poursuivre avec constance et ténacité la politique dont les grandes orientations ont été définies il y a sept mois. Nous devons continuer tout au long de 1977 à procéder à un effort de vérité et à un effort d'assainissement de notre économie.

» J'ai mis fin au « gel des prix » le 1er janvier 1977, comme je m'y étais engagé. En le faisant, j'étais bien conscient que les indices de prix seraient plus élevés au début de 1977 et qu'ils donneraient libre cours aux critiques. J'ai pris néanmoins cette décision pour deux raisons :

» — La première est qu'une politique des prix ne doit pas être « artificielle ». Elle doit reconnaître les réalités. Est-il possible d'ignorer la hausse des prix des matières premières qui ont augmenté de 85 % en douze mois ? Peut-on refuser une hausse des prix agricoles de la Communauté européenne ? A reporter indéfiniment de tels ajustements de prix, on risque d'encourager l'inflation au lieu de la combattre.

» — La seconde raison est que je tiens le blocage prolongé des prix pour nuisible aux entreprises. Les grands pays qui ont lutté contre l'inflation avec succès n'ont pas eu recours à une telle méthode. (...) L'évolution des prix doit être avant tout commandée par une politique saine du crédit et des finances publiques, par la stabilité du taux de change et par une modération des coûts de production.

» C'est la stratégie adoptée par le gouvernement. Elle nous permettra de parvenir au cours de 1977 à un taux d'inflation sensiblement inférieur à celui de 1976, même si les indices des prix au cours des trois prochains mois sont élevés. Ils ne signifieront pas une rechute dans l'inflation, mais une remise en ordre nécessaire de la structure de nos prix ; ils ne doivent pas modifier la tendance à la modération de l'inflation qui sera constatée sur l'ensemble de l'année.

Tarifs publics : Relèvement dès avril

» L'effort de vérité doit s'ajouter un effort d'assainissement de l'économie française. Il devra s'étendre sur plusieurs années, mais il était nécessaire qu'il fût entrepris sans retard. Cet effort portera en premier lieu sur les entreprises nationales. Le gouvernement procédera à des hausses de tarifs publics dès le mois d'avril dans la limite de 6,5 % annoncée.

» L'effort d'assainissement portera en second lieu sur la Sécurité sociale. Le gouvernement met actuellement au point les mesures à prendre dans ce domaine. (...) Elles tendront, d'une part, à une meilleure information des Français, d'autre part, à une modération des dépenses, et notamment des dépenses hospitalières qui constituent la cause principale du déficit de la branche de l'assurance-maladie.

» L'effort d'assainissement portera en troisième lieu sur les structures de certaines branches industrielles, dont la situation est critique. Tel est le cas de la sidérurgie, pour laquelle le gouvernement a adopté un programme financier, technique et social permettant la rationalisation de cette importante industrie et la sauvegarde d'un outil de production qui emploie cent cinquante mille personnes. Un effort analogue sera fait pour les constructions navales, l'industrie aéronautique, l'industrie des engrais, l'industrie des pâtes et papiers. L'Etat apportera à ces secteurs l'aide financière indispensable à la consolidation durable de branches importantes de l'industrie française.

» Le gouvernement n'entend pas obtenir le redressement économique et financier de la France au prix de la récession et du chômage. Mais (...) toute politique de relance globale est exclue, car elle ne pourrait aboutir dans les circonstances présentes qu'à provoquer une nouvelle poussée inflationniste et à aggraver notre déficit commercial. Cependant, le gouvernement met en œuvre tous les moyens de soutenir l'activité économique compatibles avec le rétablissement de nos équilibres. Pour cela, il agit principalement sur les exportations et sur les investissements. »

Après avoir rappelé ce qui avait déjà été fait pour favoriser les exportations et les investissements, M. Barre a confirmé ce que nous avons annoncé la semaine dernière, à savoir des prêts à intérêts « bonifiés » par l'Etat en faveur des entreprises :

« A partir du mois d'avril, le gouvernement mettra à la disposition des entreprises 4 milliards de francs destinés au financement de nouveaux investissements. 2 milliards seront consacrés au financement des investissements des P.M.E. et de l'artisanat, dans les mêmes conditions que celles définies en octobre 1976. 2 milliards seront par ailleurs affectés au financement d'investissements de grandes entreprises, par combinaison de crédits à long terme et de crédits à moyen terme accordés par l'intermédiaire du Crédit national à des conditions plus avantageuses que celles habituellement consenties. Pour que l'incidence économique de ces mesures soit rapide, les opérations devront être présentées par les entreprises avant le 30 juin 1977 et devront donner lieu à engagement de dépenses avant le 30 septembre 1977. Les crédits seront accordés par priorité aux entreprises procédant à des investissements dans des régions où se posent plus particulièrement des problèmes d'emploi.

» L'emploi est en effet une préoccupation constante du gouvernement. Ce n'est pas avec indifférence que l'on peut observer depuis deux ans dans ce domaine une détérioration qui frappe de nombreux travailleurs et plus particulièrement les jeunes (...) Ce problème a des causes multiples : certaines tiennent à la conjoncture ; d'autres à des transformations de la société, comme par exemple la plus grande propension à travailler des femmes ; d'autres s'expliquent par la distorsion qui se manifeste entre les aspirations des jeunes dues au progrès du niveau de vie et à l'allongement de la scolarité, d'une part, et la nature des emplois offerts, d'autre part. D'autres causes, enfin, tient internationales, comme la redistribution des richesses dans le monde et la concurrence plus intense de pays en voie de développement, qui ont bénéficié au cours de ces dernières années d'une industrialisation rapide.

» A cette situation il n'y a pas de remède magique, sauf à promettre, comme certains n'ont pas hésité récemment à le faire, qu'à terme de cinq ans il n'y aura plus de demandeurs d'emploi, dont le nombre aura été réduit au rythme de 200 000 par an. Le gouvernement n'entend pas pour sa part faire en ce domaine des promesses fallacieuses. Il est en revanche décidé à mettre en œuvre tous les moyens permettant d'améliorer la situation de l'emploi.

» C'est pour cela qu'il a entrepris une politique vigoureuse de lutte contre l'inflation, car l'expérience montre que le chômage est le prix que doit payer tôt ou tard un pays qui s'abandonne à l'inflation.

» Le gouvernement a mis à l'étude à la fin de l'année dernière une série de mesures d'ordre structurel permettant un meilleur fonctionnement du marché du travail et une augmentation de l'embauche. Il mettra en œuvre d'ici quelques semaines une politique active de l'emploi, qui sera animée par la volonté de promouvoir une plus grande solidarité entre générations, de manière à favoriser l'emploi des jeunes.

» La politique du gouvernement n'est pas, ainsi qu'on le prétend, contraire à l'intérêt des travailleurs (...). Il est absolument nécessaire que la recommandation gouvernementale, qui limite en 1977 la croissance des rémunérations à l'augmentation effective des prix, soit respectée par tous.

» Cependant la progression du pouvoir d'achat sera assurée cette année pour les travailleurs rémunérés au SMIC. En outre, le gouvernement accordera une augmentation des allocations familiales comportant un accroissement du pouvoir d'achat nettement plus important que par le passé. Ainsi veut-il donner tout son sens au contrat de progrès passé avec les familles et témoigner de l'importance qu'il attache à la politique de la famille. »

En conclusion, M. Barre a déclaré : « Je voudrais dire à nos chefs d'entreprise, à nos agriculteurs, à nos artisans, qu'ils ont le devoir national de produire, de créer des emplois, d'investir, d'exporter, et que toute hésitation ou tout attentisme de leur part ne pourraient que contribuer à l'issue qu'ils redoutent en mars 1978. Je voudrais dire à tous les travailleurs que des revendications excessives n'auraient d'autres résultats que de compromettre leur emploi et, comme dans d'autres pays qu'ils peuvent observer, de conduire inéluctablement à une amputation de leur pouvoir d'achat et à une baisse de leur niveau de vie. »

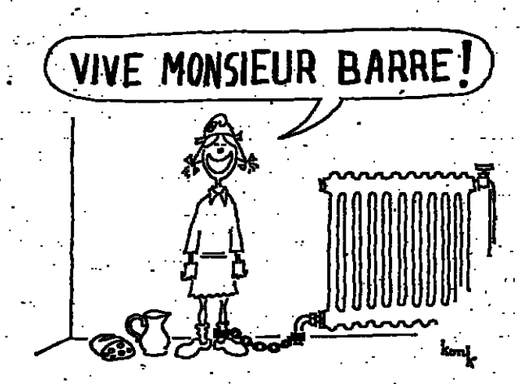

(Dessin de KONK.)

Soutien modeste

(Suite de la première page.)

Huit milliards, cela représente à peu près 0,5 % du produit intérieur brut ou 2 % de la formation de capital fixe prévue pour cette année, ou encore 3,5 % de l'ensemble des investissements des entreprises. Sans être négligeable, la somme est modeste.

Elle peut être comparée aux deux petits « trains » de soutien de l'économie que M. Chirac avait lancés le 17 mars 1975 (4 milliards) et le 23 avril de la même année (15,7 milliards), en direction — déjà — des exportateurs, des investisseurs, des P.M.E., du bâtiment... Ce qui n'avait pas empêché les pouvoirs publics de juger nécessaire, cinq mois plus tard, la mise en œuvre du vaste plan de relance du 4 septembre (30 milliards).

D'autres efforts financiers seront faits, il est vrai, ultérieurement, a confirmé M. Barre, pour cinq secteurs, dont la « *consolidation durable* » est recherchée : sidérurgie, construction navale, aéronautique, industrie des engrais, pâtes et papiers. Cela suffira-t-il à réactiver la machine ?

La consommation, qui représente environ 60 % du produit national, n'est pas concernée. Or elle ne doit guère augmenter d'ici l'été, estime l'I.N.S.E.E., la politique gouvernementale de blocage du pouvoir d'achat des salariés empêchant toute progression d'importance. Quant à l'investissement des entreprises (13 % du produit national), qui paraissait devoir stagner cette année, il pourrait progresser légèrement grâce aux mesures de « soutien ». L'expérience confirme, en effet, l'appétit des exportateurs et des investisseurs pour les crédits « bonifiés » (de 1 à 2 %) qui leur sont consentis par l'Etat.

Sur le papier, les décisions annoncées à Lyon devraient donc avoir un effet positif limité. Or dans le climat politique consécutif aux élections municipales, nombre d'entreprises — grandes ou moyennes — paraissent désormais hésiter à mettre en œuvre leur programme d'équipement. Leur attentisme pourrait annuler l'incidence des mesures gouvernementales de soutien.

« *Toute hésitation... de leur part* [contribuerait] *à l'issue qu'*[elles] *redoutent* », a prévenu dimanche M. Barre, dans sa conclusion. Cette admonestation — reprise le soir même par M. Ceyrac — convaincra-t-elle les indécis ? On ne le saura guère avant l'été, vu le retard de la statistique sur l'événement. D'ici là, le risque est grand de voir le climat général se détériorer, si — comme probable — la hausse de l'indice des prix reprend, tandis que le chômage continuerait de s'aggraver.

GILBERT MATHIEU.

PRESSE

A Copenhague

LE GROUPE BERLINGSKE LICENCIE MILLE TYPOGRAPHES

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le conflit qui affecte, depuis le 31 janvier, l'important groupe de presse conservatoire danois Berlingske — ce groupe édite le quart des quotidiens et périodiques du royaume — s'est aggravé : les mille typographes ont refusé, vendredi 25 mars, de reprendre leur travail en dépit de deux injonctions successives du tribunal des prud'hommes ; la direction a décidé, en conséquence, de les congédier tous.

C. O.

[Le « Berlingske Tidende », quotidien conservateur fondé en 1749, ne paraît plus depuis le 31 janvier 1977. L'ensemble des ouvriers, qui souhaitaient un renforcement des effectifs, avaient été mis en chômage technique à cette date. La direction du groupe soutenait que la situation financière du journal ne permettait pas ce recrutement.

Le tribunal du travail avait depuis condamné à deux reprises les ouvriers et leur syndicat à des amendes et exigé la reprise du travail.]

● *L'inspection du travail* de Paris a ordonné à la direction de l'Agence France Presse de réintégrer « immédiatement » le délégué syndical de la C.F.D.T. à l'A.F.P., M. Pierre Comparet, que, le 4 mars dernier, la direction de l'Agence avait décidé de muter en dépit des dispositions légales.

Dans la région Rhône-Alpes

UN QUOTIDIEN COMMUNISTE SERA LANCÉ A L'AUTOMNE

(De notre correspond. régional.)

Lyon. — A l'issue d'une réunion des fédérations des trois départements Rhône, Isère et Loire, organisée le 26 mars à Lyon, M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, a annoncé le lancement à l'automne 1977 d'un quotidien communiste diffusé dans la région Rhône-Alpes, mais principalement à Lyon, Grenoble et Saint-Etienne. Le parti communiste ne disposait dans chacune de ces trois villes que d'un hebdomadaire *(la Voix du Lyonnais, le Travailleur alpin, Regard sur la Loire)* encarté dans *l'Humanité - Dimanche*. Le dernier quotidien communiste édité dans la région Rhône-Alpes (sous le titre groupé *la République - les Allobroges - le Patriote*) avait disparu le 12 décembre 1958. Le nouveau quotidien, dont ni le titre ni les caractéristiques n'ont été précisés, portera à cinq le nombre des quotidiens édités en France par le P.C. *(la Liberté* dans le Nord, *l'Echo du Centre* dans le Centre, *la Marseillaise* à Marseille, et *l'Humanité*).

« *Pour la première fois*, a souligné M. Leroy, *le monopole absolu que détiennent* le Progrès *et* le Dauphiné libéré *est brisé, et ce sont les communistes qui donnent aux travailleurs la possibilité de disposer de ce nouveau moyen d'expression.* » Pour assurer le lancement du quotidien, les trois fédérations lancent une campagne afin de réunir 2 millions de francs.

● *M. James Schlesinger*, conseiller du président Carter pour les questions énergétiques, a donné des indications sur le programme que le chef de la Maison Blanche s'apprête à soumettre dans ce domaine au Congrès, afin notamment de réduire la consommation d'énergie. Le gouvernement américain envisage, selon M. Schlesinger, d'imposer une taxe supplémentaire sur les automobiles à forte consommation d'essence. Les véhicules à faible consommation seraient, croit-on, détaxés. Des mesures financières seraient également prises pour encourager les centrales électriques à utiliser du charbon. Il a fait savoir que le gouvernement poursuivra le programme de construction de centrales nucléaires conventionnelles. — *(A.F.P.)*

Avis financier

Le présent avis est publié à titre d'information seulement

PHOSBOUCRAA

Rabat

U.S. $ 20.000.000

FLOATING RATE LOAN

garanti par

OFFICE CHERIFIEN DES PHOSPHATES

et mis en place par :

FRAB BANK INTERNATIONAL

AMERICAN EXPRESS INTERNATIONAL BANKING CORPORATION
AMERICAN EXPRESS MIDDLE EAST DEVELOPMENT COMPANY
BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR
CHEMICAL BANK
SOCIETE CENTRALE DE BANQUE

Agent

FRAB BANK INTERNATIONAL

هكذا من الأصل

UGURATION

ne redoutée

UR BARRE!)

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE LYON

Les réactions et les commentaires

M. Mitterrand : le premier ministre emploie un langage léger et même incongru

M. François Mitterrand, qui était dimanche 27 mars l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a déclaré, en réponse au discours du premier ministre : *« Les responsables de la gauche, qui jouent le jeu de la démocratie en appelant les électeurs à voter pour leurs candidats, compliquent-ils vraiment la tâche du gouvernement et de M. Barre ? S'il faut supprimer les élections pour assurer la tranquillité de M. Barre, c'est une autre affaire, et nous changerons de système. Il faut le dire. En outre, quels sont les opposants mis en accusation ? Après tout, peut-être M. Barre visait-il M. Chirac, qui est à demi opposant, comme on le sait. (...)*

» Un appel du chef du gouvernement à l'opinion pour réussir un plan de redressement économique aurait beaucoup plus de valeur si ce plan était ressenti par la population, par le plus grand nombre des Français, et surtout par ceux qui produisent, comme un plan de justice, d'équité, un plan susceptible de servir les intérêts des groupes sociaux les plus frappés par la crise. Comme tel n'est pas le cas, il est très difficile à M. Barre d'être parfaitement entendu par ceux dont je parle, et ils sont le plus grand nombre, comme on vient de le voir aux élections municipales (...) Le premier ministre se permet d'appeler « joutes politiques » (jeux, jouer) des élections. Il est à ce point éloigné des réalités démocratiques françaises, perdu qu'il est, le pauvre, dans ses chiffres et dans son plan, qu'il oublie que c'est la réalité de la démocratie que des élections municipales aient lieu une fois tous les six ans pour élire trente-six mille cinq cents conseils municipaux. Je suis presque indigné que le premier ministre puisse employer une expression pareille.

« Un langage de technocrate »

» Les élections municipales sont un problème fondamental. M. Barre n'est pas chargé de distribuer les bons prix et les mauvaises notes. Je trouve son langage léger, je le trouve même incongru. J'observe qu'il y a là — je ne veux pas élever le ton, je n'ai rien contre lui, il a même des côtés très sympathiques — une méconnaissance de la vie démocratique et parlementaire française. Il a une sorte de dédain pour les parlementaires, alors qu'on pourrait penser qu'il aspirerait à le devenir. Je crois qu'il faut qu'il arrive à aligner au plus tôt son langage de technocrate avec la réalité politique dont il se charge. C'est un petit conseil que je lui donne, comme cela, de loin. J'espère que cela le servira. »

Dans les milieux patronaux

M. CEYRAC (C.N.P.F.) : des mesures cohérentes

Les mesures annoncées par M. Barre *« semblent à première vue cohérentes »*, déclare M. Ceyrac, président du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), dans un communiqué : *« Elles sont probablement suffisantes pour redonner vigueur aux secteurs en difficulté et pour mener une politique de l'emploi satisfaisante.*

» Ce qui frappe tout d'abord c'est l'ampleur de ces mesures : 8 milliards de francs vont être prêtés aux entreprises. Ce sont naturellement des prêts remboursables et des prêts destinés à financer les investissements des entreprises. La question est de savoir à quel taux ces prêts seront consentis. Il est indispensable que ces taux soient très nettement au-dessous des taux actuels, sans quoi ces mesures seraient inopérantes. Cet effort sera d'autant plus efficace qu'il sera appliqué rapidement. »

« Enfin, ajoute M. Ceyrac, *je me réjouis de l'effort qui est fait par le gouvernement en faveur des petites et moyennes entreprise, ce sont elles qui sont susceptibles de créer des emplois dès 1977. Les grandes entreprises prendront ensuite le relais. Au moment de l'arrivée de six cent mille jeunes sur le marché du travail, en septembre, ce sont les petites et moyennes entreprises qui devraient être en première ligne. »*

Au micro de France-Inter, M. Ceyrac avait évoqué les élections municipales. Le chômage a joué un rôle indiscutable dans ce scrutin, avait-il déclaré en substance, avant d'ajouter :

« Aux municipales il n'est pas sûr que ceux qui ont voté à gauche ont fait un choix de société. En 1978, les Français devront choisir entre un système fondé sur la liberté et un système de collectivisme bureaucratique. Il ne faut donc pas se laisser décourager, et continuer, en 1977, la politique de redressement économique et social en améliorant l'emploi et en maintenant le pouvoir d'achat. »

M. GINGEMBRE (C.G.P.M.E.) : une stratégie courageuse.

« On ne peut que souhaiter voir réussir la stratégie économique définie par M. Raymond Barre », déclare M. Léon Gingembre, président de la Confédération générale des P.M.E. dans un communiqué. *« Elle est d'autant plus courageuse que la situation politique est défavorable à tout ce qui peut, en demandant de nouveaux efforts aux Français, aggraver la morosité.*

» En ce qui concerne les P.M.E., une nouvelle fois nous espérons que les actes suivront les paroles. De plus en plus, on reconnaît les mérites de nos entreprises et la conception humaine de l'économie qu'elles représentent.

» Les P.M.E., poursuit M. Gingembre, *ne signifient pas seulement industrie, mais également commerce et prestataires de service. Chacune de ces catégories a des problèmes spécifiques qu'il ne faut pas oublier. Nous verrons, suivant la répartition que l'on fera de l'emprunt, si celui-ci est véritablement P.M.E., dans la part qu'on doit leur attribuer. »*

Dans la presse parisienne

L'HUMANITE : réforme, progrès, fleurs de rhétorique.

« En persévérant dans la politique que lui a dictée M. Giscard d'Estaing, le premier ministre continue à plaider qu'il n'y a pas d'autre voie pour le salut et que le salut viendra... un jour.

» En attendant, il matraque. Augmentation des tarifs publics, prix plus élevés « au cours des prochains mois », attaque frontale contre la Sécurité sociale, refus de soulager les salaires : M. Ceyrac peut s'estimer satisfait.

» Une seule nouveauté dans le discours du premier ministre : la prochaine attribution de crédits aux entreprises. (...) De ces élections, le pouvoir ne tire pas les leçons convenables. Il ne le peut pas, d'ailleurs. Les intérêts qu'il représente lui interdisent d'aller, si peu que ce soit, à la rencontre des aspirations populaires.

» C'est pourquoi, appliquant férocement le plan Barre, le pouvoir va cultiver les fleurs de sa rhétorique ordinaire. On va parler de réformes pour ne point en faire. On va évoquer le progrès pour cacher le conservatisme et la régression.

» Sur ces points, essentiels, M. Giscard d'Estaing et M. Chirac tombent parfaitement d'accord. »

(LAURENT SALINI.)

LE FIGARO : on peut craindre de sérieuses secousses.

« Raymond Barre a fait son choix et — au lieu d'étaler les hausses — il procédera à l' « opération vérité » (+ 6,5 % d'augmentation), en avril essentiellement.

» Il accepte donc la perspective d'un printemps difficile, se caractérisant — il l'a dit lui-même — par des indices de prix « élevés » au cours des trois prochains mois. Les syndicats se saisiront d'autant plus rapidement de cet argument qu'une hausse des prix supérieure à 6,5 % sur l'année rognera la marge de revalorisation — en tout état de cause très faible — du pouvoir d'achat qui subsistera. Et de ce point de vue, Raymond Barre est resté intraitable : la politique salariale définie en septembre — stabilisation temporaire du pouvoir d'achat, faible amélioration en fin d'année en cas de succès du plan — ne sera pas modifiée, sauf pour les plus défavorisés (SMIC) et ceux qui ont des charges de famille (allocations familiales).

» Le premier ministre a défini « son cap ». Il s'y tient. Mais on ne peut exclure de sérieuses secousses. »

(YANN DE L'ECOTAIS.)

LE MATIN DE PARIS : Est-ce démagogie que privilégier l'emploi ?

« Les nouveaux projets de relance tous azimuts du R.P.R. indiquent que la majorité doit commencer par balayer devant sa porte.

» En ce qui concerne l'opposition, cet appel à la modération est-il fondé ? Il y a bien encore du flou dans le programme économique des partis de gauche. Mais pèchent-ils par démagogie en privilégiant l'emploi ? Est-ce compromettre notre redressement que de prévoir, par exemple, une réduction par paliers du chômage — au rythme de deux cent mille créations d'emplois par an — en proposant de nouveaux emplois dans le tertiaire productif, en abaissant l'âge de la retraite de façon sélective, en encourageant les créations d'entreprises nouvelles ?

« Promesses faciles », répond le premier ministre, qui, à terme, prétend être seul capable d'éliminer le chômage. (...)

» Raymond Barre parviendra peut-être à faire reculer l'inflation. Pas le chômage, si la politique de l'emploi continue à être le parent pauvre de la stratégie gouvernementale. »

(JEAN-GABRIEL FREDET.)

L'AURORE : douze mois ? Difficile d'y croire.

« L'annonce de l'allocution de ce soir a quelque peu éclipsé le discours prononcé par Raymond Barre à la Foire de Lyon. C'est dommage, car la solidité de son exposé devrait vider d'attrait et de crédibilité les discours de tel habile illusioniste, dont la seule approche du pouvoir commence à ruiner l'épargne, voyez la Bourse !

» Raymond Barre aperçoit le péril du blocage commencé de l'économie. Il adjure les chefs d'entreprise, grands et petits, de surmonter leurs appréhensions. Il dégage 4 milliards (lourds) de crédits à employer sans délai, pour stopper la chute de l'investissement. C'est un gros ballon d'oxygène contre l'asphyxie.

» Douze mois à vivre de cette façon ? Difficile d'y croire ! »

(J. VAN DEN ESCH.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : manque de modestie.

« Comment peut-il encore « demander à tous les Français d'accepter les disciplines collectives » alors que le refus de l'austérité — en tout cas sans répartition équitable des sacrifices — a sans doute joué une part déterminante dans le vote majoritaire que vient de recueillir l'opposition ?

» Mais ce n'est pas que sur ce seul plan que Raymond Barre s'attirera des critiques. Il se comporte en effet comme si l'opposition se contentait de vendre des rêves et des illusions et comme si lui seul possédait toutes les clés de la situation économique.

» Il y a là soit un abus de langage, soit un manque de modestie. On ne peut se contenter éternellement d'écarter d'un revers de main les propositions d'experts qui valent bien ceux de M. Barre et par exemple celles d'une relance par la consommation et d'une lutte contre l'inflation appuyée sur la réduction des inégalités. »

(SYLVAIN GOUZ.)

Dans les syndicats

M. MICHEL ROLANT (C.F.D.T.) : les travailleurs vont payer la note.

Les décisions annoncées par M. Barre *« ne sont qu'un mini-plan de relance capitaliste au seul bénéfice de certaines entreprises »*, estime M. Michel Rolant, secrétaire national de la C.F.D.T. *« M. Barre vient d'offrir plus de 8 milliards de financements nouveaux aux entreprises. Les travailleurs vont payer la note par la réduction de leur pouvoir d'achat, l'augmentation des tarifs publics, le relèvement des impôts et des cotisations de Sécurité sociale, la baisse des prestations. Ce contre-feu improvisé ne comporte aucune garantie d'emploi pour les travailleurs et aucun contrôle sérieux des fonds publics utilisés. L'entêtement borné dans le refus des négociations constitue enfin la seule réponse du gouvernement aux revendications syndicales. »*

M. ANDRÉ BERGERON (F.O.) : ces mesures seront-elles suffisantes ?

Tout en estimant que les mesures de relance de l'activité sont *« nécessaires »*, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, se demande si elles seront *« suffisantes pour endiguer la montée du chômage »*. Au sujet du vœu de M. Barre de voir les travailleurs modérer leurs revendications, M. Bergeron estime qu'en ce domaine les organisations F.O. ont toujours agi *« avec lucidité et réalisme »*. Cela dit, ainsi qu'il l'avait déclaré samedi à Montauban, le secrétaire général de F.O. rappelle que *« la politique contractuelle est un puissant facteur d'équilibre et de stabilité, et par conséquent un élément important de la lutte contre l'inflation »*.

● LA F.E.N. demande à rencontrer le premier ministre sur l'emploi et la formation. Elle estime que les mesures décidées par M. Barre méritent d'être étudiées de près, mais affirme qu'*« aucune politique de l'emploi tendant à résorber le chômage ne peut être envisagée sans une politique radicalement différente dans son orientation »*.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Pour l'acquisition de matières premières destinées à ses Unités de Production de filés de laine, la Société Nationale de l'Artisanat Traditionnel lance un appel d'offres pour l'achat de :

— 108 tonnes de laine de France ou similaire 1er choix - grand blanc lavées à fond (laines mères) ;

— 172 tonnes de laines de Nouvelle-Zélande ou similaire 1er choix - grand blanc lavées à fond (laines mètres) ;

— 6.500 kilos de colorants acide de diverses couleurs.

Les offres seront reçues à la Société Nationale de l'Artisanat Traditionnel, 1, boulevard Front-de-Mer — Bab-El-Oued — Alger jusqu'au 30 avril 1977. Elles doivent être adressées sous double enveloppe. L'enveloppe intérieure doit comporter la mention « Appel d'Offres International n° 1 DG - Ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires sont tenus par leurs offres pendant un délai de 90 jours.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Adjudication de la Ville de Paris
Chambre des Notaires de Paris,
le mardi 19 avril 1977, à 14 h. 30
BAIL
de L'ANCIEN MOULIN des SOURCES
à CAILLY (Eure)
AVEC DROIT DE PECHE
CONTENANCE 53 A. 73 CA.
MISE A PRIX
du LOYER ANN. : 15.000 F
Bail 3, 6, 9 ans à/c du 19 avril 1977
Consign. prench. 15.000 F ch. cert.
Me BONNEL, notaire Paris, (8e),
79, bd Malesherbes, 387-89-10.
VIS. : à/c. du 4 avril sur r.-vous à M. LEDIEU, 2, rue Lobau, Paris (4e), tél. 277-15-40, p. 4912.

Vte Trib. à Evry, 29 mars 1977, 14 h.
PROPRIÉTÉ 575 M2
Compren. 3 Bâtim. habitat. - Jardin
MENNECY (91)
38, rue du Village
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
Rens. : S.C.P. ELLUL GRIMAL
Evry. 077-19-44 ; Me PAVIE, 077-57-72.

ET VENTES
PAR ADJUDICATION

Adjudication de la Ville de Paris
Chambre des Notaires de Paris,
le mardi 19 avril 1977, à 14 h. 30
BAIL
de L'ANCIEN MOULIN
de FONTAINE
à FONTAINE-SOUS-JOUY
(Eure) - Lieudit « L'AULNAYE »
AVEC DROIT DE PECHE
CONTENANCE 51 A. 90 CA.
MISE A PRIX
du LOYER ANN. : 18.000 F
Bail 3, 6, 9 ans à/c du 19 avril 1977.
Consign. pr ench. 18.000 F ch. cert.
Me BONNEL, notaire Paris, (8e),
79, bd Malesherbes, 387-89-10.
VIS. : à/c du 4 avril. sur r.-vous à M. LEDIEU, 2, rue Lobeau, Paris (4e), tél. 277-15-40, p. 4912.

Vte s. convers. de sais. en vte volont. Pal. Just. Paris, lundi 18 avril 77, 14 h.
dans Tour Maine-Montparnasse Centre Commercial Parvis Sud
LOCAL USAGE COMMERCIAL - Surf. : 1.279 m2
SUR 2 NIVEAUX constit. par les lots 5.180 et 5.197 de la copropriété et actuell. loué commercialem. à un CLUB de SQUASH
MISE A PRIX 3.000.000 de F.
S'adr. Me DANET (S.C.P.A. DANET, BUCHER, MOREAU, NECTOUX, COPPER-ROYER), avocat à Paris (17e), 51, rue Ampère, tél. 622-32-78 et 924-23-31 ; Me P. BAILLY, avoc., Paris (1er), 18, r. Duphot ; greffe des criées du Trib. de Gr. Inst de Paris ; et sur les lieux pour vis.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 25 avril 1977, à 14 heures
UN APPARTEMENT sis à PARIS (17e)
15-15 bis et 15 ter, boulevard Gouvion-Saint-Cyr
Au 7e étage gauche, escalier B, comprenant : salle à manger, salon, lingerie, deux chambres, cuisine, entrée, bains, wc, placards, terrasse et cave au sous-sol - GARAGE au sous-sol - LIBRE DE LOCATION
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
S'adresser à Me BARBA, avocat à Paris, 51, rue Montaigne ; Me TEBOUL, avocat à Paris, 29, rue la Boétie ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

(PUBLICITE)

EMIRATS ARABES UNIS

APPEL D'OFFRES

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS D'ABU DHABI - ÉMIRATS ARABES UNIS

Lance un appel d'offres aux entrepreneurs en bâtiment internationaux pour la réalisation du projet de la **PRÉFECTURE DE POLICE D'ABU DHABI.**

Il s'agit d'un ensemble d'immeubles d'une surface globale de construction de 21.500 m2 à bâtir sur un terrain d'environ 50.000 m2, situé près de la route de l'aéroport (à mi-distance entre le centre ville d'Abu Dhabi et l'aéroport).

L'ensemble comprend les composants principaux suivants :

1) **Le bâtiment principal :** généralement des immeubles de 2 étages d'une surface de construction d'environ 10.000 m2 comprenant :

a) les locaux administratifs ;
b) les services techniques ;
c) bibliothèque ;
d) salle de réunion.

2) **les casernes :** Des immeubles de 2 étages d'une surface de construction d'environ 4.000 m2, tout confort.

3) **le Laboratoire médico-légal :** Un immeuble de 6 étages d'une surface de construction d'environ 5.750 m2 comprenant :

a) administration ;
b) services techniques ;
c) salle de réunion.

4) **les immeubles des services généraux :** ces immeubles couvrent une surface de construction d'environ 1.500 m2.

5) **clôture et entrées principales.**

6) **l'aménagement de l'environnement et les parkings.**

Le dossier concernant le présent appel d'offres sera disponible fin mai 1977.

Pour obtenir le questionnaire de présélection ou des précisions sur le projet, écrire à :

KHATIB et ALAMI (Consolidated Engineering Co.)
Abu Dhabi Office : P.O. Box 2732 - Tél. 43400.
Dubai Office : P.O. Box 5091 - Tél. 22203/4
Télex : CONSIG 5725 DB.
Sharjah Office : P.O. Box 688 - Tél. 24144.

Les questionnaires doivent être retournés à la même adresse le 17 avril 1977 à 12 h. au plus tard.

DIDOT BOTTIN

Réunie le 24 mars 1977, sous la présidence de M. Bruno Monnier, président-directeur général, l'assemblée générale a approuvé à l'unanimité les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 1976. Le bénéfice net comptable s'élève à 1 028 000 F contre 14 061 000 F pour l'exercice précédent. Hors plus-values le bénéfice net comptable était de 603 000 F. Il convient de rappeler que le résultat de l'exercice précédent tenait compte des plus-values à court et à long terme dégagées par la vente de l'immeuble du 195, boulevard Saint-Germain.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net identique à celui de l'exercice précédent, mais s'appliquant à un capital augmenté de 20 300 actions nouvelles gratuites créées durant l'exercice. Ce dividende net de 7,50 F auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 3,75 F sera mis en paiement à compter du 1er avril 1977.

Dans son rapport le conseil a souligné l'accueil extrêmement favorable réservé au nouveau Bottin des professions paru durant l'exercice 1975-1976.

La deuxième parution du Bottin des professions aura lieu au mois de mai prochain, et le nombre d'entreprises recensées aura augmenté de plus de 15 %, pénétrant davantage dans le détail de la vie économique française.

Enfin pour compléter et surtout continuer à publier les informations rassemblées dans le passé, dans sa collection départementale, Didot-Bottin a décidé de faire paraître, à partir de 1978, un Bottin des communes regroupant des informations administratives et économiques à l'échelle des départements et des communes. Cet ouvrage qui est demandé complétera la collection. Ainsi Didot-Bottin pense offrir la gamme complète des renseignements indispensables aux entreprises.

LAFFITTE - RENDEMENT

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 25 mars 1977 a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Le dividende de 7,16 F auquel s'ajoute un avoir fiscal de 1,89 F, sera mis en paiement le 30 mars 1977.

Les actionnaires peuvent bénéficier du réinvestissement gratuit jusqu'au 30 juin 1977.

LAFFITTE - TOKYO

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 25 mars 1977 a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Le dividende de 3,23 F auquel s'ajoute un avoir fiscal de 0,18 F sera mis en paiement le 30 mars 1977.

Les actionnaires peuvent bénéficier du réinvestissement gratuit jusqu'au 30 juin 1977.

ESSO S.A.F.

Au cours de sa réunion du 25 mars 1977, le conseil d'administration d'Esso S.A.F. a arrêté les comptes de l'exercice 1976.

Le déficit économique de l'exploitation est de 84 millions de francs après une dotation aux amortissements de 418 millions de francs.

Par ailleurs, la valeur des stocks à volume constant s'est accrue de 358 millions de francs en raison de l'augmentation du prix du pétrole brut due à la hausse du dollar. Malgré l'importance de cette augmentation en valeur des stocks, la dotation à la provision pour fluctuation des cours des matières premières a dû être limitée à 125 millions de francs, du fait de la loi de finances qui a réduit pour les seules sociétés pétrolières le plafond autorisé de la provision.

Compte tenu de ces éléments, ainsi que :

— d'une perte de 59 millions de francs, solde des pertes et profits divers, constituée pour l'essentiel par des pertes de change,

— et de l'impôt sur les sociétés de 46 millions de francs,

le profit net pour les activités propres à Esso S.A.F. s'établit à 44 millions de francs.

Le dividende reçu d'Esso B.R.P. étant de 55 millions de francs, le résultat net comptable s'élève à 99 millions de francs.

Lors de sa réunion du 27 avril 1977, le conseil d'administration décidera de l'affectation de ce résultat.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires est convoquée pour le jeudi 23 juin, à 10 heures au siège social, 6, avenue André-Prothin, à Courbevoie.

GEVELOT S.A.

Le conseil d'administration s'est réuni le 17 mars 1977 sous la présidence de M. Philippe Burrel, pour examiner et arrêter les comptes de l'exercice 1976.

Comme le laissait prévoir l'accroissement d'activité, puisque le chiffre d'affaires est passé de 210 millions de francs en 1975 à 258 millions de francs en 1976, le cash-flow de la société s'est sensiblement amélioré, atteignant 15,7 millions de francs contre 4,6 millions de francs pour l'exercice précédent.

Le conseil a décidé d'utiliser la possibilité offerte par la législation pour doter pleinement les provisions pour hausse de prix et pour fluctuation des cours à concurrence de 3,4 millions de francs. Après des amortissements s'élevant à 10,8 millions de francs contre 9,6 millions de francs en 1975, le bénéfice net de l'exercice ressort à 2 014 327 F contre une perte de 4 396 462 francs en 1975.

La proposition d'affectation de ce bénéfice sera établie par le conseil à sa prochaine réunion et soumise à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 22 juin 1977.

SOCIÉTÉ LYONNAISE IMMOBILIÈRE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE SLIMINCO

Au cours de sa séance du 23 mars 1977, le conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice 1976.

Ces comptes font apparaître, après dotation de 37 976 990,97 F aux comptes d'amortissements et de provisions (dont 7 684 162,40 F au titre des frais d'acquisition exposés au cours de l'exercice), un bénéfice net de 46 318 824,01 F contre 39 896 573,99 francs l'an passé.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires qui se réunira le 17 mai 1977 la distribution de 85,1 % du bénéfice net distribuable, soit 39 373 000 francs, correspondant à un dividende de 17,50 F par action (contre 15 F précédemment), soit une augmentation de 16,67 %.

La société a déployé au cours de l'exercice une activité soutenue aussi bien dans le domaine du crédit-bail que de l'acquisition en propriété directe d'immeubles locatifs, pour lesquels le montant des opérations réalisées ou à réaliser s'établissait au 31 décembre 1976 à 228 millions de francs hors taxes représentant 76,8 % des fonds propres.

Les engagements nouveaux de SLIMINCO se sont élevés à 98,8 millions de francs hors taxes, dont 68,8 millions de francs hors taxes en crédit-bail et 30 millions de francs hors taxes en location simple, portant, après ajustements, le volume des encours à 972 millions de francs hors taxes au 31 décembre 1976 pour cent quarante-huit opérations réalisées par SLIMINCO depuis sa création.

En augmentation de 13,2 % par rapport à celui de l'exercice antérieur, le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 121 815 347,35 F hors taxes, dont 14 236 420,66 F hors taxes au titre des recettes provenant de l'exploitation des immeubles en propriété directe, dont la situation locative est satisfaisante.

TAITTINGER CCVC

Au cours de sa dernière réunion, le conseil d'administration a arrêté les comptes et le bilan de l'exercice 1976 qui font apparaître un bénéfice net, en sensible augmentation, de 3 292 559 F contre 1 158 589 F l'an dernier, après 4 478 470 F d'amortissements et provisions contre 3 190 465 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui sera réunie à Reims le 20 juin 1977 la répartition d'un dividende de 7,10 F par action qui, avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 3,55 F, assurera un revenu global de 10,65 F par titre, contre 10,05 F l'an dernier.

Après distribution, le compte « report à nouveau » de la société s'élèvera à 2 271 149 F.

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT (U.I.C.)

Au cours de sa séance du 25 mars 1977, le conseil a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1976.

Après 18 912 870 F d'impôt sur les sociétés (dont 616 175 F de contribution exceptionnelle) et affectation d'une somme de 7 500 000 F à diverses provisions, le bénéfice net ressort à 12 389 392 F (dont 148 579 F de plus-values) contre 11 459 161 F (dont 1 213 120 F de plus-values) en 1975.

Le conseil, se conformant aux recommandations gouvernementales, proposera à l'assemblée, qui se réunira le 13 mai, de fixer à 11,10 F (dont 3,70 F d'impôt versé au Trésor) le dividende payable en 1977 et, par prélèvement sur le bénéfice reporté, de distribuer dans le premier semestre 1978 un dividende supplémentaire de 1,50 F (dont 0,50 F d'impôt versé au Trésor).

Le dividende net, qui était de 7 F pour l'exercice 1975, serait ainsi porté au total de 8,40 F.

GESTION RENDEMENT

L'assemblée générale ordinaire, tenue le mardi 22 mars 1977 sous la présidence de M. Emmanuel Muselier, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 qui font apparaître un bénéfice distribuable de 8 882 070,17 F contre 5 399 226,31 F pour l'exercice précédent.

Elle a voté l'attribution d'un revenu global par action de 14,88 F contre 13,87 F l'an dernier.

Le dividende d'un montant de 14,09 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,79 F est matérialisé par les coupons nos 14, 15 et 16 :

— le coupon n° 14 de 4,43 F, exonéré de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, représente la part du dividende provenant de certains fonds d'Etat ainsi que d'une partie des primes de remboursement attachées aux obligations ;

— le coupon n° 15 de 4,57 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,36 F, représente la part du dividende provenant des obligations françaises non indexées ; exonéré à concurrence de 3 000 F de l'impôt sur le revenu des personnes physiques résidant en France, il ouvre droit au-delà de ce montant à l'option pour le prélèvement forfaitaire de 25 % libératoire de l'impôt sur le revenu ;

— le coupon n° 16 de 5,09 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,43 F, représente la part du dividende provenant des autres revenus.

Le dividende sera mis en paiement le LUNDI 4 AVRIL 1977, date à partir de laquelle les actionnaires ont, pendant un mois, la faculté d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de commission.

Le 22 mars 1977, l'actif global s'élevait à 135 085 759, 10 F contre 115 264 420,59 F le 31 décembre 1976. La valeur de l'action durant cette même période est passée de 199,98 F à 209,53 F.

CONFÉRENCE CEE/ASEAN SUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

avec la participation des banques de l'EBIC

Du 4 au 6 avril prochain, une importante conférence réunira à Bruxelles des représentants des secteurs industriel, commercial et financier des cinq pays de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Singapour) et des pays de l'Europe occidentale pour discuter des possibilités d'une plus large participation européenne au développement industriel de la région ASEAN et étudier les moyens de renforcer les liens commerciaux entre les Etats membres de la C.E.E. et de l'ASEAN.

Cette rencontre sera organisée sous le patronage de la Commission des Communautés européennes, des gouvernements de l'ASEAN et des banques membres de l'EBIC (European Banks International) : Amsterdam-Rotterdam Bank N.V., Banca commerciale Italiana, Creditanstalt-Bankverein, Deutsche Bank, Midland Bank, Société générale de banque, Société générale.

Chaque pays de l'ASEAN délèguera à Bruxelles un groupe de vingt hauts fonctionnaires et hommes d'affaires.

La conférence permettra à ces hommes d'affaires de rencontrer leurs homologues européens, qui nombre de plus de deux cents, pour discuter de projets spécifiques, et sera également une occasion exceptionnelle pour les gouvernements des pays de l'ASEAN de présenter aux sociétés européennes les divers aspects du climat des échanges et des investissements en Asie du Sud-Est.

Une délégation de la Société générale, comprenant notamment MM. Jean Richard, vice-président, Marc Viénot, directeur général adjoint, et Léopold Jeonger, directeur de l'étranger, s'y rendra pour assister les dirigeants des firmes françaises.

BAIL INVESTISSEMENT

Le conseil d'administration, réuni le 21 mars 1977 a examiné et arrêté les comptes de l'exercice 1976.

— Les engagements nouveaux de l'exercice se sont élevés à 130 millions de francs ; ils porteront le patrimoine de la société à une valeur brute d'acquisition de plus de 1 milliard 200 millions de francs.

— Les fonds investis en 1976 dans les opérations en cours de réalisation atteignent 173 millions de francs.

— Les loyers quittancés sont passés de 128 millions de francs en 1975 à 147 millions de francs en 1976.

— Les provisions pour crédit-bail et amortissements de 36 millions de francs comprennent près de 7 millions d'amortissements accélérés.

— Le résultat de l'exercice s'établit à 49 300 000 F contre 33 800 000 F et se présente ainsi en augmentation d'un exercice sur l'autre de près de 20 %.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui réunira les actionnaires le 12 mai 1977, la mise en distribution de 85 % des résultats, soit 19,00 F par action. Le dividende versé au titre de l'exercice précédent était de 16,00 F par action.

CROUZET

Crouzet participera à l'installation du système de péage du métro de Rio-de-Janeiro.

L'administration du métro de Rio vient de passer commande à un groupement français, constitué des sociétés C.G.A., chef de file, Camp, Klein et Crouzet, du système de distribution et de contrôle automatique des titres de transport. Ce système assurera, en outre de nombreuses opérations comptables et statistiques.

Pour sa part, Crouzet livrera d'ici à la fin de 1978 :

— 10 distributeurs automatiques acceptant les pièces de monnaie pour équiper une « station pilote » ;

— 55 appareils permettant aux usagers d'acquitter un complément forfaitaire de taxe en cas de dépassement de la limite du trajet payé initialement ;

— 45 lecteurs-décodeurs de titres codés magnétiquement ;

représentant un marché d'environ 8 250 000 francs hors taxes.

Après Mexico, pour la seconde fois, du matériel Crouzet sera ainsi installé dans un métro sur le continent américain.

COMPAGNIE LYONNAISE IMMOBILIÈRE

Les loyers de l'exercice 1976 ont atteint 37 800 000 F, soit, par rapport à l'année précédente, une progression de 11,80 %. Il est rappelé que la société se trouve protégée, du fait des conventions signées avec l'Etat, des conséquences des mesures de limitation de loyers pour les locaux d'habitation.

Le bénéfice net s'établit à 28 663 000 F dont 1 920 000 F de plus-values nettes à long terme provenant de la vente de deux petits ensembles d'habitation à Ecully, près de Lyon, et Meylan, près de Grenoble.

Le conseil proposera à l'assemblée des actionnaires la répartition d'un dividende de 8,25 F (dont 2,07 F exonérés d'impôts) contre 8,00 F (dont 2,06 F exonérés d'impôts) au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 1976, la Compagnie lyonnaise immobilière possédait 3 771 appartements représentant près de 380 000 mètres carrés de surface habitable et 16 500 mètres carrés de bureaux et locaux commerciaux auxquels viendront s'ajouter, au cours des prochains mois, 1 800 mètres carrés dans l'immeuble Courcellor II, à Levallois.

Trade Development Bank Holding S.A.

Bilan consolidé

au 31 décembre

(avant constitution d'une provision pour le dividende proposé)

	(US$ 000) 1976	1975
ACTIF		
Caisse et avoirs en banques	990,436	908,297
Certificats de dépôt auprès des banques, effets financiers et obligations	763,800	556,300
Métaux précieux	* 65,223	* 87,783
Obligations de gouvernements et de municipalités (USA et Grande-Bretagne)	279,387	254,988
Comptes courants, avances à la clientèle et effets de change	1,049,100	740,567
Autres postes de l'actif	61,107	47,314
Goodwill de consolidation	—	3,183
Investissements	6,570	9,526
Immobilisations	36,623	34,405
	3,252,246	2,642,363
PASSIF		
Dépôts, comptes courants créanciers et réserves internes	2,738,355	2,206,739
Autres engagements	196,485	181,301
FONDS PROPRES UTILISÉS:		
Emprunts de capital à long terme	62,604	12,787
Autres emprunts de capital	38,308	40,808
Part des actionnaires minoritaires	41,228	38,887
Fonds propres des actionnaires:		
Capital-actions	24,605	24,605
Réserves et compte de pertes & profits	150,661	137,236
Total des fonds propres des actionnaires	175,266	161,841
Total des fonds propres utilisés	317,406	254,325
	3,252,246	2,642,363
Lettres de crédits et garanties	158.112	84,756

* dont $ 86,870,000 en 1975 et $ 65,597,000 en 1976 sont vendus à terme

Bénéfice net de l'exercice

Bénéfice net après taxes, intérêts minoritaires et transferts aux réserves internes (US$ 000)	23,133	21,565
▲ Bénéfice par action	$ 1.41	$ 1.31
▲ Nombre d'actions en circulation 16,403,300		

Etant donné l'augmentation du bénéfice et l'amélioration générale des performances du Groupe, le Conseil d'Administration de Trade Development Bank Holding S.A., recommande la distribution d'un dividende de US$ 0.55 par action, net d'impôt, payable le 31 mai 1977, ce qui représente un accroissement de 25% par rapport à l'exercice précédent (US$ 0.44 par action).

Filiales principales

Trade Development Bank, Genève
Republic National Bank of New York, New York
Trade Development Bank (Luxembourg) S.A., Luxembourg
Trade Development Bank (France) S.A., Paris
Trade Development Bank Overseas Inc., Panama City

Bureaux et représentants dans tous les centres financiers importants.

BANQUE EUROPEENNE DE CREDIT

BEC

EUROPEAN CREDIT BANK

Crédits en devises
à court, moyen et long terme
à taux d'intérêt fixes et variables
pour le financement
d'investissements nationaux
et internationaux

ACTIONNAIRES	BANQUE EUROPEENNE DE CREDIT
Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.	Fonds propres: FB 2 832.000.000
Banca Commerciale Italiana	(US $ 79,5 millions)
Creditanstalt-Bankverein	
Deutsche Bank AG	BANQUE EUROPEENNE DE CREDIT
Midland Bank Ltd.	Boulevard du Souverain 100, B - 1170 Bruxelles
Société Générale	Téléphone 660 49 00
Société Générale de Banque	Telex 23546 et 23411 (Arbitrage)

QUELQUES CHIFFRES CLEFS (en millions de dollars)

	1976***	1975**	1974*
Capital et réserves	79	46	49
Lignes d'avances subordonnées consenties par les actionnaires	120	106	118
Bénéfice net de l'exercice	10	8	7
Crédits à moyen et long terme accordés	1 444	1 296	1 156
Crédits à moyen et long terme prélevés	1 268	1 135	990
Titres	269	249	298
Avances à court terme	250	147	119
Total du bilan	2 066	1 770	1 627

Conversion aux taux suivants: *** BF 35,62 = US $ 1 ** BF 40,35 = US $ 1 * BF 36,10 = US $ 1

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	18 mars	25 mars
Indice général	76,6	72,4
Assurances	116,4	113,1
Banq. et sociétés financ.	87,1	83,8
Sociétés foncières	79,9	78,8
Sociétés investiss. portef.	75,9	73,7
Agriculture	73	71,9
Aliment., brasseries, distill.	71,9	67,8
Autom., cycles et l. équip	76,6	69,9
Bâtim., matér constr., T.P	83	78,1
Caoutchouc (ind. et comm.)	87,1	83,5
Carrières salines, charbon	91,7	87,6
Constr mécan. et navales	65,3	63,2
Hôtels, casinos, thermal.	91,3	87,9
Imprimeries, pap., cartons	64,9	61,6
Magas., compt. d'exportat.	53,6	50,6
Matériel électrique	79,3	71,2
Métall., com. des pr. métal	55,8	54,4
Mines métalliques	107,8	105,3
Pétroles et carburants	57,5	54,3
Prod. chimiq. et ai.-mét.	79,1	75,5
Services publics et transp.	78,3	76,8
Textiles	87	84,6
Divers	100,2	90,7
Valeurs étrangères	107	104,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	115,8	N.C.
Rentes perpétuelles	59,6	—
Rentes amort., fonds gar.	154,8	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,6	—
Sect. ind. publ. à rev. ind	195,2	—
Secteur libre	102	—

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	202,8	N.C.
Val. franç. à rev. variable	530,6	501,7
Valeurs étrangères	790,8	773,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	60,6	58
Produits de base	38,2	36,2
Construction	86,3	79,9
Biens d'équipement	54,7	50,2
Biens de consom. durables	102,4	90,4
Biens de cons. non durabl.	56	58,2
Biens de consom. aliment.	65	59,4
Services	88,4	84,4
Sociétés financières	70	67
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	159,4	150,4
Valeurs industrielles	53,7	48,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/3	28/3
1 dollar (en yens)	278 88	278 50

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	24 mars	25 mars
Valeurs françaises	88	86,9
Valeurs étrangères	101	101

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,4	56

LONDRES

Repli

Dans l'attente de la présentation du budget, les affaires sont calmes et les cours se replient, notamment aux industrielles et aux pétroles. Forte chute des assurances à la suite du désastre de Tenerife. Baisse également des mines d'or et des fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) : 151 20 contre 153 55

VALEURS	CLOTURE 25 3	COURS 28/3
War Loan 3 1/2 %	38 ...	38 ...
Beecham	442 ...	438 ...
British Petroleum	812 ...	792 ...
Shell	486 ...	474 1 2
Vickers	172 ...	172 ...
Imperial Chemical	368 ...	364 1 2
Courtaulds	116 ...	113
De Beers	252	251 1 2
*Western Holdings	14 5 8	13 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	217 ...	217 ...
*West Driefontein	17 1/4	16 3 4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

ESSO S.A.F. — Compte tenu de l'augmentation de la valeur des stocks (338 millions de francs) et du solde négatif des pertes et profits divers (59 millions de francs), le bénéfice net de 1976 pour les activités propres de la société s'élève à 44 millions de francs contre un déficit de 3 millions en 1975.

CREUSOT-LOIRE. — La marge brute d'autofinancement s'est établie en 1976 à 70,7 millions de francs contre 212,3 millions en 1975. L'exercice se solde sans bénéfice ni perte (contre 41,5 millions de profits nets en 1975). Le dividende global reste inchangé à 12 F par action.

CREDIT DU NORD. — Dividende global pour 1976 : 8,25 F contre 6 F.

COMMERZBANK. — Le dividende pour 1976 est inchangé à 9 DM.

TRAILOR. — Résultats nets du groupe pour 1976 : 11,35 millions de francs contre 2,8 millions en 1975 (*onze mois seulement*). Dividende global : 30 F contre 15 F.

GEVELOT. — Le bénéfice net de l'exercice 1976 s'est établi à 2,01 millions de francs contre une perte de 4,39 millions en 1975.

COMPAGNIE LEBON. — Résultat net 1976 : 9,74 millions de francs contre une perte (non comparable) de 24,45 millions de francs. Dividende global : 14,30 francs contre 7 francs en 1975.

COMPAGNIE LYONNAISE IMMOBILIERE. — Bénéfice net 1976 : 28,66 millions de francs contre 26,38 millions. Dividende : 8,25 francs (dont 2,07 francs exonérés d'impôts) contre 8 francs (dont 2,06 exonérés).

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* du lundi 28 mars publie notamment les insertions suivantes :

S.N.C.F. — Emission de 500 millions d'obligations de 2 000 F 11 % mars 1977, jouissance du 11 mai 1977.

Compagnie nationale du Rhône. — Emission d'un emprunt obligataire de 230 millions de francs divisé en 230 000 obligations de 1 000 F nominal portant intérêt de 11 % l'an.

Crédit foncier et communal d'Alsace et de Lorraine. — Emission au pair d'un emprunt de 50 millions de francs représenté par 50 000 obligations de 1 000 F, jouissance 8 avril 1977, portant intérêt de 11 %.

Banque nationale du Mexique S.A. — Insertion faite en vue de : 1) la cotation des 1 682 250 actions de 50 pesos mexicains créées en rémunération de trois apports-fusion ; 2) émission en France contre espèces au prix de 60 pesos mexicains et admission à la cote de 2 737 868 actions de 50 pesos mexicains (une pour huit), jouissance du 1er janvier 1977 ; 3) distribution gratuite et admission à la cote de 5 475 737 actions nouvelles de 50 pesos mexicains (une pour quatre), jouissance du 1er janvier 1977.

Pirelli S.p.A. — Inscription à la cote officielle des actions nouvelles représentant l'augmentation de capital de 50 milliards de lires maximum. Les actions nouvelles, jouissance 1er mai 1977, seront émises à raison de cinq actions de 1 000 lires pour huit anciennes de 1 000 lires chacune, compte tenu des actions provenant de la conversion des obligations de 5 % 1969-1984, présentées durant la période de conversion anticipée ouverte du 7 février au 7 mars 1977.

Crédit universel. — Attribution gratuite de 39 723 actions nouvelles de 100 F nominal (une pour quatre), jouissance du 1er janvier 1977. Le capital a été porté de 55 889 400 F à 69 861 700 F.

Foncia crédit. — Cotation des 42 210 actions nouvelles créées en rémunération de l'apport-fusion de la société Universall. Attribution gratuite des 106 252 actions nouvelles de 100 F nominal (une pour quatre), jouissance 1er janvier 1977. Le capital a été porté de 42 501 000 F à 53 126 200 F.

Comptoir textile du Nord. — Introduction sur le marché hors cote de la Bourse de Lille des 30 250 actions de 100 F représentant la totalité du capital de la société.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 25 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	37 20	1 447	GAN (Sté Centr.)	618	611	Locabail Immob.	186 ..	177 50	Immoinvest	88 90	88 50
5 %	53 50	0 726	Protectrice A.I.R.	220	220	Locafinancière	138	138 10	Cie Lyon Imm.	94	93
5 % 1920-1960	...	0 726	U.A.P.	565	562	Lyon-Alemand	91 90	81 90	UFIMEG	80 80	80 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	...	474	Cr. Ind. Als.-Lor.	146	147	Fonc. Chât.-d'Eau	580	580	Charg. Réun. (D.)	2526	2560
E.D.F. parts 1959	...	474	(M) Crédit Mod.	...	57	(M) S.O.F.I.P.	...	70	Comindus	337 60	325
Ch. France 3 %	131	131	Electro-Banque	150	147	Fonc. Lyonnaise	598	585	(Li) Dév. R. Nord.	141	140
Abeille I.G.A.R.D.	510	490	Financière Sofal	184	184	Immob. Marseille	804	828	Electro-Financ.	208	194
Abeille (Vie)	...	211	Finextel	130	128	Louvre	178	165	Fin. Bretagne	48	50
A.G.F. (Sté Centr.)	392	395	Fr. Cr. et B. (Cie)	58 50	51 40	Midi	592	592	Eaux et Eaux	455	495
Ass. Gr. Paris Vie	1191	1281	France-Bail	287	287	Rente foncière	645	645	La Mure	...	27 50
Concorde	240	240	Hydro-Energie	d 22	d 22	SINVIM	155	156	Lebon et Cie	119	119 60
Epargne France	302	303	Immobail B.T.P.	140	140	Voitures à Paris	276	278 60	(My) Lordex	...	119
Financ. Victoire	178	171	Immobanque	192 50	198	Cogifi	114	111 50	Cie Marocaine	...	28 60
Fonc. T.I.A.R.D.	87 90	80	Immofice	139 90	138	Foncina	103	103	O.V.A.I.M.	...	44 50
France I.A.R.D.	160	160	Interbail	171	170 50	Gr. Fin. Constr.	116	116	OPB Paribas	92 40	93
France (La)	300	291	Laffitte-Bail	119	118 50	Immindo	120	119 20	Paris-Orléans	75	72

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
834	4,50 % 1973	644 40	651	651	650
1645	C.N.E. 3 %	1640	1645	1649	1645
355	Afrique Occ.	337	325	327	320
325	Air liquide	300 10	301	305	305
61	Als. Part. Ind.	62 50	62	62	60 80
173	Als. Superm.	170	169	169	169
485	Cie Gle Eaux	382	378	371 20	370
185	E. J. Lefebvre	184	181	181	177 90
48	Esso S.A.F.	48 50	48 80	48 60	48 05
154	Eurafrance	154	158	158	158
380	Europe nº 1	378 50	374 50	375	379
123	Olida-Caby	123 20	122 40	122 40	122
77	Opfi-Paribas	77	82	82	81
84	Paris-France	82	81	81	81 05
70	Pechelbronn	79 50	68 80	68	69 50
445	T.R.T.	425	418	415	410
570	Tél. Electr.	507	501	502	501
115	— (obl.)	115 10	112 50	113 50	112 10
225	Tél. Ericsson	228	225	225	228
61	Terres Roug.	61	60 50	60 50	60 50
157	Thomson-Br.	154	149 80	151	149 80
285	— (obl.)	282	280	280 50	258
113	— (obl.)	113	113 10	113 10	113 18
125	Vallourec	123	121 50	121 50	121 50
350	V. Clicquot-P	351	325	332	352
390	Viniprix	380	365	365	359
320	Amer.-Tel.	316	319 80	319 80	316
15 50	Ang. Am. C.	15 25	14 95	14 90	14 95
98	Amgold	97 50	94	94 20	94
133	Astur. Mines	136	135	135	132 50
265	B. Ottomane	253 50	253	253	250 10
330	BASF (Akt.)	334	336	339	336
285	Bayer	293 20	293 50	294	290
48	Buffelsfont.	47 30	45 05	45	44 15
12	Charter	11 75	11 25	11 20	11 05
152	Chase Manh.	151 20	149 50	149 50	148 70
104	Cie Pét. Imp.	105 50	103 50	103 50	101 60
408	C.F. Fr.-Can.	407 50	407 50	408	410
16	De Beers (S.)	15 90	15 55	15 65	15 40
585	Deuts. Bank	588	594	589	587
255	Dome Mines	255	258	258	255
880	Du Pont Nem	867	858	853	860
360	East Kodak	346 80	343 50	341 80	341 80
17 50	East Rand	17 55	17 85	17 25	17
126	Ericsson	125 30	125	126	123
250	Exxon Corp.	247 80	250	247	250
290	Ford Motor	284 50	279	279	277
74	Free State	72 70	72	71 80	70 60
255	Gen. Electric	253	254	254	250 10
350	Gen. Motors	350	348 50	347 50	341 50
15 50	Goldfields	15 35	15 30	15 35	15 20
22	Harmony	22 95	22 40	22 60	22 50
290	Hoechst Akt	294 50	283 50	293	253 50
32	Imp. Chem.	32 10	31 90	31 90	32
230	Norsk Hydro	228 50	226	225 40	225
4 60	Olivetti	4 55	4 60	4 60	4 55
610	Petrofina	608	604	605	604
51	Philips	51 10	52	52 30	52
64	Prés. Brand	60 10	61	61	60 05
265	Quilmès	263	271	269	269 50
148	Randfontein	146 40	143 50	143 50	140 60
27	Rand. Select.	28 10	25 75	26	25 75
270	Royal Dutch	266	270	269 50	268 80
19	RioTinto Zinc	18 70	18 30	18 25	18 25
68	St-Helena Co	68 20	69 80	68 50	68 10
300	Schlumberg.	293 40	296	293 50	291 10
43	Shell Tr. (S)	41 50	41 20	41 20	40 80
520	Siemens A.G.	525	528	524	524
51	Sony	50 80	50 60	50 50	50 80
13	Tanganyika	12 90	12 70	13 05	12 70
250	Unilever	245 50	245 80	247 20	244 80
14	Union Corp.	14 45	13 80	13 95	13 55
125	U. Min. 1/10	125 90	126 50	128 40	127 10
109	West Drief.	109	107 80	107 80	108
44	West Deep	43 95	43 75	43 60	42 90
91	West Hold.	93	88 70	89 40	88 10
1 29	Zambia Cop.	1 23	1 24	1 20	1 24

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25 3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 979	4 981	5 ..
Canada ($ can. 1)	4 732	4 738	4 71
Allemagne (100 DM)	208 415	208 280	206 50
Autriche (100 sch.)	29 375	29 330	29 35
Belgique (100 F.)	13 690	13 692	13 45
Danemark (100 krd)	85 210	85 060	83 50
Espagne (100 pes.)	7 261	7 254	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 565	8 560	8 57
Italie (1 000 lires)	5 612	5 618	5 525
Norvège (100 k.)	95 080	95 030	94
Pays-Bas (100 fl.)	199 700	199 585	198 50
Portugal (100 esc.)	12 910	12 905	12 75
Suède (100 krs)	118 350	118 370	117 50
Suisse (100 fr.)	195 750	195 340	196 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25 3
Or fin (kilo en barre)	24850	24850
Or fin (kilo en lingot)	24785	24940
Pièce française (20 fr.)	247 80	247 40
Pièce française (10 fr.)	204 50	203
Pièce suisse (20 fr.)	218 10	217 50
Union latine (20 fr.)	207 80	206 ..
Souverain	230 ..	228 ..
Pièce de 20 dollars	1170	1190 ..
Pièce de 10 dollars	600	619
Pièce de 5 dollars	386	
Pièce de 50 Pesos	975	990 ..
Pièce de 10 florins	220 50	220 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. DIPLOMATIE
— La visite de M. Vance en Union soviétique.
— Après le Conseil des Neuf à Rome.

3. EUROPE
— BELGIQUE : Blanche-Neige et les sept nains devant les électeurs.
— POLOGNE : un mouvement pour la défense des droits de l'homme et des citoyens est créé à Varsovie.

4-5. ASIE
— INDE : le nouveau gouvernement.

6. AFRIQUE
— ZAMBIE : la visite de M. Podgorny.

6. PROCHE-ORIENT

7 à 11. POLITIQUE
— « Le marketing politique et le fiasco de la majorité » (I), par Bernard Krieff.

12. MÉDECINE

12. RELIGION
— Les évêques français de la région Centre à Rome.

12. ÉDUCATION
— Réuni en congrès, le SGEN fête son quarantième anniversaire.

13. JUSTICE

14. D'UNE RÉGION A L'AUTRE

14. ÉQUIPEMENT
— TRANSPORTS : Concorde à New-York : un avion unique ?

15. LA RÉGION PARISIENNE
— Une réanovation pour les pauvres : le Marais dans les courants d'air.

16. SPORTS
— Premiers pas vers la levée de l'apartheid en Afrique du Sud ?

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

Pages 17 à 22
— La stabilité du franc.
— Crise aggravée pour la sidérurgie.
— La population ne se renouvelle plus dans beaucoup de pays développés.
— Les emprunts des pays du Maghreb sur le marché international.
— La République d'Irlande : Singapour de l'Europe.

25-26. ARTS ET SPECTACLES

33 à 35. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— Après le discours du premier ministre à la Foire de Lyon.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (24)
Annonces classées (27 à 33) ; Aujourd'hui (22) ; Carnet (24) ; « Journal officiel » (23) ; Loterie (23) ; Météorologie (23) ; Mots croisés (23) ; Bourse (37).

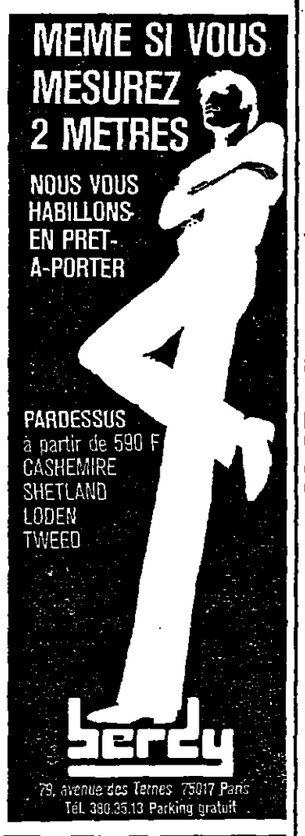

A B C D E F G

LA PLUS GRANDE CATASTROPHE AÉRIENNE

Près de six cents morts après la collision de deux Boeing 747 sur l'aérodrome de Santa-Cruz-de-Tenerife

Plusieurs enquêtes ont été ouvertes pour tenter de déterminer les causes de la catastrophe aérienne survenue dimanche soir sur l'aéroport de Santa-Cruz-de-Tenerife. Des fonctionnaires et spécialistes américains et néerlandais sont sur place. Deux avions gros porteurs Boeing 747, l'un de la compagnie néerlandaise K.L.M. venant d'Amsterdam, l'autre de la Pan Am en provenance de Los-Angeles sont entrés en collision alors qu'ils s'apprêtaient à décoller. Il s'agissait dans les deux cas d'avions affrétés à des groupes de touristes (charters) ce qui rend encore plus difficile l'établissement d'une liste précise des victimes.

Selon les derniers renseignements les deux cent quarante-neuf personnes qui se trouvaient à bord de l'avion néerlandais ont toutes péri. Parmi les trois cent quatre-vingt quatorze passagers ou membres de l'équipage que transportait l'avion américain il semble qu'il n'y ait qu'une quarantaine de survivants. Une défaillance humaine (erreur des contrôleurs ou des pilotes) est l'explication la plus souvent avancée pour expliquer cette catastrophe qui est la plus meurtrière de l'histoire de l'aviation civile.

Le roi d'Espagne Juan Carlos a envoyé, dimanche soir, deux télégrammes de condoléances à la reine Juliana des Pays-Bas et au président Carter. Sur place, les opérations de sauvetage sont dirigées personnellement par le général Carlos Franco Iribarnegaray, ministre espagnol de l'aviation, arrivé dans la nuit à l'aérodrome de Los Rodeos.

Dès l'annonce de l'accident, la radiodiffusion néerlandaise a modifié ses programmes. Elle n'émet que de la musique classique, coupée d'informations sur l'accident et d'annonces de numéros de téléphone, où il est possible d'obtenir des informations sur les passagers qui se trouvaient à bord de l'avion.

C'est à 17 h. 12, heure locale, dimanche 27 mars, que les deux Boeing-747 B de la K.L.M. et de la Panam sont entrés en collision sur la piste principale de l'aéroport de Los Rodeos, à Santa-Cruz-de-Tenerife, une des îles de l'archipel des Canaries. Les appareils, qui auraient dû se diriger vers Las Palmas, avaient été détournés en début d'après-midi sur Los Rodeos, après un attentat à la bombe revendiqué par le mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance des Canaries, et qui avait endommagé les installations de l'aéroport de la Grande Canarie. Quelques heures plus tard, l'aéroport de Las Palmas était rouvert, et la tour de contrôle de Los Rodeos donnait aux appareils détournés l'autorisation de décoller pour rejoindre leur destination première.

Le Boeing 747 B de la K.L.M. prit alors la piste d'envol — il avait à son bord 249 personnes — tandis qu'un autre Boeing 747 de la Panam, avec 394 personnes, empruntait une bretelle d'approche et coupait en son milieu la piste principale, d'une longueur de 3 kilomètres. La collision était inévitable. Les deux avions chargés de kérosène prirent feu immédiatement, et la plupart des victimes ont péri brûlées. Neuf heures après l'accident, les pompiers de Tenerife tentaient encore d'éteindre l'incendie.

Les causes exactes de la catastrophe étaient encore indéterminées ce lundi 28 mars, bien que tout laisse à penser qu'une erreur humaine (faute des contrôleurs ou des pilotes ?) soit à l'origine de la collision. Plusieurs données sont rappelées à maintes reprises depuis que l'accident a été connu. Une longue grève du zèle des contrôleurs espagnols, l'été dernier, a peut-être obligé les autorités à engager un personnel peu qualifié. D'autre part, les conditions atmosphériques étaient mauvaises : il y avait alors un brouillard assez dense au-dessus des pistes. L'importance inhabituelle du trafic sur l'aéroport de Los Rodeos, équipé cependant pour recevoir de gros porteurs, peut expliquer enfin que les services techniques se soient trouvés débordés.

L'un des aéroports les plus dangereux

« A partir du moment où un avion a mis ses moteurs en marche, les règles de l'aviation civile internationale donnent obligation au pilote d'être en contact permanent par radio avec une tour de contrôle ou un centre régional de contrôle du trafic aérien », a expliqué M. Jacques Fournier, l'un des responsables du Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien. *« Une fois les passagers et les bagages embarqués dans un avion, le pilote doit demander à la tour de contrôle l'autorisation de mettre en marche ses moteurs. Si le trafic est très dense, la tour peut lui répondre de ne mettre en marche qu'ultérieurement. Ensuite, c'est aux contrôleurs de donner l'autorisation de roulage afin que l'avion se dirige, selon un cheminement préétabli (dans les plans d'aéroport) ou selon un itinéraire spécial déterminé par les contrôleurs, vers une aire de stationnement proche de la piste d'envol. C'est toujours la tour de contrôle qui autorisera l'avion à pénétrer sur la piste. C'est encore la tour qui indique au pilote s'il peut décoller ou s'il doit attendre. »*

Les contrôleurs de la navigation aérienne rappellent que les avions de grosse capacité comme les Boeing-747 (qui ne bénéficient d'aucune priorité de fait par rapport aux appareils plus petits) doivent obéir en permanence à des procédures d'envol, d'atterrissage et de vol dites « aux instruments » (en opposition à la procédure de navigation à vue).

On indique enfin dans les milieux spécialisés que l'aéroport de Tenerife est considéré par l'Association internationale des pilotes de ligne comme l'un des cinq aéroports les plus dangereux du monde.

Selon les premières estimations des assureurs londoniens, le montant de l'assurance passagers de la catastrophe s'élèverait à environ 425 millions de francs. On parle déjà à Londres de relever les primes des avions gros porteurs.

DEUX TÉMOIGNAGES

M. Juan Murillo Rives, un cadre espagnol de la Panam se trouvait dans la cabine du pilote du jumbo jet américain au moment de l'accident. *« Nous avons été brutalement secoués par un choc à l'arrière de l'avion et tout a semblé alors se désintégrer »*, déclare-t-il. M. Murillo Rives s'est précipité sur une issue de secours qui avait été ouverte et a glissé sur un toboggan de sécurité. Il s'est légèrement blessé mais a voulu remonter à bord avec un mécanicien pour aider d'autres passagers. *« Nous avons aperçu une femme qui tentait de sortir, mais le feu nous a empêchés de parvenir jusqu'à elle. »*

M. James Nalk, un Californien qui se trouvait lui aussi à bord de l'appareil américain, raconte, pour sa part, avoir entendu au moins trois explosions lorsque les deux avions se sont heurtés. De son lit d'hôpital, il explique que sa plus grande peur a été pour sa femme. *« Elle ne pouvait défaire les boucles de sa ceinture de sécurité, et je l'ai aidée. Mais il était impossible de la déplacer. J'ai essayé de la soulever, et il y a eu une nouvelle explosion. Je suis tombé d'un côté et elle de l'autre. Puis j'ai tenté de parvenir à nouveau jusqu'à elle, et il y a eu encore une explosion. Cela a été si fort que j'ai été projeté hors de l'avion. J'ai regardé, et tout l'avion était en feu. J'ai pensé : Mon Dieu, ma femme, c'est fini ! Alors il y a eu une autre explosion, et elle a été projetée à l'extérieur... »*. — (Reuter, A.P.)

LA PLUS MEURTRIÈRE...

La catastrophe survenue sur l'aéroport de Santa-Cruz-de-Tenerife est, de loin, l'accident le plus meurtrier de l'histoire de l'aviation civile : 346 personnes avaient trouvé la mort le 3 mars 1974, à Ermenonville (Val-d'Oise), dans la chute d'un DC-10 de la compagnie Turkish Airlines ; 199 orphelins sud-vietnamiens avaient péri, le 4 avril 1975, à Saigon, dans l'accident d'un cargo géant Galaxy ; 191 pèlerins indonésiens en route vers La Mecque avaient disparu, le 4 décembre 1974, près de Colombo (Sri-Lanka), dans l'accident d'un DC-8 de la compagnie K.L.M. ; 188 morts avaient été dénombrés, le 3 août 1975, à Agadir (Maroc), dans l'accident survenu à un Boeing-707 de la compagnie jordanienne Alia. Enfin, 176 Nigériens avaient péri, le 22 janvier 1973, à Kano (Nigéria), lorsqu'un Boeing-707 de la compagnie Royal Jordanian Airlines s'était écrasé.

Jusqu'à ce jour, les avions gros porteurs civils mis en service en 1970 ont été impliqués dans trois catastrophes : le 30 décembre 1972, un Tristar de la compagnie Easter Airlines s'écrase près de Miami (97 morts) ; le 3 mars 1974, le DC-10 de la compagnie Turkish Airlines s'écrase à Ermenonville (345 morts) ; en novembre 1974, un Boeing-747 de la Lufthansa a un accident peu après avoir décollé de Nairobi (59 morts).

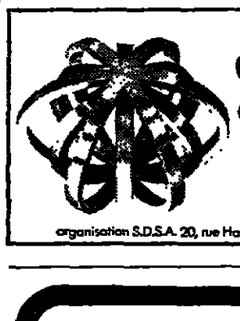
salon international des
composants électroniques 77
PARIS
31 mars - 6 avril
excepté dimanche 3
porte de versailles de 9h à 18h
organisation S.D.S.A. 20, rue Hanelin - F 75116 Paris - Tél. 505.13.17 - Télex 630.400 F

Griffsolde dégriffe les grands du prêt-à-porter
Actuellement les imperS !
BOUTIQUES POUR ELLE
1. rue de la Plaine/Nation
2. rue du Renard/Hôtel de Ville
3. rue de Lagny/Nation
BOUTIQUES POUR LUI
3. rue de la Plaine/Nation
3. bd Montmartre/Montmartre
ouvert le lundi après-midi
les boutiques Griffsolde
Fastrel

Pour protester contre la pollution

CINQUANTE CHALUTIERS BLOQUENT LE PORT DU HAVRE

(De notre correspondant.)

Le Havre. — Depuis lundi 28 mars, 6 h. 30, une cinquantaine de bateaux de pêche venus, malgré le gros temps, de sept ports normands, mouillent dans l'avant-port du Havre, bloquant ainsi tout trafic. Par cette action spectaculaire, les pêcheurs entendent protester contre la pollution croissante de la baie de la Seine et les nouvelles autorisations de déversements que les autorités viennent de délivrer aux industriels. Les pêcheurs réclament l'arrêt de ces déversements, notamment ceux de phosphogypse, la prise de sanctions contre les pollueurs, et le versement d'indemnités.

« C'est maintenant ou jamais qu'il faut agir, disent les pêcheurs, *demain il sera trop tard ; l'équilibre écologique aura basculé. »* Pour le cas où le conflit se prolongerait, les professionnels de la pêche ont prévu une caisse noire. Pour l'heure, cinq ferries, ainsi que vingt pétroliers et cargos sont bloqués dans le port du Havre. Une trentaine d'autres venant du large attendent en rade. Dans la matinée, les représentants des pêcheurs ont été reçus par le directeur du port autonome du Havre qui leur a demandé de revenir sur leur décision de blocage illimité.

P. P.

Le numéro du « Monde » daté 27-28 mars 1977 a été tiré à 526 882 exemplaires.

EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

M. Lissouba, ancien premier ministre est condamné aux travaux forcés à perpétuité

Brazzaville (*A.F.P., Reuter*). — MM. Pascal Lissouba, ancien premier ministre, et Claude Ernest Ndalla, ancien premier secrétaire du Parti congolais du travail (P.C.T.), ont été condamnés, lundi 28 mars, aux travaux forcés à perpétuité par la cour martiale congolaise mise en place après l'assassinat du président Marien Ngouabi.

Deux autres accusés ont été condamnés à la même peine par la cour dans la nuit de dimanche à lundi, annonce-t-on officiellement, l'un d'entre eux est le beau-frère de l'ancien chef de l'Etat, Alphonse Massemba-Debat, jugé pour la même affaire et fusillé vendredi dernier. Il avait, selon les autorités, été présenté pour entrer dans son gouvernement si M. Massemba-Debat était revenu au pouvoir.

Des mesures disciplinaires ont été prises à l'encontre de plusieurs officiers et anciens officiers, qui auraient été également pressentis par l'ancien président pour constituer le haut commandement de l'armée. C'est ainsi que le colonel Daniel Moussaka, ancien chef d'état-major général des forces armées, a été rayé des cadres de l'armée et assigné à résidence à l'intérieur du pays. Des mesures analogues ont été décidées à l'encontre de six autres anciens officiers, dont l'ancien capitaine Henri Hondziel, ancien chef de l'état-major général.

D'autre part, selon la radio de Brazzaville, le président Marien Ngouabi a été tué par l'un de ses gardes et non pas par l'un des membres du commando qui s'était infiltré dans sa résidence.

Selon les aveux des principaux accusés, qui ont été exécutés samedi matin à l'aube, le chef de l'Etat congolais avait réussi à désarmer les quatre membres du commando de l'ex-capitaine Kikadidi. C'est alors qu'un membre de sa propre garde se serait retourné contre lui et l'aurait abattu à bout portant.

Enfin, les obsèques du cardinal Emile Biayenda ont été célébrées solennellement dimanche 27 mars à Brazzaville en présence des représentants du comité militaire du parti. Au cours de cette cérémonie, la dignité de grand officier du Mérite congolais a été conférée à titre posthume au cardinal par le commandant M'Bia représentant officiel du comité militaire du parti.

M. Pascal Lissouba, désigné comme premier ministre en décembre 1963, démissionna de ce poste en avril 1966. En août 1968, il fut nommé ministre du Plan, avant d'être promu ministre d'Etat. Deux mois plus tard, il était écarté du gouvernement. Arrêté en février 1972, M. Lissouba fut jugé en avril de la même année et acquitté « au bénéfice du doute » du chef d'accusation de complot contre la sûreté de l'Etat. Né en 1931 à Mossendjo, dans le centre du Congo, M. Lissouba est docteur ès sciences et enseigne à l'université de Brazzaville.

LA RENCONTRE C.G.T.-C.F.D.T. EST AJOURNÉE

La rencontre qui devait avoir lieu ce lundi après-midi 28 mars entre les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. a été ajournée à la suite d'un désaccord qui, officiellement, porte sur la nécessité ou non d'aboutir à une déclaration commune et publique. En apprenant que ni M. Séguy ni M. Krasucki, absents tous deux de Paris, ne participeraient à cette rencontre, et surtout que la C.G.T. ne souhaitait pas la publication d'un communiqué commun à l'issue de cette réunion, la C.F.D.T. a fait savoir qu'elle préférait reporter le rendez-vous.

La C.G.T. estime aussi qu'il lui était difficile de prendre une décision au cours de la rencontre avec la C.F.D.T., alors que se réunit mardi et mercredi sa commission exécutive. La C.F.D.T. doit d'ailleurs elle aussi réunir son bureau national les 30 mars et 1er avril.

Au-delà de ces difficultés de calendrier, des tensions se manifestent à nouveau entre les deux organisations.

Au cours d'une conférence de presse, lundi 28 mars, les dirigeants de la fédération C.F.D.T. de la métallurgie ont fait savoir qu'ils étaient réservés à l'égard de la journée nationale d'action telle qu'elle a été annoncée par la C.G.T. pour le 14 avril. Les cédétistes de la métallurgie, qui souhaitent une action coordonnée en liaison marquée avec les luttes d'entreprise, ont décidé d'organiser une consultation de leurs adhérents avant de se prononcer définitivement sur les méthodes d'action.

DÉCÈS DE M. MAURICE VILLEMIN PRÉSIDENT DÉSIGNÉ DE L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE

M. Maurice Villemin, qui devait être désigné officiellement président de l'Olympique de Marseille (O.M.) lors de la prochaine réunion du conseil d'administration, le 1er avril, est décédé d'une crise cardiaque dimanche 27 mars, à l'âge de cinquante-huit ans.

Après la démission de M. Fernand Méric de la présidence du club olympien, un triumvirat avait été constitué pour prendre sa succession. Tandis que M. Norbert d'Agostino devenait président de la section professionnelle, nouvellement créée, et M. Roger Antoniotti président du conseil d'administration, M. Maurice Villemin accédait à la présidence générale de l'O. M.

expo gien
2-11 avril 1977
Nature - Environnement
Qualité de la Vie
Route de Paris
45500 GIEN
Un parc de LOIRE-SOLOGNE
30.000 fleurs
500 arbres et végétaux
Volière 500 M2
Animaux sauvages
Chapiteau 5.000 M2

UNE GRANDE PREMIÈRE A PÉKIN : LA CINQUIÈME SYMPHONIE DE BEETHOVEN

(De notre correspondant.)

Pékin. — C'était une grande première, et tout Pékin était au courant ; pour le cent cinquantième anniversaire de la mort de Beethoven, un orchestre chinois a joué une œuvre du grand compositeur allemand. Le concert a été transmis en direct samedi soir 26 mars par la télévision et diffusé à nouveau le lendemain par la radio.

Ludwig van Beethoven avait déjà fait une rentrée discrète à Pékin à l'automne 1975, lorsque l'un de ses menuets avait été joué au palais de l'Assemblée nationale populaire à l'occasion du banquet offert en l'honneur du chancelier Helmut Schmidt. Mais jamais, depuis la révolution culturelle, le public chinois proprement dit n'avait eu la possibilité d'entendre la musique d'un compositeur qualifié par la presse, en 1974 encore, de « bourgeois, décadent et dépravé ».
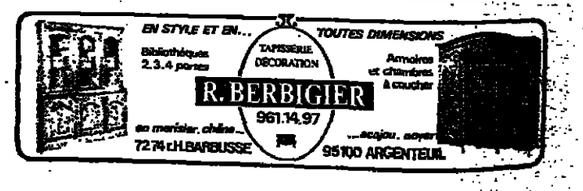
L'œuvre choisie pour le concert de samedi était la *Cinquième symphonie*. Ses premières mesures ont résonné comme un message à l'oreille de tous ceux qui attendaient, de la nouvelle direction chinoise, le signe d'une « ouverture » culturelle. En témoignaient les visages des musiciens de l'Orchestre philharmonique central, où se reflétait l'importance de l'événement. On ne peut que s'interroger, en revanche, sur les sentiments des millions de Chinois, âgés d'une vingtaine d'années, auxquels la télévision et la radio apportaient ces sonorités étrangères, insolites et inconnues. — A. J.